

CANADIENS-FRANÇAIS. SOYONS
FIERS DE NOTRE LANGUE
MATERNELLE: PARLONS-LA
BIEN PARTOUT. PERPÉTUONS
LE VERBE PUR QUI LE PREMIER
RÉSONNA SUR LES LÈVRES DE
LA CIVILISATION AU CANADA.

La Patrie

LE JOURNAL QUI PLAÎT AU LECTEUR ET PROFITE À L'ANNONCEUR

MOTS D'ORDRE
MULTA PAUCIS
AUJOURD'HUI MIEUX QU'HIER
ENCORE MIEUX DEMAIN
BEAUCOUP EN FEU
RENSEIGNER, INSTRUIRE, ÉCAYER

56e ANNEE—No 284

Temps probable:
Beaucoup plus froid.

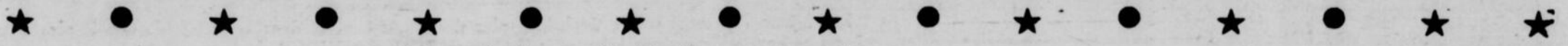
MONTREAL, MARDI 29 JANVIER 1935

Le soleil se lève à 7h.15
et se couche à 4h.56

40 PAGES—PRIX: 2 SOUS

MONTREAL, LA NUIT, SOUS LE POING DU CHAUFFEUR-APACHE

(VOIR NOUVELLE PAGE 3)



Les apiculteurs de Québec en congrès



Photo prise ce matin à l'hôtel Queen's à l'assemblée annuelle de la société coopérative des apiculteurs de Québec. De gauche à droite, première rangée: MM. R. Brasscur, D.-E. Levac, J.-F. Desmarais, vice-président, gérant de la Coopérative Fédérée de la province de Québec; J.-F. Prud'homme, président; H. Béland, directeur; J.-O. Lefebvre, vérificateur; Georges Prud'homme, secrétaire-trésorier. Au second rang, dans le groupe: MM. J.-O. Séguin, A. Dubois, L.-D. Roy, D. Chicoine, A. Houle, etc. (Photo la "Patrie").

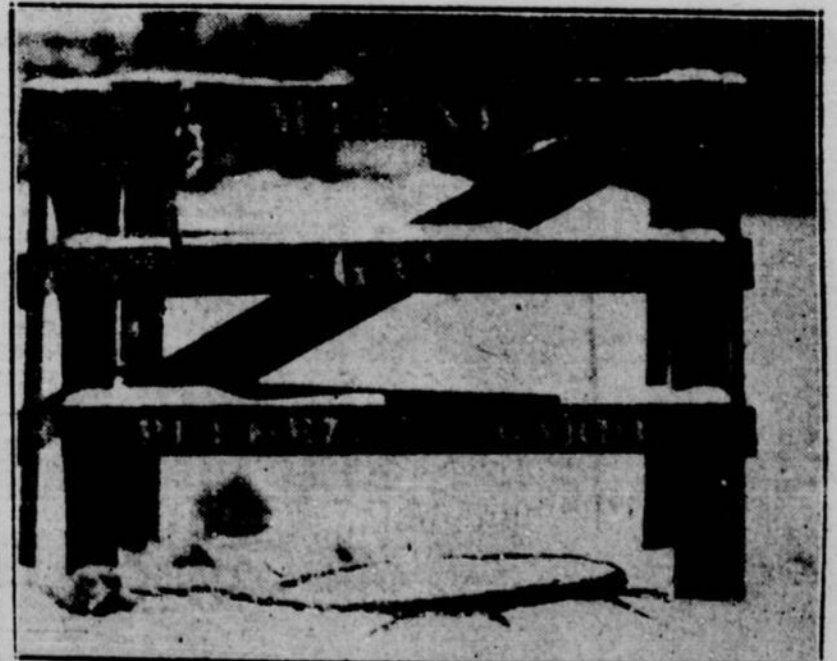


IL RENVERSE LA NRA. — La décision du juge Alexander Akerman, de Tampa, Floride, vient de mettre en vedette. Il soutient que la NRA est inconstitutionnelle et défend au gouvernement de prendre une injonction pour forcer le marchand Logan George à suivre les règlements de la NRA.



VICTIMES DE L'INONDATION. — La crue des eaux de la rivière Mississipi et de ses tributaires a causé des inondations qui ont fait plusieurs victimes. On voit ici une famille de Marks, Miss., qui se transporte dans un autre secteur plus sûr. On a rapporté que 75 pour 100 des troupeaux avaient péri. Mais on a pu toutefois sauver cet agnelot.

Violente explosion



Une violente explosion s'est produite hier dans le nord de la ville, à l'angle des rues Berri et Villeray, alors que le couvercle d'un regard de Bell Telephone sautait avec l'épaisse couche de glace et de neige qui le recouvrait. La police s'est rendu sur les lieux et a remplacé le couvercle qui a sauté de nouveau. On a décidé de laisser le regard découvert tant qu'on n'aura pas terminé l'enquête pour trouver la cause de l'explosion. — (Photo la "Patrie").

A la conférence de M Wesley Frost



M. Wesley M. Frost, consul général des Etats-Unis, photographié à l'Université de Montréal, salle des conférences, où il a donné hier soir une causerie intitulée: "L'inégalité des races". Dans la vignette plus haut, on remarque assis, de gauche à droite, M. Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'Université; M. Camillien Houde, maire de Montréal; M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, le conférencier. Debout: M. Jacques Rousseau, secrétaire de l'ACFAS; le Dr Téléphore Parizeau, doyen de la Faculté de médecine; le Dr Evarde Duveau, consul de la Pologne; le frère Marie-Victorin; M. Roland, consul d'Espagne; le sénateur C.-P. Beaubien; l'abbé Georges Deniger et M. Petiot, consul de France.

L'aide financière de la ville est promise

La ville accordera peut-être son aide financière à l'Université de Montréal, dont la situation pécuniaire actuelle est très précaire. Son honneur le maire Camillien Houde, C.B.E., adressant la parole au cours d'une conférence donnée à l'université, hier soir, sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Le maire a déclaré que le problème de notre institution canadienne-française est véritablement déprimant. "C'est un problème de l'heure qui doit être ajouté aux autres que nous devons résoudre", a dit M. Houde. Il espère pouvoir venir bientôt en aide à l'université de Montréal, ajoutant: "l'université doit avoir du succès. Cela semble être l'opinion à l'hôtel de ville. Nous devons ajouter cela à ce que nous avons déjà fait pour l'université."

Et voici ce que Montréal a fait pour l'université de Montréal dans le passé: en 1931, elle a accordé un octroi de \$1,000,000 pour aider à la construction de la nouvelle université sur le versant du Mont-Royal, ce qui fait annuellement un octroi de \$10,000 à l'université.

Le maire présidait la réunion et fut présenté par le recteur de l'université, M. Olivier Maurault, p.s.s. Le conférencier de la soirée était M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis à Montréal. Il parla de "l'inégalité des races", une étude très élaborée de ce problème aujourd'hui si actuel. L'orateur se défendit de toucher à l'ethnologie autrement qu'en amateur, mais il exposa sagement les théories de Gobineau et de ses disciples à ce sujet. Il a eu des paroles fort aimables pour son auditoire canadien-français.

L'honorable sénateur C.-P. Beaubien, M. Edouard Montpetit, M. Olivar Asselin, et M. Jacques Rousseau, secrétaire de l'ACFAS, avaient pris place au premier rang d'un très nombreux auditoire.

Président



M. W.-A. KENNEDY, de la Manufacturers Life Insurance, de Winnipeg, élu président de l'Association des Assurés-Vie, au cours de leur congrès à l'Hotel Royal York, à Toronto.

Convocations

Le soir assemblée de la Ligue Educationnelle à 8 heures, à 429 ave de l'Église, à Verdun. MM. Nadeau et Plon seront les conférenciers au programme.

Le club Liberal Sainte-Marie des Femmes Libérales aura son dîner-causerie mardi le 5 février dans la salle du Lion d'Or, à 4 h. 30, sous la présidence de Mme V. Duhamel.

Une convention conservatrice pour le choix d'un candidat conservateur dans la division Verdun-Lessard, lors des prochaines élections, aura lieu jeudi soir, le 31 courant, à la salle Woodhall, 211 avenue Jordan.

24 PERSONNES MORTES POUR AVOIR BU DE LA BOISSON EMPOISONNEE

GLOVERSVILLE, N.-Y., 29. — (Presse associée.) — Huit personnes, y compris trois femmes, sont mortes, ce matin, victimes de liqueurs empoisonnées, ce qui porte à 24 le nombre des victimes dans le centre de New-York depuis jeudi dernier. On croit que cette boisson vient d'Utica, où plusieurs morts de ce genre ont été enregistrées depuis quelques jours.

Un raid a été opéré dans une maison du nord de la ville, habitée par Mme Mary Darrico, et 11 bouteilles de liqueurs y ont été trouvées. On les a envoyées chez les chimistes pour analyse.

Feu Mme Coutlée

Ce matin, à l'hospice Morin, 6356 rue de St-Vallier, est décédée Mme J.-L. Coutlée, épouse de feu le notaire J.-L. Coutlée.

Mme Coutlée naquit à Montréal en 1859. Elle était la fille de Pierre Malo, industriel, et de Dame Lucie Lacaille; et la belle-fille de feu Dominique Coutlée, qui fut pendant plusieurs années député au Parlement canadien, avant la Confédération.

Elle laissa trois enfants: Mlle Jeanne Coutlée, Lucien Coutlée et Mme Evans Duval, de Mont-Laurier, et deux beaux-fils: M. Oscar Coutlée, attaché au service

La police recouvre pour \$30,000 de bijoux volés

Des bijoux de toutes sortes, évalués à plus de \$30,000, volés dans la métropole depuis plus d'un an, ont été recouverts dans deux bijouteries de la rue Sainte-Catherine et de la rue Saint-Laurent.

LES NOCES D'ARGENT DE M. JOSEPH DUHAMEL

Les amis de M. et de Mme Joseph Duhamel se réunirent, samedi soir, au Kerhuin, dans une fête intime pour célébrer leurs noces d'argent.

M. Duhamel est protonotaire adjoint à la cour supérieure pour le district de Montréal. Cette



M. et Mme J. DUHAMEL

fête fut organisée par ses amis et ses confrères de travail. MM. J.-B. Carbonneau et Aimé Lozeau, députés-protonotaires, et par MM. Noël, Louis Parizeau et Monette, amis de la famille. M. et Mme Duhamel reçurent comme cadeau une jolie coutellerie.

Une centaine de personnes, amis et parents, étaient présents. L'on remarquait également plusieurs représentants du Barreau et de la magistrature. Mes Auguste Boyer et Viateur Farley ont fait une courte allocution à la présentation du cadeau et des bons souhaits.

de comptabilité du département de la Voirie à l'Hotel de ville, et M. le major Joseph-L. Coutlée ainsi que plusieurs petits-enfants. M. Octave Malo, ancien négociant, est son frère.

La dépouille funèbre est exposée à l'hospice Morin, rue de St-Vallier. L'heure fixée pour les funérailles sera donnée plus tard.

400,000 billets de loterie sont saisis rue Ontario est

A la suite de l'ordre donné par le procureur-général de la province, la police provinciale continue à faire une guerre sans merci aux loteries et, à la suite des saisies opérées la semaine dernière, rues Saint-Denis et Rachel, les agents de la police, sous les ordres du chef Louis Jarguilles et du capitaine Lasnier, ont, ce matin, opé

ré une nouvelle saisie. Cette fois, les agents se sont emparés de 400,000 billets de la loterie dite de "l'Université de Montréal", qui avaient été déposés en entrepôt dans un entrepôt de l'est.

Aucune arrestation n'a été opérée par les policiers qui se sont contentés de confisquer les billets

INDEX

- 6 Mouvement religieux
8 Editorial
10 Mondanités
12 Royaume des Femmes
16 Radio
17 Théâtres
22 Roman
26 Sport
31 Chronique ouvrière
32 Finances
36 Petites annonces

Verdict contre David Meisner

LONDON, Ont., 29. (P.C.) — Le grand jury de la Cour Suprême du comté de Middlesex a rendu, aujourd'hui, un verdict d'accusation fondée contre David Meisner, sur trois plaintes portées contre lui relativement à l'enlèvement du brasseur John Labatt.

DUBLIN. — Un accord commercial a été signé entre l'Etat libre d'Irlande et l'Allemagne.

ANNIVERSAIRES CHEZ LES NOTRES

La "Patrie" adresse ses meilleurs souhaits à M. Roméo Langlais, C. R., avocat de Québec, qui aura 62 ans demain.



M. ROMEO LANGLAIS

NEW-YORK. — M. J. P. Morgan collectionneur célèbre, s'est décidé de vendre quelques-unes de ses plus riches peintures. Il a cédé au Metropolitan Museum le portrait d'Anne d'Autriche, de Rubens, et le triptyque de Saint-Laurent.

Advertisement for Dechaux Nettoyage featuring a woman's face and the slogan 'Votre ROBE l'a-t-elle? cette nuance d'un Ton Plus Clair'.

Lisez la "Patrie" chaque jour, car chacune de ses éditions contient une multitude d'informations et d'illustrations que vous chercheriez vainement ailleurs.

ANNONCEURS seuls qui veulent activer vos affaires saisis profiter de la publicité efficace que vous offrent les pages si attrayantes de la "Patrie".

Dernières nouvelles

MONTREAL, MARDI 29 JANVIER 1935

3

Hauptmann aurait caché l'argent de la rançon dans un phonographe

L'état a un important témoin au sujet de 2 enveloppes de la rançon

FLEMINGTON, N.-J., 29. (Tous droits réservés par la Presse canadienne). — L'Etat a laissé, entendre, ce matin, à l'ouverture de la Cour qu'il avait un important témoin à faire entendre en contre-preuve pour établir que Bruno Richard Hauptmann, le charpentier accusé d'avoir enlevé et assassiné le bébé de Lindbergh, était très mystérieux au sujet de l'argent qui se trouvait dans sa maison et qu'il répondait de façon évasive lorsqu'on l'interrogeait à ce sujet.

L'avocat général Wilentz a commencé, ce matin, par interroger Hauptmann longuement sur son foyer et ses habitudes, à la maison et principalement sur un phonographe dans lequel il aurait caché beaucoup d'argent, d'après ce qu'a insinué le procureur de la poursuite.

LE VICTROLA

— N'est-il pas vrai que durant ces quelques mois, particulièrement après le 2 avril 1932, vous avez ouvert ce Victrola et que lorsque vous l'avez ouvert en présence de Fritz Hahn, le restaurateur dont je vous ai parlé l'autre jour, il y avait dans l'appareil, juste au-dessus, deux enveloppes contenant de l'argent. Deux paquets ou deux enveloppes? Est-ce vrai? —

HAUPTMANN RIT

Hauptmann se mit à rire très fort.

— Non, absolument non, répondit-il.

Il y eut du désordre et des éclats de rire dans l'audience après que Wilentz eût demandé:

— Ne vous a-t-il pas dit: "Quel magnifique radio! Il a dû vous coûter cher."

— Si je ne me trompe, interrompit Hauptmann, vous voulez encore faire une grosse histoire avec ça!

L'accusé déclara ensuite qu'il ne se rappelait pas avoir vu le nommé Hahn.

— Ne vous rappelez-vous pas, continua Wilentz, que lorsque vous avez passé devant la cham-

(SUITE A LA PAGE 4)

Le refuge de jour de milliers de chômeurs.



Des milliers de chômeurs visitent chaque jour le vieil édifice situé à l'angle des rues Craig et Sainte-Elisabeth, qui a été converti en "refuge de jour" pour les chômeurs, grâce à la générosité d'un groupe de citoyens de Montréal. Hier, 1748 sans-travail ont passé une partie de la journée à l'ancien édifice de la Morgue. C'est grâce à la bienveillance de M. G.-N. Monty, que les miséreux du Refuge Meurling peuvent y passer la journée, de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. On voit sur la photographie de gauche à droite: MM. E.-J. Lincoln, qui a charge de l'oeuvre; Frank Beaudin et T.-D. de Cello, ses assistants.—(Photo la "Patrie").

Les assommeurs jouent du couteau et de la matraque dans un boucan de l'Ouest

Depuis les trois attentats commis en fin de semaine contre des citoyens, la police a fait, apprenons-nous, d'importantes découvertes sur les agissements d'une bande d'assommeurs qui opère dans le centre et l'est de la ville depuis assez longtemps.

Les membres de cette bande qui, dit-on, obéissent aveuglement aux ordres de leur chef, un chauffeur connu sous son nom de baptême seulement, sont dans la plus grande inquiétude à la suite de la publication, dans nos colonnes, de leurs attentats.

Plusieurs d'entre eux ont décidé pour le moment du moins, d'abandonner leur dangereux métier et de se cacher pendant quelque temps, sentant la police trop vivement sur leur piste.

Plusieurs agents de police, membres de la Sûreté, sont actuellement en enquête afin de retrouver ces bandits et l'on nous informe que quelques-uns d'entre eux ont même été interrogés.

La nuit dernière un nouvel attentat a été commis dans un petit club de la rue Lagachetière ouest, alors qu'un nègre, Herbert Brown, demeurant à 58 ouest, rue Dorchester, a reçu un coup de couteau à l'index de la main droite, comme il tentait de séparer deux inconnus qui s'étaient pris de querelle. Les deux assaillants ont pu prendre la fuite.

Brown a été conduit à l'hôpital Général où il a été pansé et retourna ensuite chez lui.

On se demande si l'un des deux combattants ne faisait pas partie de la bande du "chauffeur", car il a agi, apparemment de la même manière que ces individus. Il prit quelques consommations avec un compagnon et soudain attaqua celui-ci sous un prétexte quelconque.

MARSEILLE, France.—La surveillance étroite à laquelle il était soumis, a affecté les facultés mentales d'un complice de l'assassinat du roi de Yougoslavie, Mio Krap.



ENLEVÉE A SA MÈRE. — Constance Brock, 9 ans, vient d'être enlevée à sa mère, Mme Helen Starr Josephson, de New-York, pour être confiée à ses grands parents maternels, M. et Mme Samuel Starr, de Marquette, avec qui elle est ici photographiée.

VARSOVIE. — Hermann Wilhelm Goering, premier ministre de Prusse, a abattu un féroc sanglier dans la forêt de Białowitza.

MILWAUKEE. — Le feu a complètement détruit la cathédrale catholique Saint-John's qui avait 88 années d'existence. Les pertes sont évaluées à \$150,000.



HAUPTMANN REGARDE-T-IL LE REVOLVER? — Tandis qu'un inspecteur de police dirige Hauptmann à travers la foule, en lui tenant le poignet, Hauptmann semble, d'après cette photographie, avoir les yeux fixés sur le revolver de l'inspecteur qui est à sa portée.

DEMAIN MIEUX QU'HIER

L'ascension du TIRAGE de la "PATRIE" du dimanche tient du PRODIGE. Les innombrables témoignages de satisfaction qui nous arrivent de partout accompagnent des COMMANDES ADDITIONNELLES pour l'édition prochaine du 3 février. C'est que les 4 SECTIONS de la "Patrie" du dimanche constituent le GRAND JOURNAL DU FOYER qu'attendait le Canada français. La section de ROTOGRAVURE est une OEUVRE D'ART qui mérite d'être conservée. La section MAGAZINE offre une variété de PAGES CHOISIES dont la lecture plaît à tous les goûts. La section COMIQUE AMUSE les petits et DERIDE les gens plus âgés. Enfin la section NOUVELLES satisfait la légitime curiosité du public qui tient à être bien renseigné sur les EVENEMENTS DU JOUR. Les services d'informations exclusifs à la "Patrie" DEFIENT TOUTE COMPETITION dans n'importe quel domaine. Retenez d'avance chez notre dépositaire votre copie du 3 février. Lisez la "Patrie" du dimanche et faites-la lire autour de vous.

Hauptmann ambûé caché

(suite de la page 3)

bre à coucher vous lui avez dit: "Vous ne pouvez pas entrer dans cette pièce."

—Non, je n'ai pas dit cela.

VIOLET SHARPE

Wilentz demanda alors à Hauptmann s'il avait connu Violet Sharpe, la servante de Mme Dwight W. Morrow. Il répondit qu'il ne la connaissait pas et, à d'autres questions, qu'il ne connaissait personne de familier avec la maison des Lindbergh.

On sait que Violet Sharpe s'est suicidé juste avant que la police puisse l'interroger à l'enquête sur l'enlèvement. Mme Morrow est la mère de Mme Lindbergh, dont l'enfant a été enlevé.

DES PIEGES

FLEMINGTON, N.-J., 29 (Tous droits réservés par la Presse associée). — L'Etat continue, aujourd'hui, son contre-interrogatoire de l'accusé et compte lui tendre assez de pièges pour qu'il se condamne lui-même par son propre témoignage. Wilentz, l'avocat général, est, en effet, revenu à la charge avec une ardeur nouvelle.

"Nous allons, dit-il, établir d'abord l'innocence de toutes les personnes impliquées par Hauptmann dans le meurtre du bébé Lindbergh. Comme question de fait, c'est l'accusé lui-même, par ses réponses à mes questions, qui les exonérera.

WILENTZ SATISFAIT

"Je crois, ajouta Wilentz, que le but du contre-interrogatoire a été bel et bien atteint. Quand on prouve qu'un accusé a menti et encore menti, que peut-on désirer de plus?"

Comme Hauptmann était amené à la barre aux témoins, ce matin, troisième jour de sa défense, l'avocat général de l'Etat a commencé à le bombarder de questions sur la boîte à chaussures trempée par la pluie contenant une partie de l'argent de la rançon que l'accusé dit avoir trouvé dans l'armoire de la cuisine de sa demeure.

PURE INVENTION?

La défense a qualifié cette histoire de pure invention et a interrogé Hauptmann sur ses relations avec feu Isador Fisch, qui, au dire de l'accusé, lui avait remis la boîte contenant l'argent de la rançon.

Le charpentier accusé du meurtre de bébé Lindbergh avait un air plus grave, ce matin, lorsqu'il se présenta à la barre aux témoins. On sait que la torture morale que lui a fait subir l'avocat général par ses questions répétées lui a fait crier grâce: "Arrêtez! Arrêtez!"

PROTESTATIONS

Frederick-A. Pope, un des avocats de la défense, a protesté contre la façon de procéder de la poursuite et a dit que "si la chose est nécessaire il dénoncera à de plus hauts tribunaux l'attitude de l'avocat général et la manière dont le procès se déroule".

Pope référerait principalement à la virulente apostrophe que Wilentz lança au témoin: "Ne dites-vous jamais la vérité?"

PAS DE DECORUM

Quant à la manière dont le procès se déroule, il sera question du peu de decorum, des explosions de rire parmi les spectateurs et de scènes disgracieuses.

La défense a annoncé ensuite que Mme Hauptmann sera entendue comme témoin aussitôt après son mari.

Hauptmann a prétendu que Fisch a remis la boîte contenant l'argent au mois de décembre 1933, à son départ pour l'Allemagne. Il dit avoir mis la boîte dans une armoire de la cuisine sans avoir eu qu'elle contenait. Il prétend l'avoir oubliée là jusqu'à environ un mois avant son arrestation alors que la pluie éventa la boîte et qu'il constata qu'elle était remplie d'argent.

La poursuite tentera aujourd'hui de le faire contredire sur cette version.

ENERGIQUE PAROLE

Flemington, 29. (P.A.)—Bruno Richard Hauptmann a lutté avec une énergie farouche à la séance d'hier après-midi, pour démontrer l'innocence des preuves accumulées contre lui. A plusieurs reprises il a déclaré qu'il est innocent de tout ce qu'on lui impute, en cette affaire Lindbergh, et il a avoué avoir fait, au moment de son arrestation, des déclarations peu conformes à la vérité, à cause des

Hauptmann peut-il briser ces chaînons ?

Les principaux documents produits par la poursuite contre Bruno Hauptmann, accusé de l'enlèvement et de la mort de bébé Lindbergh, sont ici reliés avec des chaînons. Hauptmann parviendra-t-il à se dégager de ce cercle tragique ?

L'échelle qui a servi à l'enlèvement est produite à la cour comme pièce à conviction. La poursuite a prétendu qu'elle contenait du bois venant du grenier de la demeure d'Hauptmann.

Un autre lien. L'automobile de Bruno. On l'a vu dans cette voiture et la poursuite a prouvé que l'échelle pouvait se placer dans cette voiture.

Bruno Hauptmann, l'accusé, tel qu'il apparaît après son arrestation.

L'argent parle. C'est de l'argent donné par Lindbergh caché dans le garage de Bruno que la police a trouvé. Dans la plus grande ouverture on a trouvé un revolver.

*Mon Chéri!
 Vous 50 000 \$ really 25 000 \$
 20 \$ bills, 15000 \$ - 10 \$ bills equal
 10 000 \$ on 5 \$ bills after 2-4 days
 we will inform you in the delivery
 the money
 nice - never gonna be asking
 anything - please do for help to give
 the cash to me - just cash.
 Indication for a blog or
 signature*

Cette note a été écrite par Hauptmann lui-même, a déclaré Garbome, sous serment, au cours du procès.

procédés iniques dont on usait, dit-il, à son égard. Quand le procureur général Wilentz l'accusa d'avoir trompé la justice américaine en disant des choses fausses devant les agents de la police de New-York, Hauptmann s'écria à deux reprises: "Arrêtez ça! Arrêtez ça!" C'est à ce moment que l'accusé admit qu'il avait dû fausser la vérité, lors de son premier interrogatoire, dans les bureaux de la justice, à New-York, à cause de la façon violente dont on le harcelait. Et quand Wilentz dit: "Mensonges, mensonges, mensonges, au sujet de la rançon!" Hauptmann riposta vivement: "Eh, bien, vous m'avez menti affreusement, vous aussi!"

Durant les séances d'hier, Hauptmann a été souvent livide et a un peu perdu la belle contenance montrée jusqu'ici au cours de son procès désormais célèbre. Il s'est montré, toutefois remarquablement énergique et a dit, à maintes reprises, qu'il était innocent de ce dont on l'accusait. "Je suis innocent, a-t-il déclaré, et c'est ce sentiment qui me donne la force de me tenir debout".

IL NIE

Le moment le plus sensationnel de la journée fut quand l'accusé avoua avoir faussé la vérité, en quelques circonstances, lors de l'interrogatoire initial, aux quartiers-généraux de la justice à New-York. Il voulait parler précisément de ses déclarations, au sujet des inscriptions qu'on dit avoir retrouvées sur certaines pièces de bois de son habitation. Il a nié catégoriquement avoir écrit sur un pan de mur le nom et le numéro de téléphone du docteur Condon. Il a également re-

jeté la théorie qui veut qu'il ait griffonné, dans son carnet de notes, le croquis d'une échelle et d'une fenêtre, Hauptmann a encore nié être sorti précipitamment d'un restaurant au moment où l'on annonçait à la radio, que le cadavre de l'enfant Lindbergh avait été retrouvé.

WILENTZ AGRESSIF

Le procureur Wilentz, dès le début de l'audience, manifesta son intention bien arrêtée de prendre l'accusé en défaut sur plusieurs points stratégiques de son témoignage. Hauptmann, toutefois, a persisté à se déclarer innocent. Wilentz, de plus en plus impatient, l'a sommé, à plusieurs reprises, de dire la vérité et d'admettre certaines de ses assertions, mais en vain.

"VOUS RIEZ DE MOI"

—Vous avez beaucoup de plaisir avec moi, n'est-ce pas? dit, à un moment, le procureur général. —Non, pas du tout, de riposter le témoin. —Eh bien, vous y allez fort; vous riez de moi, à toutes les cinq minutes... —Pas du tout. —Vous vous croyez donc quelque importance, dites? —Non. Mais est-ce que je dois pleurer? —Non, certainement, non. Mais vous vous trouvez plus fin que n'importe qui, n'est-ce pas? —Non, mais je sais que je suis innocent. —Wilentz dit alors que Hauptmann possède une rare puissance de volonté. L'accusé de dire: "Je me sens innocent, et c'est ce qui me donne la force de rester debout."

"VOUS MENTEZ"

—Vous mentez, alors que vous avez juré devant Dieu de dire la vérité, dit Wilentz avec passion.

Il ne sert de dire des mensonges. —Cessez de parler ainsi! s'écria alors l'accusé, à deux reprises. Le procureur général dit: "Mon Dieu, vous dites donc la vérité à tout le monde?" Les avocats de la défense se rebellent, et le juge Trenchard leur donne raison.

Wilentz a fait l'impossible, tout au long des séances, pour prendre Hauptmann en défaut. Parlant de Fisch, il demande au témoin:

—Il semble que quelqu'un a imité vos chiffres, sur les notes de la rançon? —Oui.

—Très bien. Maintenant, avant le 1er mars 1932, est-ce que Isador Fisch vous connaissait et le connaissiez-vous vous-même?

—Je ne le connaissais pas, mais je ne sais s'il me connaissait.

—Vous ne lui avez jamais envoyé de lettres, avant le 1er mars 1932?

—Non.

—Ainsi, c'est Isador Fisch qui a écrit les notes de la rançon?

—Je n'ai jamais dit cela.

—Je sais que vous n'avez pas dit cela, mais vous savez que Fisch n'a pas copié votre écriture, n'est-ce pas?

—Non, je ne le sais pas.

DES DESSINS

Questionnant le témoin, au sujet du carnet de notes, Wilentz lui fait déclarer ce qu'il y écrit lui-même et ce qu'il n'a jamais écrit.

—Il y a des dessins, ici. Sont-ils de vous? —Non, ils ne sont pas de moi.

—Que dites-vous de ce croquis représentant une fenêtre? Ce dessin n'est pas de vous?

—Est-ce là une fenêtre? —Vous ne pouvez vous rendre compte de ce que c'est? —Non.

—Mais pouvez-vous reconnaître l'échelle, ici? —Est-ce que ceci ne représente pas une échelle? —Non.

—Qu'est-ce alors? Un livre, une planchette, quoi, enfin? —Je n'en sais rien.

FISCH

Un autre point saillant de la déposition de Hauptmann est celui où il est question de son ami Fisch. Quand l'accusé déclara qu'il n'avait pas compté les billets contenus dans la boîte laissée par Fisch, le procureur général demanda:

—Vous n'avez pas compté parce que vous saviez fort bien combien il y en avait, n'est-ce pas?

—Je n'en savais absolument rien, commence l'accusé.

—Ainsi, vous trouvez des milliers de dollars, et vous ne les comptez même pas. — C'était difficile à compter, parce que les billets étaient mouillés.

Le témoin déclare ensuite qu'il n'a rien dit de cet incident à son épouse. Il ne voulait pas l'étonner outre-mesure, puis il comptait la surprendre en construisant une maison avec l'argent ainsi trouvé ainsi que d'autres sommes qu'il espérait gagner à la Bourse.

PERTES A LA BOURSE

Hauptmann admet, un peu plus loin, que Fisch avait perdu une somme de \$15,000 à la Bourse.

—\$15,000, vous savez que cela est faux, n'est-ce pas? —Je sais que cela est la vérité.

—Et vous savez que nous pouvons prouver que c'est faux, n'est-ce pas?

—C'est la vérité.

L'Académie française a 300 ans

De grandes fêtes sont prévues et amèneront à Paris nombre de savants

PARIS, 29. — (P.C.-Havas). — L'Académie française a trois cents ans.

C'est le 29 janvier 1635, en effet, que par des lettres patentes, le roi Louis XIII lui conféra son existence officielle et légale. Ces lettres patentes, toutes royales qu'elles fussent, devaient attendre deux années la ratification du parlement.

L'Académie française n'attendra pas si longtemps pour commémorer son tricentenaire. De grandes fêtes sont prévues, qui amèneront à Paris les représentants des académies et sociétés savantes les plus illustres du monde entier. Elles se dérouleront en juin prochain.

LE DICTIONNAIRE

L'Académie veut, en effet, que ces fêtes coïncident avec une étape de ses travaux. Elle ne publia jamais, on le sait, ni la "rhétorique" ni la "poétique" prévues à l'origine. Elle vient seulement de laisser un de ses membres publier sous sa propre autorité une grammaire française. Mais l'Académie, sept fois déjà, publia son fameux "dictionnaire de la langue française". La huitième édition doit précisément être achevée en juin prochain, si toutefois les "quarante" travaillent, d'arrache-pied.

Aussi viennent-ils de décider de consacrer deux séances supplémentaires, les mercredis et vendredis, aux travaux du dictionnaire.

LE PROGRAMME

Quant au programme des fêtes, il est encore inédit. Il fut arrêté par une commission présidée par Louis Barthou. Il comprendra certainement une commémoration solennelle sous la coupole, une réception monstre dans le domaine académique de Chantilly, légué par le duc d'Aumale à l'Institut de France. Une exposition unique présentera la vie de l'Académie à travers les siècles, les éditions successives du dictionnaire, des portraits d'immortels encore connus ou oubliés, des manuscrits, des bustes, des reliques diverses.

Une médaille sera frappée pour illustrer le tricentenaire, qui fera également l'objet, car l'Académie a sa tradition, d'un grand tableau commémoratif et sans aucun doute, car l'actualité à ses exigences, d'un film parlant.

UNE MEDAILLE SERA FRAPPEE

Mais le souvenir le plus curieux de ce tricentenaire sera probablement un ouvrage unique que l'on pourrait appeler le "livre des quarante". Tous les académiciens doivent en effet, à cette occasion, rédiger un chapitre d'un seul livre qui présentera les divers aspects de la vie académique, et diverses figures d'immortels des trois siècles, classés par rubriques: les critiques, les romanciers, les poètes, les hommes d'église, les militaires, les artistes.

LIVRE UNIQUE

Ce "livre des quarante" présentera peut-être une histoire assez complète de l'institution qui, si elle tient une immense place dans l'histoire littéraire de la France, n'eut jamais d'historien pour conter ses fastes depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Ses origines sont, on le sait, antérieures à ses lettres patentes. Jusqu'en janvier 1635, elle ne fut qu'une réunion de beaux esprits groupés sous l'enseigne d'un cabaret: "A la pomme de pin" et soutenus, avec leur maître chapelain, de défendre la langue française par la rédaction d'un ample dictionnaire.

Le parrainage du Cardinal Armand de Richelieu, par l'entremise du secrétaire de celui-ci, l'abbé François le Metel de Bois-Robert, donna enfin de baptême à cette compagnie qui, un mois plus tard, dans ses statuts en cinquante articles approuvés par le cardinal, se fixait un règlement, et aussi un but: "La publication d'une grammaire, d'un dictionnaire, d'une rhétorique et d'une poétique".



UBALD LAMONTAGNE, champion mondial en dactylographie bilingue. Ces concours sont sous le contrôle d'un comité dont le siège est au Mont-Saint-Louis

Ecurie incendiée

TROIS-RIVIERES, 29. — Un incendie dont l'origine n'a pas été déterminée a rasé de fond en comble l'écurie et une grange appartenant à M. Louis Alarie, du rang de St-Justin, dans la paroisse de St-Justin, mais qui se trouvaient sur une ferme occupée par son fils Ligouri.

Huit bêtes à cornes de prix, enregistrées à Ottawa, ainsi que 3 chevaux furent brûlés, en même temps que des voitures et des instruments aratoires étaient détruits.

Malade de la grippe, M. Alarie venait de se coucher quand sa femme vit des flammes sortir des bâtiments vers 7 hrs 30 hier soir.

Les dommages sont d'environ \$2,500, et le propriétaire n'était protégé que par quelques centimes de pastres d'assurance.

Le papier à journal

TORONTO, 29. — D'ici quelques jours, le gouvernement d'Ontario décidera s'il doit réduire les droits de coupe sur le bois dont la pâte sert à faire du papier à journal.

L'hon. M. Arcand charge M. Maxime Morin de régler la grève des cordonniers

M. Maxime Morin, le registraire du conseil de prud'hommes de la province de Québec, arrivera à Montréal, cet après-midi, pour tenter de régler le différend soulevé entre les autorités de la Tétrault Shoe et un certain nombre des employés de cette compagnie, qui a dégénéré en grève et menace actuellement de se propager à d'autres manufactures si ce différend ne se règle pas d'ici quelques jours.

Le ministre du travail, l'honorable M. C.-J. Arcand, a décidé de réclamer les services de M. Morin à la suite de la demande des ouvriers de recourir à un conseil de prud'hommes pour régler le différend. Le ministre du travail crut bon de réclamer premièrement les services de M. Morin, et si ce dernier ne parvient pas à apporter une solution au différend, en amenant les deux parties intéressées à une entente, ou recourra alors à un tribunal. Les employés et les employeurs nommeront chacun leur représentant et le ministre du travail nommera l'autre qui agira comme président du tribunal.

AUGMENTATION DE 20%

Les ouvriers ont demandé à M. Emile Corbeil, président de la compagnie, prétendent-ils, une augmentation de salaire de 20 p.c. pour tous les employés, à l'exception des opérateurs numéro 5. La maison refusa cette demande catégoriquement. Les ouvriers continuent de faire la grève, et ils affirment que pas un seul ouvrier n'est venu remplacer les grévistes. Hier après-midi, M. Charles McKercher, agent d'affaires de la

Boot and Shoe Union, a visité les grévistes et leur a promis le support des membres de cette association.

M. Armand Durand, agent d'affaires du syndicat des cordonniers, nous affirme que les grévistes sont maintenant plus de 150 et que la grève menace de se propager à d'autres manufactures.

LA GREVE REGLEE

La Tétrault Shoe nous a fait la déclaration suivante:

"Il est malheureux que certains de nos employés se soient mis en grève, étant donné que notre maison paie les salaires tels que convenus par la loi provinciale qui a été signée par les manufacturiers et les représentants du syndicat des travailleurs en chaussures. Nos ouvriers ne peuvent gagner moins que les salaires reconnus par la loi et la moitié d'entre eux gagnent de 10 à 50 p.c. de plus que le salaire minimum.

"Nous avons remplacé un bon nombre de grévistes et nous continuons à remplacer les autres. Ceux des grévistes qui désirent reprendre leur emploi devront s'adresser à leur contremaître, étant donné qu'il n'y a pas de place pour ceux qui sont déjà remplacés.

"Nous sommes très peiné, nous déclarerions un des officiers de la compagnie, "que ce malentendu soit arrivé qui nous semble avoir été causé seulement par trois ou quatre ouvriers à notre emploi depuis un mois seulement. "Le représentant du syndicat nous a même affirmé que le commencement de la grève avait été fait hors de sa connaissance et sans son autorisation".

Un billion de mondes habités

MONT WILSON, 29. (P.A.) — Le Dr Edwin Hubble, l'astronome qui voit le plus loin dans les espaces célestes, dit qu'il peut y avoir un billion ou plus de mondes habités dans l'immensité de l'univers.

Ce savant est assis devant le télescope qui a le plus gros "oeil" au monde, soit 100 pouces de diamètre. C'est le télescope de l'Institut Carnegie à l'observatoire de Washington.

Le Dr Hubble estime que dans le rayon visuel de son télescope il y a 900,000,000,000,000 d'étoiles. Et si une seule étoile sur chaque 900,000 a un système planétaire comme celui de notre soleil, cela donne une possibilité d'un billion de mondes.

A la mairie

Une délégation de 150 électeurs s'est rendue dimanche à la demeure de M. Armand Brosseau, notaire de Ville LaSalle, pour le prier de se porter candidat à la mairie aux élections municipales de Ville LaSalle, le 1er avril prochain. M. Brosseau, actuellement conseiller du quartier No 3, à Ville LaSalle, a répondu qu'il acceptait de briguer les suffrages comme candidat à la mairie, contre M. Louis Chatelle, maire actuel, si ce dernier se présente.

Anciens de Varennes

Le président, M. J. H. Mallette, et tous les officiers de l'amicale des anciens de Varennes, invitent incessamment tous les anciens de Varennes et leurs amis à se joindre à un souper intime qui aura lieu mercredi, le 30 prochain, à 7 heures, au café Saint-Jacques. A ces agapes chacun aime à invoquer des souvenirs du collège et toujours l'on s'amuse ferme.

Il y aura un programme élaboré; des attractions spéciales sauront amuser tous les anciens et leurs amis.

Pour plus amples informations, appeler le président, M. J. H. Mallette, Calumet 1709 ou le vice-président, M. Raymond Prudhomme, Dollard 1720.



WILLIAM J. TRACEY

De Toronto, raconte sous serment comment les Fruit-a-tives l'ont débarrassé du rhumatisme. Son mal était si grave que M. Tracey pouvait difficilement monter les escaliers ou se fermer les mains. Il a tenu à raconter son cas sous serment, devant notaire, afin de tous vous convaincre de sa véracité. Il dit: "Je souffrais tellement de rhumatisme et de névrite que je pouvais à peine monter l'escalier ou me fermer les mains. Après avoir pris des Fruit-a-tives pendant quatre jours, mes mains désenflèrent et je pus monter à l'échelle. Je ne souffre plus de rhumatisme ni de névrite et je conseille à quiconque en souffre comme j'ai souffert de prendre des Fruit-a-tives. Elles donnent un prompt soulagement."

Copie complète de la déclaration enregistrée de M. Tracey sera adressée sur demande. Fruit-a-tives Limited, Ottawa. FRUIT-A-TIVES — 25c et 50c PARTOUT

LE NOTAIRE COUTURE EST ELU PRESIDENT

Le notaire J.-A. Couture a été élu président de la section de Montréal de l'association des Notaires Canadiens, succédant au notaire G.-C. Marler. L'élection



Le notaire J.-A. COUTURE

(United Newspaper Service).

eut lieu hier soir au cours de la réunion annuelle au Cercle Universitaire, 515 rue Sherbrooke est.

Les autres officiers sont: les notaires Dominique Pelletier, vice-président; Marcel Faribault, secrétaire; Ovide Tétrault, trésorier; Ulric Joron, Paul Paquette, J.-L.-P. Lacasse, R. Faribault, Aimé Langlois, E. Biron, G.-C. Marler, Téléphore Brassard, W. Labonté, T.-T. Beaudoin, J. Foisy, L. Boullianne, L. Leroux, Victor Morin, J.-M. Purcell, J.-A. Paquin, J.-R. Bastien, A. Senay, R. Brunet, A. Rivest et H.-P. Honey, conseillers.

Changement dans le mode de distribution des secours

Nous apprenons ce matin, à la commission du chômage, que celle-ci a décidé d'opérer des changements dans le mode de distribution des secours.

Un inspecteur de la commission faisait récemment un rapport à ce sujet et proposait un plan nouveau. Dans son rapport voici ce que disait cet inspecteur:

"J'ai souvent constaté que des erreurs assez graves se sont glissées au sujet de ces changements de ration et qui sont de nature à créer des ennuis à la Commission du chômage, parce que, en réalité, les registraires n'ont pas des formules appropriées à cet effet."

Ici l'enquêteur donne un exemple frappant: "Un chômeur est pris en défaut, on lui demande un remboursement; presque invariablement il nous répond: "J'ai avisé mon secrétaire ou registraire de quartier, ou bien, j'ai fait la déclaration à l'enquêteur. Il y a quelque temps, nous devions prendre un mandat d'arrestation contre un certain Sylvestre d'Ambrosto, de la rue Demontigny. No matricule 9635, pour un montant de \$60.20, obtenu d'après nous, par fraude et parjure. Par bonheur pour le secouru, avant que le mandat fut émis, j'apparis que ce chômeur avait fait rapport au secrétaire qu'il travaillait, mais qu'aucun changement de ration n'avait été effectué. Qui a commis l'erreur...?"

Sur la suggestion de l'enquêteur, les officiers de la commission ont étudié la chose et une nouvelle formule, qui empêchera ces erreurs, a été dressée. Cette formule devra être remplie en triplicata, l'original signé en bonne et due forme et remis à M. Brochu, de la commission, qui effectuera les changements nécessaires. Une copie sera remise au

chômeur qui la conservera comme preuve justificative. De cette manière, il n'y aura plus de critique au sujet de qui ce soit et surtout la Commission du chômage sera sauvagée en ce qui concerne les mandats d'arrestation. Ce sera en plus un moyen d'économie et de fonctionnement très rapide.

Le procès des neuf empoisonneuses

DEBRECZEN, Hongrie, 29. — (Presse associée). — Une femme de 50 ans, témoinnant hier, au procès des neuf paysannes accusées d'empoisonnement, a avoué avoir fait disparaître son mari avec du poison qu'elle paya \$5 à Mme John Nagy, la magicienne. Le nombre des empoisonnés s'élève actuellement à 17.

Pour mettre les intentions de l'Allemagne à l'épreuve

LONDRES, 29. — (P.C.-via Havas). — La presse anglaise envisage avec joie la visite à Londres, cette semaine, de Pierre-Etienne Flandin, président du Conseil de la Chambre des députés en France, et de son ministre des Affaires étrangères, Pierre Laval. Ils disent que les conversations qui dureront deux jours raffermiront davantage l'amitié franco-anglaise.

Le "Daily Telegraph", organe travailliste, dit qu'on a compris qu'un nouvel effort, encore plus grand, était nécessaire pour conser-

lérer la paix européenne et que la visite des hommes d'Etat français était nécessaire comme manoeuvre préliminaire pour mettre à l'épreuve par des actes les déclarations pacifiques de l'Allemagne".

Le "Morning Post" conservateur, déclare que le temps est mal choisi pour désarmer, ajoutant que ce serait futile que de donner à la S.D.N., le droit d'appliquer des sanctions sans l'appui de la marine anglaise et de l'armée française. Flandin doit partir jeudi pour Londres.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX

Enquête faite, le gouvernement japonais réintègre à leurs postes nos Franciscains

Le Père Gabriel-Marie contremande son voyage de retour. — Anniversaire. — A St-Hyacinthe et à Sherbrooke. — Professions. — Le Chanoine Brady.

SOLENNITES EN SOUVENIR DE 1910

On se rappelle les grandes solennités qui marquèrent le premier — et le seul encore à date — Congrès eucharistique international, en 1910, à Montréal. Or, dans quelque temps, auront lieu en l'église des Pères du Très Saint-Sacrement de belles fêtes pour souligner le 25^e anniversaire de ces assises de la catholicité à Jésus-Hostie. Un programme sera soumis, pour approbation, à l'Ordinaire.

De bonnes nouvelles viennent d'arriver à Montréal; elles originent des missions franciscaines au Japon. Les RR. Pères Hilarion (Boulay), Emilien (Téroult), Pie (Guenette) et Léonce (Panneton) avaient été chassés de leurs postes par la persécution et ils durent se réfugier à Kagoshima. Or, après enquête probablement demandée par les ambassades britannique et canadienne, le gouvernement japonais déclare que cette agitation est exclusivement imputable aux bonzes et qu'il permet à nos compatriotes de réintégrer leurs missions. De plus, le R. Père Gabriel-Marie, O.F.M., supérieur des religieux franciscains au Japon, a remis, peut-être indéfiniment, son voyage de rentrée au Canada.

Ce soir, à 8 heures 30, le révérend Père Archange, O.F.M., donnera sa causerie hebdomadaire au Sacré-Coeur. Il répondra à la question suivante: Faut-il obéir au Pape?

Ce matin, M. le chanoine J. Philippe Brady, curé à Sainte-Marie depuis trente-cinq ans et doyen du clergé diocésain (séculier), a célébré une messe d'action de grâces. Il fête aujourd'hui son 55^e anniversaire de naissance; le 29 août prochain, il fêtera ses noces de diamant sacerdotales. Il était assisté, ce matin, de M. l'abbé Joseph McManus, administrateur de la paroisse. Ad multos!

C'est en l'église des Pères du Saint-Sacrement, pour les Oblates

Franciscaines de Saint-Joseph, et à la chapelle des Capucins (à la Réparation) qu'auront lieu, samedi prochain, les deux cérémonies de profession que présidera Monseigneur Chartier.

Par décision de S. Exc. Mgr Alphonse-Osias Gagnon, évêque de Sherbrooke, les nominations suivantes ont été effectuées dans le diocèse:

M. l'abbé Joseph Archambault, est nommé vicaire à St-Edmond de Coaticook.

M. l'abbé Lorenzo Cloutier, est nommé vicaire à Sacré-Coeur de Stanstead.

ANNIVERSAIRE

Demain — comme nous l'annonçons la semaine dernière — S. Exc. Mgr J.-Aldée Desmarais, Auxiliaire à St-Hyacinthe, célébrera le 4^e anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Elu le 30 janvier et proclamé évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe le 4 février suivant, sous le titre d'évêque de Puspe, il fut sacré en la cathédrale de Saint-Hyacinthe par S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, le 22 avril suivant.

S. E. Mgr l'Auxiliaire est originaire de Saint-Ephrem d'Upton, comté de Bagot. Il y est né le 31 octobre 1891, fils de François-Navier Desmarais, cultivateur, et de Rosanna Tellier. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné à la cathédrale de St-Hyacinthe, le 2 juillet 1914, par S. E. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet. Il fut premier régent au Séminaire de notre ville, professeur de rhétorique et de belles-lettres, étudiant en Europe, d'abord à Rome, où il obtint ses titres de docteur en philosophie et en théologie de l'Angellique, puis à Paris, où il fut gradué en lettres et diplômé en enseignement supérieur et en pédagogie, à l'Institut Catholique; au Sémi-

naire de Saint-Hyacinthe, où il fut successivement professeur de rhétorique, directeur des belles-lettres, professeur de grec en belles-lettres et de rhétorique. Il est depuis 1934, directeur de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

DES VETURES

Une cérémonie de prise d'habit vient d'avoir lieu, à St-Hyacinthe, chez les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, à la maison-mère de la communauté. M. le chanoine J. B. O. Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, officiait, assisté de M. l'abbé Basile Benoit, chapelain de la maison, et du R. Frère Léandre, des Frères du Sacré-Coeur, de cette ville. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Basile Benoit. Assistants au chœur: M. le chanoine F. A. Laroche, procureur à l'Évêché; MM. les abbés Lucien Bernard, principal de l'École Normale de St-Hyacinthe; et Joseph Veilleux, du Séminaire de Sherbrooke.

Ont revêtu le saint habit de la communauté: Mlles Maria Brouillet, de Gardner, Mass; Victorine Gamache, de Laurier Manitoba; Catherine Willick, de Duck Lake, Saskatchewan; Annette Choquette, de La Patrie; Emilie Gignac, de Woonsocket, R.I.; Marguerite-Marie Fortin, de Cap St-Ignace; Ada Poirier, de Berlin, N.H.; Lucille Bélanger, de St-Théodore d'Acton; Jeanne Aubry, de Farnham; Jeannette Girard, de St-Denis sur Richelieu; Gabrielle St-Georges, de Fall-River, Mass; Eugénie St-Jean, de Dieu de Témiscouata; Suzanne Oudguy, de Marieville; Lucille Giguère, de St-Marcel; Lucille Lebrun, de Lebanon, N.-H.; Emilienne Paradis, de Manchester, N.-H.; Jeannette Denis, de Compton; Laurette Denis, de Compton; Anita Lambert, de Biddeford, Me.; Gertrude Jal-

Le sacre d'un évêque russe orthodoxe à Paris

PARIS, 20. (P. C.-Havas). — Pour la première fois, un prêtre russe orthodoxe, l'archimandrite Jean, fut consacré dans l'église-cathédrale Saint-Alexandre-nevsky, comme évêque in partibus de Chersonèse Taurique.

Le métropolitain Euloge sacra lui-même, hier, son nouvel auxiliaire devant une assistance considérable, au cours d'une lente et pompeuse cérémonie à laquelle assistaient les chefs de l'église russe en Europe, l'évêque Serge, chef de l'église d'Autriche, l'archevêque Alexandre, chef des églises orthodoxes de Belgique, de Hollande et du Danemark, tous dépendant de l'obédience de

l'archevêque Euloge, qui trouva refuge en France.

CONFESSION PUBLIQUE

Pendant près de cinq heures, devant des prélats vêtus de chasubles blanches et lourdement brodées d'or, à la clarté des cierges, au rythme lent des chants liturgiques, les rites de consécration déroulaient leurs pompes émouvantes.

Le moment le plus pathétique fut celui de la confession publique faite par le nouvel évêque, psalmodiée d'une voix chantante à l'intention de la foule des fidèles. Tous les cultes chrétiens avaient délégué leurs représentants à cette consécration solennelle.

Il a 53 ans



Le président Roosevelt aura 53 ans demain et déjà de nombreux messages de félicitations affluent à la Maison Blanche. Le président recevra demain soir à une fête organisée en son honneur.

bert, de Lisbon, Me.; Germaine Payeur, de Biddeford, Me.; Olive Dufault, de Ste-Christine; Rose L'Heureux, de Manchester; N.-H.; Marie-Ange Sylvestre, de St-David d'Yamaska; Eloise Hébert de St-David d'Yamaska; Juliette Petit, de Valcourt.

Les prodromes du pébliscite

Si dans certains milieux, l'on a prétendu que Montréal aurait coûté que coûte une commission administrative, malgré les objections nombreuses soulevées par les conseillers municipaux, en ajoutant que Son Honneur le maire Camilien Houde, C.B.E., quelques échevins, les représentants des ouvriers, de la finance, etc., en feraient partie, par contre nous avons appris ce matin que telle est formellement l'intention de notre premier magistrat de combattre toute commission administrative à Montréal.

"Ridicules", nous a-t-on dit, "ces avancés à l'effet qu'il y aurait une commission administrative à Montréal, et que le maire en fasse partie. Il a déjà trop clairement indiqué son attitude au conseil au sujet de cette commission que veulent avoir les financiers".

Nous avons appris en outre que plusieurs conseillers favorisent un referendum dans les divers quartiers de la cité, aux frais même des conseillers municipaux. Forts de l'opinion de leurs électeurs les échevins pourraient plus facilement combattre la demande des Boards of Trade et de la Chambre de commerce à Québec. Ils croient la majorité de la population opposée au gouvernement de la ville par une commission administrative.

A tout événement, le maire de Montréal a convoqué une séance du conseil pour jeudi prochain, afin de permettre aux membres du conseil d'expliquer leur attitude sur le sujet. Il n'a pas voulu dire, toutefois, ce qu'il conceillerait lui-même aux échevins.

L'ORDRE DU JOUR

A cette assemblée du conseil, pas d'interpellations verbales ni de questions de privilèges. L'ordre du jour comprend cependant dix-huit items, savoir: dix rapports

du comité exécutif; cinq motions, une ordonnance de la Commission des Services Publics de Québec et deux règlements.

Parmi les rapports de l'exécutif, on note un rapport à l'effet de voter un crédit additionnel de \$10,000 pour la pose de nouveaux services d'eau et un autre rapport soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$1,487,600, en rapport avec les secours directs aux chômeurs, puis finalement le rapport concernant les amendements à la charte.

L'ordonnance de la Commission des Services Publics de Québec est au sujet du service domiciliaire de la "Montreal, Light, Heat & Power Consolidated".

TRIBUNE LIBRE

Hommage au Parlement de Québec

Monsieur le rédacteur,

Veuillez permettre à une féministe convaincue de se servir de vos colonnes pour féliciter le Parlement provincial de son vote décisif contre le projet de loi de M. J.-A. Francoeur, relativement au travail des femmes.

Plusieurs féministes se sont soulevées à bon droit contre ce principe nouveau-né d'enfreindre la liberté individuelle, de mener la femme à la privation de l'homme, même en dehors de l'état du mariage. Je l'ai démontré dans mes écrits et dans mes paroles à des assemblées publiques:

1. Que la femme doit être libre de choisir son état.

2. Que du gain de son travail dérive toujours une grande générosité à l'égard de sa famille.

3. Qu'en travaillant, la jeune fille met à profit l'instruction qu'elle a reçue, ce qui est une compensation pour ses parents qui se sont sacrifiés pour son éducation.

4. Que même si la jeune fille appartient à une famille aisée, la fortune étant fragile, elle ne sait pas ce que l'avenir lui réserve; une petite aisance est une mesure de prudence et je ne connais pas une femme qui travaille qui n'ait pas ce souci.

5. Que la jeune fille n'est jamais sûre des intentions des galants qui la courtisent et qui s'esquivent prestement lorsque la proposition de mariage semble conventionnelle.

6. Que la femme mariée ne peut pas toujours compter sur la santé et la prospérité de son époux.

Pour ces quelques raisons et pour bien d'autres que je n'ai pas le temps d'énumérer, je dirai qu'on laisse la femme libre de travailler et le patron libre également de choisir ses employés.

On parle de campagne d'éducation pour forcer la femme à demeurer au foyer. Pourquoi ne pas entreprendre une campagne pour faire marier les hommes du célibat, et je le répète: leur imposer une taxe sur le revenu en guise d'assurance sociale pour venir en aide aux femmes célibataires sans ressources.

L'heure est aux réformes; M. J. A. Francoeur ne voudra-t-il pas se faire le champion de ce nouveau projet de loi? Les questions sociales doivent être adéquates et ne pas favoriser seulement les électeurs, mais tous les membres de la communauté.

En l'occurrence le Parlement de Québec a fait preuve de loyauté et je tiens à le remercier tel chapeau bas.

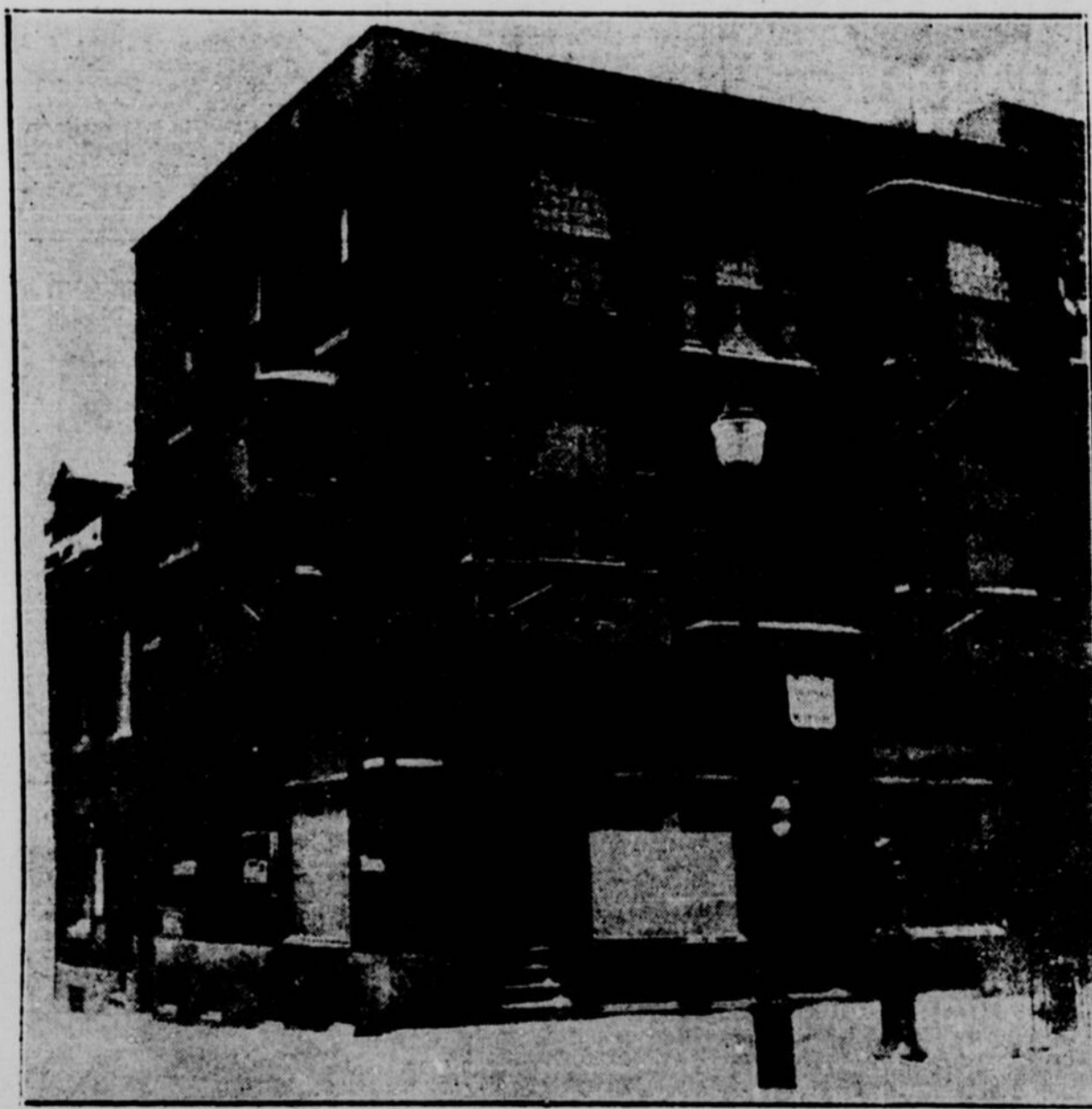
Irène JOLY.

Dir. des Sténo. de France.

Le médecin voit d'abord au rein!

Il sait que le rein en santé sort du sang les déchets formés par le corps humain qui se dépense et se renouvelle sans cesse. Mais si le rein fléchit, l'organisme se charge de poisons et on devient malade à tout coup. Comme sauvegarde de la santé — précaution sage — rincez-vous le rein régulièrement toutes les trois semaines avec les Pilules Dodd — tonique et remède favori du rein depuis plus de trois générations — ne faisant prendre aucune accoutumance — exemptes de drogues nocives. 259F

Pilules Dodd pour le Rein



Le patronage d'Youville, qui servait de foyer aux jeunes filles et aux dames qui travaillaient à la ville vient d'être fermé. Depuis plus de quatre ans, la maison qui est tenue par les soeurs Grises, faisait des déficits de \$10,000 par an. Le patronage était situé 101 ouest rue LaGauchetière. On ignore l'usage auquel les Sulpiciens destinent l'édifice. — (Photo la "Patrie").

SIMPSON

Offre semestrielle

VENTE DE BAS

Crêpe Georgette véritable et chiffon, sans cernes, à haut athlétique, s'étirant dans les deux sens.

8000 Paires de Bas de 1ère Qualité

Régulier 1.00

Le cachet imprimé sur ces bas "Interrompus" n'implique pas de défauts et de manque dans leur fabrication — mais indique que ces bas sont vendus en bas du prix minimum marqué par les fabricants pour cette qualité supérieure.

La vente semestrielle est toujours un événement! Pensez-y — du crêpe georgette véritable et du chiffon sans cernes.

Le chiffon sans cernes a le haut très recherché athlétique s'étirant dans les deux sens et la soie est spécialement préparée afin de la rendre à l'épreuve des cernes de l'eau. Points d'usure bien renforcés.



Fumée de brume
Gunmetal foncé
Gunmetal clair

Clearsan
Solera
Taupe fauve

Taupe française
Ecorce-taupe
Tango

Jungle
Trotteur
Beige poussière

Simpson, au rez-de-chaussée

Commandes téléphoniques et postales pour les chif-
fons seulement acceptées—PL. 7221.
Pointures 8½ à 10½

Crêpe Satin de Vraie Soie

Qualité lustrée valant 1.50.

38" de largeur en 3 nuances populaires

Noir

Blanc et

Coquille d'oeuf

seulement



Crêpe Satin de Soie

La fameuse qualité "Cinderella"

Régulier 1.98—Largeur 38 pouces

Noir
Blanc
Coquille d'oeuf
Vert bouteille
Bleu royal
Rose pâle
Malaga
Vin
Nil
Vert scarabée
Vert fougère
Beige

Paon royal
Turquoise
Dresde
Zlania
Aqua
Marine
Rose
Delphé
Régisse
Rouge
Chair
Gris



Crêpe Satin

Valant .98 et 1.50

Les dernières nuances de 1935. Surface lustrée à texture serrée, envers crêpe fin, 38" de largeur.

Noir, Blanc, Fran-
boise, Bleu Dresde,
Marine, Vert pâle,
Bleu Royal, Turquoi-
se, Zinnia, Or, Vert
bouteille, Coquille
d'oeuf, Rose, Vin,
Rouge, Beige.

Simpson, au quatrième



20,000 Pelotes de Laine à 3 et 4 Fils

Pelotes d'une once.—Economisez .6

Une vente remarquable de laine de qualité dans un choix de 41 couleurs.

4 Fils

Blanc
Rouille-brûlé
Bleu polo
Orange basque
Bleu Poudre
Pelure d'orange
Troubadour
Rouge corail
Vert Ascot
Rauselo

Vert Fivair
Orange
Turquoise
Vert Padd
Bleu royal
Capucine
Cardinal
Orange clair
Rose de june
Bleu oriental

Commandes téléphoniques acceptées.

3 Fils

Banane
Barbade
Noir
Changau
Bleu Olympique
Rose corise
Lavande
"Rivesgade"
Lugano

Marron
Bouton de mail
Marine
Blanc
Rose
Rustana
Ecarlate
Mousse de mer
Zinc
Souci

Simpson, au deuxième

.09



CHEZ EATON



Manteaux de fourrure

Ordinairement 125.00 à 155.00

Rien que la comparaison des prix vous font voir l'importance de ce spécial. Chaque manteau est une excellente aubaine, même aux prix habituellement plus élevés. Dans le groupe: caracul brun (mouton) garni d'hermine teinte... poney avec renard moucheté... poney satin moiré noir, garni de même fourrure... poney brun avec castor et plusieurs autres. Tous très fashionables... derniers modèles 1935. Doublure garantie pour deux saisons. Tailles 14 à 26.

Spécial mercredi, chacun

97.50

Payables par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Salon des Fourrures, au troisième chez Eaton

Demandez conseil au sujet de votre teint à

Mademoiselle GLADYS PERRY

Représentante spéciale du Salon de New-York de

CHARLES-OF-THE-RITZ

Mlle Perry sera au Salon Elysée toute cette semaine. Elle se fera un plaisir de vous enseigner quel mélange particulier de poudre et de rouge vous convient, et de vous conseiller quant à l'usage des préparations bien connues Charles-of-the-Ritz. Renseignez-vous au sujet du traitement spécial de faveur.

Salon Elysée, au cinquième chez Eaton

Bas en chiffon "Braemore" sans ombres

Mettez une paire de ces bas en chiffon de vraie soie, en face de la lumière! Voyez comme ils sont clairs et diaphanes! En soie du haut jusqu'au bas et avec entrées régulières ou élastiques, comme vous le préférez. Nuances favorites de la mode: Taupemist (taupe) (vison (brun moyen), muscade (beige foncé), taupe-écorce (presque noir)

Pour celles qui préfèrent des bas un peu plus épais, les bas de vraie soie service BRAEMORE sont élégants et tout-à-fait pratiques. Pointures 8 1/2 à 10 1/4.

La paire

.85

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre



Le corset "NU-BACK"

qui ne remonte pas... grâce à un arrangement spécial du dos.

Gaines attachant sur le côté — en broché de coton rose. Avec baleines sur l'abdomen et dos lacé. 4 jarretelles. Tailles 26 à 34.

Corsets laçant en avant — en broché de coton. Fermeture baleinée et descendant très bas sur les hanches. Tailles 24 à 35.

Corselettes à ceinture, illustrées — coton broché de nuance pêche avec haut en rayon. Ceinture intérieure lacée. Tailles 33 à 42.

Corselettes — en broché de coton pêche. Haut en rayon. Baleinées sur l'abdomen et dans le dos. Tailles 32 à 38.

Chacun

3.98

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Au troisième chez Eaton, rue Université



Mercredi—Deuxième journée de la Vente Spotlight de vêtements pour enfants

Il est encore temps pour vous de bénéficier de ces spéciaux extraordinaires! Vous feriez bien de venir de bonne heure pour le meilleur choix

Au troisième chez Eaton, rue Victoria

Blouses printanières

en une avalanche de gaies et vives couleurs!

Rayures, plaids et nuances unies avec broderie de couleur! En taffetas Celanese ou crêpe de soie. Nous n'avons illustré que trois modèles de notre intéressante collection... Toutes en teintes vives ou avec une note claire qui en font de vrais modèles du printemps 1935. Tailles 14 à 20

Chacune

2.95

Au troisième chez Eaton, rue Victoria



MONDANITÉS

Sur la scène du Parlement de Québec

Au mariage de Mlle Hélène Bernard, fille de M. et de Mme L.-E. Bernard, avec M. Alfred Tourigny, fils de M. Alfred Tourigny, décédé et de Mme Tourigny de Magog, qui sera célébré le jeudi, 7 février à 10 h., en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, Mlle Pauline Bernard, sœur de la mariée, agira comme demoiselle d'honneur. M. Léo Thibault sera le garçon d'honneur et MM. Rodolphe Bernard et Godfroy Bernard, frères de la mariée et MM. Arthur Laboulière et Charles Tourigny, frères du marié placeront les invités.

Lady Forget est partie pour Québec hier, et sera pendant son séjour dans la vieille capitale, l'hôte de Mme L.-A. Taschereau.

Le Baron et la Baronne Kervyn de Meerendré sont rentrés d'Ottawa, où ils ont passé une huitaine, les invités du Ministre de France au Canada et de Mme Raymond Brugère.

ciété. La direction réitère son appel à tous les amis de nos notaires et avocats. On peut maintenant se procurer les billets en appelant CAJumet 6255 ou DOLLARD 5910.

M. et Mme Z. Trudeau, de Notre-Dame de Grâce, annoncent les fiançailles de leur fille, Juliette, avec M. J.-Roméo Deslauriers, fils de M. et de Mme Henri Deslauriers.

On annonce les fiançailles de Mlle Rose Rhéault, fille de M. H. Rhéault et de Mme Rhéault, décédée de New-Liskheart (Ont.), avec le Dr G.-E. Rhéault, de La Sarre, fils de M. J.-E. Rhéault, décédé et de Mme Rhéault, de Sherbrooke. Le mariage sera célébré vers la mi-février.

M. George, Smith annonce les fiançailles de sa fille, Agnès, avec M. Maurice Laliberté, fils de M.

Ham Willie, Rodrigue Comtois, Willie Dufresne, Natal Tassé, P. Beaudoin, L. Blais, I. Cartier, M. Charron, P. Denis, Marcel Deschamps, L. Desrochers, M. Gagnon, R. Giroux, J. Guay, J. Halde, B. Huggins, R. Lavoie, M. Martin, J. Noles, L. Parthenais, A. Pélouin, Jean Robert et autres. Pour renseignements, prière d'appeler DOLLARD 6102 ou DUPONT 6964.

Assisteront à la partie de cartes annuelle donnée le 6 février à 8 h. p.m. au Viger, au profit des Pères Franciscaïns, de Rosemont, sous la présidence de Mme la Seigneuresse H. Lussier et organisée par Mmes J. Lachapelle, A. Gagnon, Thos. Dubuc et W. Labonté. MM. et Mmes F. Bélanger, C. Beaudoin, B. Bédard, P. Beaudoin, J.-O. Brien, R. Beaudin, O. Corbell, R. Crevier, W. Chaput, A. Dextraze, A. L'Archevêque, J. Dutilly, L.-N. Gill, G. Laurent, W. Lebeault, A. Ruellant, J. Poitras, R. Sauvé, R.-N. Roy, A. Poirier, G. Gagné, E. Thériault, P. Riopel, A. Rousse, P. Roussien, G. Caron, Dr Z. Lesage, C. Roy, Mmes W. Hébert, P. Plamondon, C. Ethier, A. Boileau, U. Boileau, N. Gignac, A. McDuff, N. Richard, E.-R. Dansereau, J. Champagne, A.-R. Dauphinais, A.-H. Lacerte, J.-O. Lemieux, N. Lacroix, R. Pinsonneault, L. Martin, P. Bayard, M.-R. Blodreau, O. Lauzon, A. Allard, J. Pélouin, Mlles J. Giroux, S. Bourbonnais, A. Archambault, L. Bélanger, G. Paradis, L. Corbell, Laurette Corbell, J. Ethier, B. Ethier, A. Marisseau, B. Latulippe, A. Beaudin, E. Trudeau, C. Trudeau, J. Bellehumeur. Pour informations, s'adresser à Do. 4076 ou à Am. 6703.

Le bal annuel du club Margoton sera donné à la salle de bal Cartier, rue Amherst, coin Ste-Catherine le vendredi, le 8 février, sous la présidence de M. Wilfrid Duchesnay. Au nombre des personnes qui y assisteront, mentionnons: Mlles Gisèle et Suzanne Duchesnay, Fleurette Blodreau, Jacqueline Lamarche, Blanche Aubin, Estelle Roussin, Blanche Laurier, Pauline Letourneau, Berthe Valerand, Madeleine Ladouceur, Yvonne Weston, Aline et Louise Nelson, Eva Henri, Gabrielle LeMarquis, Lucienne Langelier, Lucienne Pepin, Marcel Héon, Rolande Faucher, Juliette Lemire, Géraldine Lafortune Yvette Larue, Andrée Laviolette Renée Peck, Françoise Sanche, Yvette Daoust, Laurette Tellier, Marie Desnoyers, Laurette Verrette, Lucille Charbonneau, Laurette Saffman, Gilberte Guyot, Thérèse Loiseau, Madeleine Duchesnay, Laurette Beauregard, Thérèse Corbell, MM. Gilles et Jos. Duplessis, Arthur Gravel, Roland Greffard, Georges de Maisonneuve, Granger et Tristan Labelle, Marcel Lavoie, Ben Desjardins, Didier Gauthier, Léo Aubin, Marcel Leroux, Jean Filiatrault, Oscar Campeau, Henri Lemire, Gaston Beaulieu, Henri Duckett, Lucien Rondeau, Lucien et Paul Landreville, Armand St-Jean, Fernand Faucher, Marcel Dubois, Edouard Ethier, Jean Dubuc, Jean Gilles Hauld, Amédée Geoffrion, Gérard Meunier, André Morency, Gérard Vallée, Jean Chaput, Gérard Latendresse, Jacques Lonergan, Paul Bissonnette, Paul Ethier, Jacques Sicard, René Olivier, Louis Dolbec, Lucien Poirier, Jean Blais, Henri Lemire. Pour renseignements appeler CA. 1623.



Mlle Juliette Trudeau, fille de M. et de Mme Z. Trudeau, de Notre-Dame de Grâce, et M. J.-Roméo Deslauriers, fils de M. et de Mme Henri Deslauriers, dont on annonce les fiançailles. (Cliché La Photographie LaRose)

Mlle Camille Tellier est revenue de Québec où elle fut l'invitée de sa sœur, Mme Charles Samson. Durant son séjour dans la capitale, Mlle Tellier a été l'invitée d'honneur à plusieurs réceptions.

Mme Maurice Scott, de Veranville, France, arrivée à New-York la semaine dernière, est actuellement l'invitée de sa sœur, Mme John A. Nesbitt, jusqu'à la fin de la semaine, alors qu'elle sera en ville, l'hôte de sa mère, Mme Baumgarten, pour un mois.

Mme S.-J. Carrique et Mlle Barbara Carrique partent aujourd'hui pour New-York où Mlle Carrique étudiera les arts le reste de l'hiver.

M. Pierre Brunet, d'Ottawa, M. T.-F. Wholen, des Trois-Rivières; M. Henry Sorgius, de Shawinigan Falls, M. L.-A. Moisan, de Drummondville; M. Léonidas Bachand, de Sherbrooke, et M. B.-A. Griffin, de Londres, Ang., font un séjour à Québec, et logent au Château Frontenac.

Mlles Jeanne et Renée Bérlau, de Québec, passent quelque temps à Montréal.

Mme J.-M. Pritchard et M. et Mme William-J.-S. Evans, de passage à New-York, sont descendus au Waldorf-Astoria.

Bal des disciples de Thémis.

L'organisation qui réunira à l'hôtel Windsor, le samedi 2 mars, les adeptes de la déesse de la Justice, a le plaisir d'annoncer qu'elle s'est adjoint un comité féminin, dès maintenant à la disposition du public. Ont en effet accepté de prêter leur gracieux concours, Mlles Marcelle Landreau, Madeleine Paré, et Margot Trudeau. L'exécution de la partie musicale est aussi définitivement confiée à Jack Bain et son orchestre, si goûté de notre jeune so-

ciété et de Mme L.-P. Laliberté, de Québec.

L'assemblée annuelle des dames patronnesses de l'Hôpital St-Joseph des Convalescentes aura lieu le 30 janvier à deux heures et demie. On procédera au cours de cette réunion à l'élection du comité de direction, pour le prochain terme.

Bal annuel du Club de Tennis JARRY

La soirée de gala donnée annuellement par le club de Tennis Jarry aura lieu vendredi prochain, le 1er février, à la Salle des Chevaliers de Colomb, 1191, rue de Lamontagne, sous la présidence de M. Jos. Filion, M. A. L., Mlles Juliette Major et Val Dubé prêteront leur concours. MM. Roland Longtin, Edgar Charbonneau, Paul Corbell, Donat Sauvé, et J. S. Vallée seront les invités d'honneur. Aux personnes déjà mentionnées, mentionnons les personnes suivantes: Mlles Annette Lessard, Marie Ange Carbonneau, Marcelle Gingras, Rose Gagnon, Jeannette Filteau, Lorette Rochelot, Marguerite Racette, Germaine Blouin, Jeanne Oulmet, Fleurette Landry, Germaine Poirier, Roberta Guindon, Jeanne Guernon, Mariette Belleau, Jeanne Coallier, Germaine Tremblay, Marcelle Poirier, Madeleine Labrèche, Gabrielle Labrèche, Georgette Desautels, Georgette Languirand, Rolande de Repentigny, Anita de Repentigny, Rose Gagné, Mme J. E. Renaud, Alice Vigeant, Florence Vigeant, Yvette Gauvin, C. Pelletier, MM. Paul Emile Sénécal, Maurice Leduc, Roger Giroux, Gérard Prieur, Louis Richard, Gaston Sabran, Armand Chartre, Hector Leblanc, Charles Farrell, Hector Lecavalier, Roger Lyonnais, Roger Alin, Armand Gauthier, Roland Gribout, Samuel Letendre, Albert Lapointe, Wil-



Mme E.-L. Patenaude, femme de l'honorable lieutenant gouverneur de la province de Québec, et châtelaine de Spencer Wood.

LE CAMPAGNARD.

Le premier bal annuel du Club de Tennis Campagnard, aura lieu le 2 février, à l'hôtel Queen's, sous la présidence de M. Roland Longtin et de Mlle Juliette Major. Les personnes dont les noms suivent y assisteront: Mlles Françoise Lacasse, Marthe Lacasse, Françoise Gamache, Fernande Bélanger, Béatrice Laviolette, Laurette Champagne, Jeannette Saint-Pierre, Thérèse Corbell, Patsy Gordon, Pearl Mitchell, Madeleine Saint-Jean, Germaine Vézina, Cécile Lahale, Fernande Bergeron, Lucille Brousseau, Fernande Saint-Pierre, Suzanne Latoche, Françoise Lévesque, Madeleine Gaudreault, Cécile Bélanger, Yvette Chapdelaine, Yvette Sawyer, Mercedes Dansereau, Maria Dumont, Françoise Chapleau, Cécile Dubois, Clémence Jasmin, Bella Robidoux, Gilberte Limoges, Gertrude Barbeau, Emilienne Lévesque, Georgette Chapleau, Alice O'Brien, Rita Courville, Muriel Overton, Gabrielle Labelle, Yvette Beauchesne, Anita Denis, Marthe Gagné, Azathe Piché, Irène Denis, Claire Chamberland, Alice Robert, E. Church, E. Crane, M. phelan, K. Kenehan, E. Girard, F. Anderson, P. Charbonneau, Gene Duneau, B. Peck, Marjorie Glass, MM. Marcel Gamache, Guy Delorme, Marcel Dubois, Georges Fitzmaurice, Roger Dubois, Paul Simard, Paul Lecavalier, Roland Lyonnais, Maurice Léger, Roger Hélu, Henri-Paul Eymard, Jerry Bélanger, Maurice Groulx, Paul Martin, Edouard Pelletier, Lauréat Cantin, R. Lancaster, J.-B. Jobin, Georges Pelletier, Georges Leclerc, Gaston Magnan, Albert Dulude, Léon Pilon, Jean-Marc Vadeboncoeur, Stuart Sinclair, Lionel Dufresne, Marcel Dulude, Maurice Gendron, N. Duval, F. Sayles, R. Prunsh, A.-W. Oliver, G. Snelgrove, B. Newroth, J.-F. Gorrie, W. Ingham, H. Duke, R. Glass, F. Charbonneau, Gaston Beauchamp, Marcel LaFlamme, Lucien Buteau, Jacques Thérien, André Lamontagne, Anatole Gagon, Frank Rousseau. Pour renseignements, appeler: DU. 3736 ou CA. 3418.

Madame J.-D. Brousseau recevra, vendredi, à sa résidence de la Grande-Allée, en l'honneur de Lady Forget, de Montréal.

Mme H. Vidricaire réunira quelques invités à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Simone Parent, d'Ottawa.

Mlle Germaine Samson donnera un bridge et recevra à l'heure du thé cet après-midi.

Madame Larue groupera quelques intimes vendredi après-midi, à la résidence de ses parents, l'hon. M. et madame H.-G. Carroll, qui donnera des conférences à Québec devant l'Institut Canadien et le Cercle des Femmes Canadiennes.

OTTAWA.

M. Malcolm Morley, de Londres, Ang., le Colonel H.-C. Osborne, et M. J.-A. Aylen, ont pris le déjeuner à Rideau Hall, hier.

L'hon. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux, et Madame Manion, ont reçu en fin de semaine à leur résidence, 15 Allan Place, Mesdames R.-B. Hanson, P.-E. Blondin, Britton Brock et J.-D. Chaplin servaient le thé, assistées de Mme E. Poltevin et de Mlle Helen Gordon.

L'hon. R.-C. Matthews a passé la fin de semaine à Toronto.

UNE EX-MILLIONNAIRE DANS LA MISERE

LONDRES, 29. — Un reporter d'un quotidien de Londres rencontrait sur la rue hier Sylvia Cawston, plus connue des Américains sous le nom de "Marguerita". Elle n'avait pas mangé depuis trois jours, et était tout transie. Le reporter lui paya un repas; elle, de son côté, raconta sa triste histoire. Elle est la fille de Georges Cawston, associé millionnaire de Cecil Rhodes. Son père est mort ruiné en 1924. Elle chercha à gagner sa vie comme mannequin et "chorus girl" aux Zeigfeld Follies en Amérique. Son époux est Wheeler Williams, sculpteur américain qui la divorça.

MONTEVIDEO, Uruguay.

Le gouvernement a découvert un complot révolutionnaire qui devait éclater hier matin dans la province de Minas, à 60 milles de la capitale. Une vingtaine de députés de l'opposition ont été arrêtés.

Les bonnes manières



Dans plusieurs familles les membres ne se trouvent réunis qu'au dîner, alors que chacun rentre du bureau. C'est alors le moment de discuter ensemble les événements du jour. Si pendant le repas une bonne fait le service de la table, il convient de s'abstenir de parler ou de discuter de choses familiales en présence de la domestique.

QUEBEC

Madame Joseph-Edouard Perreault recevra à déjeuner, jeudi en l'honneur de madame E.-L. Patenaude et de Lady Forget.

Mme Cortlandt Fages donnera un bridge et recevra à l'heure du thé cet après-midi, en l'honneur de Mme Hubert Prévost, de Montréal.

LA BONNE CUISINE

Recette envoyée par Mlle Yvette Hébert, St-Blaise, Qué.

EXCELLENTE TARTE AU SUIF

1 tasse de cassonade ou sucre d'érable, 1-2 tasse de suif haché, 3 cuill. à soupe de farine.

Mélez bien ensemble et mettez dans une croûte de tarte non cuite, attrapez avec quelques cuill. à thé d'eau tiède ou vous aurez mis quelques gouttes d'essence d'érable et couvrez d'une autre croûte mince. Cuissez à feu doux.

Recettes envoyées par Mme Hervé Grenier, 965 rue St-Paul, Trois-Rivières, Québec.

PETITS PAINS AU BEURRE

4 tasses de farine; 2 cuill. à thé poudre à pâtisserie; 1 cuill. à thé sel; 1 cuill. à table de beurre; 1 oeuf (battu), 1 chopine de lait.

Sassez ensemble la farine, le sel et la poudre, mélez-y le beurre et ajoutez l'oeuf battu. Avec le lait, faites une pâte aussi molle que possible, roulez, puis coupez en petits pains et plongez-les un instant dans du beurre fondu, remplissez en deux et faites cuire rapidement.

HISCUITS AU THE A l'huile d'olive

1-2 tasse de sucre, 1 oeuf, 1-3 tasse d'huile d'olive, pincée de sel.

Hachez la viande et ajoutez l'oeuf avec le sel et le poivre, placez dans un moule enduit de gras, couvrez de miettes de pain et laissez 40 minutes au four chaud. Servez chaud ou froid.

Recettes envoyées par Mme François Baudriault, Métabetchouan, Lac St-Jean, Qué.

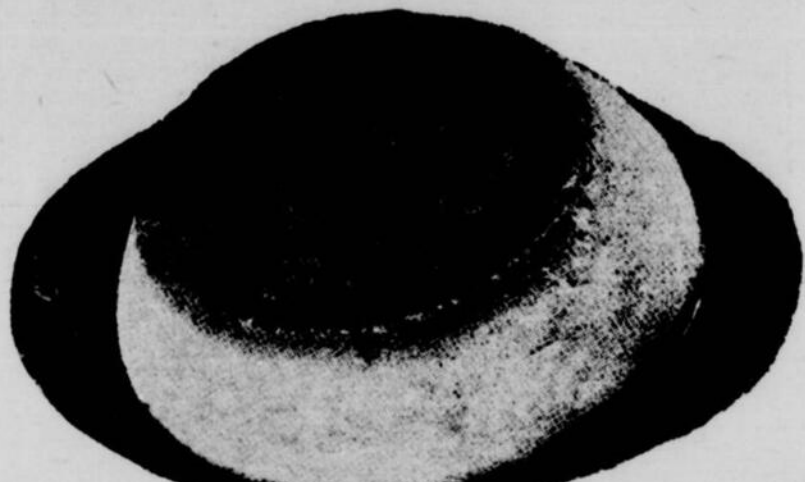
MOUSSE DE JAMBON

Faites dissoudre une cuillerée à soupe de gélatine dans une tasse d'eau bouillante et ajoutez 2 tasses de jambon froid, bouilli et haché très fin. Assaisonnez avec 1-2 cuill. à thé moutarde préparée, quelques grains de poivre et une pincée de sel. Ajoutez 1-2 tasse crème fouettée et partagez dans des moules humides. Laissez refroidir, enlevez des moules et décortez avec du persil.

SOLFERINO

3 blancs d'oeufs en neige, 1 tasse sucre, 1-2 tasse beurre défilé en crème, 1-2 tasse lait, 2 tasses farine, 3 cuill. à thé poudre à pâte.

Préparation: défilés le beurre en crème, ajoutez le sucre, puis le lait, puis alternez la farine avec les blancs d'oeufs. Faites cuire et goûtez. Ce gâteau est délicieux.



Une cassatarda au caramel est délicieuse, servie froide ou chaude. On ne doit pas faire cuire trop longtemps une cassatarda au caramel car elle perdrait de son bon goût. Autant que possible, employons des oeufs frais et de bonne qualité.

1 tasse de lait, 4 tasses de farine, 2 cuill. à thé de poudre.

Délaissez ces ingrédients en pâte molle, détaillez en biscuits avec un coupe-pâte. Cuisson 20 minutes.

Recette envoyée par Mme J. C. Lavoie, Hull, Qué.

"SAUCISSE ALLEMANDE"

Prendre les premières feuilles d'un gros chou, faire bouillir pour amollir quelques minutes, les retirer et faire refroidir. Prendre 2 livres de lard frais haché, 1 gros oignon passé au hache-viande, ajouter sel et poivre (faire amollir une heure avant de s'en servir), 1 tasse de riz et ajouter à la viande, mélez ensemble riz et viande et prendre une feuille de chou et rouler avec de la viande en forme de saucisse et fermer avec un cure-dents. Ainsi de suite jusqu'à la fin de la viande, laisser cuire au four pendant 2 heures; avant de retirer du feu ajouter une boîte de soupe aux tomates, laisser mijoter quelques minutes et servir très chaud. C'est délicieux.

Recettes envoyées par Mme Alfred Bourget, L'Anse au Beaufils, C. de Gaspé

MOUTARDE FRANÇAISE

1-4 de tasse de moutarde, 2 cuill. à table de farine, 1-2 tasse cassonade, 1-2 de vinaigre froid, 1-2 de vinaigre chaud, épices au goût, sel et poivre, 3 oignons.

Faites bouillir l'oignon avec le vinaigre, délayez tous les ingrédients secs avec vinaigre froid et versez dans le vinaigre chaud. Après avoir enlevé oignon, laissez mijoter 8 à 10 minutes. Cette moutarde se conserve très bien.

BEURRE D'ÉRABLE

2 tasses de cassonade, 1 tasse de farine, 1 tasse de lait, gros comme un oeuf de beurre, 1-2 cuill. d'essence d'érable.

Mélanges la farine, le sucre avec le lait et le beurre. Faites bouillir cinq minutes. Ajoutez l'essence.

GALANTINE DE VEAU

(Pour 6 personnes)

2 lbs de veau, 1-2 lb de gras de porc, 1 cuill. de sel, 1 oeuf, 1 cuill. à soupe de jus d'oignon, 1 tasse de pain émietté, 1-4 cuill. de poivre.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Fleurs sauvages et fleurs tombées

Madame Blanche Lamontagne-Beaugard, femme de lettres qui jouit chez nous d'une juste autorité, apprécie hautement les deux récents ouvrages de notre concitoyenne Mlle Léonise Valois (Atala). Voici ce qu'elle écrit à propos des "Fleurs Sauvages" et des "Feuilles tombées", livres qui ont déjà gagné la faveur du public :

Chère Mademoiselle Atala.

Vous avez eu l'amabilité de m'envoyer vos deux recueils de poésie. Et vous voulez que je vous dise ce que j'en pense. D'abord, savez-vous que je devrais écrire plusieurs pages au sujet des jolis titres de vos volumes? "Fleurs Sauvages", "Feuilles tombées", n'est-ce pas là toute une évocation de splendeur rustique? On songe aux bosquets rous, aux petits bois touffus où l'on marche à l'aventure, ivre des multiples parfums qui montent du sol humide et moussu. Parmi les herbes folles et les pâles fougères des "fleurs sauvages", belles de leur beauté inconnue, surgissent devant nos pas. On les cueille, on les respire, on les boit du regard, et il nous semble alors que tout notre être communique avec l'âme même de notre pays.

—Viennent ensuite les "feuilles tombées" qui sont tout un poème de mélancolie et de douce tristesse. Ce beau titre nous fait songer à des choses du passé qui nous sont chères, et que tout coeur sensible aime à garder dans le trésor aux souvenirs.

—Vos vers contiennent le parfum des fleurs sauvages, la mélancolie des feuilles mortes. Ils contiennent aussi la bonté, la douceur d'âme qui sont des qualités toutes féminines. Mais ce qu'ils contiennent surtout, c'est "de l'idéal", et c'est de cela surtout qu'il faut vous féliciter. Car l'idéal s'en va, l'idéal se meurt écrasé sous les talons du matérialisme vainqueur. S'élançant à la recherche de l'idéal, de cette beauté qui est au-dessus des laideurs humaines, cela devient de plus en plus rare, mais pour les âmes bien nées, cela restera toujours une grande joie, et digne de remplir toute une vie.

Blanche Lamontagne-Beaugard.

LA JOURNÉE SOCIALE DU CERCLE "COLIN"

Le cercle "Colin" de l'Université de Montréal a pris l'initiative d'organiser, pour le 10 février prochain, une journée sociale. La haute distinction des conférenciers et l'importance primordiale des matières mises à l'étude, ne laissent pas de susciter un grand intérêt dans les milieux qui font oeuvre d'action sociale.

Cette journée sociale, qui se déroulera à la salle des conférences de la bibliothèque St-Sulpice, sera répartie en trois séances qui auront, vraisemblablement la tenue suivante:

L'avant-midi, plus particulièrement réservée aux étudiants de l'Université de Montréal, sera consacrée à l'étude de la doctrine catholique sur le Syndicalisme. A cette première séance, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Deniger, aumônier des étudiants, Messieurs E. Charest, E. E.D., H. Deschatelets, E.E.D., et Raymond Ménard, E.E.P., conférenciers, traiteront des directives syndicales de l'Eglise.

Dans l'après-midi, le syndicalisme ouvrier fera l'objet d'une conférence de M. Alfred Charpentier, et M. Albert Rioux traitera du Syndicalisme Agricole. M. Guy Vanier sera le distingué président de cette deuxième séance.

La soirée, qui clôturera cette journée d'étude, mettra en cause la question professionnelle. Présidée par M. l'abbé Olivier Mauraull, le distingué recteur de l'Université de Montréal, cette séance, du plus haut intérêt, aura comme conférencier M. Edouard Montpetit.

Cette journée sociale, sous la présidence active de M. Jean de Courville-Nicol, promet d'être un événement sans précédent pour tous ceux qu'intéresse la question sociale. A ce titre, les organisateurs de la journée sociale du cercle "Colin" de l'Université de Montréal adressent à tous la plus cordiale invitation.

Feu Mme Jos. Murray

Le 22 janvier est décédée à l'âge de 48 ans, Irène Grignon, épouse bien-aimée de Joseph Murray, pharmacien et vice-président de la maison Casgrain et Charbonneau.

Elle était la fille de feu le Docteur Wilfrid Grignon et la nièce du Docteur Edmond Grignon, de Ste-Agathe, et de Henry Grignon, d'Ottawa.

Outre son époux, elle laisse



Figures de quelques naufragés du "Mohawk". Au centre, Mme Alice Pellifor, en haut, Mlle F. Irvine et Mlle Molly Martin. Au bas, le docteur et Mme Samuel Smith.

BAL AU PROFIT DES ENFANTS PAUVRES

Les filles canadiennes de naissance, Cour Madeleine de Verchères, sont actuellement à organiser un grand bal au profit des enfants pauvres en vue de les habiliter à l'occasion de leur première communion.

Cet événement, qui se déroulera le 2 mars prochain, dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's, sera sous le patronage de l'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine et de Mme Duranleau. Il sera présidé par Mmes Joseph Giroux et F. Lalonde, deux zélatrices de la Cour Madeleine.

L'oeuvre que poursuivent les filles canadiennes de naissance pour les petits déshérités mérite d'être encouragée et le bal devrait donc réunir un grand nombre de personnes désireuses de faire la charité. Pour renseignements, bien vouloir communiquer avec Mmes Giroux, HA. 8783; F. Lalonde, CH. 9716 et L. Roy, CA. 1626.

4 incendies à Ottawa

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Quatre conflagrations ont marqué la fin de la semaine à Ottawa, causant des pertes pour environ \$25,000. Il en est résulté que plusieurs pompiers ont souffert de sérieuses brûlures, et une locataire, Mme Stasia Sarsfield, a été transportée d'urgence à l'hôpital. Ces feux sont survenus pendant qu'une vague de froid, de 15 à 20 degrés sous zéro, enveloppait la capitale.

Port d'Espagne, Trinidad. — M. T. Geddè Grant, ancien commissaire du commerce des Indes Occidentales au Canada, décédé en septembre dernier, laisse 1,120 mille dollars.

Stratagème de nos socialistes

Dimanche après les messes de Saint-Pierre Claver, on distribuait une circulaire jaune sur laquelle on lisait ceci :

"Les propriétaires de St-Pierre-Claver sont invités à se rendre à la salle Corbell, 1967, Mt-Royal, à 2 h. 30 p.m., aujourd'hui. De graves questions nécessitent leur présence.

Le comté des propriétaires." Certains propriétaires se sont rendus et ont vite compris qu'ils assistaient à une assemblée de la filiale Delorimier de la C.C.F. M. Victor Larouche présidait la réunion et un nommé Lebrun était l'orateur au programme. Il a parlé du programme de la C.C.F.

MM. C. Gauthier et Pierre Desrosiers ont réfuté nombre d'affirmations fausses de l'orateur.

Action de \$2,920.70

L'honorable juge McKinnon, siégeant en Cour supérieure, a pris en délibéré, hier, une action au montant de \$2,920.70.

Il s'agit d'une action en réclamation d'indemnité résultant d'un accident d'automobile, survenu à l'intersection des rues Lajeunesse et Legendre, le 30 décembre 1933. L'action est intentée par Ernest Olivier contre Nazaire Dupuis. Le demandeur soutient que le défendeur est responsable de l'acte de son employé, qui conduisait la voiture au moment de l'accident. Olivier a reçu de nombreuses blessures et spécialement à la poitrine et au genou gauche. Il dut demeurer à l'hôpital jusqu'au 19 janvier 1934. Il allègue qu'il souffre d'une incapacité de travail permanente.

Une femme de Winnipeg nommée maire-suppléant

EDMONTON, 29. — Mlle Margaret Crang, qui n'est âgée que de 24 ans, vient d'être nommée maire-suppléant à Winnipeg. Elle signe les documents, reçoit les citoyens, prend note de leurs griefs et de leurs suggestions. Bref, il n'y a pas de conseillère municipale plus active dans tout le Canada. Elle porte une robe de soie blanche.

REFUSEZ IMITATIONS
VÉRITABLE
BOVRIL
DONNE SANTÉ ET FORCE

Le Royaume des Femmes

Réponse à tout

par Louise



**"Un coeur et une chaumière"
c'est beau dans les romans ;
mais, dans la vie réelle....?**

Comme vous n'avez déjà tiré d'inquiétude je vous reviens pour un conseil. Quel salaire faut-il avoir par semaine, et quelle somme doit-on posséder en banque, pour se marier, raisonnablement? J'avais un certain montant que j'ai dû prêter à perte, car je crois que l'on ne me le remettra jamais. Cependant je ne me suis pas découragée. Mais voici ce qui m'ennuie: j'ai 21 ans, je courtise une jeune fille de vingt-trois ans. Je travaille et je gagne un salaire de quinze dollars par semaine. J'ecompte avec ce montant mettre environ cinq cents dollars à la banque dans un an. Nous pourrions ensuite nous marier. Mais elle me dit qu'elle ne pourra plus me recevoir après quatre mois, si je ne me marie pas à ce temps-là, et qu'elle n'aime pas les longues fréquentations. Elle a déjà été courtisée pendant quatre ans par un jeune homme qui l'a ensuite délaissée. Pensez-vous qu'avez \$250.00 d'épargne et le salaire que je gagne, nous pouvons nous marier et nous placer en chambre pendant quelque temps? Elle me dit que c'est son directeur de conscience qui lui donne ce conseil. — **UN QUI NE VEUT PAS BRISER LE COEUR QU'IL AIME.**

R. — Avec ce faible montant on peut toujours se marier, mais il faut être convaincu, alors, que l'on consent d'avance à toutes sortes de privations. Ce sera l'absence de tout luxe pendant quelques années, et peut-être toute sa vie. Le strict nécessaire, bien entendu, et encore ne faudrait-il pas que la famille augmentât trop vite.

"Un coeur et une chaumière", c'est très beau comme idée, mais en pratique, cela manque totalement de poésie et de charme, croyez-m'en. Vous êtes tous les deux encore jeunes, et il me semble que si vous êtes sérieux tous les deux, et si vous êtes sincères, vous pourriez compter l'un sur la promesse de l'autre pour une année. Avec le montant que vous dites pouvoir amasser d'ici là, et qui témoigne de votre esprit d'économie, vous pourriez vous mettre chez vous, ce qui est toujours préférable, et, si votre amie est aussi économe, envisager la vie de ménage avec plus d'optimisme.

LOUISE.

Q. — Le fils de mon frère fut élevé selon tous ses caprices, il n'a reçu aucune affection paternelle, et l'on ne s'est guère occupé de son éducation. Il m'a avoué ses fai-

blesses, et je considère qu'il est né vicieux. Aujourd'hui il est dans le désarroi, car il s'aperçoit qu'il a gâché sa vie, pour le plaisir, les cartes, la débauche. Il était tétu,

Les patrons de la "Patrie"



Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les États-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York. Tunique idéale dont l'encolure emprunte le genre jabot. Ce modèle No 773 peut vous être fourni dans les grandeurs: 14, 16 et 18 ans, 36, 38, 40 pouces de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 15 sous, son nom et son adresse écrit lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: Bureau de Modes, "La Patrie", Montréal.

NOTE

Il sera répondu à toutes les demandes de renseignements: domestiques, scientifiques, historiques ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient d'intérêt général.

Nulle adresse commerciale, ne peut être obtenue par ce courrier. Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres ou ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

ne voulait jamais entendre raison. Aujourd'hui qu'il se trouve sans travail il se décourage. Croyez-vous que le laisser faire de ses parents est la cause de sa déchéance? — **UN ONCLE EN PEINE.**

R. — Assurément que les parents sont responsables de l'avenir malheureux de leurs enfants, lorsqu'ils ne se sont pas donné la peine de les élever et de les corriger de leurs mauvais penchants pendant leur enfance et leur adolescence. Il s'agit d'encourager ce malheureux, de lui donner de bons conseils, et d'essayer de lui trouver une situation.

Q. — Voulez-vous me donner les noms des différents hôpitaux de Montréal, où je voudrais m'adresser pour suivre un cours de garde-malade. — **UNE QUI VOUS ECRIIT POUR LA PREMIERE FOIS.**

R. — L'Hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke est. L'Hôtel-Dieu, Avenue des Pins ouest. L'Hôpital St-Luc, rue Dorchester. L'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, rue St-Urbain.

Conseils & Pratiques

Serviette de nettoyage économique. — Un morceau d'étoffe de coton que vous tremperez dans la solution suivante, servira à nettoyer tous les métaux, ce qui vous permettra d'économiser les pâtes et produits achetés tout préparés: eau, 1 once, tripoli en poudre, 1-1 d'once; savon noir, 1-5 d'once.

Comment miner votre poêle. — Une cuillerée d'alun pulvérisé ajoutée à un noir de plomb donnera un plus beau lustre et sauvera la moitié de l'ouvrage en minant votre poêle.

Hygiène des yeux

Le maquillage des yeux n'offre aucun danger pour leur bonne santé, à condition cependant d'observer quelques règles d'hygiène indispensables.

Tout d'abord, ne jamais passer de salive sur les yeux: cette déplorable habitude est cause de beaucoup d'ophtalmies et d'infections des paupières; la salive est normalement remplie de microbes qui habitent les cavités de la bouche; elle est visqueuse et favorise la fixation des poussières; enfin les doigts que l'on mouille et que l'on passe sur l'oeil peuvent être eux-mêmes d'une asepsie médiocre.

Encore plus détestable l'habitude de tremper la petite brosse à cosmétique dans n'importe quelle eau, dans n'importe quelle petite soucoupe... on ne devrait humecter la brosse qu'avec de l'eau bouillie et la rincer chaque fois soigneusement. A défaut de ce raffinement de soins, n'employer que de l'eau bien propre et éviter que le cosmétique destiné aux cils ne touche la muqueuse de l'oeil.

Certaines femmes mettent le kohl à l'intérieur de l'oeil, sous la paupière... Je les admire, mais ne saurais les inditer! Elles courent le risque de s'infecter.

Pour appliquer la teinture de henné noir sur des cils trop blonds, que le cosmétique ne colore pas suffisamment, voici comment procéder: vous faites un peu de pâte épaisse de henné, puis vous appliquez cette pâte en cataplasme sur les cils (l'oeil bien fermé) en insistant surtout sur la racine, au moyen d'une estompe ou d'une alumette entortillée de coton.

Il faut laisser la pâte agir vingt minutes; puis on lave et on savonne bien les paupières. Les yeux sont traités l'un après l'autre, puisqu'il faut les tenir fermés tout le temps de l'application.

Cette coloration dure plusieurs mois.



Elegante robe d'après-midi rehaussée d'une encolure d'hermine.

Nuage de poudre et soupçon de rouge

Lorsqu'une femme se sent fatiguée, qu'elle vient d'exécuter une rude besogne, quand elle a les traits tirés, quand elle a pleuré, elle éprouve, en général, le besoin de se refaire une beauté; elle procède à cette réfection en rehaussant son teint d'un soupçon de rouge, en répandant sur sa face un nuage de poudre. Ne parlons pas, ici, de fard violent ni de couche blanche épaisse, qui font les yeux hortensia et le reste de la figure livide comme un mur de plâtre, nos lectrices sont trop pondérées pour tomber dans cet excès; parlons seulement de ce petit artifice discret qui relève un peu l'éclat d'un visage terni sans dépasser les étroites limites de la vraisemblance; rien de plus acceptable, pourvu que le résultat esthétique en soit bon.

A quel sentiment les personnes qui y ont recours obéissent-elles? Au désir de paraître jeunes, au désir de plaire ou, tout au moins, de ne pas déplaire, et, certainement aussi, au désir de donner aux autres une impression de joie reconfortante; nous savons tous, par expérience, qu'une figure défaite et terne attriste et jette une ombre; notre charité et notre coquetterie s'unissent, instinctivement, pour éviter de créer ce malaise autour de nous.

Il est nécessaire d'analyser ces intentions vagues, presque subconscientes, pour en reconnaître la valeur et, surtout, pour se rendre compte combien ce geste de la houppette à poudre et à rouge est sommaire, imparfait pour atteindre le but cherché.

Gardez, si vous le voulez, amies lectrices, ces petits moyens peu efficaces, mais complétez-les par un merveilleux procédé d'embellissement, infailible celui-là et qui produit toujours sur l'entourage une impression agréable et reconfortante; il s'agit de la bonne humeur alerte et du courage joyeux; dès que l'âme s'en imprègne, immédiatement les yeux brillent, le front se déplisse, les coins des lèvres remontent, les traits se détendent, un air de fête illumine toute la physionomie, le dos courbé se redresse, les gestes las se font rapides et souples, de l'individu entier se dégage une force harmonieuse et affable.

A cette beauté, personne n'est insensible: le blanc et le rouge d'un visage pouvaient être sans effet, mais cette lumière intérieure qui transparaît au travers l'enveloppe exerce un charme universel. Toutes celles qui veulent plaire,

toutes celles qui souhaitent d'animer l'atmosphère ambiante, d'entraîner gaiement l'entourage à l'action, de mettre l'âme des autres en confiance, n'ont pas à hésiter, le procédé sûr est à leur portée... oui, à leur portée; malheureusement, elles refusent parfois de l'employer; il n'est pas rare même de rencontrer des personnes qui acceptent de faire des sacrifices énormes, qui se soumettent à des régimes pénibles pour être, soi-disant, agréables aux yeux et qui ne consentiraient pas à faire l'effort moral nécessaire pour se parer d'une expression de bienveillance souriante et joyeuse.

Et pourtant la véritable source de la beauté que nous cherchons est dans l'âme, les parfumeurs les plus experts n'y feront rien; si nous ne sommes pas remplies de vaillance aimable, si nous n'avons pas le sincère désir d'être utiles à nos frères, nous n'arriverons ni par l'usage de poudre ni par le soupçon de rouge à être un réconfort charmant pour les yeux et enqueteur sur la situation. Mais pour le coeur de ceux qui nous entourent.

Au profit de l'Oeuvre des Enfants Epileptiques

Don généreux d'une dame bien-faite, une bague d'une valeur de \$150.00 sera tirée au sort, au profit de l'Oeuvre des Enfants Epileptiques Educables. Prix du billet: \$0.50 (centins). La bague est exposée au comptoir des objets religieux au magasin Henry Birks & Sons, rue Ste-Catherine Ouest où l'on peut se procurer des billets. Prière de s'adresser par téléphone à Wilbank 3075, de 9 h. à midi, et de 1 h. 30 à 5 h. tous les jours.

MADRID. — Le cabinet a discuté une mesure en vertu de laquelle le gouvernement s'arrogerait le contrôle sévère de tous les moyens d'expression de la pensée, journaux, radio, cinéma, et même disques de phonographe.

Rhumes de Poitrine
Frictionnez bien la poitrine avec du **VICKS VAPORUB**
AGIT DE 2 FACONS A LA FOIS

Anne d'Autriche mère de Louis XIV

L'an 1602 naissait à la cour d'Espagne une petite princesse qui reçut au baptême les noms de Philippine-Elisabeth-Marie-Anne.

Son père, le roi Philippe III, sans montrer le caractère sombre et la gravité de son prédécesseur Philippe II, gardait l'empreinte de la sévère éducation qu'il avait reçue. Rien au palais ne semblait fait pour égayer les premières années de l'enfant, qui grandissait sous la plus rigide étiquette espagnole.

Très jolie, blonde, délicate, la jeune princesse ouvrait sur le monde des yeux curieux, mais bien vite ses élans les plus innocents étaient réprimés, et elle se arrivait à préférer aux autres ses heures d'étude, où du moins elle ne pensait plus.

Elle fut sans doute une des dernières à apprendre qu'on venait de la fiancer au jeune roi de France Louis XIII, et elle en conçut un grand trouble en même temps qu'une profonde joie.

Elle savait que dans les unions princières l'amour ne comptait que pour peu de choses! On disait le roi bien de sa personne et parfaitement pieux. De plus il était d'un âge conforme au sien: 15 ans! Elle osait croire que leurs jeunesse réunies finiraient bien par faire un peu de gaieté; quelque que fût la vie qu'elle devrait mener à Paris, elle ne pouvait se montrer plus morose, ni plus monotone que celle qui lui était faite au palais de Philippe III. De plus, la princesse gardait de son sang français un goût profond pour la nouvelle patrie où elle devait être reine. Sa grand-mère Elisabeth n'était-elle pas la fille d'Henri II?

L'arrivée à la cour de France fut triomphale. La fiancée avec ses cheveux d'or, ses yeux où parfois le vert se mêlait au bleu, la grâce exquise de ses manières et cette allure un peu fière qui ne messeyait point à la future reine de France, plut tout de suite.

Il est pourtant avéré que le ménage ne fut point heureux.

Louis XIII, de caractère taciturne, ne se livrait pas, Anne, dont l'orgueil était le plus grand défaut, ne faisait rien pour conquérir ce cœur récalcitrant. Enfin le dauphin tant désiré ne venait point... ce ne fut que vingt-trois ans après son mariage, en l'année 1638, que le 5 septembre la reine mit au monde celui qui devait être Louis XIV.

De ce jour, la vie d'Anne d'Autriche se transforma. Avec cette injustice propre à toute humanité, à n'importe quel rang qu'elle appartienne, elle avait jusqu'alors, porté comme une opprobre la stérilité dont elle n'était point coupable. Et d'un coup, sa maternité faisait d'elle l'idole du peuple et de la cour. Mais sa vie d'épouse ne fut point changée. Le roi continuait à s'en tenir au protocole, partageant son temps entre les conseils, les audiences, les chasses qu'il aimait passionnément, et les exercices d'une piété qui ne s'est jamais démentie. Il prenait ses repas seul. Rarement il lui arrivait d'inviter à sa table quelque prince de passage, mais pour son sujet la règle est inflexible et il l'observe strictement.

Que fait pendant ce temps-là la petite reine espagnole? Mme de Motteville, dans ses mémoires, nous dépeint à miracle les moindres faits de cette vie douce et grave, sans violence comme sans passion. Avant que les crises politiques ne fussent venues secouer son habituelle torpeur, la reine menait au Louvre l'existence la plus retirée, ne sortant guère de ses appartements que pour paraître à ces fêtes, particulièrement à ces ballets que le roi et elle goûtaient pareillement.

Elle avait les plus beaux cheveux du monde, ils étaient fort longs, en grande quantité, qui se sont conservés longtemps sans que les années aient eu le pouvoir de détruire leur beauté. Elle s'habillait avec le soin et la curiosité permis aux personnes qui veulent être bien sans luxe, sans or, sans argent, sans fard et sans façon extraordinaire. Il était néanmoins aisé de voir, à travers la modestie de ses habits, qu'elle pouvait être sensible à un peu d'amour-propre; après la mort du roi, elle cessa de mettre du rouge, ce qui augmenta la blancheur et la netteté de son teint.

C'est seulement après la mort du roi que son rôle de mère commença. Nous verrons que, malgré quelques faiblesses, elle le saura remplir dignement. Le jeune prince, d'une santé délicate, eut en



Manteau du soir en velours, garni de renard bleu, d'une ligne très gracieuse.

core à subir les atteintes d'une grave maladie alors si fréquente: la petite vérole. La reine se montra admirable de dévouement, ne quittant pas un instant le chevet de son fils, qui lui en témoigna "une tendre et touchante reconnaissance". Il lui garda d'ailleurs une affection qui ne s'est jamais démentie. On a dit très justement que c'est par son attitude aux heures si difficiles de sa régence et durant les troubles qui la firent fuir à Saint-Germain avec le petit roi qu'elle inspira à Louis XIV cette conception de son état et de ses fonctions de souveraine dont personne alors n'avait encore eu l'idée autour de lui. Elle vécut assez pour voir les premières années du mariage de son fils avec une autre princesse espagnole, Marie-Thérèse. Ces noces avaient eu lieu en 1680. Anne d'Autriche mourut en 1667.

Cette mort permit à Bossuet de prononcer une de ses plus magnifiques oraisons funèbres.

L'amour et la mort

La jeunesse adopte aisément les résolutions extrêmes. Le cas devient fréquent de ces jeunes fiancés, contrariés dans leurs projets matrimoniaux et qui décident de se tuer.

Le scénario ne varie guère: les amants désespérés prennent une chambre d'hôtel, ils écrivent tous deux de pauvres lettres, fort émouvantes, à leurs parents, et puis l'homme abat sa fiancée d'un coup de revolver... Mais, comme toujours, quand le survivant veut se faire justice, l'armée s'enrôle — c'est du moins lui qui le dit — alors il se sauve, affolé il erre quelques jours dans les champs et... à bout de ressources, il se constitue prisonnier. La plupart du temps, on l'acquitte ou on lui donne une condamnation légère, et le fiancé tragique reprend goût à la vie. Il oublie la pauvre au tombeau, se marie avec une autre, et le ménage est parfaitement heureux.

Eh bien! que faut-il en conclure? Que l'instinct de conservation est plus fort chez l'homme que chez la femme. Il est rare qu'un homme subordonne tout à l'amour-mour. L'amour est, au contraire, pour la femme, la seule chose qui compte dans l'existence. Peut-être l'homme a-t-il raison d'être plus prosaïque. C'est entendu, le romantisme est dangereux... Mais puisque l'homme est aussi raisonnable... en ce qui le concerne, il ferait bien de l'être aussi quand il s'agit de sa compagne.

Or c'est lui qui généralement tire sur la pauvre. Il ne craint pas la mort à ce moment-là. Il ne commence à en avoir peur que lorsqu'il lui faut faire lui-même le saut dans l'inconnu.

Sympathies à la famille Geoffrion

Nous publions ci-dessous la liste des offrandes de messes, de fleurs et témoignages de sympathie envoyés à la famille de l'ex-recordeur Amédée Geoffrion, dont nous avons publié le compte rendu des funérailles dans notre édition du dimanche:

Offrandes de messes: Dames de la Cong. Notre-Dame, Soeurs Jésus-Marie, Soeurs Grises, Mme Amédée Geoffrion et ses enfants, Rév. Ulric Geoffrion, Mme G.-B. Latour, M. et Mme J.-A. Prieur, Mme Phélias Geoffrion, Mme Omer Goyette, C.-E. Geoffrion, M. et Mme Claude Melançon, Dr Paul Geoffrion, M. et Mme Gustave Beauchamp, M. et Mme Victor Gaudet, M. et Mme L.-A. Cusson, M. et Mme J.-Alphonse Guilmet, Mlle Maria Beauchamp, Donat Geoffrion, Juge et Mme Victor Gussion, Mme L.-A. Aubert, J.-A.-B. Beauchamp, Mme J.-M. Picotte, M. et Mme P.-H. Geoffrion, famille Gaston Boissonnault, Mlle Louise-Marie Noël, M. et Mme Tancredé Jodoin, M. et Mme Mlle Poupart, M. et Mme Fernand Guertin, Mme Alphonse Pigeon, M. et Mme Omer Geoffrion, M. et Mme L.-P. Geoffrion, Mlle Graciella Boissonnault, Mlle Adrienne Beauchamp, M. et Mme Omer Lodiéro, M. et Mme Paul Lamoureux, famille Louis Elion, Félix Geoffrion, M. et Mme Aimé Geoffrion, M. et Mme L.-H. Geoffrion, M. et Mme Raynel Geoffrion, Mme et Mlle Plouffe, Rév. J.-A.-M. Brosseau, Rév. Césaire Forest, O.D. Hon. Juge et Mme Antonin Galipeault, M. et Mme Edouard Clerik, M. et Mme C.-A. Bertrand, M. et Mme Rodolphe Tourville, M. et Bernard Archambault, M. et Mme Honoré Parent, Mlle Gertrude Dugal, M. et Mme Edmond Melançon, M. et Mme Adélaïde Laberge, Dr et Mme Aloïse Thibaudeau, Mlle Mariette Lambert, Mme Léo Robert, M. et Mme Henri Garneau, J.-E. Bernard, M. et Mme Camille Laurendeau, M. et Mme J.-D. Choquette, M. et Mme Oswald Mayrand, M. et Mme Fortunat Mayrand, Colonel et Mme J.-H. Roy, M. et Mme Louis Larin, M. et Mme Henri Emery, M. et Mme Roméo Gauvreau, Notaire J.-W.-J. Proulx, M. et Mme Jules Derome, Rév. Etienne Cordeau, M. et Mme E. Valliquette, M. et Mme G.-A. Champagne, Mme René Préchon, Mlle Hélène Labrecque, Mme Ulric St-Jean, M. et Mme P. Lemieux, M. et Mme Edmond Courchesne, Mme Edouard Ouellette, Mme Jean Prévoct, Jean Monet, Dr et Mme R.-C. Laurier, Mlle Sybille Gagnon, M. et Mme Roland Rinfret, Mme de Légné Olivier, Juge et Mme Thibaudeau Rinfret, M. et Mme Rosaire Dupuis, M.-R. Portelance, M. et Mme A. Poulin, M. et Mme J.-A.-E. Gauthier, famille Alex.-M. Clerik, M. et Mme E.-M. Freeman, M. et Mme Charles David, M. et Mme René Duguay, M. et Mme Paul Gribbeault, Dr et Mme J.-H. Garceau, M. et Mme E. Barcelo, Mme A. Dussault, L'Ass. des Anciens Elèves du Collège de l'Assomption, Mlle Céline Dupuis, Dames de Ste-Anne du Très-St-Rédempteur, M. et Mme Rosario Messier, Louis Sylvestre, Yves Archambault, Paul Pagé, Dames de la Congrégation de la Charité, Chorale du Très-St-Rédempteur, M. et Mme Fournier de Belleval, M. et Mme Louis Francoeur, M. et Mme J.-H. Beaudry, Raoul Déry, Mme L.-J. Racicot et Mlle Faillie, M. et Mme Richard agé, Mmes L. Amant et R. Hémond, M. et Mme Léo Lavole, famille Edouard Roohon, famille Aimé Ousail, M. et Mme René Dufresne, M. et Mme Hector Rivest, M. et Mme J.-O. Sénécal.

Offrandes de fleurs: Famille Amédée Geoffrion, M. et Mme Jean Gagnon, M. et Mme Claude Valliquette, M. et Mme John P. Clift, M. et Mme Jacques Geoffrion, Dr Aimé Beauchamp et famille, M. et Mme Paul Provost, Dr et Mme Victor Geoffrion, Dr et Mme Roland Geoffrion, M. et Mme Walter Clerk, M. et Mme Sally Migneault, M. et Mme Mathieu Beauchamp, M. et Mme Rosaire Prieur, M. et Mme Henri Geoffrion, Dr M. LeMoine et fils, M. et Mme Ernest Tétreau, M. et Mme Laurent Provost, Colonel J. E. Beauchamp, M. et Mme Jules Prieur, Mme Arthur Beauchamp, M. et Mme Corder Amédée Tholin et Mme Tholin, M. et Mme J. H. Brodeur, Mme Clara Beauchamp Lacombe et Mlle Lacombe, Honorable Ernest Choquette et sa famille, M. Yves Choquette, Honorable Fernand Rinfret, M.P. M. et Mme Maurice Lalonde, M. et Mme Marcel Lalonde, Mlle Françoise Béllise, M. Jean Martineau, C.R., famille L. J. D'Astous, Mme Charles Rinfret et ses enfants, directeur et personnel de l'Agence Canadienne de Publicité, famille Georges Vandelaar, Mlle Margot Lahaie, les avocats et notaires de la Cité de Montréal, Dr et Mme A. D. Milot, club LeMoine de Longueuil, Mme Thomas Fortin, M. et Mme G. Larsole, Mme R. Prévost, M. et Mme L. E. Ethier, M. et Mme Paul Mériot, Mme H. Manseau et Dr Omer Manseau, M. Bernard Bissonnette, C.R., MM. Ernest et Charles Lewis, M. et Mme Victor Désautels, Juge et Mme Amédée Monnet, notaire J. S. U. Dupras, Dr et Mme Daniel Longpré, Mlle L. Bienvenu, M. et Mme Hector Langlois, Dr et Mme Edgar Langlois, Mme Dominique Monet, M. et Mme Pablo Monet, Recorder et Mme G. Hugh Sempie, Maurice Demers, Sun Insurance Office Limited, les employés de la Sun Life Ins. Office, Dr et Mme Charles LeFrançois, famille Albert Brosseau, M. et Mme J. W. Lévesque, M. et Mme L. J. E. Brails, M. Oswald Mayrand et sa famille, M. et Mme Léon Mercier Gouin, famille Léonidas Bouthillier, Dr J. A. Brien et Mlle Berthe Brien, Cour de Circuit, La Compagnie d'Auteurs des Marchands, Dr J. C. Bernard, Mme Gariépy et Mlle Camille Bernard, M. et Mme B. Dumoulin et Mme G. H. Osborne, M. et Mme Arthur Barrazin, Mme J. O. Pelland, MM. Lucien Dumessil, Roger Lalonde, Aimé Desrosiers, Pierre Normandin, André Montpetit, Gilles Guérin, Roland Bayard, Mlle Anita Brosseau, Marguerite Courteau, Jac-

queline Dussault, Madeleine Fau-toux, Jacqueline Lambert, Hélène Lussier, Mollie MacDougall, Peggie MacDougall, Madeleine St-Martin, Juliette Papineau, Irène Archambault, Géraldine Brown, Georgette Coutu, Françoise D'Astous, Marguerite Desjardins, Marie-Marthe Huot, Susanne Labrecque, Diane Parent, Rita Stevenson, Florence Valée, André Attendu.

Télégrammes de sympathie: Sa Grandeur Mgr Anatase Forget, évêque de St-Jean, P.-Q.; Honorable Juge Antonin Galipeault, Honorable J.-N. Francoeur, Honorable Fernand Rinfret, Honorable Honoré Mercier, Honorable Arthur Sauvé, Honorable Alfred Duranleau, Honorable Juge J.-A. Dubeau, Honorable Hector Laferté, P.-A. Séguin, M.P., Walter Reed, M.P., Honorable Juge Auguste Choquette, Oscar Morin, L'Abbé Arthur Girard, Rév Etienne Cordeau, Révérend Victor Geoffrion, Mme L.-P. Brodeur et Mme Delorimier Cléophas Bastien, M.P.P., Dr A.-D. Trudeau, famille Dr J. Latour, Wen. Fortier, M. et Mme Ros. Maynard, M. et Mme Mlle Cauchon, M. et Mme René Garneau, Mlle Suzanne Labrecque, M. et Mme Fernand Choquette, R.-E. Asselin, Dr J.-A.-T. Coallier, Dr H. Lapierre, M. et Mme Arthur Bourgeois, Dr et famille Pomerat, Pantaléon Beauchamp, Achille Fortier, famille Norbert Bernard, famille Georges Bernard, M. et Mme J.-M. McNulty, famille I. Longtin, M. et Mme Ivan Sabourin, T.-A. Demers, M. et Mme Phil Côté, Gerard Dubeau, M. et Mme J.-E. Grenon, Mlle Josette Beauchamp, Abel Vinberg, M. et Mme L. Mesnard, Dr Alfred Morrisset, M. et Mme J.-C. Brodeur.

Des procédures en nullité de mariage

Une action en nullité de mariage vient d'être enregistrée au greffe de la Cour supérieure. Dame Laurette Landry demande au tribunal de déclarer nul et de nul effet, à toutes fins que de droit, le mariage intervenu entre elle et Paul Brossard de la cité de Montréal.

Le mariage fut contracté, le 17 juin 1927, en l'église Saint-Joseph de Montréal, devant un prêtre de la paroisse.

Au cours de l'année 1934, la demanderesse s'est adressée aux autorités constituées de l'Eglise catholique pour demander dispense de du lien matrimonial. Un décret de l'Ordinaire du diocèse de Montréal, rendu, le 6 novembre 1934, déclara la demanderesse libre au point de vue canonique du lien de mariage, contracté avec le défendeur. La dite Dame Laurette Landry demande maintenant aux tribunaux civils de maintenir son action en nullité de mariage et de confirmer le décret canonique et enfin de faire disparaître les liens civils du mariage entre elle et le défendeur.



LA PREMIERE DAME. — Mme James Alfred, épouse du nouveau gouverneur du Texas, qui est mère de deux enfants, Jimmy fils, 5 ans, et David, 13 mois, n'a pas encore trente ans. Elle est la plus jeune épouse d'un gouverneur des Etats-Unis. Elle est ici photographiée dans le costume fort simple qu'elle portait lors de l'inauguration officielle de son mari dans ses nouvelles fonctions.

ESSEN — L'aviateur allemand Arthur Laumann a invité tous les aviateurs qui ont combattu contre l'Allemagne durant la guerre à assister à la conférence internationale qui sera tenue dans la Ruhr en 1935, pour étudier la menace du réarmement unilatéral d'une puissance étrangères voisine plus forte que l'Allemagne.

**Cherchez
TOUT L'ECLAIRAGE
POUR LEQUEL VOUS PAYEZ**

**VERIFIEZ
CETTE
MARQUE**

Fabrication canadienne

LES lampes "bon marché" noircissent vite et L vous privent d'un bon éclairage. Pour obtenir le maximum de valeur du courant consommé, choisissez les Lampes EDISON MAZDA. Vous pouvez toujours compter sur elles.

MEILLEUR ECLAIRAGE... MEILLEURE VUE

**LAMPES
EDISON MAZDA**

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Un service maritime Havre - Québec, projeté



M. RICHARD FAIVRE

Congrès annuel des ingénieurs

L'Engineering Institute of Canada tiendra son congrès annuel à Toronto, du 7 au 9 février prochain. Au cours de ce congrès une séance spéciale sera réservée à l'étude de sujet se rapportant à la sécheresse dans les provinces de l'Ouest et des moyens de la combattre. Cette séance sera tenue dans l'après-midi du 8 février et sera intitulée: "La réserve d'eau dans les provinces des prairies et son influence sur leur développement économique".

Le problème des chemins de fer

TORONTO, 29. — Le problème des chemins de fer ne sera réglé au Canada, a déclaré le premier ministre, M. Bennett, "tant que l'on en fera une question de parti-sannerie politique. C'est le problème de tous, et non celui de Bennett et de son gouvernement."

Le premier ministre parlait ainsi, hier soir, au banquet annuel du Board of Trade. Il a à peine parlé des réformes qu'il préconise, disant simplement que le Canada a à choisir entre deux alternatives: ou adopter les mesures proposées ou choisir dans le communisme ou le socialisme.

Vol de \$1,456,000

NEW-YORK, 29. — Un chasseur de la banque de Manhattan (Wall Street), âgé de 65 ans, s'est fait filouter mystérieusement une sacoche contenant pour \$1,456,000 d'obligations du gouvernement.

Soirée de Folklore sous les auspices du Bien-Etre

M. Conrad Gauthier, dont l'excellente troupe jouera au Monument National, le jeudi 31 du courant au soir, une pièce canadienne sous les auspices de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse et sous le distingué patronage de M. et Mme A.-J. Dugal, vient de nous communiquer les noms de ses interprètes.

Tout d'abord pour le "Carnaval", deux actes de folklore, par Napoléon Lafortune: 1ère partie, Mascarade manquée; personnages, Lucien, étudiant, Alfred Valerland; Paul, étudiant, Conrad Gauthier; Berlinguette, oncle de Lucien, Hector Charland; Midas fils du précédent, Paul Guévremont; Sarrasin, propriétaire, Lorenzo Bariteau; Sophronie, sa fille, Mlle Jeannette Teasdale; Domithilde, femme de Berlinguette, Mme Alice Demers; dans une "Veillée de folklore", en 2e partie, les personnages sont les mêmes que précédemment plus: M. Isidore Soucy, violoneux; Mme Morin, danseuse; M. Donat Lafleur, joueur d'accordéon; Mme Lamb, chanteuse; M. Oscar Morin, chanteur, danseur et joueur de musique à bouche; Mlle Fournier, danseuse, les petits Edgar et Léona Morin, danseurs; M. Henri Leduc, chanteur, etc. La scène se passe il y a 40 ans; le premier acte chez Lucien, à Montréal, le second chez Berlinguette,

La Compagnie Générale Transatlantique vient de désigner comme son représentant général au Canada, M. Richard Faivre, de Paris, autrefois chef du secrétariat de la compagnie et qui désormais sera établi en permanence au pays. M. Faivre est un tout jeune homme, qui aura 33 ans le 4 mars prochain, que les chroniqueurs maritimes des divers journaux de Montréal ont eu l'occasion de rencontrer, hier midi, au cours d'un déjeuner intime au Club Saint-Denis, grâce à l'initiative de M. Antonio Labelle, agent général de la Transat à Montréal.

M. Faivre au cours de la conversation qu'il eut avec les journalistes, ne voulut pas donner de précisions sur les projets de sa compagnie au Canada, mais tous en déduisirent que sa venue n'est pas étrangère à un grand mouvement d'expansion des services maritimes de la Transat. La venue du paquebot "Lafayette" à Québec, en juin et juillet, tend à préciser cette prétention et donner plus de forme à la rumeur. Les voyages du "Lafayette" ne seraient que le prélude d'un service régulier. Sur ce, M. Faivre n'a pas voulu se compromettre.

Il restera une couple de semaines à Montréal où il fera connaissance avec des familles canadiennes que connut M. Louis Arnaud, son oncle, ancien professeur de littérature à l'Université de Montréal, puis il fera une tournée transcanadienne.

"La dernière croisière du "Champlain" à Québec l'an dernier, a eu une répercussion formidable en France", dit M. Faivre, et "l'anticipe qu'une imposante délégation viendra encore cette année sur le "Lafayette". Si les Canadiens de langue française et de langue anglaise veulent encourager nos navires, ces voyages se répéteront, sans doute".

Dans le domaine politique, M. Faivre déclara que le fascisme ne faisait pas de progrès en France, mais que celui des Croix de Feu, du colonel de Larocque, prenait une expansion formidable. Les jeunes gens s'y enrôlent à raison de 20,000 par jour, dit-il. Ce mouvement vise à la réforme des moeurs politiques et à leur assainissement.

Le prochain voyage du paquebot "Normandie" a fait le sujet de la conversation au cours de l'entrevue d'hier, M. Faivre soulignant les importantes améliorations apportées au navire, surtout du point de vue combustion. Un corps de pompiers y sera établi en permanence et de plus, un dispositif d'alarme a été installé dans toutes les cabines, sans compter les précautions prises pour rendre le navire quasi incombustible.

M. Faivre a fait son service militaire en 1921, mais dut le quitter après une chute de cheval, où il se fractura l'épine dorsale.

à Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Au piano d'accompagnement: M. René Déglise. Aux entrées: l'orchestre Manseau.

Les billets sont en vente aux endroits suivants: Ed. Archambault, 500, rue Ste-Catherine est; A. Poupard & Cie, 1715, Wolfe; I. Caron Ltée, 6212, St-Hubert; Narcisse Venne, 1581, Amherst; J.-O. Pineault, 466, Mont-Royal est et Dupuis Frères Ltée, services d'informations.



LE BEBE DE CLARA BOW. — Le jeune fils de l'étoile du cinéma est ici photographié dans les bras de son père, Rex Bell, à Hollywood. Il tient entre les mains des gants de boxe miniature, cadeau de Max Baer, champion du monde des poids lourds. Le nom du bébé est Rex Larbow Bell.

La terre a tremblé dans la région du lac Saint-Louis

Une secousse sismique d'une dizaine de secondes a secoué hier la région du Lac Saint-Louis et plusieurs personnes de Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Baie d'Urfé, Beaurepaire et Sainte-Anne de Bellevue ont rapporté que la terre a tremblé vers quatre heures hier matin. Suivant les renseignements obtenus le tremblement de terre dura de dix à quinze secondes et s'accompagna d'un grondement caractéristique. A Lachine le chef intérimaire de police, Dan MacKenzie, a déclaré que l'immeuble de la station où il se trouvait a été assez fortement secoué, et qu'il éveilla ses hommes; il constata ensuite que la secousse était due à un tremblement de terre.

Le guide des rues de la maison Lovell

La maison John Lovell & Son, de Montréal, vient de publier de nouveau son intéressant guide annuel des rues de Montréal. Ce livre, publié par cette maison depuis 31 ans, contient un grand nombre de renseignements, tous fort utiles à la population.

En plus de donner la situation de chacune des rues de la ville, on y voit une copie des nouveaux règlements de la circulation et des tarifs de taxis, récemment adoptés par le conseil municipal.

On y trouve en plus une liste de tous les principaux édifices de la ville, hôpitaux, hôtels, asiles, théâtres, grands magasins, églises, clubs, collèges, dispensaires, consulats, et quantité d'autres renseignements utiles.

Ce guide comprend les municipalités de la banlieue.

Maisons insalubres

QUEBEC, 29. — La ville de Québec compte entre 450 et 500 maisons qui sont reconnues comme insalubres par le Bureau d'hygiène. Le Comité régional du conseil national de la construction, réuni ici sous la présidence de M. E.-G. Brousseau, a rapporté en outre qu'il y avait dans la ville entre 1,100 et 1,200 propriétés qui ont besoin de réparations urgentes.

Suspension temporaire du sous-chef Lamoureux

Réunion des anciens du collège Bourget

La quinzième réunion annuelle des anciens de Bourget de la région de Montréal aura lieu demain soir, le 6 février prochain, à 7 h. 30 dans la Salle Rose de l'Hôtel Windsor. Tous les anciens sont cordialement invités.

Renseignements et billets peuvent être obtenus du Père supérieur du Collège Bourget, à Rigaud, ou de J. O. Hamelin, 700, rue Sainte-Catherine ouest, Lancaeter 9293, ou du Dr A. Bélaïr, 2989, rue Bleury, HArbour 6709.

Les dettes municipales

CALGARY, 29. — Un projet pour consolider toutes les dettes des municipalités des provinces de la Prairie sera soumis à la conférence des maires de l'Ouest ouverte ici hier.

Les nouvelles obligations porteront un intérêt de trois pour cent.

Un projet de secours aux chômeurs a été présenté. On veut mettre fin aux allocations dès le 31 mars.

Laval l'emporte au 2ème débat

Les deux étudiants de l'Université Laval, MM. Jean-Louis Delisle et Joseph Marineau, qui ont soutenu l'affirmative dans le débat présenté aux postes du réseau de l'Est de Radio-Canada et intitulé "Le Canada peut-il être une nation tant que subsisteront les gouvernements provinciaux?" l'ont emporté sur les deux étudiants de l'Université d'Ottawa, MM. Jean Therrien et Louis Farley, de l'Université d'Ottawa, qui soutenaient la négative. Les juges du débat, MM. le juge Amédée Monet, l'abbé Almé Labrie et le juge Eugène Angers, ont attribué la victoire à Laval par 6 points à demi.

Salubrité ignorée dans le logement

A l'assemblée annuelle du comité de secours de chômage et du bureau protestant de placement, le rapport du président, le général G.-E. McCuaig, qu'a présenté le gérant F.-R. Clark, fait une critique sévère des conditions des habitations dans Montréal. Le général McCuaig rapporte le cas d'une maison de rapport de 19 appartements de 4 chambres, où résident au total 148 personnes et celui de résidences situées près de la rue Sherbrooke, dont l'insalubrité met en danger la vie de ceux qui y habitent. Suivant le rapport, le bureau de placement a trouvé qu'il y avait 2,951 chômeurs durant 1934.

Un ouvrier se noie

HULL, 29. — Un ouvrier, Bernard Bradley, 43 ans, s'est noyé hier dans la rivière Ottawa. Avec un autre ouvrier, il était en train de déloger à la dynamite un banc de glace qui s'était formé au milieu de la rivière, en aval des rapides de la Chaudière. Une détonation fit se détacher une lièvre de glace de 30 pieds de long et de 6 pieds de large sur laquelle se tenait Bradley.

Le sous-chef Lamoureux, du service des incendies de Longueuil a été temporairement suspendu de ses fonctions à la suite de la tragédie de la rue Saint-André, mardi dernier, au cours de laquelle cinq enfants de M. Emile Gadbois ont trouvé la mort. M. Emile Gadbois a accusé les pompiers d'être arrivés une heure en retard; d'autre part, le maire Thurber et le sous-chef Lamoureux prétendent que les pompiers ont subi un retard de 20 minutes à cause d'une défectuosité du télégraphe d'alarme, qui les conduisit d'abord à un autre endroit que celui où leurs services étaient requis. On sait que les élections municipales de Longueuil ont lieu vendredi, et l'enquête qui sera instituée sur cette affaire ne sera probablement pas terminée avant la semaine prochaine.

Les secours aux E.-U.

WASHINGTON, 29. — L'impopularité du bill de secours aux chômeurs parmi la représentation au Sénat et à la Chambre des représentants est telle que le président Roosevelt songe à lui faire subir de nouvelles modifications.



L'ELABORATION D'UN PROGRAMME D'AGRICULTURE. — On voit ici les représentants officiels des sociétés de fermiers qui se sont rendus à la Maison Blanche pour présenter un programme national d'agriculture. Ce sont, de gauche à droite: première rangée, Robin Hood et John D. Miller, du Conseil Coopératif National; le secrétaire de l'Agriculture Wallace; Edward A. O'Neal, de la Fédération des Offices de fermage; M.-W. Thatcher, de la Corporation Nationale des Fermiers. Seconde rangée: W.-R. Ogg, de l'American Farm Bureau; R.-W. Blackburn, du "California Farm Bureau"; Chester Davis, directeur de l'A.A.A., I.-J. Taber, directeur de la "National Grange"; Frédéric Branchman, de cette dernière société.

Les chômeurs de Verdun cherchèrent en vain le conseiller M. Lafrance

Les chômeurs de Verdun ont de la difficulté de ce temps-ci avec le conseil municipal et les membres de la commission du chômage. Ces jours derniers, une délégation des divers groupements de chômeurs de Verdun se rendit auprès de la commission pour lui faire quelques demandes, et ces dernières, à l'exception d'une seule, ne furent pas exaucées par la commission.

La délégation fit rapport de l'entrevue vendredi soir, et à la suite d'une longue discussion au sujet de l'attitude des autorités municipales, il fut décidé que les chômeurs se rendraient en groupe à la demeure de l'échevin Max. Lafrance, pour protester contre son attitude et le prier de venir exposer ses vues devant les chômeurs.

M. Lafrance n'y était pas. Les chômeurs se rendirent alors à l'Académie Richard, où se tenait une assemblée de la Ligue des Propriétaires. Il fut encore impossible d'y trouver l'échevin tant recherché.

Les chômeurs observateurs, qui s'étaient arrêtés à observer les automobiles qui se trouvaient sur le bord de la route, eurent recon-

naître cependant la voiture de l'échevin Lafrance, et ils s'arrêtèrent pendant une quinzaine de minutes à examiner l'auto en question, qu'on identifia à la fin comme étant celle de l'échevin Lafrance. Malheureusement, on ne put trouver le propriétaire et l'entrevue a été remise à plus tard.

M. LAFRANCE

"Les chômeurs sont avertis que toutes les transactions avec les chômeurs doivent être faites à la commission du chômage et non aux demeures privées du maire et des échevins", nous déclare M. Lafrance.

"Je vais à la commission du chômage tous les jours où je passe trois ou quatre heures. Les chômeurs qui ont affaire à moi devront venir me voir pendant que je suis à la commission, ailleurs, ils me chercheront en vain.

"Il me faut gagner ma vie; je ne retire pas un seul sou comme président de la commission du chômage, et il me faut gagner ma vie. Les affaires regardant la commission du chômage doivent donc se traiter au bureau de la commission".

50,000 ingénieurs français incertains de leur avenir

PARIS, 29. (P. C.-Havas) — "L'avenir de l'élite et de la jeunesse": Tel est le sujet de la conférence, faite dimanche par Raoul Dautry, directeur général du réseau des chemins de fer de l'Etat, et dont la compétence technique fut utilisée au cours de la récente réorganisation de la Compagnie Générale Transatlantique, comme aussi pour les études qui préparèrent l'établissement des lignes aériennes françaises qui relient l'Europe à l'Amérique du Sud.

Actuellement, dit Raoul Dautry, 50,000 ingénieurs français sont incertains de leur avenir et de leur indépendance économique. Cette élite elle-même a ses torts; trop souvent, elle ne veut pas aller en province, ou dans les colonies, chercher une possibilité d'agir; pour beaucoup, un diplôme est seulement un moyen de se fixer à Paris pour y végéter. La jeunesse doit retrouver le goût du risque, et les administrations acquiescent au goût du renouvellement.

Dautry demande que l'on fasse partout un peu plus de place aux jeunes. "Des solutions à plus longue échéance réclameront le bouleversement de nos tendances et de nos méthodes," dit-il.

LA FRANCE, DEVANCEE

"La France, poursuit le conférencier, qui fut si longtemps le pays de la qualité, se voit devancée par des pays plus jeunes ou par d'anciens concurrents plus appliqués. Ce qu'elle fit, ou fait encore, est mieux apprécié hors de nos frontières que chez nous, et c'est pourquoi des oeuvres abandonnées, des monuments même, sont, par morceaux, embarqués pour l'étranger où des amateurs éclairés les attendent.

INDIFFERENCE

"A Paris, c'est encore la même indifférence à l'égard des créations de notre génie national. Les savants français découvrent plus de principes que de perfectionne-

L'historique des noms de nos rues

Les archives de la Ville posséderont bientôt l'historique de tous les noms de rues, avec leur légende et les raisons qui ont motivé leur choix. M. Conrad Archambault, directeur du département des Archives municipales a déjà en main une liste qui s'étend de 1642 à 1825. Il reste une époque de 110 ans à étudier.

Quelques-uns des noms à la suite de transformation ont perdu leur signification primitive comme par exemple, la rue de la Montagne, qui reçut son nom de l'évêque Mountain.

La loi exige la prudence

La loi n'exclut pas la prudence, telle est le principe que vient d'émettre l'honorable juge Gibsons, en rendant jugement dans une cause d'accident d'automobile.

En effet, il vient de condamner William O'Hara à payer à Nathan Cummings la somme de \$227 à titre de dommages, survenus à la suite d'un tamponnement entre les automobiles du demandeur et du défendeur. Ce dernier se défendait à l'action en disant qu'il avait droit de passage d'après la loi. Dans la boîte aux témoins, il admit, cependant que "il avait appliqué les freins, bien qu'il eût droit de passage, l'accident ne serait jamais arrivé. Sous les circonstances, le tribunal a trouvé que le défendeur avait été négligent. La collision était survenue à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Villeneuve.

ments pratiques, comme on le vit pour la télégraphie sans fil, le phonographe, le cinéma, l'aviation et l'automobile. Il faudrait, en conclusion, utiliser toute notre jeunesse instruite pour étoffer nos cadres, hausser le niveau de nos agents techniques, pour réussir enfin à créer un esprit collectif de recherches méthodiques et de perfectionnements incessants."

4 académiciens sont souffrants

PARIS, 29. (P. C.) — (Havas) — Quatre "immortels" sont actuellement souffrants. Le doyen d'élection de l'Académie Française, le romancier Paul Bourget, est depuis bientôt deux mois immobilisé dans la clinique des Frères de Saint-Jean de Dieu, où, à la suite d'une opération pratiquée par le professeur Chevassu dans la région vésicale, l'auteur du "disciple" poursuit une lente convalescence. Paul Bourget va aussi bien que possible, selon les médecins, mais il n'est pas encore question pour lui de quitter la Clinique.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. René Doumic, qui, pour la première fois depuis de longues années, n'assista pas la semaine dernière, à la séance régulière du jeudi, se guérit lentement d'une mauvaise grippe. Il espère fermement assister, le 31 janvier, à la réception du duc de Broglie.

L'historien Louis Bertrand est toujours légèrement souffrant, et

le philosophe Henry Bergson doit également ménager ses forces, sans que toutefois leur état n'inspire d'inquiétude.



RENE DOUMIC

Le feu prend à son journal et à ses vêtements

OTTAWA, 29. (Du correspondant de la "Patrie"). — Michael McCloskey, 69 ans, ancien concierge de la succession Martin à Kirkland Lake est mort dimanche des suites de brûlures occasionnées de façon assez étrange. Pendant qu'il était à lire son journal, il échappa sur le plancher une boîte d'allumettes. Celle-ci prit feu parmi les journaux qui s'y trouvaient et, en quelques instants, le feu était pris à ses vêtements. Son neveu, entendant ses cris, se précipita à son secours et le conduisit au dehors où il roula le vieillard dans la neige, mais le mal était déjà fait. On le conduisit tout de suite à l'hôpital où il expira.

Jugement au plein montant

L'honorable juge Denis, de la cour supérieure, a maintenu pour le plein montant une action de la part de la Clermont Motors Limited contre K.-A.-V. Tremblay, savoir \$338.

Il s'agissait dans cette cause d'une réclamation pour dommages causés à l'auto de la demanderesse, lors d'une collision arrivée à l'intersection des rues Dorchester et University. Le tribunal rejeta la responsabilité de l'accident sur le défendeur, parce que ce dernier aurait traversé la rue Dorchester à une vitesse exagérée. C'est cette vitesse, qui fut la cause déterminante de la collision.

CALGARY. — La conférence des maires des provinces de l'ouest s'est ouverte, aujourd'hui, à Calgary. On y étudiera le problème financier et la question des taxes municipales. Il y a des délégués des quatre provinces.

Un chinois donna sa vie pour sauver Priscilla Stam

Chungking Chine, 29. — Mme Clarence Vichert, missionnaire canadienne de Lindsay, Ontario, se remet des fatigues d'une dangereuse fuite de 200 milles sur le Yang-tsé à bord d'un esquif à peine suffisant pour la loger avec son bébé de six mois et son guide chinois. D'autre part à Tsinanfou, un autre missionnaire a raconté com-

ment un prisonnier chinois a sacrifié sa vie pour sauver celle d'un bébé, Helen Priscilla Stam. Comme on allait exécuter la fillette, le prisonnier chinois supplia qu'on ne fit pas de mal à l'enfant.

L'officier communiste demanda alors qui était prêt à donner sa vie pour celle de cette enfant et le prisonnier s'offrit. On l'exécuta et on abandonna l'enfant en liberté.



M. et Mme John-C. STAM, de Paterson, N.J., missionnaires massacrés par les communistes chinois dont le bébé a été sauvé grâce à l'héroïsme d'un prisonnier chinois qui a offert sa vie pour celle de l'enfant.

CITOYENS!

Mettez fin au

GASPILLAGE

de votre Argent!

VOUS taxes, qui n'ont cessé d'augmenter, ont été englouties par les diverses administrations qui se sont succédé à l'hôtel de ville.

NE VOUS ILLUSIONNEZ PAS!

Les citoyens qui ne reçoivent jamais de compte de taxes s'imaginent peut-être qu'ils ne paient pas de taxes, mais qu'ils se trompent. Tout le monde paie des taxes. VOUS en payez chaque fois que vous dépensez un dollar. Le propriétaire paie des taxes, qu'il se fait cependant rembourser par le locataire. Les fabricants et les marchands ajoutent les taxes aux prix de leurs marchandises. C'est sur VOUS en définitive que retombe le fardeau des taxes, puisque vous payez plus cher les choses nécessaires à la vie.

DEMANDEZ QU'ON AGISSE!

Faites voir à la Législature provinciale la nécessité immédiate d'une bonne administration pour Montréal.

VOICI LES FAITS

En 1921 la dette consolidée de Montréal était de	\$119,312,000
En 1934 la dette consolidée de Montréal était de	\$255,789,000
Plus les emprunts de banque de	\$27,029,000
Depuis 1921 la dette consolidée s'est accrue de 115%, bien que la population n'ait augmenté que de 50%.	
Les dépenses pour le secours direct s'élèvent à 5% seulement de la dette.	

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
THE MONTREAL BOARD OF TRADE
THE MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE

Le Roman-Molson

Le cahier

Station	Kes.	Mètres
CHLP—Montréal	1120	208
CFCE—Montréal	600	500
CFCN—Calgary	1630	291
CFRB—Toronto	690	434
CHMS—Hamilton	1010	297
CHNS—Halifax	1850	285
CHRC—Québec	350	314.9
CKAC—Montréal	730	410
CKLW—Windsor	1030	291
CKOC—Hamilton	1120	285
CKPC—Bramford	930	322
CKTB—S. Catharin.	1200	250
CKY—Winnipeg	900	312
CNRV—Vancouver	1100	272
CRCM—Montréal	910	329
CRCO—Ottawa	800	340
KDKA—Pittsburg	950	308
WABC—New York	860	340
WHBM—Chicago	770	380
WHEN—Buffalo	900	333
WEAF—New York	600	454
WGN—Chicago	720	416
WGR—Buffalo	550	545
WJAM—Rochester	1150	280
WJZ—Detroit	750	400
WKBW—New York	700	394
WKBW—Buffalo	1450	202
WLW—Cincinnati	700	428
WWJ—Detroit	820	330

MARDI

(Soirée)

6 h. 00
CHLP—Cotes minières et industrielles. (Burke, Dansereau & Co. Reg'd).
CRCM—Chansons françaises.

6 h. 15
CHLP—Fédération des ouvriers du Canada.
CKAC—Musique classique.
CFCE—Autour de la ville.

6 h. 30
CHLP—Radio-Annuaire.
CKAC—L'heure récréative.
CFCE—Fermeture de la Bourse.
CRCM—Relais.

6 h. 55
CRCM—Intermède musical.

7 h. 00
CHLP—L'information Commerciale.
CKAC—Nouveautés parisiennes.
CFCE—Uncle Troy.
CRCM—L'U.C.C. Causerie par M. L. Bérubé, sur nos pêcheries.

7 h. 15
CKAC—Le ouré du village.
CRCM—Les Cavaliers de LaSalle.

7 h. 30
CHLP—L'heure exacte; Financial Loan Bureau Ltd. — Ralph Large et son orchestre.
CKAC—Trio de concert de l'hôtel Queen.
CFCE—Orchestre de l'hôtel Windsor.
CRCM—Billy et Pierre.

7 h. 45
CKAC—L'orchestre d'Alex Lajoie.
CFCE—The Star Border.
CRCM—Nouvelles.

8 h. 00
CHLP—Mastering the Ceremonies (G.C.R.)
CKAC—L'heure provinciale.
CRCM—Musique et musiciens d'aujourd'hui: "Les Lavignes", par Arthur Laurendeau.

8 h. 15
CRCM—"Mastering the Ceremonies".

8 h. 30
CHLP—Autour du Samovar.
CFCE—Lawrence Tibbett et orchestre.
CRCM—"Half Round the Clock".

9 h. 00
CHLP—The Tango King.
CKAC—Radio Roman.
CRCM—Fanfare du 22^{ème} Régiment, sous la direction du capitaine Chas O'Neill.

9 h. 15
CHLP—Empire Taxi Dancing.
CFCE—Blue Bell.

9 h. 30
CKAC—La Tribune de l'Air.
CFCE—"Hands Across the Boarder".

9 h. 45
CHLP—Geoffrey St-Claire, graphologue.
CKAC—Chanson et parole.
CFCE—Hands across the border.

10 h. 00
CHLP—Orchestre de Dan Fairman.
CKAC—Mus-Kee-Kee.
CFCE—"Beauty Box Theatre".
CRCM—Sous Bois.

10 h. 30
CHLP—Orchestre de la salle de danse du Stadium.
CKAC—Fray and Bragiotti. (CBS).
CRCM—Orchestre de Billy Bessett.

10 h. 45
CKAC—Chas. Kramer et son orchestre.
CRCM—Radio-journal. — Résultats du hockey.

11 h. 00
CHLP—L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd." Température. Fin de l'émission.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CKAC—Orchestre de Charlie Dornberger.
CFCE—Résultats du hockey et nouvelles.

11 h. 15
CFCE—Voice of Romance.

11 h. 30
CKAC—Orchestre de Johnny Green. (C.B.S.)
CFCE—Orchestre du Palais Royal.

12 h. 00
CKAC—Orville Knapp (C.B.S.)

12 h. 30
CKAC—Orchestre de Leon Navarra. (C.B.S.)

1 h. a.m.
Fin des émissions.

MERCREDI

(Matinée)

7 h. 45
CKAC—Cheerful Earful.

8 h. 00
CKAC—Musique classique.
CFCE—B. A. Rolfe et son orchestre.

8 h. 15
CKAC—Serenader.

8 h. 30
CHLP—Sommaire; L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd." Culture physique.
CKAC—Chapel Singers (CBS).
CFCE—Cherrio.

8 h. 45
CKAC—Chansons françaises.

9 h. 00
CHLP—Chansons françaises.
CKAC—Histoires comiques.
CFCE—Breakfast Club.

9 h. 15
CHLP—Variétés.

9 h. 30
CHLP—Opérettes.
CKAC—Musique de danse (CBS).

10 h. 0
CHLP—Poèmes symphoniques.
CKAC—"Press Radio News" (CBS).
CFCE—Musique populaire.

A St-Moritz



Lorsque Douglas Fairbanks père, célèbre acteur de l'écran, apprit que Mary Pickford avait obtenu son divorce en Californie, il se trouvait à la station hivernale de St-Moritz, en Suisse. On le voit ici portant un joli costume de sport.

10 h. 05
CKAC—Entre vous et moi.
CFCE—Soliste.

10 h. 15
CFCE—L'heure des emplettes.

10 h. 30
CFCE—Musique populaire.
CKAC—Température, Bright Lights (C.B.S.)

10 h. 45
CHLP—Comédies musicales.
CKAC—Ouverture de la bourse.

10 h. 50
CFCE—Herman et Banta.

11 h. 00
CHLP—Reclame.
CFCE—The Honeymooners.

11 h. 15
CHLP—Hôpital de montréal. "Marconi".
CKAC—Mus-Kee-Kee.
CFCE—Tony Wong.

11 h. 30
CHLP—Vos valse favorites.
CFCE—Musique navale.

11 h. 45
CKAC—Programme "Rapid-Transit".
CFCE—Musique du matin.

11 h. 55
CFCE—Nouvelles.

11 h. 59
CHLP—L'heure exacte. "Financial Loan Bureau Ltd." (Après-midi)

12 h. 00
CHLP—L'heure féminine.
CKAC—L'heure ensoleillée.
CFCE—Fields and Hall.

12 h. 15
CFCE—Blue Harmonies.

12 h. 30
CKAC—Mark Weber (CBS).
CFCE—Les dames en parade.

12 h. 45
CKAC—Cours de la bourse.
CFCE—La ruche.

12 h. 55
CKAC—Mercuriale des produits laitiers.

1 h. 00
CKAC—Geo. Hall et orchestre (CBS).
CFCE—Cotes de la bourse.

1 h. 15
CHLP—Variétés.
CKAC—Claudette de Sève.
CFCE—Trio de concert du Mont-Royal.

1 h. 30
CHLP—L'heure exacte, J.-B. Léger & Cie.—Fin de l'émission.
CKAC—Opéra.
CFCE—Paroles et musique.

1 h. 45
CKAC—Eddie Donstetter, organiste (CBS).

2 h. 00
CKAC—"Vocal Gems".
CFCE—Two seats in the balcony.

2 h. 30
CKAC—Mus-Kee-Kee.
CFCE—Soliste.

2 h. 45
CFCE—Al et Lee Reiser.

3 h. 00
CKAC—Kate Smith (CBS).
CFCE—Programme Layton.

3 h. 15
CFCE—The Wise Man.

3 h. 30
CFCE—Orchestre de l'hôtel Cosmo-politain.

3 h. 45
CKAC—L'actualité féminine.
CFCE—Programme Hartney.

4 h. 00
CKAC—Fédération des étudiants (C.B.S.)
CFCE—Radio-revue féminine.

4 h. 15
CKAC—L'institut de musique Curtis (CBS).
CFCE—Causerie par Jas. Jastrow.

4 h. 30
CFCE—Orchestre de Rochester.

5 h. 00
CHLP—Sommaire; L'heure exacte "Financial Loan Bureau Ltd." Melo.

CKAC—Notes sociales.
CRCM—Bonjour les amis.

5 h. 15
CKAC—Le théâtre des petits.
CRCM—Orchestre du Ritz-Cariton.

5 h. 30
CKAC—Le programme du foyer.
CFCE—Singing Lady.

5 h. 45
CFCE—Sketch.
CRCM—Bourses de Montréal et New-York.

"Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui"

Mlle Louise C. Gilbert, rédactrice des pages féminines à la "Patrie" fera, ce soir, à l'Heure provinciale, une causerie intitulée: "Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui".

(Soirée)

6 h. 00
CHLP—Bourse industrielle et minière, Burke, Dansereau et Cie.
CRCM—Chansons françaises.

6 h. 15
CHLP—Fédération des ouvriers du Canada.
CKAC—Nouveautés musicales.
CFCE—Autour de la ville.

6 h. 25
CKAC—L'heure récréative.

6 h. 30
CHLP—Radio-Annuaire.
CFCE—Fermeture de la bourse.
CRCM—Orchestre de Ray Dawe.

7 h. 00
CHLP—L'information Commerciale.
CKAC—Programme Cystex.
CFCE—Uncle Troy.
CRCM—L'orchestre de Rex Battle.

7 h. 15
CKAC—J.-D. Langeller.
CRCM—Les pianistes Cook et Beudet.

7 h. 30
CHLP—L'heure exacte. "J.-B. Léger & Cie." l'œuvre de la Soupe.
CKAC—Orchestre de Joe de Courcy.
CFCE—Gould et Shefter.
CRCM—Billy et Pierre.

7 h. 35
CHLP—Popular "Hit-Bits".

7 h. 45
CHLP—The voice of Love.
CKAC—Programme Carling.
CFCE—The Star Boarder.
CRCM—Nouvelles.

8 h. 00
CHLP—Emission Sweet Caporal.
CKAC—Emission Sweet Caporal.
CFCE—Mary Pickford.
CRCM—Les anciens canadiens: "Félix Gabriel Marchand", par Téléphone Bassard.

8 h. 15
CRCM—"Melody Mart".

8 h. 30
CHLP—Récital d'artistes.
CKAC—Récital d'orgue de la salle Tudor.
CFCE—Orchestre de l'hôtel Windsor.
CRCM—Bank Horse Tavern.

8 h. 45
CFCE—L'orchestre du Ritz-Cariton.

9 h. 00
CHLP—CKAC—Le Talisman des Romagnols.
CRCM—Heure de gaieté et de romance.
CFCE—Reposons-nous.

9 h. 30
CHLP—En guettant les ondes.
CKAC—Soirée d'animateur.
CFCE—Ligue du progrès civique.

10 h. 00
CHLP—The Royal Hawaiian Quartette.
CKAC—Mus-Kee-Kee.
CRCM—Les maîtres de la musique.

10 h. 15
CFCE—Programme Austin.

10 h. 30
CHLP—John Gilbert et l'orchestre du restaurant "Shanghai".
CKAC—Melody Masterpieces. (C.B.S.)
CRCM—CFCE—Orchestre de Chas. Dornberger.

10 h. 45
CRCM—Radio-journal.

11 h. 00
CHLP—L'heure exacte. "Financial Loan Bureau Ltd."—Température. —Fin de l'émission.
CKAC—Le reporter sportif Molson.
CFCE—Les nouvelles.

11 h. 05
CKAC—Orchestre d'Alex Lajoie.

11 h. 15
CFCE—Voice of Romance.

11 h. 30
CFCE—CKAC—Le bal de l'anniversaire du président Roosevelt (CBS).

12 h. 00
CKAC—Jacques Renard et son orchestre (CBS).

12 h. 30
CKAC—Geo. Hall et son orchestre (CBS).

1 h. 00
CKAC—Fin des émissions.

Nationalité enlevée

BERLIN, 20. (P.A.) — Ernst Lubitsch, né à Berlin le 29 janvier 1892, est au nombre des 207 individus auxquels on enlèvera leur nationalité allemande sous prétexte qu'ils sont Juifs, nés à l'étranger et entrés en Allemagne depuis 1918.

"Desert Song"

Ce soir, à 10 heures, à CFCE, on donnera l'opérette fameuse "The Desert Song" de Sigmund Romberg et d'Otto Harbach. Les deux artistes qui rempliront les premiers rôles seront Gladys Swarthout et John Barclay.

A prix fort



DOLORES DEL RIO, vedette de l'écran, qui vient de payer \$5,000 pour une chienne de race qu'elle a offerte à son terrier favori.

La mort d'un grand compositeur russe

MOSCOU, 20. (Havas). — Le célèbre compositeur Ippolitoff-Ivanoff (Mikhaïl) est mort aujourd'hui à l'âge de 75 ans. Il s'était distingué à l'étranger par sa musique caucasienne.

Assemblée annuelle des H.E.C.

Hier soir, dans le grand amphithéâtre de l'École des Hautes Etudes Commerciales, a eu lieu l'assemblée annuelle de l'Association des Licenciés de cette école (les H. E. C.). M. Armand Viau a donné lecture du rapport des activités de l'année 1934 et du rapport financier. Ces rapports furent adoptés à l'unanimité. Les officiers sortant de charge: M. Armand Viau, président, MM. Benoit Robillard, Rosario Messier et Gérard Parizeau furent réélus par acclamation. Plusieurs questions importantes, entr'autres le programme des activités de 1935, furent mises à l'étude.

Grand euhre

Mercredi soir, 30 janvier, à 8 heures à la salle St-Jean-Baptiste, coin Rachel et Drolet, il y aura grand euhre donné par la Cho-



MGR L.-A. DUBUC (Chéché A. Dumas)

rale de la Ligue du Sacré-Coeur, sous le haut patronage de Mgr L. A. Dubuc, P.D., curé. Trois cents prix seront distribués aux vainqueurs, en plus des prix de présence.

Tim Buck, candidat

OTTAWA, 20. — En apprenant, par une épêche de Toronto, que le com. nuniste Tim Buck songeait à se présenter dans la division électorale de Winnipeg-Nord, aux prochaines élections fédérales, M. A.-A. He ps, député ouvrier de cette circonscription aux Communes, a dit qu'il ne songeait nullement à céder son siège au chef communiste.

THEATRE ET CINEMA

Oeuvres de Lionel Daunais aux Concerts Symphoniques

L'excellent baryton montréalais Lionel Daunais sera à la fois auteur et interprète à la deuxième audition des "concerts Symphoniques de Montréal" lundi soir prochain, 4 février, à l'Auditorium du Plateau.

En effet, le programme comportera deux mélodies que Daunais a écrites sur des poèmes de Robert Choquette et d'André Rivoyre. L'artiste chantera lui-même la première intitulée "Bourrasque", alors que la seconde, qui porte le titre de "Caresse" aura pour interprète Mlle Anna Malenfant.

De plus, Mlle Malenfant et M. Daunais chanteront, avec accompagnement d'orchestre le duo de Dalila et du Grand-Prêtre de l'o-

péra "Samson et Dalila". L'orchestre sera sous la direction de M. Edmond Trudel qui fera entendre une série d'oeuvres brillantes et bien choisies "Carnaval Romain" de Berlioz, "Danse des Comédiens" (La Fiancée Vendue) de Smetana, "L'Apprenti Sorcier" de Paul Dukas.

M. Luellen Martin, violoniste et Prix d'Europe, jouera le "Concerto" de Max Bruch pour violon et orchestre.

La vente des billets pour ce concert commence dès aujourd'hui chez Lindsay et Archambault. Le public ferait bien de se hâter de retenir ses places, car les demandes sont très nombreuses et l'on prévoit une salle comble pour ce deuxième concert.

Mme de Pompadour avec l'Opérette

"Mme de Pompadour", que présente cette semaine, la Société canadienne d'opérette, au théâtre His Majesty, pourrait s'intituler un caprice ou plutôt un passage de la grande favorite.

Pendant que le roi chasse le cerf, la Pompadour, qui se souvient du temps où elle était Jeanne Poisson, a l'idée de se travestir en servante et d'aller s'amuser dans les faubourgs, peut-être se laisser aimer par le premier inconnu.

Elle rencontre dans un cabaret champêtre, un jeune gentilhomme qui lui plaît et qui devient amoureux fou de ses charmes. Ce jeune homme se trouve être sans qu'elle s'en doute, le mari de sa demi-soeur Madeleine, qu'il a abandonné pour courir à l'aventure. Madeleine vient à Paris demander à sa soeur la puissante marquise, de lui retrouver son mari.

Celle-ci promet, pour regretter aussitôt quand elle apprend que le mari de Madeleine est ce René d'Estrade qu'elle aime. L'affaire se complique de l'intervention du ministre de la police. Louis XV revient de la chasse plus tôt qu'on ne l'attendait et surprend le jeune homme dans les appartements de sa maîtresse.

Mme de Pompadour sacrifie alors son béguin. Elle rend son mari à Madeleine et grâce à la bêtise du ministre de la police et à sa rouerie de femme, elle rentre dans la faveur du roi.

Nous ne pouvons féliciter complètement la Société d'opérette du choix qu'elle a fait de Mme de Pompadour, pour sa reprise de son activité. La musique de Leo Fall manque un peu d'élan et de

versatilité. Le libretto contient trop de calembours et de jeu de mots désuets et l'action est trop lente.

On n'a pas réussi à obtenir toute la cohésion voulue, mais il faut dire que la société d'opérette a travaillé cette fois-ci dans des conditions ingrates. Cependant la nouvelle société contient des éléments de tout premier ordre.

Mme Flore Blanchard a incarné une marquise de Pompadour nuancée et gracieuse. L'éloge de Mme Blanchard n'est plus à faire. La voix de M. Fernand Perron, qui faisait ses débuts dans le rôle de René d'Estrade manque peut-être un peu de souplesse. Il joue cependant à sa louange assez bien son rôle parlé.

Gaston St-Jacques très à l'aise dans le rôle du poète Calicot a été magnifique d'entrain et de mouvement.

Il faut encore remarquer le jeu naturel et la belle tenue de Mmes Fabiola Hade, Armande Lebrun et de M. Guy Mauffette.

M. Cartier a sa grosse part de mérite du succès obtenu (car c'en est un, les défauts signalés ici n'étant que simples nuances). C'est un spectacle que l'on se doit d'aller voir.

Prochaines additions

Le Hart House String Quartet se fera entendre à Montréal le 6 février à l'hôtel Ritz-Carlton dans des oeuvres de Shumann, Hayd et Beethoven. Sous la même direction, nous entendrons le 6 mars un soprano russe, non inconnu à Montréal mais qui donnera son premier récital, Maria Kurenko.

UTICA, New-York. — De l'alcool empoisonné, vendu clandestinement, a causé la mort de 13 personnes, dont 8 hier et 5 samedi.

Au firmament de l'opéra



HELEN JEPSON, d'Akron, O., soprano qui vient de faire ses débuts au Metropolitan Opera de New-York, au cours de la première mondiale de "In the Pasha's Garden", première oeuvre lyrique de l'Américain John-Lawrence Seymour. La critique est unanime à reconnaître Helen Jepson comme une excellente chanteuse. M. Seymour la félicite sincèrement après la première représentation.

Récital mémorable de M. Egon Petri

Théâtre Impérial, hier soir 28 janvier 1935, Egon Petri, pianiste hollandais. Programme: "Prélude, Fugue et Allegro" (mi bé-mol majeur), Jean-Sébastien Bach; "Concerto italien", J.-S. Bach; "Sonate, Opus III (do mineur)", Beethoven; "Trois Intermezzi, opus 117", Brahms; "Rhapsodie" (sol mineur), Brahms; "Douze Etudes, opus 25", Chopin. Rappels: "Deux Contes, opus 29", Nicolas Mediner; "Thèmes et Variations", Schubert (cette oeuvre pour piano à quatre mains a été réduite et transcrite par Tausig); "Trois Menuets", Bach (transcription d'Egon Petri).

Depuis longtemps déjà on a épuisé les qualificatifs imaginaires pour dépeindre la perfection d'exécution de l'artiste du piano qui a nom Egon Petri. Quand on parle de lui l'adjectif "incomparable" se présente naturellement à l'esprit que le nom de la marque de commerce la plus connue: "l'incomparable pianiste hollandais Egon Petri" est l'expression courante la plus usitée dans les milieux où l'on cultive la musique sérieusement. Cela, on le savait, mais il nous tardait de constater de auditu les incomparables qualités pianistiques du Maître. C'est fait, nous avons entendu hier soir M. Egon Petri, grâce à l'esprit d'initiative du plus entreprenant de nos impresari, M. Louis-H. Bourdon, et ce récital restera mémorable.

Au milieu de toute la beauté d'interprétation des oeuvres inscrites au programme (dont on a le détail plus haut), on hésite à signaler un numéro par crainte de laisser entendre que les autres n'étaient pas également parfaits. Il faut pourtant parler de la "Sonate, opus III (en do mineur)", de Beethoven, qui fut jouée avec un rare brio. On se déplacerait volontiers pour aller écouter cette seule Sonate. Et que dire des oeuvres de Bach! Il faut être du calibre d'Egon Petri pour les jouer avec tant de luminosité. Et puis, le Chopin de Petri, c'est une merveille.

Egon Petri est un superbe interprète, mais il est aussi un virtuose du son. Les sonorités du piano, avec Egon Petri, se détachent, marquent leur personnalité. Egon Petri est le pianiste complet. L'auditoire lui témoigna frénétiquement son appréciation et le grand artiste joua de nombreux rappels qui furent eux-mêmes un véritable récital. Séance mémorable en tous points, je le répète, car il est bien rare de trouver réunis parfaitement dans le même artiste la virtuosité étonnante et l'émotion convaincante.

Dominique LABERGE

"Disparu" de Bisson

Pour se rendre au désir de leur nombreuse clientèle, les Anciens du Gésu interpréteront l'une des plus drôles comédies d'Alexandre Bisson, "Disparu", les 9 et 14 février, à la salle académique du Gésu. MM. Hector Chariaud et l'inimitable Zéphirin Monté tiendront les rôles titres. Ils seront secondés par MM. P.-E. LeBlanc, Alfred Amiraault, Conrad Gauthier, L.-P. Mercure, Paul Prendergast et Claude Sutton, directeur artistique. Cette pièce que le public accueille toujours avec une faveur marquée est d'un esprit fin et d'une gaieté de bon aloi.

AU THEATRE HIS MAJESTY'S
Tous les soirs et en matinée samedi le 2
Mme de Pompadour
Grande réduction 25c à \$1.00 (plus taxe)
Billets au Théâtre et Société d'Opérette de Montréal, 3771 rue St-Denis — H.A. 3183

PRINCESS A l'affiche
Lombard-Robson
LADY BY CHOICE
Le grand triomphe de l'écran!
Avec **NO GREATER GLORY**

Première visite



CLOTILDE SAKAROFF qui est avec Alexandre Sakaroff les poètes de la Danse. Les deux danseurs portent incontestablement en eux les plus beaux attributs de la poésie: l'élan, le charme, le rythme, l'harmonie, l'équilibre. Chacun de leurs réalisations, dans leur perfection spirituelle, est l'une des strophes d'une aimable ode plastique (Carol-Bérard). Ce sont ces danseurs admirables que M. l'impresario Louis-H. Bourdon nous présentera pour la première fois à Montréal le 18 février au théâtre Impérial.

Les élèves de Mlle St-Jean

Mlle Idola Saint-Jean, présentait, hier soir, au Mechanic's Institute, ses élèves de langue anglaise à quelques initiales. Un remarquable programme avait été élaboré pour la circonstance et nous devons louer l'organisatrice d'une telle soirée de cette initiative.

Mlle Saint-Jean, chacun le sait, enseigne le français à l'Université McGill. Elle présentait, hier, ses élèves les plus méritants. Des poèmes français ont été récités, et une discussion a été faite sur l'importance du français et de l'anglais. Il faut dire que ce sujet de discussion n'a été qu'effleuré, mais assez bien pour permettre de juger de l'efficacité des méthodes d'enseignement de Mlle Saint-Jean. Les jeunes anglais qui ont adressé la parole ont fait preuve de grand mérite. Parmi

RECITAL DE VIOLON
AUDREY
COOK
SALLE WINDSOR
Merc. soir, 30 janvier, à 9 h.
Billets en vente chez Willis et chez Archambault.
Billets: \$1.70, 1.15, Etudiants 50c.
Taxe comprise

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI A L'AFFICHE
RAIMU
dans
"TARTARIN DE TARASCON"
d'après le chef-d'oeuvre d'Alphonse Daudet — Avec Charpin — Saint-Grenier — Simoni.
Un Raimu plus phénoménal que jamais.

SAINT-DENIS
Un film par le réalisateur de "Fanny" — "SANS FAMILLE" — avec Robert Lynen Vanné, Marcoux Dorville.
Aussi à l'affiche: Armand Bernard dans "TROIS DE LA MAISON".

eux, ettons notamment MM. Gordon Brown, A. Deneen, et R.-G. Jowett. Les demoiselles ont également pris part à la discussion.

Les cours spéciaux de français à l'Université McGill ont été fondés par le colonel Bovey, il y a quatre ans, et les résultats obtenus à date permettent d'augurer beaucoup de cette louable initiative. Le cours régulier comprend trois classes. Le cycle prochain commencera le 1er février prochain.

Ruth Slenczynski soliste à 10 ans

On sait que l'année dernière, Ruth Slenczynski a joué en soliste avec l'orchestre de San Francisco dirigé par Bernardino Molinari. Au cours de la première répétition de la soliste avec l'orchestre, le maestro italien influencé sans doute par l'extrême jeunesse de la petite franco-polonaise avait attaqué le Concerto de Beethoven qu'il devait diriger, sur un tempo plus lent que celui qu'il est de tradition d'observer.

La petite Ruth ne l'entendit pas de cette oreille. Jugeant sans doute que Bernardino Molinari voulait user de ménagement à son endroit, elle interpella avec indignation le chef d'orchestre: "Plus vite Maestro! plus vite — Je ne suis pas malade". Bernardino Molinari ne tarda pas à se rendre compte que la soliste de neuf ans n'éprouvait, en effet, aucune difficulté à s'égalier aux virtuoses d'âge mur. C'est le 5 février au théâtre Impérial que la jeune pianiste donnera son récital.

PALACE
A l'affiche
3 vedettes
JOAN CRAWFORD
CLARK GABLE
ROBERT MONTGOMERY
"Forsaking All Others"

A la scène — La célèbre Mezzo-Soprano
CARMELA PONSELLE
en personne
A l'écran:
STANWYCK
"The SECRET BRIDE"
with WARREN WILLIAM
IRENE BORDONI
Célèbre étoile française — EN PERSONNE

CAPITOL
A l'affiche — Portes ouvertes à 10 h.
Le plus grand succès musical de Warner Bros.
SWEET ADELINÉ
Le film d'une femme célèbre
Kay FRANCIS - Dr. Monica

SALON D'AUTOS
du 26 JAN. au 2 FEV.
10 A.M. à 11 P.M. SAUF LE DIMANCHE
EDIFICE SUN LIFE - MONTRÉAL
Pageant de l'Auto Moderne

Une époque nouvelle est survenue dans la construction d'automobiles... plus de beauté, plus de confort et plus d'économie. Les modèles de 1935 offrent une réelle sensation en fait de superbe carrosserie. Voyez les étalages avec démonstrateurs en marche; Les accessoires et les véhicules commerciaux.

ADMISSION:
Avant 6 p.m., 25c. Après 6 p.m., 50c.
ADELSTAN LEVESQUE, Directeur-Gérant

Echos de nos tribunaux

La plainte contre Leboeuf renvoyée

Le juge Amédée Monet a libéré d'une accusation de refus de pourvoir Phidélme Leboeuf, de la rue Bourget. Son épouse, Bertha Marleau, se réclamait d'un jugement antérieur qui obligeait l'inculpé à lui verser une pension alimentaire de 50 dollars par mois. Me Léon Crevier, avocat de Leboeuf, représenta que la plaignante reçoit de son enfant 8 à 10 dollars par semaine, tandis que son client ne gagnait lui-même que 4 à 6 dollars, et doit faire face à une saisie-arrêt prise par la poursuite dans un procès en séparation de corps. Le juge Monet diminua donc la pension alimentaire que Leboeuf doit payer à sa femme à trois dollars par mois.

Le juge Greenshields renvoie l'action Hicock

Le juge R. A. E. Greenshields de la Cour Supérieure, a renvoyé avec dépens l'action de Mme Ida Hicock, au montant de \$25,000 contre la Mutual Life Insurance. La demanderesse exigeait le paiement d'une police d'assurance qui fut annulée à défaut de paiement des primes et sur laquelle des emprunts furent faits, et le tribunal a déclaré que la demanderesse ne pouvait prétexter l'illégalité des transactions affectées.

Le tribunal établit qu'il y eut négligence

L'action intentée par Paolo Collet contre Louis Papillon en recouvrement de \$956 en dommages a été renvoyée hier par le juge Gibsons, en cour Supérieure. Collet, qui se blessa dans une chute sur la glace, prétendait que Louis Papillon aurait dû éviter cette condition dangereuse, mais le tribunal a décidé que le demandeur avait agi avec négligence, ce qui avait causé sa chute.

Jugements rendus hier en cour de pratique

Présent: L'honorable juge Surveyl.

Les jugements suivants furent rendus:

Marjorie Lord ex-qual vs F. M. Simpson; jugement autorisant l'examen d'un témoin qui doit quitter la province.

C. B. Brown ex-qual vs J. O. Asselin; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

Dame G. Lauzon ex-qual vs J. O. Smith; jugement référant cause à jury de medietate linguas.

Wm Lieber vs O. Dorman; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

M. Hébert vs M. G. Seully; jugement pour \$17.99 avec int. et dépens.

De C. Labanèche vs Sylvio Bellefleur; jugement pour \$261.83 avec int. et dépens.

Robert Poisson vs Antoine Deslauriers; jugement pour \$592.95 avec int. et dépens.

La Cie de Charbon Elle Ltee vs Ed Allard et J. A. Lapierre; jugement pour \$329.99 avec int. et dépens.

Georges Tétreault vs Gaston Chagnon; jugement pour \$329.19 avec int. et dépens.

Gendron & Giguère, Ltée vs Cyril Harvey; jugement pour \$176.13 avec int. et dépens.

Jonas Sklofky vs Adolph Wellkovich alias Adolph Velkowitz; jugement pour \$139.99 avec int. et dépens.

Northern Electric Co., Ltd. vs Numa Kogan et Arnold Haltrecht "Electroradio Engineering Co."; jugement pour \$264.51 avec int. et dépens.

The G. A. Holland Co. vs B. Kaufman; jugement pour \$157.65 avec int. et dépens.

Club St-Denis vs J. A. Leclaire; jugement pour \$112.65 avec int. et dépens.

Zoltique Langlois vs Ernest Z. Dupont; jugement pour \$561.99 avec int. et dépens.

Monzeau et Robert Cie Ltée vs Marcel Boyer; jugement pour \$279.18 avec int. et dépens.

Ludger Gravel & Ltée vs Eddy McMillott; jugement pour \$191.40 avec int. et dépens.

Eberhard Hans Wagner vs Jose H. N. Frank & Banque Royale du Canada, tierce-saisie; jugement contre la tierce-saisie par défaut.

A. Matlukas vs Eugne Sovenko & Brysons Ltd et al, tierce-saisie; jugement contre la tierce-saisie Larivière incorporée par défaut.

Edouard Bernard vs Florian Slama; jugement pour \$291.09 avec int. et dépens.

Hon. Charles-Philippe Beaudin et al vs Les héritiers de feu Joseph Ernest Lemire; jugement pour \$2,417.57 avec int. et dépens.

Osmond Latrelle vs R. Legault; jugement pour \$229.99 avec int. et dépens.

Henry Bricks & Sons Ltd vs Paul Parant; jugement pour \$197.09 avec int. et dépens.

Peter C. Ogilvie vs J. A. Pigeon;

jugement pour \$311.32 avec int. et dépens.

Dame Louise Urbani vs Joseph Corquati & Banque D'Espagne de la cité et du district de Montréal; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

Dame Rachel Katz vs W. H. Levitt et al; jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Antonio Romano vs Patrick Clancy et al; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

Dame Y. Côté vs R. Côté; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

La Chambre de Commerce du District de Montréal vs S. Oulmet; jugement accordant régime-nisi avec dépens.

George S. Dingle Ltd vs Louis Ellen; jugement accordant motion pour règle pour les frais seulement.

Jean Whimbey vs Eric Kirkwood; jugement autorisant examen avant plaoyer.

Jean Whimbey vs Eric Kirkwood; jugement autorisant examen médical ayant défense.

Dame M. Yon vs Dams B. Bellefleur; jugement nommant commissaire pour examen d'un témoin hors de cour.

Sans gouvernail ?

NEW-YORK, 29. (P.A.)—Les survivants du paquebot Mohawk ont témoigné que cinq minutes avant la collision de leur vaisseau avec la cargo norvégien Talsman, le gouvernail automatique devint complètement hors d'état. Déjà à 9 heures (la collision eut lieu à 9 h. 39), il était presque impossible de faire observer sa course au navire d'après le témoignage du quartier-maître Marty Polander.

Ottawa paye

OTTAWA, 29. — Le gouvernement fédéral a effectué un nouveau versement de secours à la province de Québec. Un chèque de \$1,399,999.99 a été envoyé pour la part consentie par le gouvernement en secours pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

En ce moment les ministres ont en main une recommandation demandant un chèque de \$275,517.49 pour payer l'excédent des dépenses de Montréal, jusqu'à mars 1934.

La collection du musée de Grenoble exposée à Paris

L'inauguration a lieu aujourd'hui. — On y voit un des plus beaux tableaux de Rubens, quatre Zurbaran et des manuscrits précieux dont une bible du douzième siècle.

PARIS, 29. (Presse Canadienne-Havas.) — La ville de Paris présente cette année pour la première fois l'ensemble d'un grand musée de Province; celui de Grenoble. Le président de la République consacra cette initiative en inaugurant aujourd'hui cette exposition, qui sera suivie d'autres tout aussi hardies, et qui montreront que, comme disait un écrivain du siècle dernier: "Si le Louvre périsait, on en retrouverait un second dans les Provinces."

La collection du Musée de Grenoble comprend notamment un des plus beaux Rubens, cet illustre S. Grégoire" auquel une habile restauration vient de restituer sa fraîcheur et sa jeunesse.

Un Pérugin, un Palmigiani, deux Véronèse et de nombreuses autres toiles représentent les écoles Italiennes.

On verra le "Louis XIII" de Philippe de Champagne, si souvent reproduit mais si rarement contemplé, le "Louis XIV au Pont Neuf" de Van Der Meulen, qui ne peut que passionner les amis du vieux Paris.

QUATRE ZURBARAN

De même, il n'y a pas en France de toiles espagnoles comparables aux quatre Zurbaran exposés: "L'Annonciation", "L'Adoration des Bergers", "L'Adoration des Mages", et "La Circoncision", donnée à Grenoble par le Général Bayle qui les acheta dans la succession du Roi Louis-Philippe.

L'école française ancienne four-

Aide requise par les propriétaires

L'Association des Propriétaires et Hommes d'Affaires du Nord, dans une récente résolution adoptée et envoyée à l'honorable M. Bennett, soulignant la situation désespérée dans laquelle se trouvent nombre de propriétaires, prie le premier ministre d'appliquer à ces derniers les clauses de la loi d'arrangement entre cultivateurs et leurs créanciers. On préconise cette mesure afin de leur aider à passer à travers la crise actuelle.

Pas de réponse

QUEBEC, 29. — L'hon. Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, n'a pas reçu de réponse d'Ottawa au sujet du plan de colonisation de la province pour lequel la province proposait au fédéral de contribuer de moitié. Un bref accusé de réception est la seule réponse reçue jusqu'ici.



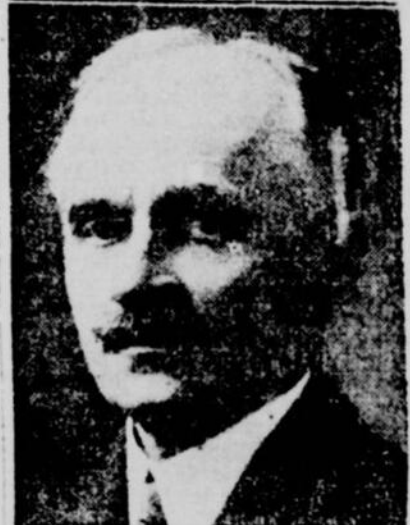
GREVISTES SURVEILLÉS. — Plus de 60 personnes furent arrêtées durant les troubles aux usines textiles de Rossville, Ga. Peu après ils furent remis en liberté, moins 25 d'entre eux qui furent amenés à Atlanta pour être emprisonnés. On les voit ici prenant leur repas sous l'oeil bienveillant des gardes.

CE QU'ON DIT DE LA "PATRIE"

M. Victor Cusson y voit un journal très complet

M. Victor Cusson, ancien juge de la Cour des Sessions et président actuel de la Commission des Travaux de Montréal, nous écrit:

La "Patrie" marche de progrès en progrès si nous en jugeons par le développement qu'elle affiche tous les jours. Sa nouvelle édition du dimanche commande particulièrement les plus sincères éloges. Elle constitue un journal très complet, qui nous donne toutes les nouvelles et des variétés littéraires de premier choix. Bonne chance!



M. VICTOR CUSSON

Nominations

OTTAWA, 29. — On s'attend que l'hon. Murray MacLaren, député de Saint-Jean-Albert, démissionne cette semaine comme député et soit nommé lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

On s'attend également que le gouvernement nomme cette semaine le successeur de l'hon. C. P. Fullerton à la présidence de la Commission des Chemins de Fer, poste que M. Fullerton a abandonné pour devenir président du comité de régie du C.N.R. Le nom de l'hon. G.-S. Harrington, ancien premier-ministre conservateur de la Nouvelle-Ecosse, est mentionné comme le successeur probable de M. Fullerton.

Sept candidats

NORTH-BAY, 29. — Les Fermiers-Unis d'Ontario et la C.C.F. unirent leurs forces pour contester le siège électoral de Nipissing devenu vacant par suite du décès subit de Théodore Lagault, député libéral à l'Assemblée législative de Toronto.

Les postulants libéraux sont: M.M. Philippe Lamothe, de Mattawa, L. P. Lévesque, de Sturgeon-Falls, Dan Barker, J. H. Marceau, J. H. McDonald, C.R., le maire W. G. Bullbrook et Cyril P. Smith, tous de North-Bay.

Les candidats conservateurs sont: M.M. Charles McCrea, de Sudbury, ministre des Mines dans le cabinet Henry, Mat. Boivin, de Rutherglen, et A. A. Aubin, de Sturgeon-Falls.

Conférence à Outremont par M. l'abbé Lionel Groulx

Le jeudi 7 février 1935, à l'Académie Querbes, 1185 Fairmount Ouest, Outremont, M. l'abbé Lionel Groulx, parlera sur le sujet suivant: "Où en sommes-nous?".

L'honorable juge E. Fabre-Surveyer sera le président d'honneur. Cette soirée est organisée par la Société des conférences d'Outremont. Pour informations, téléphoner à: R. P. J. A. Poalin, C.S.V., Cal: 4346; R. Belleau, au secrétariat de la Commission scolaire St-Viateur d'Outremont, 225 Bloomfield, Cal. 7667, Notaire Lionel Leroux, 19, St-Jacques Est, HA. 3696; Dr J. A. Thibaut, 516, Sherbrooke Est, HA 9616; Hermas Bastien, à l'Université de Montréal; Henri Groulx, 262 Bloomfield, Cal: 3337.

Bûcheron blessé

QUEBEC, 29. — M. Joseph Vallée, cultivateur de St-Casimir, s'est infligé, en bûchant, une profonde blessure à une jambe et la gangrène met sa vie en danger. M. Vallée travaillait dans les bois de Harvey-Junction. Éloigné de ses compagnons, il dut se traîner sur une grande distance avant de pouvoir se faire panser.

Les filles d'affaires sont soulagées

Si le surmenage sape vos forces... Si des attaques de faiblesse, des jours creusés, de violents maux de tête, des nuits d'insomnie et des jours sans entrain vous privent des joies de la vie, commencez à rétablir votre santé à l'aide des "Milburn's Health and Nerve Pills", tout comme des milliers de filles d'affaires et de personnes plus âgées le font tous les jours, par tout le Canada. Un remède connu et ayant fait ses preuves depuis 40 ans. A la pharmacie et aux magasins généraux. The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont.



Pour les personnes faibles et nerveuses

Vêtue des néophytes de la croix de bois à Paris

PARIS, 29. (P. C.-Havas) — Les quatorze nouveaux exécutants de la "Manécanterie des petits chanteurs de la Croix de Bois" qui se fit entendre il y a moins d'un an au Canada, à New-York et à Boston, reçurent solennellement dimanche en l'église de la Madeleine, l'aube blanche, des mains du Cardinal-Archevêque de Paris, Monseigneur Verdier.

La grande nef, toute brillante d'une illumination de fête, était remplie de la pieuse élite du Pa-



Son Eminence le cardinal Verdier, évêque de Paris, a présidé la cérémonie de la vêtue des néophytes de la Croix de Bois à la Madeleine.

ris catholique. Cent petits chanteurs accompagnèrent de leurs voix pures la vêtue des Néophytes. Le cardinal lui-même passa aux enfants la grande tunique

blanche où se détache la Croix de bois noire.

LES MAITRES ANCIENS

Cependant, sous la conduite de l'abbé François Maillet, la manécanterie exécutait en solos accompagnés ou en chœur les motets les plus célèbres des maîtres anciens. Le célèbre motif de Palestrina, "comme le cerf bondissant soupir", accompagnait l'entrée des enfants. Puis, comme le Cardinal bénissait les aubes et vêtait les enfants, leurs compagnons chantaient une mélodie grégorienne sur l'extrait de la messe des Saints-Innocents. Un cantique grégorien sur les thèmes du baptême antique souligna la profession de foi et la prestation de serment.

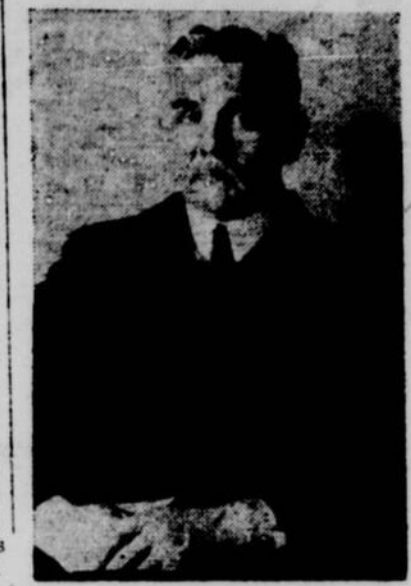
Enfin, après cette sorte de prise de voile, un "Quam Gloriam" du dix-huitième siècle fut suivi du Salut du Saint Sacrement, où les petits chanteurs anciens et les nouveaux mêlèrent leurs voix dans l'"Ave Maria", de Jehan Mouton, et le "Jubilate Deum" de la grand-messe de Mozart.

DES SCOUTS

Les petits chanteurs, qui, hors des églises, forment deux troupes de Scouts, sont des enfants de Belleville, un des quartiers les plus peuplés de Paris. Leur association constitue une école de chant liturgique dont le but est de rénover en France et de propager à l'étranger les chants grégoriens et palestriniens. Popularisés par le disque et par le cinéma parlant, les petits chanteurs parcourent déjà, outre le Canada et les Etats-Unis, la Belgique, les Pays-Bas, la Tchécoslovaquie et l'Italie, et s'apprêtent maintenant à se rendre dans le nord de l'Espagne.

Claude renonce à son entreprise

PARIS, 29. — Georges Claude, inventeur français, renonce à son entreprise de transformer l'eau de la mer en énergie électrique.



GEORGES CLAUDE. Il revient en France à bord de son yacht, le "Tunisie". Claude a dépensé un million de dollars pour ses expériences. Il les a tentées au Brésil.

Changements suggérés à la cour du recorder

Le recorder-chef Amédée Thouin vient de soumettre au président du comité exécutif, l'échevin J.-M. Savignac, la suggestion de transformer complètement la cour du recorder actuelle afin de construire deux petites cours qui serviraient à entendre les causes de la circulation et d'infractions aux règlements municipaux afin d'éliminer tout contact entre les personnes comparaisant pour ces infractions et les autres accusées d'offenses graves.

A la demande de M. Savignac, M. C.-E. Gélinas, surintendant des édifices et D. Beaupré, architecte de la cité, étudieront la possibilité de transformer ainsi la cour du recorder.

Le plan donnerait au tribunal des recorders quatre cours séparées; deux grandes cours, Cour No 1 et Cour No 2, employées à entendre les causes d'immoralité, jeu, drogues, etc.; les autres personnes accusées d'infractions au règlement de circulation et aux autres règlements municipaux comparaisaient dans les deux autres petites cours, les cours numéros 3 et 4.

Cependant il semble problématique que ce plan soit exécuté, d'abord à cause du manque d'ar-

gent puis à cause de l'objection du docteur S. Boucher, directeur du Service de Santé, qui dit que ce plan ne donnerait pas plus d'espace chez les recorders qu'il y en a actuellement.

Les 560 horloges du paquebot "Normandie"

C'est de tradition qu'en mer, les voyageurs et plus particulièrement ceux qui font la traversée en qualité de touristes perdent toute notion du temps, non pas tant pour se reposer, mais parce que les aiguilles des horloges, des cadrans et des montres doivent être journellement reculées ou avancées selon la direction que l'on prend.

La Compagnie Générale Transatlantique respectera autant que possible cette tradition sur son superbe paquebot "Normandie" qui sera mis en service dès le mois de mai, mais pour les gens précis, il y aura 650 horloges et cadrans qui auront l'heure exacte dans tous les coins du navire.

L'AVENIR FRANCAIS

PARIS, 29. (P.C.-Havas) — L'Union Nationale pour le vote des femmes, présidée par la Duchesse de la Roche-Foucauld, tiendra cette semaine un congrès d'études, dont le titre est un programme en même temps qu'une espérance: "L'avenir français."

Où le maire Houde se présentera-t-il ?

Le maire Houde sera-t-il candidat aux prochaines élections fédérales ? C'est la question que se posent nombre de gens depuis quelque temps. Il fut récemment question de lui comme candidat probable dans Maisonneuve-Rosemont, et aussi dans Saint-Jacques, comme candidat travailliste et maintenant voilà que l'on annonce que M. Houde briguera les suffrages dans Verdun-LaSalle, si l'on en croit le maire Ferland de Verdun. Ce dernier aurait eu des ambitions, mais il laisserait le champ libre à M. Houde et l'appuierait au besoin. Il est entendu que M. Houde ne serait ni libéral, ni conservateur, mais simplement travailliste, comme il l'a récemment déclaré à London, devant un auditoire composé de maires de quelques villes de l'Ontario. Le maire garde cependant jalousement son secret et ne le fera connaître probablement que dans six mois.

L'anniversaire du six février

PARIS, 29. — Le gouvernement français a été très heureux d'apprendre que le colonel de la Rocque, chef des "Croix de Feu", avait décidé de ne pas célébrer publiquement l'anniversaire des émeutes du 6 février 1934. Le colonel a déclaré que de nouvelles démonstrations constitueraient un véritable appel au désordre et à la guerre civile.

Un seul pasteur

BOSTON, 29. — Un ministre congrégationniste suggère, que toutes les diverses dénominations chrétiennes se groupent sous l'égide du Pape. Le ministre en question, le révérend John M. Phillips, pasteur de l'église centrale de la communauté congrégationniste de Hartford, dans le Connecticut, parlait à la réunion annuelle du Congregational Club de Boston.

M. Hepburn fera la lutte à côté de l'hon. M. King

ST-THOMAS, Ontario, 29. — L'hon. Mitchell Hepburn, premier-ministre de l'Ontario, a déclaré ici dimanche, qu'il serait obligé de hausser les taxes dans la province si M. Bennett garde le pouvoir aux prochaines élections fédérales. Il fera la campagne fédérale à l'appui du parti libéral. "Il n'y aura pas, dit M. Hepburn, un seul conservateur d'élu dans tout le Canada, à moins que "St. James Street" en envoie un ou deux de la province de Québec.

UN CONGRES D'AGENTS DE CANADA STEAMSHIP

L'"EMPIRESS OF AUSTRALIA"

Funchal, Madère, 19. — Le paquebot "Empress of Australia", le second navire de la compagnie du Pacifique Canadien à faire escale ici en dix jours, a quitté ce port hier, pour se diriger vers Gibraltar et la Méditerranée. L'"Empress of Australia" était arrivé à Funchal vendredi soir, venant de New-York, avec quelques centaines de touristes canadiens et américains, qui font à son bord une grande croisière à travers la Méditerranée, autour de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Durant leur court séjour dans l'île de Madère, ces touristes furent les hôtes de la population locale et des membres des colonies britannique et américaine. Plusieurs d'entre eux descendirent la fameuse pente de Terreiro de Lucta dans les traîneaux à lisses de bois que connaissent bien les touristes qui ont déjà visité ces îles.

Montant exagéré

L'honorable juge Casgrain, de la cour supérieure, a réduit à \$75 une action de \$2,000. En rendant son jugement, le savant juge déclara que l'action avait été prise pour une somme grossièrement exagérée. Harry Smeraka réclamait des dommages de Thomas Valade pour des blessures qu'il avait reçues à la suite d'un accident d'automobile à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. La preuve à l'enquête a démontré que Smeraka n'avait subi des dommages que pour la somme de \$75.



LE TÉLÉPHONE DOIT SONNER D'UNE MINUTE À L'AUTRE... PAPA ET MAMAN LE SAVENT CAR PAUL APPELLE DE LA VILLE CHAQUE MARDI, À 8.30 ... MÊME LE CANICHE EST DANS L'ATTENTE.

● L'habitude d'appeler les siens chaque semaine n'est pas dispendieuse et fait la joie de votre famille. Notez les tarifs qui se trouvent aux premières pages de l'annuaire. Par téléphone vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 cents.



G. M. GRANT.
Grant.

Le maire Houde voudrait une réunion de nos maires canadiens dans la Capitale

En réponse à l'invitation pressante qui lui avait été faite par les maires de l'ouest canadien, Son Honneur le maire de Montréal, qui n'a pu se rendre à Calgary, a envoyé un message dans lequel il laisse prévoir que si le gouvernement fédéral s'obstine à ne donner presque rien aux provinces et aux villes pour l'assistance aux chômeurs, les maires du pays tout entier se dirigeront vers Ottawa et n'en partiront pas avant que le gouvernement de M. Bennett ait accepté une offre identique à celle de M. Taschereau, qui est de défrayer le coût entier des secours directs par le pouvoir central, de part à demi avec le gouvernement de la province.

M. Houde dans son message dit qu'il aurait aimé assister au congrès des maires de l'ouest, mais un groupe d'hommes d'affaires a cru bon de commencer cette semaine à battre en brèche le gouvernement municipal de Montréal. "Le meilleur moyen de vous aider", dit-il, "est de rester ici pour mener votre lutte et la mienne".

La commission terminera ses séances publiques demain

Maires du Québec
Puis le maire rappelle le congrès des maires du Québec tenu au mois de décembre à Montréal et au cours duquel une résolution fut adoptée exigeant du fédéral d'accepter au plus tôt l'offre du premier ministre de la province de Québec de prendre à la charge du gouvernement provincial la moitié du coût de l'assistance aux chômeurs — à condition qu'Ottawa en fasse autant. La résolution fut envoyée aux deux gouvernements: Québec accepta de payer la moitié des secours, mais Ottawa vient de répondre qu'il ne donnera que \$500,000 par mois aux provinces.

Maires d'Ontario
Ensuite le maire rappelle le congrès des maires d'Ontario, tenu à London, la semaine dernière. Quarante-quatre maires d'Ontario ont pris unanimement la résolution suivante adressée aux gouvernements de Toronto et d'Ottawa: "Attendu que le chômage pose un problème national; il est résolu que le congrès demande au premier ministre d'Ontario d'appuyer l'offre du premier ministre de la province-sœur de Québec de payer, de part à demi avec le gouvernement fédéral, tous les frais d'assistance aux chômeurs."

Maires de l'Ouest
Les maires de l'ouest constatent d'eux-mêmes qu'en offrant d'améliorer l'acte de l'Amérique britannique du Nord, si nécessaire, pour instituer l'assurance-chômage, le gouvernement fédéral admet sa responsabilité de l'assistance aux chômeurs. Puis M. Houde termine en priant les maires de l'ouest de prendre une attitude identique à celle des maires des autres provinces et dit que si les maires de l'ouest le veulent bien, il convoquera une assemblée de tous les maires canadiens à Ottawa au cours de la session actuelle afin d'obtenir du fédéral ce que l'on demande depuis si longtemps. "Toutes les villes", dit-il, "aimeraient voir repousser les attaques incessantes et injustes dont les droits de la population sont l'objet de la part d'hommes intéressés et bornés."

Deux fois président
Lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Club Canadien de Montréal tenu hier soir, rue Sherbrooke est, M. Hermas Ferras, qui fut président du club en 1929, a été réélu à ce poste, en remplacement du docteur Anatole Plante. Les autres officiers élus sont MM. docteur Léon Provost, vice-président, et Omer Legrand, Eugène Simard et L.-Eugène Courtois, directeurs. M. J.-D. Robitaille est secrétaire-trésorier.

On croit que ce chasseur est mort
La police a peu d'espoir de retrouver vivant Edward Howard, 24 ans, disparu depuis jeudi dernier alors qu'il partit pour aller à la chasse aux lièvres dans les bois de St-Léonard-Port-Maurice. La police recherche le jeune homme depuis vendredi dernier alors qu'elle fut prévenue de son départ. Le disparu n'avait emporté aucune provision avec lui. Des recherches ont été faites vainement dans les bois voisins de Saint-Léonard. Le disparu est à l'emploi de la Imperial Oil Refineries, de la Pointe-aux-Trembles.

Trois couples de jumeaux en 12 ans
WINNIPEG, 29. — Mme John Phoroski a donné naissance hier à un troisième couple de jumeaux en l'espace de 12 ans. Elle et les nouveaux-nés se portent très bien. La première fois que Mme Phoroski eut des jumeaux ce fut en 1923, et quatre années plus tard elle mit au monde deux autres jumeaux.

Maires du Québec

Puis le maire rappelle le congrès des maires du Québec tenu au mois de décembre à Montréal et au cours duquel une résolution fut adoptée exigeant du fédéral d'accepter au plus tôt l'offre du premier ministre de la province de Québec de prendre à la charge du gouvernement provincial la moitié du coût de l'assistance aux chômeurs — à condition qu'Ottawa en fasse autant. La résolution fut envoyée aux deux gouvernements: Québec accepta de payer la moitié des secours, mais Ottawa vient de répondre qu'il ne donnera que \$500,000 par mois aux provinces.

Maires d'Ontario

Ensuite le maire rappelle le congrès des maires d'Ontario, tenu à London, la semaine dernière. Quarante-quatre maires d'Ontario ont pris unanimement la résolution suivante adressée aux gouvernements de Toronto et d'Ottawa: "Attendu que le chômage pose un problème national; il est résolu que le congrès demande au premier ministre d'Ontario d'appuyer l'offre du premier ministre de la province-sœur de Québec de payer, de part à demi avec le gouvernement fédéral, tous les frais d'assistance aux chômeurs."

Maires de l'Ouest

Les maires de l'ouest constatent d'eux-mêmes qu'en offrant d'améliorer l'acte de l'Amérique britannique du Nord, si nécessaire, pour instituer l'assurance-chômage, le gouvernement fédéral admet sa responsabilité de l'assistance aux chômeurs. Puis M. Houde termine en priant les maires de l'ouest de prendre une attitude identique à celle des maires des autres provinces et dit que si les maires de l'ouest le veulent bien, il convoquera une assemblée de tous les maires canadiens à Ottawa au cours de la session actuelle afin d'obtenir du fédéral ce que l'on demande depuis si longtemps. "Toutes les villes", dit-il, "aimeraient voir repousser les attaques incessantes et injustes dont les droits de la population sont l'objet de la part d'hommes intéressés et bornés."



Lors de l'assemblée générale annuelle des membres du Club Canadien de Montréal tenu hier soir, rue Sherbrooke est, M. Hermas Ferras, qui fut président du club en 1929, a été réélu à ce poste, en remplacement du docteur Anatole Plante. Les autres officiers élus sont MM. docteur Léon Provost, vice-président, et Omer Legrand, Eugène Simard et L.-Eugène Courtois, directeurs. M. J.-D. Robitaille est secrétaire-trésorier.

Une nouvelle révolte se prépare contre Huey Long

BATON-ROUGE, Louisiane, 29. (P.A.) — Le sénateur Huey P. Long, qui a accusé la Standard Oil Company, de la Louisiane, de comploter sa mort, est encore à Washington pendant que des centaines de gardes nationaux à la solde gardent Baton-Rouge comme une forteresse et que ses nombreux adversaires, furieux et résolu à tout, préparent secrètement une nouvelle offensive contre sa "dictature".
Il était rumored, hier, que Long convoquerait une session spéciale de l'Assemblée législative pour étendre sa dictature aux paroisses en révolte, mais ceci a été nié par les hauts fonctionnaires de l'Etat.
Le mécontentement s'accroît rapidement dans les paroisses d'Iberville, Baton-Rouge, East et West Feliciana et dans le sud-ouest de la Louisiane, et les membres de la "Square Deal Association" sont bien décidés à mettre fin à la dictature du "Kingfish".
La ville et la paroisse de Baton-Rouge sont encore sous la loi martiale.

Heures de travail dans les salons de coiffure

Les représentants des salons de coiffure ainsi que ceux des employés se sont rencontrés hier après-midi chez M. Alfred Robert, inspecteur en chef des établissements industriels, sous la présidence de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, et se sont entendus pour déterminer les heures de travail dans cette industrie. L'entente suivante a rencontré le sentiment unanime, et un ordre en conseil sera adopté à l'effet de légaliser cette demande.
Durant les cinq premiers jours de la semaine les salons ouvriront à 9 heures du matin, et fermeront à 7 heures du soir. Les employés auront une heure pour leur repas du midi.

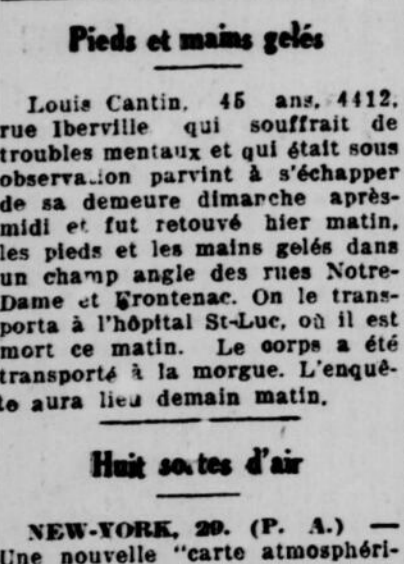
Le samedi, les salons ouvriront à 9 heures du matin et fermeront à 9 heures du soir. Les employés auront une heure pour leur repas du midi et une heure pour leur repas du soir.

La vie dans les planètes

Le docteur A.-C. Chant, de l'université de Toronto, professeur d'astronomie, au moyen d'un nouveau télescope d'une très grande puissance, entend obtenir des détails jusqu'ici inconnus sur la vie dans les planètes. La première expérience aura lieu le 31 mai prochain. C'est le télescope le plus considérable de l'Empire Britannique dont se servira le docteur Chant.



M. H.-A. SIROS, de Montréal, qui vient d'être élu chef ranger provincial de l'Ordre des forestiers catholiques. Il remplace M. E.-E. Brossol, C.R. de Valleyfield.



Louis Cantin, 45 ans, 4412, rue Iberville qui souffrait de troubles mentaux et qui était sous observation parvint à s'échapper de sa demeure dimanche après-midi et fut retrouvé hier matin, les pieds et les mains gelés dans un champ anglo des rues Notre-Dame et Frontenac. On le transporta à l'hôpital St-Luc, où il est mort ce matin. Le corps a été transporté à la morgue. L'enquête aura lieu demain matin.

Huit sortes d'air

NEW-YORK, 29. (P. A.) — Une nouvelle "carte atmosphérique" indiquant "huit sortes d'air" au-dessus des Etats-Unis a été présentée aux "as" de l'aviation, aujourd'hui, à la réunion annuelle de l'Institut des sciences aéronautiques.



Nous voyons ici quelques officiers de la Ford Motor Co. réunis à l'hôtel Mont-Royal où ils se retirent durant la semaine du Salon de l'Auto. Assis, de gauche à droite, MM. H.-A. Muir, gérant des ventes; Wallace R. Campbell, président, P.-N. Mainguy, gérant du district de Montréal, et A.-F. Ellis, gérant du service. Debout: J.-A. Milton, asst-gérant pour Montréal; J.-J. Quinn, gérant du département des camions; G. Millard, gérant de la publicité, et Gordon Berry, gérant du district de N.-Brunswick.

M. John D. Mansfield est un ami de Québec

Alors que notre représentant était à admirer les nouveaux modèles des voitures Chrysler et Plymouth au Salon de l'Auto, hier après-midi, il eut le plaisir, grâce à M. Adolphe Mongenais de rencontrer M. John D. Mansfield, président de la Chrysler Motor Corporation.
M. Mansfield, un homme de belle taille paraissant très amateur de sports, nous dit qu'il est enchanté d'être à Montréal, mais ce n'est pas son premier voyage, ajouta-t-il en souriant, je viens chaque été passer plusieurs semaines dans la province de Québec. Il n'est rien que je préfère aux voyages que je fais tous les ans par toutes les routes de la province. Je m'intéresse à tous les petits villages par où je passe et je ne cesse d'être émerveillé par la beauté de votre campagne.

FILS DE CULTIVATEUR
M. Mansfield, maintenant à la tête de l'une des plus considérables organisations du monde de l'auto, est né sur une ferme de parents cultivateurs. Nous avons les mêmes procédés que je vois encore dans vos campagnes pour faire cuire le pain d'habitant, comme vous l'appellez.
Le président de Chrysler se dit rempli de confiance pour 1935. Les affaires reprennent, il n'y a aucun doute, et ce qui est fort important elles reprennent doucement et sans secousse ce qui veut dire de façon plus régulière et plus solide. J'ai remarqué

Nominations chez Genereux Motors

Les représentants de la Genereux Motors Co., dont le local est situé au numéro 2144 de la rue



L'établissement de GENEUREUX MOTORS CO., situé au numéro 2144 de la rue Bleury. C'est un édifice de 7 étages en béton complètement à l'épreuve du feu.

Bleury, à quelques pas de la rue Sherbrooke, étaient extrêmement occupés hier, au Salon de l'Automobile.

Au milieu de l'activité extraordinaire qui régnait au pavillon de la Compagnie Ford, le représentant de la "Patrie" apercevait M. R. Genereux, gérant de la Genereux Motors Co., s'empressa de lui demander s'il était satisfait des affaires depuis l'ouverture du Salon.

M. Genereux, avec une conviction vraiment sincère, nous répondit: "Je ne m'attendais pas à tant de succès, non seulement mes espérances ont été dépassées mais le mouvement de progrès que nous avions remarqué au cours de la journée de samedi, va en s'accroissant continuellement. Nous avons d'abord eu l'honneur de vendre la première voiture qui a été achetée au Salon, comme la "Patrie" de dimanche l'annonçait et depuis ce temps, nos représentants n'ont pas cessé d'être visités par des acheteurs en quête d'informations.

Les affaires de 1934 étaient devenues si bonnes et l'activité du commerce reprenait de façon si encourageante que nous avons dû faire des changements dans l'organisation de notre personnel.

Le service de vente des automobiles de plaisance a été confié à M. W. Nell qui a près de 16 années d'expérience dans le commerce de la voiture Ford. Depuis neuf ans M. Nell a représenté la Genereux Motors Co., à titre de vendeur et au mois d'octobre dernier il était promu au poste de gérant de service des ventes des automobiles de tourisme.

M. E. T. Francis a été placé en

partout au Canada et de l'autre côté de la frontière que les gens paraissent plus confiants et plus heureux. Il y a moins de soleil et d'inquiétude. Nous avons remarqué qu'un bon nombre de nos acheteurs nous ont avoué s'être privés de la voiture dont ils avaient besoin parce que la crise dévalait durer plus longtemps.
Cette année il semble que les gens ont plus confiance en l'avenir et qu'ils ont décidé de risquer un peu plus d'argent pour des choses qui ne leur paraissent pas indispensables dans les prochaines années. Nous sommes donc certains que 1935 verra de beaux jours dans le commerce général autant que dans celui de l'automobile.



M. R. H. GRANT, vice-président ex-celso en charge de vente de la General Motors Co. à Detroit. M. Grant sera le conférencier au grand banquet de la G.M.C. à l'hôtel Mont-Royal.

J.-P. Mullins élu à Bromptonville

BROMPTONVILLE. — (D.N.C.) — Pour un deuxième terme, M. J.-P. Mullins, a été réélu par acclamation maire de Bromptonville, lors de la nomination. A l'échevinage, les deux échelons sortant de charge qui se présentent de nouveau, ont chacun un adversaire. L'échevin Rosaire Leblanc et l'échevin Joseph Dionne auront respectivement comme adversaires, MM. Anatole Forest et Léonidas Roberge.



M. W. J. DAVIDSON, autrefois à Montréal qui partira en français ce soir au banquet de la General Motors à l'hôtel Mont-Royal. M. Davidson est gradué de l'Université McGill et est maintenant assistant de M. Grant à titre d'ingénieur, au service des recherches.

charge de la division des camions au même temps que M. Nell prenait sa nouvelle position. M. Francis a une vaste expérience dans le commerce des camions.

Une autre nomination qui ne manque pas d'intérêt, est celle de M. Albert Racine à la position de gérant du service des autos usagées. M. Racine est avec nous depuis bientôt 10 ans et tous nos clients le connaissent bien.

M. Genereux ajoute que non seulement le commerce de l'automobile a repris de la vigueur au cours des derniers mois de 1934 mais qu'il s'attend à un progrès encore plus considérable au cours de l'année 1935.
La vignette ci-contre représente l'établissement de M. Genereux au 2144 de la rue Bleury. Avant de le quitter, M. Genereux nous dit combien complet est l'outillage de Genereux Motors pour le service de réparations des voitures Ford.



M. R. H. GRANT, vice-président ex-celso en charge de vente de la General Motors Co. à Detroit. M. Grant sera le conférencier au grand banquet de la G.M.C. à l'hôtel Mont-Royal.

LA GENERAL MOTORS ACHETE DANS QUEBEC

Activées par les demandes de la General Motors of Canada pour les produits qu'elles fabriquent, plusieurs compagnies de la province de Québec profitent sérieusement du vaste programme de production de la G.M.C.

Les excellentes perspectives de General Motors pour l'année 1935 ne pourront donc qu'être profitables à notre province. C'est l'impression qui se dégage des remarques de M. H.-A. Brown, vice-président et gérant général de General Motors qui est à Montréal pour assister au Salon de l'Automobile. Au cours de 1934, General Motors Corp. a acheté pour plus de \$250,000 des manufacturiers de la province de Québec et devra continuer à faire encore davantage cette année, si l'on en croit les prédictions qui se font généralement chez les directeurs



H. A. BROWN, vice-président et gérant général de General Motors qui est à Montréal pour assister au Salon de l'Automobile.

Nous donnons ci-dessous la liste des compagnies dont les produits sont en demande par General Motors of Canada. Toutes ces maisons ont travaillé pour G.M.C. au cours de 1934.

Acme Steel Co., Aluminium Co. of Canada, Anchor Packing Co., D. A. Bethune Ltd., Building Products Co., Canada Paper Co., Can. Car & Foundry Co., Can. Celanese Ltd., Can. Ingersoll Rand, Can. Pneumatic Tools Co., Can. Tube & Steel Products, Don. Coal Co., Don. Oilcloth & Linoleum, Don. Textile Co., Don. Wadding Co., Drummond McCall Co., Garlock Packing Co., Jeffery Mfg Co., Johnson & Higgins, Johnson & Johnson, Montreal Automobile Trade Association, Hôtel Mont-Royal, Mount Royal Metal Co., Photo Sound Corp., Scutan Co. of Canada, Steel Co. of Canada, C. M. Strong Co., St. Lawrence Leather Co., P. W. Weaver Co.



M. C. E. McAVISH, gérant-général des ventes de General Motors Co. of Canada.

VOLEURS D'AMPOULES
Depuis quelques semaines les citoyens du nord de la ville, particulièrement sur les rues Saint-Hubert, Saint-André et Christophe-Colomb, se plaignaient de nombreux vols d'ampoules électriques commis à leur porte. Quelques citoyens se sont même fait voler plusieurs ampoules.
Les constables spéciaux Roy et Primeau, du poste numéro 12, furent chargés de faire enquête, après plusieurs jours ils arrêtèrent, hier soir, toute une bande de garçons âgés de 10 à 12 ans.
Les jeunes prévenus firent des aveux et, ce matin, ils étaient traduits devant le juge Robillard en Cour des Jeunes Délinquants.

LONDON. — Le ministre du travail et les chefs ouvriers de l'Ontario ont lancé une campagne en faveur de la réduction des heures de travail.

FORT-ERIE, Ont. — Un incendie s'est déclaré hier soir, dans un autobus canadien faisant service sur le pont de la Pat. Personne n'a été blessé.

La GENERAL MOTORS dicte LA MODE DE L'AUTO

LA GENERAL MOTORS ACHETE DANS QUEBEC

Activées par les demandes de la General Motors of Canada pour les produits qu'elles fabriquent, plusieurs compagnies de la province de Québec profitent sérieusement du vaste programme de production de la G.M.C.

Les excellentes perspectives de General Motors pour l'année 1935 ne pourront donc qu'être profitables à notre province. C'est l'impression qui se dégage des remarques de M. H.-A. Brown, vice-président et gérant général de General Motors qui est à Montréal pour assister au Salon de l'Automobile. Au cours de 1934, General Motors Corp. a acheté pour plus de \$250,000 des manufacturiers de la province de Québec et devra continuer à faire encore davantage cette année, si l'on en croit les prédictions qui se font généralement chez les directeurs

LA GENERAL MOTORS AU SALON

LES nouvelles voitures General Motors, que vous pouvez maintenant admirer au Salon de l'Auto, sont au premier chef des exemples de progrès et de beauté nouvelle.

Nous ne vous demandons pas de nous croire sur parole. Examinez-les vous-même — et faites vos propres comparaisons. Vous avez maintenant une splendide opportunité de ce faire, puisque toutes les voitures se présentent au salon... dans toute leur splendeur.

Nous sommes certains qu'à la vue des nouvelles créations Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, McLaughlin-Buick, La Salle et Cadillac, vous admettrez que ce sont là des automobiles offrant une beauté remarquable, des perfectionnements remarquables et des valeurs remarquables à tout intéressé.

CHEVROLET PONTIAC OLDSMOBILE
M'LAUGHLIN-BUICK LASALLE CADILLAC
CAMIONS CHEVROLET MAPLE LEAF G.M.C.



LE MORT VIVANT

OU LE CADAVRE SANS VISAGE

[Roman de détective traduit de l'américain spécialement pour les lecteurs de la "Patrie".

Chaque semaine, la "Patrie" publie l'un de ces romans policiers, complet, dans sept numéros consécutifs.]

(Suite)

— Je vous suis reconnaissant, Anne. Il paraissait soumis, plus calme que d'habitude.

Avant qu'elle n'eût le temps de s'y arrêter, toutefois, Hatch, le nouveau domestique, parut portant l'appétitif. Anne ne le remarqua pas autrement, mais elle vit qu'il était d'air maussade avec ses sourcils noirs et froncés. L'appétitif était bon, toutefois, et quel que fut l'air de Hatch, il était certainement un domestique habile. Lorsque le garçon se fut retiré, Anne indiqua le paquet qu'elle avait apporté et dit :

— J'espère que vous n'en serez pas blessé, Eric, mais je vous ai apporté tous vos présents pour vous les rendre. Je crois que cela vaudra mieux.

Il la regarda d'un air terné pendant qu'elle ouvrait le paquet.

— Mais, Anne... Anne, je n'ai pas besoin de ces choses ! protesta-t-il.

— Je veux que vous les repreniez, Eric. Elle conservait le ton gai. Vous voyez, tout y est, jusqu'au revolver que vous m'avez donné. Attention, Eric ! il est chargé.

Il regarda l'arme de façon étrange. Puis il leva les yeux sur la jeune fille et lui dit en s'efforçant de rire :

— Je veux que vous soyez heureuse, ce soir ; et si pour être heureuse il faut que je reprenne ces choses, je les reprendrai.

Il prit le paquet qu'il alla poser sur un grand pupitre près du foyer. Hatch entra. Il apportait un bouillon fumant qu'il servit et le couple se mit à table. Les fleurs étaient posées de façon à ne pas obstruer la vue et Delano pouvait à son aise dévorer des yeux sa vis-à-vis.

— Il est presque incroyable que ce soit la dernière fois que vous dînez ici avec moi, Anne. Nous avons si souvent été heureux ensemble. Parfois je me dis que toute cette vilaine affaire n'est qu'un affreux canchémard qui va maintenant se dissiper.

— J'en suis peinée, Eric.

— Je ne veux pas que vous soyez peinée, dit-il. Je ne veux d'aucune façon gêner votre bonheur, Anne. Il faut toujours quelqu'un pour attraper les coups en pareil cas et il paraît que cette fois je suis élu. Je prendrai donc ma médecine.

Elle se sentit soulagée en voyant qu'il ne faisait pas montre de cynisme comme d'habitude dans les moments de dépression. Il lui paraissait plus normal qu'il ne l'avait été depuis longtemps.

— Si vous pouviez toujours voir les choses aussi clairement, Eric, il n'y aurait pas de raison pour que nous ne restions pas bons amis.

Il la regarda subtilement. — Et que dirait Barnaby ? — Je sais que lorsque Rud verra que vous êtes redevenu sensé, il oubliera le passé. Il est réellement grand, Eric.

Hatch revint prendre le service du bouillon pour le remplacer par un filet de sole à l'excellente sauce tartare. Tous deux attendirent en silence qu'il eût quitté la pièce. Une conversation quelconque entre ces deux personnes n'était pas possible.

— Et vous croyez que Barnaby consentirait à ce que nous restions amis ? demanda Delano aussitôt que Hatch fut parti.

— Pourquoi pas, Eric ? Après tout, vous n'avez fait que ce que je devais attendre de votre part... mais tout cela est pardonné et, pour ma part, oublié.

Anne était sincère et elle voulait que la conversation prit une autre tournure. Elle voyait bien

qu'à la continuer elle n'améliorerait rien l'état de Eric. Mais en dépit de tous ses efforts, il y revenait sans cesse, de sorte qu'à la fin, l'excellent dîner lui parut fade et elle ne trouva pas de plaisir dans le champagne. Après le café et le cognac, il parut s'abîmer dans un silence morose dont elle ne put réussir à le tirer.

Lorsque Hatch vint enlever le service et allumer le feu du foyer, il laissa le whisky et le soda sur le dressoir. Anne comprit alors que le domestique ne reviendrait plus les interrompre et elle éprouva soudainement comme de la terreur. Rud avait eu raison. Elle n'aurait pas dû venir... car avant de partir il lui faudrait subir une réédition de l'affaire. Et cela se produisit aussitôt que Hatch fut venu fermer les portes de la bibliothèque. Ce fut si soudain et si déconcertant que tous ses nerfs en tressaillirent.

Eric s'était agenouillé à côté de son fauteuil, il avait joint ses mains tremblantes et de sa voix rauque et pitoyable il disait :

— Oh, mon Dieu, Anne, ne me faites pas cela ! Ne voyez-vous pas que vous me rendez fou ? Ne voyez-vous pas que sans vous je ne puis plus appartenir au monde ? Ayez pitié de moi, Anne, ne brisez pas ma vie pour toujours !

— Oh, je ne croyais pas donner prise à tant d'émotion, Anne, mais en vous voyant comme je vous vois, en face de moi au foyer, je comprends que c'est le rêve de ma vie qui s'en va avec vous. J'avais rêvé que vous partageriez ma vie. Tout est vide et creux sans vous, Anne ! Je n'ai plus de but... plus rien vers quoi tendre ! Oh, Anne, Anne ! Les larmes étaient montées à ses yeux.

C'est étrange, mais Anne ne fut pas émue par cet appel passionné. Pour la première fois elle comprit que Rud avait eu raison en disant qu'il y avait plus de regret que de douleur dans le regard de Eric, dans son attitude.

Elle le comprenait maintenant... elle comprenait que tout cela était purement théâtral et qu'il y avait autre chose que de l'amour dans cette protestation émue. Aussi s'exprima-t-elle froidement lorsqu'elle parla.

— Tout cela ne fera que gêner le souvenir de notre dernier entretien, Eric.

— Oh, il vous est facile à vous de tout prendre comme si rien n'était, dit-il amèrement. Vous avez ce que vous désirez. Mais que m'avez-vous fait à moi ? N'avez-vous pas de regret pour votre œuvre ? N'avez-vous pas le sens de l'équité ?

— Anne se leva vivement mais sans colère.

— Si vous voulez me rendre ma mante, dit-elle, je crois qu'il vaut mieux que je parte maintenant.

Il se plaça devant elle ; il tremblait.

— Vous ne partirez pas maintenant, Anne. Pas avant que je vous aie tendu dans mes bras, que vos lèvres ne se soient posées sur les miennes, que je goûte au moins une fois à ce qu'on me vole.

Elle n'eut pas le temps de l'empêcher et il la prit dans ses bras puissants. A présent elle était en colère et elle se débattit de tout son pouvoir. Mais l'homme était fort, plus fort qu'elle. Il baissait sa gorge, ses cheveux ; il enfonçait ses doigts dans la chair de ses bras. Elle fit un effort désespéré pour se libérer et il perdit l'équilibre. Toujours enlaçant la jeune fille, Eric, en trébuchant, l'entraîna sur le grand pupitre.

— Voyez ce que vous avez fait, Eric ! dit-elle d'une voix sévère.

Il avait dû voir, car il la relâcha et, tous deux hébétés, regardaient la robe de la jeune fille. En tombant sur le pupitre, ils avaient renversé un grand encrier et la robe blanche en avait été gâchée, ruinée. L'appareil téléphonique avait aussi été renversé et il fallait le relever, et remettre le récepteur en place. Cette petite tragédie eut pour effet de mettre fin à la scène désagréable Eric était contrit.

— Oh, Anne, je suis excessivement peiné.

— Je crois, dit-elle d'un ton gla-

cial, que si vous avez fini de jouer la comédie, je partirai. Veuillez me rendre ma mante.

A regret il alla chercher la mante verte qu'il posa sur les épaules de la jeune fille. Ils ne se dirent pas un mot en allant à la porte de sortie. Mais là la jeune fille se retourna et lui dit :

— Après ceci, vous conviendrez qu'il vaut mieux que nous ne nous revoyions plus, Eric.

Il la regarda longuement et étrangement.

— Non, Anne, nous ne nous reverrons plus. Et alors, de façon plus qu'étrange, il se prit à rire aux éclats et il lui ferma la porte au nez.

CHAPITRE VI

Une hideuse mort

Il y avait des années que Mme Muldoon prenait soin des logements de célibataires. C'était une bonne amie, faisant bien son travail et semblait glisser d'une pièce à l'autre, toujours sans bruit, remettant tout en ordre lorsque le "monsieur" était parti. Elle prenait soin de six logements chaque jour et le plus beau, le plus luxueux était celui qu'habitait Eric Delano. Là son travail se résu- mait à peu de chose, car Delano avait toujours un domestique et Mme Muldoon n'avait qu'à faire qu'un peu de balayage et d'époussetage, puis remettre les meubles et autres choses en place. C'était aussi la tâche qu'elle préférait par-dessus tout, car elle ajoutait à son prestige. M. Delano l'acteur ! On ne pouvait pas aller chez lui avant dix heures, car il restait au lit jusqu'à cette heure. Bien des fois Mme Muldoon l'avait vu se promener dans ses appartements simplement vêtu d'un kimono japonais et fumant une cigarette dans un long fume-cigarette. Oh, c'était un vrai monsieur... et si coarctois ! Toujours des plus courtois dans ses manières envers elle. Tout comme si elle eut été une dame. Oh, c'était un plaisir que de travailler pour M. Delano !

Mme Muldoon avait une clef de l'appartement, mais elle ne s'en servait jamais qu'après avoir sonné sans recevoir de réponse. Elle craignait trop rencontrer ou Delano ou son domestique à moitié habillé ! Les hommes qui habitent seuls sont si imprudents sous ce rapport ! Et Mme Muldoon avait le sens de la modestie très développé. Ce même matin, elle avait sonné avec insistance une bonne minute, mais n'obtint pas de réponse. Evidemment M. Delano et son nouveau domestique devaient être sortis, de sorte que Mme Muldoon déposa valisette et sac à terre et introduisit la clef dans la serrure. Une fois dans la maison elle hésita, écoutant si quelque bruit lui parviendrait, trahissant la présence de M. Delano. Il pouvait être endormi et n'avoir pas entendu la cloche. Mais il n'y avait rien et Mme Muldoon passa du nez à la cuisine où sa première besogne consistait à faire la vaisselle qui avait pu servir la veille au soir. Et il y avait de la vaisselle à faire ! M. Delano avait dû recevoir quelque hôte de distinction, car tout ce qu'il avait de plus beau et de plus riche était là. Et une dame ! Mme Muldoon se paya un petit gloussement en pensant comme elle eut fait une fameuse détective. Plusieurs mégots de cigarettes avec une légère touche de rouge attestaient clairement que M. Delano avait reçu une femme à dîner. Mais en parlant des femmes, Mme Muldoon se servait toujours de l'expression "beau sexe", oubliant toujours qu'elle aussi faisait partie de la tribu.

Tout en faisant la vaisselle, Mme Muldoon s'amusa à penser, à imaginer les événements de la soirée. Elle se figurait voir la dame... et M. Delano dans son grand plastron blanc émaillé de ses boutons brillants, et ses belles manières, donc ! Et la dame devait être jolie, sans aucun doute. M. Delano n'inviterait personne d'autre qu'une jolie femme à dîner. Elle les voyait par la pensée, assis confortablement, comme des personnages de cinéma ou des tableaux de Elinor Glyn.

C'était sa dernière tâche de la soirée et Mme Muldoon ne se pressait pas. Elle aimait réellement manipuler les effets de M. Delano... les plus beaux qu'elle eut vus de toute sa carrière de dure travailleuse. Lorsqu'elle eut enfin terminé son travail dans la

cuisine qu'elle laissait toujours dans le plus parfait état pour le soir suivant, elle passa à la salle à manger voir s'il y avait quelque chose à faire. Mais tout y était en bel état. Apparemment, M. Delano avait reçu dans la bibliothèque, comme d'habitude. Puis elle passa dans la chambre à coucher et, à sa grande surprise, elle constata que M. Delano n'avait pas couché la veille.

Cela expliquait pourquoi on n'avait pas répondu à la sonnerie de la porte. Elle supposa que M. Delano avait couché en ville et il avait donné congé au domestique pour la circonstance. Tant mieux, cela diminuait d'autant son travail du matin, puisqu'elle n'avait plus qu'à voir à la bibliothèque. Mais ce serait bien suffisant, sans doute. Des cendres de cigarettes partout ! Elle trottina de la chambre à la bibliothèque, ouvrit la porte et entra.

Et là Mme Muldoon s'arrêta brusquement, le sang figé dans ses veines, les vieux os de son corps cliquetant de terreur. Mme Muldoon avait vu la mort, déjà, mais jamais sous cette hideuse forme. Elle ne bougeait plus, semblait enracinée sur place par la scène qui s'offrait à sa vue.

La pièce était en désordre. Des chaises étaient renversées. Il y avait un dégât sur le pupitre du maître... l'encrier avait été renversé et les papiers gâchés. Mais ce n'était pas tout... ce n'était rien ! Etendu par terre à côté du pupitre, se voyait M. Delano enveloppé de son kimono japonais... étrangement immobile et silencieux. Il était mort... Mme Muldoon le reconnut sans examen. Mais ce n'était pas la mort qui la glaçait d'horreur. C'était quelque chose de plus terrible. M. Delano n'avait plus de visage ! Il était étendu sur le dos, ce qui avait été son visage tourné vers le plafond ; mais il n'y avait plus qu'une masse de chair rouge à la place du visage.

L'organe vocal revint soudainement à Mme Muldoon. Elle se mit à crier et à courir comme affolée dans le hall.

CHAPITRE VII

La tâche d'encre accusatrice

En temps opportun, l'inspecteur John Caswell, de l'école des homicides, accompagné d'experts en empreintes digitales, de photographes, et de Blair en costume de ville, arrivèrent chez Delano. Caswell appartenait à la vieille école des policiers qui tiennent toujours à faire une arrestation pour le bon renom du service de police. Mais il n'était pas fou et son esprit subtil et son inébranlable tenacité l'avaient porté à un haut poste dans le service. Son grand défaut dans les enquêtes était qu'il prenait pour fait acquis les moindres circonstances de preuve. L'imagination et la considération humanitaires n'entraient jamais dans ses calculs. Et lorsqu'il détectait des faits il n'essayait jamais de les interpréter par l'analyse ; il les acceptait d'emblée et il agissait selon le cas.

Sur cette scène d'horreur, Caswell et ses hommes arrivèrent avec calme et avec suffisance. John Caswell lui-même, pourtant pétri à l'école de l'horreur, serrés les lèvres lorsqu'il regarda les restes épouvantables de l'homme qui était étendu par terre.

— Villaine affaire, dit-il en tortillant le bout de sa moustache en brosse. Il faudra attendre l'arrivée du médecin légiste avant de toucher au corps. Ça me paraît être un cas de vitriol.

— Est-ce ce qui l'aurait tué ? demanda Blair.

— J'en doute, répondit Caswell en secouant la tête. Pas instantanément, en tout cas. Et certainement pas avant qu'il eût alarmé tout le voisinage par ses cris et ses lamentations ! Ses yeux perspicaces regardaient partout dans la pièce et ils s'arrêtèrent sur un objet resté sur le tapis, près du cadavre. C'était un mignon revolver à crosse de nacre. Il fit un pas en avant et, se servant de son mouchoir pour ne pas effacer les empreintes, il ramassa l'arme. Chargé, dit-il, deux balles manquantes. Il sentit le canon. On s'en est servi récemment, ajouta-t-il. Il est probable que Delano a été tiré et qu'on lui a passé le vitriol

ensuite. Autant de choses qu'une femme jalouse peut faire. Il remit le revolver à l'expert en empreintes. Tirez-en ce que vous pourrez, dit-il. Où est la femme qui a donné l'alarme ? C'est Mme Muldoon, n'est-ce pas ?

Le surintendant de l'immeuble qui avait fureté dans les environs, sortit dans le corridor et en revint avec la vieille femme de peine qui, toute pâle, tremblait encore. Caswell la regarda avec bienveillance.

— Asseyez-vous, Mme Muldoon. Dites-moi ce que vous savez.

Avec un regard craintif vers le cadavre étendu, la femme s'assit en tournant le dos. Elle tordait ses mains ossues et, pour le moment, elle semblait incapable de parler.

— Eh bien, Mme Muldoon ? dit l'inspecteur.

— Eh bien, finit-elle par dire, je ne suis qu'une pauvre femme de peine, monsieur. Je ne travaille pas constamment pour M. Delano, si vous comprenez ce que je veux dire. Je viens ici le matin seulement, faire le nettoyage et mettre les choses en état. Je fais la même chose dans deux autres logements de l'immeuble. C'est un travail agréable et...

— Parlez-nous de ce matin, Mme Muldoon, dit Caswell avec patience.

— J'y arrive, monsieur. J'ai une clef du logement, monsieur dont je ne me sers que lorsque M. Delano et son domestique sont tous deux absents. Eh bien, ce matin, ni l'un ni l'autre n'a répondu à la cloche ; de sorte que j'ai ouvert avec la clef et je suis entrée. Je suis allée tout droit à la cuisine où d'habitude je commence mon travail. Il y avait pas mal de vaisselle et j'ai compris que M. Delano avait eu des invités hier soir. Elle ferma à demi les yeux. Une dame, je présume, car il y avait des bouts de cigarettes tachés de rouge.

— Une observation qui a sa valeur, Mme Muldoon. Vous avez parlé de domestique de M. Delano. Elle n'avait pas fait la vaisselle... et elle n'était pas là, ce matin ?

— C'est un homme, monsieur. M. Delano avait toujours des domestiques mâles. Celui-ci est nouveau... il n'est ici que depuis quelque temps. Il se nomme Hatch.

Caswell détourna la tête pour regarder Blair qui avait fait un examen général des lieux.

— Pas de signe de Hatch, Blair ? — Non, chef. Ses effets sont dans sa chambre. Il n'a pas l'air d'avoir fui.

— Ayez l'œil ouvert sur lui, continuez, Mme Muldoon.

— Eh bien, monsieur, lorsque j'eus fait la vaisselle, je passai à la chambre de M. Delano comme je le fais d'habitude. Le lit n'avait pas été défait et je supposai qu'il avait couché ailleurs et donné congé au domestique. Alors...

— C'est un rapport très concis, Mme Muldoon. Vous n'avez pas d'objection à répondre à quelques questions ?

— Oh, je ne demande pas mieux, monsieur.

— Quand avez-vous découvert le cadavre, Mme Muldoon ?

— Il devait être un peu passé 11 heures, monsieur.

— Et vous n'avez touché à rien dans la chambre ?

— Sainte Mère, Non, monsieur.

— Très bien. Et c'est la seule pièce de la maison où on semble n'avoir pas pénétré ?

— Oui, monsieur.

L'interrogatoire fut interrompu par l'arrivée du médecin légiste. Caswell renvoja la vieille femme en lui disant de se tenir à sa disposition pour le cas où il aurait besoin d'elle. Le médecin était un petit homme vil et affairé qui agissait toujours comme s'il eût hâte d'avoir fini son travail. Caswell le laissa à son travail et il allait faire une inspection des lieux, mais ne découvrit rien qui, selon lui, pouvait avoir une portée quelconque sur la cause. Lorsqu'il revint dans la bibliothèque le médecin était à passer ses gants.

— Ce me paraît être un simple suicide, inspecteur, dit-il sur le ton dédaigné.

— Vous avez vite fait de simplifier les choses, docteur. Voulez-vous me dire comment vous en arrivez à cette conclusion ?

(A suivre demain)



Le plus jeune colonel de l'armée. Shirley Temple, âgée de six ans et déjà étoile du cinéma, reçoit son certificat de colonel de la part de Reginald Barlow, de la Légion Américaine. A noter le joli salut militaire de la fillette.

LA FEMME NE TIENT PAS A PRENDRE LA PLACE DE L'HOMME

La femme ne veut nullement prendre la place de l'homme dans le domaine du travail; elle veut simplement gagner sa vie, quand les circonstances l'y obligent et qu'elle doit forcément quitter son foyer pour assurer la subsistance de ceux qui bien souvent dépendent d'elle, déclarait hier soir Mme Pierre-F. Casgrain, qui prononçait une causerie sur le travail féminin devant les membres de la Chambre de Commerce cadette.

L'adoption d'une loi restreignant le travail féminin aurait été un recul, le retour à des temps anciens. Les femmes ont toujours travaillé, dit-elle, mais dans les temps de prospérité, on n'a pas songé à lui imposer des restrictions. J'espère que le rejet du bill Francoeur suffira pour démontrer combien est injuste et ridicule la campagne menée contre le travail féminin. M. Maurice Trudeau présenta Mme Casgrain, qui fut remerciée par M. Léo Roy.

Un nouvel effort des ennemis du travail féminin

La campagne entreprise par ceux qui veulent restreindre le travail féminin qui, à leur sens, est une des causes du chômage chez les hommes, n'en restera pas là, même avec le rejet récent du bill Francoeur par l'Assemblée Législative de Québec.

En effet, on prête aux promoteurs du bill le projet de le présenter sous une autre forme au cours de la session actuelle et cela sera sans doute de nature à soulever un débat, sans compter les protestations indignées des femmes qui, vivant de leur travail, se sentent injustement lésées dans l'exercice d'un droit légitime.

PARADIS des ENFANTS



C'était un soir de Noël, sec et froid, un soir cependant plus doux qu'un soir de printemps, tout parfumé d'odeurs de friandises, tout plein d'espoir, tout résonnant de carillons joyeux.

A la devanture de ce grand bazar, des petits enfants collaient leur nez et, du bout de leur doigt, montraient les jouets qu'ils demandaient au bon petit Jésus.

Une maman qui passait s'arrêta: elle était pauvre et avait hâte de rentrer chez elle, et cependant elle resta un instant là, devant la file des poupées qui dénouaient leurs farandoles à travers les "services de porcelaines", les boîtes à ouvrage, les gros chiens de peluche blanche. Les poupées la regardèrent et de l'une à l'autre se chuchotèrent à l'oreille un secret. La maman n'avait rien dit, mais les poupées avaient compris son regard...

Elles étaient là, cinquante peut-être, bien rangées: blondes et brunes, coiffées de chapeaux mignons et fleuris, ou boucles au vent. \$1 y en avait qui portaient deux petites tresses roulées en macarons sur les oreilles. Elles avaient des robes de drap, de satin ou de mousseline; celle-ci était amusante dans son pyjama et celle-là portait fort bien un costume de golf à carreaux; certaines, déguisées en marquises, étalaient des crinolines de satin: toutes étaient de gentilles poupées, vous allez en juger.

Quand la maman rentra chez elle, elle raconta à sa petite fille malade ce qu'elle avait vu. La petite fille voulait tout savoir: de quelle couleur étaient les yeux de la marquise? Les cheveux de celle qui, avec sa robe de drap rouge, ressemblait au Chaperon du conte? Et leurs souliers? Avaient-elles des manteaux? Comment s'appelaient-elles? Savaient-elles parler?

La petite fille aurait tant voulu les voir!
—Dors, maintenant, mon amour, disait sa mère.
Les poupées, je vous l'ai dit, avaient deviné tout cela et voici ce que firent ces gentilles poupées, mes amies.

Quand minuit eut sonné et que le gardien, une à une, eut éteint toutes les lampes, doucement, bien doucement, elles quittèrent la vitrine où, depuis le matin, elles souriaient aux passants.

Bien sagement, l'une derrière l'autre, comme les petites filles à l'école, elles quittèrent le magasin et, dans la rue, marchèrent longtemps. Leurs petits coeurs les guidaient à travers les rues noires: elles allaient, heureuses de faire le bien. Cependant qu'elles marchaient ainsi, au détour d'une rue, elles rencontrèrent un vieux monsieur. Un vieux monsieur fort riche à en juger à sa canne dont le pommeau était d'or, et à son pardessus doublé d'une fourrure rare. Que faisait-il dans la rue? Ceci est une autre histoire que je vous raconterai quand vous serez un peu plus grandes. Ce que vous devinez, c'est qu'il fut très étonné, si étonné qu'il les suivit, allongant ainsi encore la petite fille indienne.

Elles le conduisirent dans une rue noire, noire, devant une porte où il dut s'arrêter car elle était fermée, et il demeura sans comprendre comment ces poupées passèrent au travers. Laissons le vieux monsieur à la porte et suivons nos petites poupées.

Elles montèrent l'escalier sur la pointe des pieds, pour ne pas faire de bruit et aussi pour ne pas salir, je crois, leurs souliers clairs et, doucement, frappèrent à une porte. La maman, car vous avez bien deviné que les poupées allaient voir la petite fille malade, ouvrit. Elles passèrent devant la maman, saluant poliment, et sautèrent lestement sur le lit. Là, elles laissèrent la petite fille les regarder longtemps, elles lui expliquèrent comment elles étaient faites et ce qu'elles savaient faire, puis elles la quittèrent après l'avoir, chacune, embrassée bien gentiment. Elles repartirent en disant à la maman qu'elles auraient eu beaucoup de plaisir à rester, mais qu'elles appartenaient à M. le Directeur du Grand Bazar et que rester ici serait mal. La maman les remercia de leur bonne visite et fut bien heureuse, en se retournant vers le lit, de voir que sa petite fille était endormie et n'avait plus la fièvre.

Le vieux monsieur alla se coucher et, le lendemain matin, envoya son vieux valet de chambre, Dominique, demander à la concierge de la grande vieille maison combien il y avait d'enfants dans sa demeure, leur âge et leur nom.

Imaginez la joie de tous ces petits enfants jauvres, de leurs mams, de la petite fille malade, le lendemain, quand l'auto du Grand Bazar arriva dans la vieille cour en faisant "coïn... coïn!" et en apportant des poupées, dont quelques-unes, déjà, connaissaient le chemin; et puis des tambours, des clairons, les bonbons.

C'est une poupée qui m'a raconté l'histoire et le vieux monsieur la certifie.

Une femme victime d'un attentat à main armée

Une femme, Mlle Clara Hearst, appartement 49, 6929 rue Sherbrooke ouest, a, hier après-midi, vers 3 heures 39, été victime de deux bandits armés qui lui enlevèrent la somme de \$4.

La jeune femme était seule chez elle quand elle entendit du bruit dans le corridor. Elle ouvrit la porte et vit deux hommes dont

l'un était armé d'un revolver, dont il la menaça. Son compagnon, entrant dans l'appartement, ouvrit une sacoche qui s'y trouvait et s'empara des \$4 qu'elle contenait.

Tous deux prirent ensuite la fuite pendant que la victime prévenait la police qui fit vainement enquête.

Respect des droits de la jeune fille

La commission du salaire minimum des femmes a remis à 164 jeunes filles depuis le 1er juillet 1934 au 1er janvier 1935, la somme de \$7.951 en réclamation.



M. GUSTAVE FRANQ

ions de salaires. Durant le dernier trimestre, 35 poursuites ont été intentées et plus de \$2,900 ont été payés en amendes. 44 autres poursuites auraient également pu être intentées, mais les patrons se sont amendés et le tout s'est réglé à l'amiable.

Ce sont là des informations fournies par M. Gustave Franq, président de cette commission au cours d'une conférence qu'il prononçait hier après-midi à une assemblée de l'association des dames conservatrices de Montréal, au Club Confédération, rue Sherbrooke.

DES RESULTATS

M. Franq a exposé en détail le travail fait par la commission du salaire minimum des femmes depuis ses débuts, et le travail plus ardu encore qu'elle fait actuellement dans le but d'améliorer le sort des jeunes filles et des femmes dans les divers domaines.

M. Franq a exposé les moyens pris par la commission pour empêcher les patrons de violer la loi et il estime que c'est là chose bien difficile. Il est vrai, d'ajouter M. Franq, que la loi est de temps

Cambriolages commis dans des gares de chemin de fer

Deux gares de chemins de fer, celles du Canadien National à Pointe-Claire et celle du Pacifique Canadien à Sainte-Anne de Bellevue, ont été visitées par des cambrioleurs qui s'emparèrent de \$15 au premier endroit et de 13 sous au second, en fin de semaine.

Les voleurs pénétrèrent dans les deux gares en se servant de deux barres de fer, d'une hache et d'un marteau volés dans un hangar du Canadien National, à Pointe-Claire.

Le premier vol fut découvert hier par le chef de gare de Pointe-Claire et le chef Paiement fit enquête découvrant que les voleurs avaient forcé la porte de la gare, pour ensuite forcer la porte de la voûte où ils trouvèrent l'argent.

Peu après, le chef Lépine, de Sainte-Anne, découvrait le second vol où il vit que les voleurs s'étaient emparés de 13 sous dans la caisse.

Le chef Lépine suit actuellement une bonne piste et espère pouvoir capturer les cambrioleurs sous peu.

en temps violée, mais il ne faut pas oublier qu'elle rend également de grands services et les résultats accomplis en sont une preuve.

Le président estime que le plus grave obstacle au travail de la commission, c'est la menace constante qui plane sur les ouvrières, d'être remerciées de leurs services si elles portent plainte à la commission. Souvent les jeunes filles mentent lors du passage des inspecteurs et ces derniers n'ont parfois aucune preuve pour arriver à convaincre le patron de mauvaise foi.

L'assemblée était sous la présidence de Mme Dumont-Lavolette, assistée de la vice-présidente Mme E. Corbell.

L'association a tenu à assurer le premier ministre du Canada, le T.H. M. R.-B. Bennett, de son entière confiance et de son approbation du projet de réformes annoncées dans le discours du trône. On a tenu à féliciter M. Georges-P. Laurin, organisateur en chef du parti conservateur, du grand succès qu'il a obtenu lors de l'assemblée en l'honneur de M. Bennett au marché Atwater.

Elu président



M. RAYMOND DUPUIS a été, vendredi soir dernier, à une assemblée générale de la Jeunesse Conservatrice de Montréal, élu président de cette organisation pour le prochain terme, succédant à M. Antoine Lamere, président sortant de charge. (Cliché Albert Dumas).

Un escompte sur taxes générales

Un escompte sur les taxes générales, avec une échelle de diminution suivant la date à laquelle les taxes seront payées, a formé le sujet d'une discussion à St-Lambert, au cours de la séance du conseil municipal, hier soir. Une résolution a été unanimement adoptée octroyant un escompte de 2 1-2 pour cent à tous les contribuables payant leurs comptes de taxes le ou avant le 1er mars prochain.

L'échevin U.-A. Rivard a été nommé maire-suppléant pour les prochains trois mois. Le maire J.-T.-R. Boissy présidait.

Un groupe de Verdun ira à Québec jeudi

Au cours de l'assemblée régulière du conseil, hier soir, à Verdun, il a été décidé d'envoyer à Québec deux avocats, le directeur des finances, et tous ceux des neuf conseillers qui désireront y aller avec un octroi de dépenses de \$20 par jour, afin de défendre le bill de cette municipalité lorsqu'il sera présenté à la Législature provinciale jeudi.

Les deux avocats nommés sont Mes Francis Fauteux, c.r., et Frank Ahearn, c.r.

Il a été suggéré de prier la commission métropolitaine de Montréal de demander au gouvernement provincial d'assumer les dettes des trois municipalités banqueroutières de l'île: Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Michel et Montréal-Nord. Verdun contribue annuellement \$22,000 pour aider ces municipalités. Le maire Hervé Fortland présidait.

MOTS CROISES

1	2	3	4	5	6	7	8	9
L	O	R	G	N	E	T	T	E
A	S	I	E	R	A	I	S	
B	E	R	N	E	R	A	S	
A	R	E	O	M	E	T	R	E
N		U		R		E		
	B		U		P		N	
L	A	N	T	E	R	N	E	
A	I		R	E	R	S		
C	E	R	V	E	L	L	E	

SOLUTION D'HIER

Contrat adjugé

OTTAWA, 29.—Le contrat pour la pierre qui servira dans la construction d'un atelier de l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa, a été accordé à la maison H. Dagenais Limitée, d'Ottawa, pour \$358,400.

Le projet Bennett d'assurance-chômage

L'hon. Guthrie promet sa présentation aujourd'hui

OTTAWA, 29. — (D.N.C.) — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le cabinet King, est arrivé à Ottawa et a fait à la Chambre sa première apparition aux applaudissements prolongés de la gauche. Il est entré au moment où M. J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, demandait que l'on respecte un peu plus les abréviations, notamment celles qui servent à désigner un pays. La version française du feuilleton, en effet, désigne la Russie par les initiales U.R.R.S., tandis que l'anglaise emploie U.R.S.S.; c'est le contraire qu'il eût fallu employer.

Les minorités

Le grand débat de la séance a tourné autour d'une résolution inscrite sous le nom de M. Woodworth, député travailliste de Winnipeg qui cherche à faire modifier l'acte britannique de l'Amérique du Nord, tout en respectant les droits minoritaires.

MM. Guthrie, ministre de la Justice, et Ernest Lapointe, ont contribué à ce débat. Le premier a accepté, au nom du gouvernement la résolution Woodworth, appuyée par Mlle MacPhail, qui fera le sujet d'une étude particulière en comité.

L'hon. M. Lapointe, qui admet la nécessité de modifier la constitution canadienne pour répondre aux besoins du moment, met en doute la compétence de l'administration actuelle à traiter, comme il convient à ce sujet, avec les provinces. Il est d'avis qu'on ne doit pas faire de cette question une affaire de politique qu'on traînerait dans les discours enflammés de la campagne électorale.

La navigation

Un court débat s'est aussi engagé à propos de l'emploi des Orientaux sur des vaisseaux canadiens opérant sur la côte du Pacifique. Les subsides que le gouvernement canadien accorde à ces services maritimes augmentent d'année en année, a déclaré M. Reid, de New-Westminster, l'auteur de la résolution, et l'on devrait voir à y employer nos propres gens. Autre résolution qui prendra la route des comités.

La séance du soir a été fort mouvementée. Lorsque le gouvernement tenta d'attaquer les subsides, M. King s'y opposa, ce qui donna lieu à des passes d'armes qui soulevèrent la Chambre.

M. Guthrie, en réponse aux attaques de M. King, déclara que le premier ministre soumettrait dès demain au parlement la plus importante de ses mesures de chômage, l'assurance-chômage. M. King avait pris à partie M. Bennett pour sa lenteur à faire connaître ces pièces législatives qu'il disait si importantes et pressantes.

Erreur

À l'ouverture de la séance, l'honorable M. Rhodes, ministre des finances, a déposé sur la table du greffier un état qui, servant de réponse à une question posée au feuilleton par M. Ian MacKenzie, de Vancouver, établit la proportion du crédit spécial de 49 millions voté en 1934 et qui fut consacré à des travaux publics.

Le député de Témiscouata, M. J.-F. Pouliot, relève des erreurs qui se sont glissées au feuilleton, notamment la désignation de l'union soviétique par les lettres U. R. R. S., qui devraient être U. R. S. S. Du même coup, il fait remarquer que les deux versions sont fautives, sous ce rapport, l'anglaise portant la désignation française et vice-versa.

C'est à ce moment de la leçon que l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le cabinet King, apparaît en Chambre pour la première fois cette session. Il est chaleureusement applaudi des députés de l'opposition; de la droite, on se contente de lui sourire ou de le saluer.

En l'absence du premier ministre, aujourd'hui à Toronto, c'est M. Guthrie, ministre de la Justice, qui préside pour la droite; le ton-

jours digne, mais toujours froid ministre qui ne parle qu'à son tour.

M. Woodworth

M. Woodworth, chef de la députation travailliste, présente sa motion qui vise la modification de l'acte constitutionnel de 1867. Par sa résolution, il demande



M. J.-S. WOODWORTH

l'insitution d'un comité spécial qui serait chargé d'étudier la meilleure méthode à suivre pour modifier cette loi sur laquelle se base la constitution canadienne. M. Woodworth veut sauvegarder les droits actuels des minorités religieuses et raciales, comme les prérogatives des provinces; il s'agit de donner à l'autorité fédérale les pouvoirs suffisants pour solutionner d'une façon efficace les problèmes urgents de l'heure présente. Cette résolution est secondée par Mlle MacPhail.

À l'appui de sa thèse le leader ouvrier de Winnipeg dit que c'est la troisième fois qu'il présente cette résolution au parlement et, vu l'urgence des problèmes qui se posent aujourd'hui, ainsi que l'attitude de tous les partis en face de la situation nouvelle que ces problèmes ont provoquée, il espère qu'elle sera considérée d'une façon plus satisfaisante que par le passé.

Il cite des autorités compétentes et reconnues, MM. Lapointe et Guthrie en particulier, qui se sont déjà prononcés en faveur des changements qu'il sollicite de nouveau. M. Guthrie, en 1931, avait proposé l'établissement d'un comité spécial qui serait chargé d'étudier la question; M. Lapointe avait déclaré qu'il ne fallait pas en ceci, ignorer le consentement des provinces. Cependant, tous deux s'étaient accordés sur la nécessité, un jour ou l'autre, d'opérer ces changements dans notre constitution. "Le moment est arrivé", s'écrie M. Woodworth, "de nous montrer à la hauteur de nos responsabilités".

Congrès stérile

D'autres législateurs n'ont pas caché leurs opinions sur l'opportunité de ces modifications dans notre statut national. L'an dernier, dit M. Woodworth, M. Bennett a convoqué les représentants des provinces un peu dans ce but; il y eut peu de résultats tangibles, mais la tendance est là. Tout récemment, on a parlé de la compétition qui existe entre les fruitiers de la Colombie Britannique et les

planteurs des autres provinces, laissant entendre ainsi qu'il devrait y avoir plus d'entente entre les diverses sections du pays.

M. Taschereau lui-même, ajoute M. Woodworth, sans se prononcer d'une façon catégorique, n'a-t-il pas dit: "Je veux un Canada uni, et ce Canada est mon pays" de tous côtés, on veut plus d'uniformité.

À son origine, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord accorde au gouvernement fédéral des pouvoirs spéciaux. En cas d'urgence, comme l'administration des secours directs, le gouvernement central a puisé dans ces pouvoirs, l'autorité nécessaire, sans toutefois en être bien certain. Il faudrait modifier tout cela.

Mais, se demande le grand travailleur, si le Canada a le droit de négocier des traités, il doit aussi avoir celui d'en appliquer les sanctions. Il s'autorise à déclarer que le gouvernement fédéral, au strict point de vue légal, n'a pas besoin du consentement des provinces; c'est dire que la légalité de modifier ses propres lois est clairement établie.

Quant au consentement à obtenir des autorités britanniques, M. Woodworth dit que si la requête qui leur serait adressée à ce sujet était appuyée des deux Chambres, le gouvernement anglais ne saurait refuser.

Il apprécie le grand travail opéré par les pères de la confédération; ils ont répondu sagement aux besoins de l'époque; comme eux, nous de 1935, devrions mettre au service de notre population la même somme de sagesse et d'intelligence et légiférer selon les exigences actuelles.

M. Guthrie

L'hon. M. Guthrie, ministre de la Justice, continue le débat. Il constate d'abord le caractère compliqué du problème que pose la modification de la constitution canadienne. Il établit la différence entre l'union législative et le système fédéral. Il admet que de tous les Dominions faisant partie de l'Empire, le Canada est le seul qui n'a pas le pouvoir d'amender sa constitution; la nôtre nous refuse ce droit.

M. Guthrie s'accorde sur plus d'un point avec M. Woodworth;



L'hon. H. GUTHRIE

il diffère d'opinion sur la méthode à suivre. Il est vrai que, sur le consentement unanime des deux Chambres, le parlement britannique consentirait, mais seulement autant que l'on ne toucherait pas à la base de notre constitution.

L'article 92 de l'acte Britannique de l'Amérique du Nord donne aux provinces le rang d'États souverains et si nous voulions toucher de quelque façon que ce soit à ces pouvoirs garantis, Westminster ne voudrait pas même considérer notre requête, déclare M. Guthrie. Il ajoute, cependant, que le conseil privé tend de plus en plus à accorder à notre gouvernement fédéral un degré plus élevé d'autorité, tout spécialement en ce qui a trait aux questions canadiennes qui lui sont soumises. Dans le cas de la radio, par exemple, on a donné au fédéral le pouvoir de l'administrer, parce qu'il était considéré d'importance nationale.

M. Guthrie doute même que, d'après la constitution, nous

ayons le pouvoir de réclamer le privilège de modifier. Il faut d'abord amener les provinces à consentir; c'est le moyen le plus sûr.

M. Ernest Lapointe

L'hon. Ernest Lapointe prend la parole à la suite de M. Guthrie.

En 1867, dit-il, chaque section du pays n'avait que ses propres préoccupations, sans s'inquiéter de ce qui se passait chez les voisins; chacune n'était aucunement influencée par les activités régionales de l'autre.

Aujourd'hui, la science, y compris l'aviation et la radio, a tout bouleversé. Il en est résulté de nombreux motifs de litige entre le fédéral et les provinces. Ceci implique l'obligation pour nous de rectifier la machine législative.

M. Lapointe est de l'opinion de M. Guahrie sur la tendance qui se manifeste de plus en plus forte au conseil privé de reconnaître notre autorité fédérale; il ajoute, cependant, que cette tendance favorise parfois les provinces; cela dépend un peu de ceux qui sont appelés à décider. Il rapporte le fait de la loi Lemieux sur les bureaux de conciliation en matières ouvrières, loi adoptée par le parlement en 1906 et déclarée non constitutionnelle vingt ans plus tard.

Selon M. Lapointe, le point im-



L'hon. E. LAPOINTE

portant est d'établir d'abord les changements que l'on se propose de faire subir à la constitution; il y a des droits et des prérogatives à ménager de tous côtés.

Toutefois, l'ancien ministre de la Justice ne croit pas que les Pères de la Confédération aient eu l'intention de refuser à ceux des législateurs qui viendraient après eux le droit d'apporter à leur œuvre les modifications jugées nécessaires pour répondre aux exigences des temps futurs. D'ailleurs, le peuple et les circonstances nous imposent cette tâche à la fois lourde et délicate.

M. Lapointe concède au Canada le même droit dont jouissent les autres États fédéraux qui nous entourent. Il faudra donc définir clairement les pouvoirs que l'on devra assigner au fédéral et aux provinces, tout en respectant l'esprit de la Confédération. L'acte confédératif est une charte fédérale ainsi qu'une charte qui proscrit l'autorité provinciale; il devient important que les provinces fassent partie de cette convention nouvelle.

M. Lapointe, en terminant, demande qu'on ne fasse pas de cette modification constitutionnelle un ballon d'élections; pour lui, ce n'est pas le temps d'effectuer les changements visés par la résolution Woodworth, c'est-à-dire à la veille des élections. Il met en doute la compétence de l'administration actuelle à faire un succès des pourparlers préalables nécessaires, cette administration n'étant pas très bien vue des législatures avec lesquelles il faudrait conférer en la matière.

Au comité

Parlant sur la motion Woodworth, M. Michael Luckhowitch, député fermier de Vegreville, Alberta, veut que l'on amende la constitution de façon à la rendre conforme à la politique de réformes que propose le premier ministre. C'est le côté humanitaire de la constitution qui l'intéresse, et non pas son aspect légal.

La question soulevée par M.



OTTAWA, 29. — L'hon. E. N. Rhodes, ministre des finances dans le cabinet Bennett, a annoncé que le gouvernement avait nommé les deux vérificateurs de la banque du Canada. Ce sont : MM. J. A. Larue, de Montréal,



M. J.-A. LARUE

et G. I. Clarkson, de Toronto. Ces deux vérificateurs entameront en fonctions dès que la banque commencera de fonctionner.

La mort du sénateur Paul Hatfield, survenue hier à Yarmouth, N.-E., ouvre la douzième vacance au Sénat. Ces vacances se répartissent ainsi: Ontario 2, Québec 3, Nouvelle-Écosse 3, Nouveau-Brunswick 3, Manitoba 1.

M. E. H. Rhodes, ministre des Finances, a déposé en Chambre un état montrant que le gouvernement fédéral avait, à la fin de l'année, dépensé la somme de \$5.732.58, à même les quarante millions votés l'an dernier, en travaux publics.

Les directeurs de la Banque du Canada choisis ici la semaine dernière, se réuniront mercredi pour des fins d'organisation. Les directeurs seront aussi appelés à se choisir un directeur exécutif qui devra assister aux réunions hebdomadaires, avec le gouverneur et le sous-gouverneur de cette institution.

En réponse à une question posée par M. Girouard, député de Drummond-Arthabaska, savoir le nombre de nominations faites à la Gendarmerie du Canada dans la province de Québec, au cours de 1933 et 1934, M. Guthrie, le ministre responsable de cet organisme policier au parlement a répondu:

1933—Effectif de terre	17
1933—Section maritime	6
1934—Effectif de terre	19
1934—Section maritime	6
1934—Constables spéciaux	3
1933—Personnel civil	4
1934—Personnel civil	3

Woodworth ira donc au comité. En attendant, on passe à la résolution de M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, à l'effet de remplacer les Orientaux par des Canadiens sur les vaisseaux canadiens de la côte du Pacifique. Le gouvernement cana-

(Suite à la page 25)

NERFS épuisés?

Assurez-leur les "3 éléments vitaux"

Le phosphore, au premier rang parmi les substances alimentaires nécessaires aux nerfs—le fer, d'importance vitale pour maintenir le système nerveux en parfaite condition—le calcium, l'élément essentiel pour restaurer et reconstituer—sont combinés d'une façon si parfaite dans le Sirop Fellows, que ces 3 minéraux sont facilement assimilés par les cellules du sang et des nerfs, et le système nerveux tout entier s'en trouve vite apaisé et fortifié.

SIROP FELLOWS

Les Chevaliers de Colomb réclament l'intervention des E.-U. au Mexique

La persécution religieuse au Mexique sévit comme de plus belle, et le gouvernement mexicain semble bien résolu à donner suite à ses décrets vexatoires. Du reste, il a déjà commencé, et les catholiques aujourd'hui se trouvent sans prêtres, sans églises pour assister aux cérémonies du culte. Les Chevaliers de Colomb veulent tenter un suprême effort pour faire cesser la persécution. Ils demandent au gouvernement américain de cesser ses relations diplomatiques avec le Mexique dans une résolution dont sera saisi le Sénat.

Le Conseil suprême, qui se compose des directeurs) des Chevaliers de Colomb a tenu une séance d'une grande importance à l'Hôtel Waldorf-Astoria, de New-York, les 12 et 13 janvier, aux fins d'étudier la question religieuse au Mexique et d'adopter à toutes fins pratiques des vœux qu'il a transmis ensuite personnellement au Président des Etats-Unis.

Un message

De plus, dans un message, le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb demandait au Président que les vœux ainsi rédigés soient entendus par un Comité et qu'action soit prise immédiatement pour faire cesser la persécution religieuse au Mexique. L'on apprend de source autorisée que la question est entre les mains du Secrétaire d'Etat qui confèrera avec le Comité dès demain, de concert avec le Conseil suprême, afin d'amener la discussion du sujet au Sénat.

Comité spécial

Le Sénat pourra ensuite nommer un Comité spécial avec pouvoir de faire comparaître des témoins sous la foi du serment; et, après l'évidence des faits, le gouvernement mexicain pourrait être requis de cesser sa persécution contre les catholiques, sous la menace de l'abandon de toutes relations diplomatiques entre les deux pays. Les vœux adoptés par le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb se lisent comme suit:

Les vœux

"Attendu que le gouvernement des Etats-Unis fut fondé sous le principe que tous les hommes naissent libres et égaux et que le Dieu tout puissant leur a donné le droit de vivre, la liberté et la poursuite du bonheur, qu'attendu que les principes sur lesquels fut formé le gouvernement sont reconnus des pays libres du monde entier comme fondamentalement vrais, aussi vrais maintenant qu'ils ne l'étaient au commencement du monde, et, inspiré par l'exemple de ce gouvernement libre à savoir que le droit de chacun des hommes à l'existence, à la liberté, à la liberté de conscience, au droit de l'exprimer est l'apanage des nations civilisées, c'est donc avec un profond sentiment d'outrage que le peuple américain, qui a toujours joui des avantages et des privilèges d'un gouvernement libre depuis 150 ans, constate que, presque à ses frontières, une nation entière est privée de ses droits, humains et divins, et sujette à l'exercice le plus despotique du pouvoir, administré sans pitié par des hommes sans contrainte spirituelle ou morale, qui recherchent avant tout leurs fins égoïstes et qui, avec une petite minorité du peuple qu'ils représentent, ont imposé à la nation presque entière la plus barbare et la plus cruelle domination au nom d'un gouvernement qu'on n'avait jamais vu auparavant sur l'hémisphère ouest.

Peuple pacifique

Le peuple du Mexique hérite la paix, craint Dieu; il se compose d'hommes et de femmes chrétiens qui ne désirent que jouir des droits inaliénables pour lesquels leurs pères ont donné leur vie pour que les générations suivantes en jouissent pleinement à leur tour, et ces droits inaliénables le peuple mexicain les défient de Dieu et des hommes. Profitant de l'avantage de leur innocence sans défense, ces personnes qui actuellement et depuis quelques années ont usurpé le pouvoir et l'autorité du gouvernement à Mexico, ont privé le peuple mexicain de leurs droits divins et naturels; lui ont nié le droit d'adorer Dieu selon les dictées de la conscience; ont détruit leurs temples; se sont moqués de la sainteté de la religion; ont insulté les objets les plus sacrés de sa foi chrétienne.

et ont souillé et détruit les symboles que le monde chrétien a vénérés depuis des siècles et des siècles.

Négation outrée

Non content de saper la base de la religion du peuple mexicain et de se moquer des sentiments chrétiens de ce peuple, le gouvernement du Mexique lui nie le droit de se réunir et droit de requête pour le redressement des griefs; il lui nie le droit de s'exprimer librement dans la presse; il a fermé ses écoles et ses séminaires; il lui refuse la liberté d'enseignement sous la raison que l'esprit de la jeunesse appartient à l'Etat et doit être athée; il lui confisque même la propriété privée; il lui nie le droit de se faire juger par un jury; il a sommairement exécuté des citoyens; il est coupable de la plus grande cruauté et il a commis des atrocités qui sont sans précédent dans l'histoire des peuples de ce continent.

Des protestations

Cette situation a soulevé la protestation du peuple américain, et l'indignation a été exprimée par des vœux des hommes de toutes les races et de toutes les croyances dans toutes les parties des Etats-Unis, mais ces vœux exprimés n'ont donné aucun résultat, car la persécution religieuse continue de sévir contre quinze millions de chrétiens sans défense.

Action à prendre

C'est pourquoi, maintenant, exprimant la voix de 500,000 patriotes, aimant la liberté, chrétiens d'Amérique, et, nous le croyons, exprimant les sentiments des hommes et des femmes de partout craignant Dieu, le Conseil suprême et les directeurs des Chevaliers de Colomb dénoncent les principes athés de ceux qui gouvernent actuellement le peuple mexicain, principes opposés à la religion, à la moralité, à la justice et à la liberté, et qui sont une menace de péril du bien-être du peuple mexicain et du maintien constant des principes dont il jouissait; et croyant que par sa conduite le gouvernement mexicain a perdu son droit d'association à notre gouvernement et le droit aux relations amicales, sociales et commerciales, qui existent entre nations civilisées, particulièrement celles qui sont le plus rapprochées géographiquement et presque toujours en contact constant, et étant fermement convaincus que la continuation de telles relations violerait le principe de la moralité, de la décence et du droit sur lequel ce pays s'appuie, nous requérons par les présentes le gouvernement des Etats-Unis, ayant à l'esprit l'idéal de civilisation chrétienne qui l'anime, de faire des représentations auprès du gouvernement mexicain afin de l'avertir qu'à moins de la cessation de la persécution religieuse, le gouvernement ne serait plus reconnu et que les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Mexique, seront dénoncées et interrompues".

Adoption unanime

Cette résolution a été adoptée unanimement à une séance régulière du Conseil suprême des directeurs des Chevaliers de Colomb, tenue à New-York, le 13 janvier. Le Comité spécial du

Conseil se composait du trésorier suprême, M. D. J. Callahan, de Washington; du directeur suprême, M. John E. Swift, de Boston; et du directeur suprême, M. James Donahoe, de Chicago.

Pertes d'eau dans Lachine

Deux bris de tuyaux dans le système d'aqueduc de Lachine, responsables de la perte de 350,000 gallons d'eau quotidiennement, ont été trouvés par M. Robert Dorion, ingénieur de la ville et les travaux de réparation seront commencés immédiatement. Il y a quelques autres petits bris de tuyaux ailleurs et tous seront réparés. Il n'y a eu cependant que très peu d'inondation extérieure.

Le projet Bennett

(Suite de la page 24)

dien subventionne ces compagnies de navigation, et M. Reid déclare qu'en retour il devrait exiger l'emploi d'un plus grand nombre de nationaux. Tous les pays ont à cœur de protéger leurs marins; le Canada a négligé les siens.

L'hon. M. Manion, ministre des chemins de fer, propose que l'étude de cette situation évoquée par M. Reid, soit soumise au comité des relations industrielles. Il a ajouté que les ouvriers canadiens ont certainement droit à la préférence.

Le président de la Chambre, l'hon. James L. Bowman, a déclaré hors d'ordre une motion de l'hon. J.-C. Elliott, ancien ministre des Travaux Publics, demandant la réduction à 4 pour cent l'intérêt perçu par les prêts agricoles. Le ministre de la Justice a fait remarquer que le ministre des Finances avait donné avis d'un amendement qu'il devra proposer à la loi des prêts agricoles, et qu'un député ne pouvait pas, en tel cas, anticiper d'une législation gouvernementale.

L'hon. MacKenzie King a tenté hier soir, un nouvel effort pour amener le gouvernement à hâter la présentation de ses mesures de réforme. La question fut posée au moment où M. Guthrie, en l'absence du premier ministre, proposa que la Chambre se constitue en comité des subsides. A cette motion, le chef de l'Opposition posa un amendement, alléguant que les projets de la loi visant à l'amélioration des conditions actuelles, étaient plus pressants que les crédits.

Prise de bec

Il s'ensuivit une prise de bec entre MM. King et Guthrie qui souleva l'enthousiasme de la Chambre. MM. Manion et Stewart participèrent à cette joute oratoire qui amena sur le parquet les plus désintéressés des députés.

C'est au cours de cette passe d'armes que M. Guthrie déclara que dès demain, le premier ministre présenterait la plus importante de ses mesures législatives, l'assurance-chômage.

La discussion s'est poursuivie jusqu'à la levée de la séance à 11 heures.

Eglise incendiée

BRYSON, Que. 29.—Un incendie, que l'on croit avoir été allumé par une fournaise surchauffée, a détruit l'église catholique de Bryson, en fin de semaine. Les pertes sont de \$10,000. Le feu a été découvert par une personne qui était à prier dans l'église, peu après le grand-messe du dimanche.



MARIAGE DU FILS DU PRESIDENT D'ESPAGNE.—Une brillante cérémonie militaire et civile a marqué le mariage d'Aloala Zamora, fils du président de l'Espagne, qui épousa Sonorita Ernestina Queipo del Liano, fille d'un général de l'état-major du président. On voit ici le couple immédiatement après la cérémonie qui se déroula dans la basilique de la Vierge Milagrosa, à Madrid.

Rajustement des taux de transport du bois, demandé

Dans une lettre qu'il adresse à la "Patrie", M. Frank Byrne, marchand de bois bien connu de Québec traite de la question du rajustement des taux de transport pour le bois.

Il estime que le problème des taux de transport par chemins de fer pour les produits de la forêt n'ayant jamais eu, à son sens, de solution satisfaisante, il croit qu'il est bon d'analyser les éléments de la cause et d'aviser aux moyens propres à obtenir un régime de tarifs de transport équitables, ajustés aux conditions économiques actuelles. Cette question est d'un intérêt capital pour la province de Québec, dans l'ordre économique, car le bois étant un produit qui assure, en temps normal, la subsistance d'une forte partie de la population des campagnes de la province de Québec, il s'ensuit que si le prix de revient des transports est onéreux et excessif, tout un groupe doit en souffrir.

REGIME SURANNE

M. Byrne juge que le régime des tarifs de transport pour le bois est suranné, mal au point et que les taux de transport, pour les bois à pulpe en particulier, ont excéssifs, disproportionnés au prix de revient et au prix de vente du bois, établis sans égard aux distances à parcourir, etc. Une refonte complète des taux s'impose si l'on ne veut pas que périclite l'industrie du bois établie aux endroits de la province où le transport ne peut s'effectuer que par chemin de fer.

M. Byrne rappelle qu'il a fait des instances nombreuses auprès des parties intéressées, mais qu'il n'a pas encore eu de succès. Toutefois il rend hommage à l'hono-

rable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, qui a prêté son concours entier au règlement de cette question.

On accorde un traitement de faveur pour le transport des denrées des provinces de l'Ouest vers l'Est canadien, tau de transport qui ont été abaissés à un niveau juste, approprié au prix de revient et au prix de vente. Les provinces maritimes jouissent d'un tarif privilégié pour le transport de leurs produits. Pourquoi le bois, sous toutes ses formes, qui joue un si grand rôle dans l'économie de la province de Québec, ne bénéficierait-il pas d'un abaissement semblable de tarif, si l'on ne tient pas à réviser en comble tout l'organisme des taux?

LE VOLUME

M. Byrne voudrait un tarif de transport basé sur le volume des produits forestiers, plutôt que sur leurs poids. Ce serait corriger partiellement une anomalie dont souffrent les régions productrices d'épINETTE NOIRE, bois très lourd. Ce problème intéresse toutes les gens bénéficiant de la production et de la distribution du bois: le color, le cultivateur, le marchand rural, le commerçant de bois, etc., en somme toute une catégorie importante de la population de la province de Québec.

Le gouvernement provincial ayant, en surplus, décrété une politique du retour à la terre, du rétablissement des terres abandonnées, et se disposant à exécuter un vaste plan de colonisation, il importe donc que l'opinion s'intéresse au rajustement des taux de transport pour le bois, selon une formule équitable, bien conçue, bien dirigée.

PRIX REDUITS

Aller et retour de Montréal

DÉPART

VENDREDI, LE 1er FÉVRIER

HALIFAX - - - \$11.00 • SAINT-JEAN - \$7.00
 Rivière-du-Loup \$5.05 Gaspé \$7.00 Campbellton . \$7.00
 Moncton \$7.00 Sydney \$11.00 Truro \$9.00

Dép. Gare Bonaventure 12 (midi) - 8 p.m., vendredi, 1er fév.
 Retour jusqu'à mardi, le 3 février, par les trains ordinaires.

AMOS - - - - \$7.50 • TASCHEREAU - \$7.50
 Doucet \$6.00 La Tuque \$3.00 La Reine \$8.50
 La Sarre \$8.00 Noranda \$8.50 Parent \$4.50

Dép. rue Ste-Catherine est 6 p.m., vendredi, 1er fév.

Retour jusqu'à mercredi, 6 février (excepté La Tuque, 4 février)
 Réductions des points intermédiaires - CONSULTEZ LE CANADIEN NATIONAL

"Eagles" vs Maroons, ce soir, au Forum

Le Saint-Louis jouera ce soir contre les Maroons

Passablement aigris par deux défaites successives aux mains des clubs Boston et Canadien, les Maroons prendront la glace, ce soir, au Forum, contre les "Eagles" de Saint-Louis avec la ferme intention de se racheter et de donner à leurs partisans une magnifique victoire. Cette joute sera une de celles qui, au nombre de trois, sont présentées par le circuit Calder, ce soir. Les autres parties mettent les clubs suivants en lice: Toronto vs Rangers; Américain vs Boston.

Le match local présente plus d'intérêt qu'il n'a l'air, puisque, en trois parties sur la glace au Forum, le Saint-Louis n'a été battu qu'une fois. En effet, il fut défait par 1 à 0 le soir de l'immaculée Conception, par les Maroons; il annula le samedi suivant, le 15 décembre, avec le Canadien, Jollat égalant le score juste quatre minutes avant la fin; puis, une couple de semaines plus tard, les Eagles revenaient contre les Maroons les battre par 2 à 1, si notre mémoire a bien retenu le pointage. Dans ces conditions, la joute de ce soir se présente sous les couleurs d'une véritable attraction.

Fait à noter, en outre, c'est la rapide ascension des compteurs du Saint-Louis, surtout Syd Howe et Carl Voss, qui sont rendus dans le "cerceau doré" des meilleurs pointeurs de la N.H.L. Glenn

Brydson, un ex-Maroon, y trouve également une place, de sorte que l'étonnante équipe, qui détient la dernière position dans la ligue Nationale, compte trois de ses joueurs parmi les meilleurs compteurs du circuit.

Du côté des Maroons, la direction a songé à créer des renforts, et la partie de ce soir verra les débuts professionnels de Bill Miller, centre des Hawks, de Moncton, N.B., deux fois détenteurs de la coupe Allan. Miller sera le pivot de la ligne "bleue" des Maroons, flanqué de Hooley Smith, qui ira sur l'aile droite, en l'absence de Jimmy Ward, et de Baldy Northcott. Un autre joueur maroon ne sera pas à son poste, ce soir, et ce sera Allan Shields, qui s'est fait blesser jeudi dernier lors du match épique avec le Canadien. Bill McKenzie occupera sa position, pairant avec Conacher, sur la défense.

Un nouveau gardien de buts a été ajouté à la liste de réserve du club Montréal et c'est Alex Wood, qui brilla dans le filet du club Cleveland, de la ligue Internationale, il y a deux saisons. Il fut malade et, quand il se rétablit, étant "free agent", il signa avec Arrows de Philadelphie. Ceux-ci viennent, cependant, de lui donner congé.

Voici l'alignement probable pour ce soir:

ST-LOUIS

- 1—Beveridge buts
 - 4—Ayres défense
 - 5—Frew défense
 - 9—Voss centre
 - 10—Brydson ailes
 - 11—Howe ailes
- SUBS. ST-LOUIS: 2—Bowman; 3—Wilcox; 7—Lamb; 8—Finnigan; 15—Cowley; 17—Ripley; 18—Purpur; —Kelley; —Blake; —Jerwa.
- SUBS. MONTREAL: 5—Northcott; 7—Smith; 9—Marker; 10—Cain; 11—Gracie; 17—Gainor; 19—Miller; 3—Conacher.

MONTREAL

- Connell—1
- Wentworth—2
- Evans—4
- Blinco—6
- Trottier—8
- Robinson—15

LONGUE VIE A...

Joe Primeau, joueur de centre des Leafs de Toronto dans la N.H.L., né à Lindsay, Ontario, il y a 29 ans aujourd'hui. Joe est reconnu comme étant le véritable type du gentil-

homme dans le hockey. On lui décerna en 1931-32 le trophée offert par lady Byng au joueur le moins rude de la N.H.L.

NEW-YORK, 29.—Lou Sales, 120 1-2, New-York, bat Johnny Erickson, 123, New-York (8).
SAN FRANCISCO, 29.—Young Corbett, 153, Fresno, bt aux points Bep Von Klavoren, 151 1-2 (10).



Voici Ebbie Goodfellow, des Red Wings de Détroit, dans une pose caractéristique. Ebbie est un joueur d'avant qui fut relégué, par besoin, sur la défense, où il continue de briller. Excellent compteur, c'est aussi une sentinelle bien difficile à contourner.

PARTIES D'HIER

LIGUE JUNIOR A.H.A.

Royal 8, Verdun 2.
McGill 4, Lafontaine 3.

LIGUE CITE ET DISTRICT

McGill 9, U. de M. 1.
Rovers 5, Verdun 0.

PARTIES DE CE SOIR

N. H. L.

St-Louis à Montréal.
Toronto à Rangers.
Américain à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor à Détroit.

LIGUE MONT-ROYAL JR

(Éliminatoires)

Cranes vs Valois.
Lachine vs Verdun.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
T.-Rivières	8	0	0	51	18	16
Rovers	4	3	3	28	19	11
Montréal O.	4	2	2	14	18	10
Verdun	3	5	3	24	44	9
Lachine	2	4	3	20	24	7
McGill	2	4	2	15	15	6
U. de M.	1	6	1	8	31	2

LIGUE JUNIOR A.H.A.

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royal	8	0	0	57	17	16
Victoria	4	1	2	29	25	10
McGill	5	3	0	29	25	11
Verdun	2	6	1	36	45	1
Canadien	1	4	1	16	25	3
Lafontaine	1	7	0	24	54	2

MCGILL DEFAIT L'U. DE MONTREAL

Le Verdun a mathématiquement été éliminé des séries de championnat de la ligue Intermédiaire de la Cité et du District, à la suite d'une défaite au score de 5-9 subie aux mains des Rovers de N.D.O., hier soir à l'Arena Mont-Royal. En deuxième rencontre au programme, l'université McGill a écrasé l'université de Montréal par 9-1.

Le score de 5-9 dans la partie Rovers-Verdun ne dit pas ce que fut la rencontre, le Verdun ayant affiché une excellente tenue alors que les Rovers comptèrent leurs points sur des ouvertures qui leur étaient présentées sans que Worsley ait la moindre chance de bloquer.

Les universitaires de Montréal, qui avaient défait le McGill par 5-1 samedi, ont été lamentablement mis en déroute cette fois par leurs confrères anglais au score de 9-1. Baril comptant le seul point des canadiens-français. Sommaire:

MCGILL—Buts: Pacaud; défenses: Doheny et Letourneau; centre: Elwood; ailes: Byrne et O'Brien. Subs.: Crawford, Dadson, Loftus, Corbett.

U. DE M.—Buts: Mathieu; défenses: Baril et Berthiaume; centre: Morin; ailes: Gagné et Desautels. Subs.: Fortier, Larivière.

Première période

- 1—McGill: Anton (Loftus) . . . 5.30
- 2—McGill: Byrne 7.20

Punitions: Elwood, Letourneau.

Deuxième période

- 3—McGill: Crawford 15
- 4—U. de M.: Baril 17.10

Punitions: Letourneau (majeur), Larivière, Gagné.

Troisième période

- 5—McGill: Byrne (O'Brien) . . . 2.55
- 6—McGill: O'Brien 4.09
- 7—McGill: Anton 6.05
- 8—McGill: Loftus 13.00
- 9—McGill: Crawford 15.30
- 10—McGill: Letourneau 17.00

Punitions: Crawford, Loftus, Larivière, O'Brien (2).

N. D. O. ROVERS—Buts: Wilson; défenses: Boyle et Mitchell; centre: Armstrong; ailes: Westman et F. Wilson. Subs.: Clayton, Hamilton, Galbraith, Macey, Tuckwood, Attridge, L. Wilson, Hanson, Moreland.

VERDUN—Buts: Worsley; défenses: Marshall et Habert; centre: Landrigan; ailes: Pilkington et Hewitt. Subs.: Cave, Magee, Trabb, Bennett, Fletcher, McCormack, Dickinson.

Première période

- Pas de point.
- Punition: Bennett.

Deuxième période

- 1—Rovers: Hamilton 3.50
- Punition: Aucune.

Troisième période

- 2—Rovers: Westman 3.00
- 3—Rovers: Tuckwood (Boyle) . . . 5.00
- 4—Rovers: Westman 8.05
- 5—Rovers: L. Wilson 18.00

Punitions: Mitchell, Attridge, McCormack.

Arbitres: Norman Dawes et Stewart Kelly.

Québec perd "Red" Doran

QUÉBEC, 29.—Lucien Garneau, vice-président des Castors de Québec dans la Canado-Américaine, a déclaré, hier soir, que "Red" Doran, joueur de défense de son club, avait été rappelé par les Américains dont il est la propriété.



Un trio de gentilles reines, dont la présence, au Congrès annuel des raquetteurs, tenu à Lewiston, Me., en fin de semaine, a été fort appréciée. Gauche à droite: Reta O'Clair, dans Miss Auburn; Juliette Boisvert, dans Miss Maine et Gertrude Bilodeau, dans Miss Lewiston. Boisvert, dans Miss Maine, et Gertrude Bilodeau, dans Miss Lewiston, tèrent dans toutes les cérémonies auxquelles elle prit part.

L'Ottawa viendra rencontrer Royal, demain soir, au Forum

Le Victoria devra jouer le tout pour le tout, demain soir, au Forum quand il devra rencontrer l'équipe du McGill en première partie éliminée au programme du Groupe Sénior.

Une défaite des "Vics" les éliminera définitivement des séries de championnat, laissant le Verdun et le McGill se faire la lutte pour la possession de la 4e position. Le Victoria peut encore se classer, il est vrai, mais il lui faudrait accomplir l'exploit de gagner trois parties consécutives dont deux contre l'escouade rouge du Dr Bell.

Si le McGill gagne, il distancera le Verdun par quatre points et comptera ainsi au désappointement subi dimanche quand les partisans du McGill ont vu leurs espoirs de

voir l'Ottawa vaincre le Verdun, annulés par une victoire des Leafs.

La 1ère partie à l'affiche demain soir, devrait, à elle seule, attirer une foule. Les Sénateurs, qui ont toujours constitué une attraction de choix, lutteront contre la puissante machine que forment les Royaux, actuellement en tête du Groupe et qui, selon toute probabilité, ne pourront perdre maintenant cette place qu'ils ont su atteindre.

Il ne serait pas surprenant d'assister à une rude mise en échec au cours de cette partie, mais de toute façon, les spectateurs sont assurés de voir une excitante bataille entre deux équipes à peu près d'égale force à tout point de vue.

DECISION FORT MAL ACCUEILLIE

SAN FRANCISCO, 29.—Young Corbett de Fresno, ancien champion poids welter, a défait Van Klavoren en dix rondes hier soir. La décision a été huée par la foule de 8,000 spectateurs qui refusèrent de quitter les abords de l'arène durant plusieurs minutes, sifflant et conspuant les juges et les arbitres. Van Klavoren et ses seconds n'étaient pas les moins véhéments à réclamer justice.

Van Klavoren pesait 151 1-2 et Corbett 153 livres.

L'Associated Press donna quatre rondes à chacun des deux combattants, en déclarant deux nulles, mais Van Klavoren est légèrement l'avantage dans les coups portés.

ROLAND LONGTIN A L'HOTEL QUEEN'S

Tous les clubs de tennis seront largement représentés au bal du club de tennis "Campagnard" qui aura lieu dans le Salon Espagnol de l'Hotel Queen's, samedi, le 2 février, sous la présidence de M. Roland Longtin, accompagné de Mlle Juliette Major.

Outre que la direction compte sur la présence du maire et de Mme Camillien Houde, tous les premiers joueurs de Montréal ont promis d'y assister.

M. Roland Longtin lance une invitation à tous les amateurs de tennis.

Al McGowan et ses dix musiciens sauront satisfaire les gens les plus difficiles.

Ottawa ne protestera pas

OTTAWA, 29.—Les Sénateurs d'Ottawa ne protesteront pas la partie perdue contre le Verdun, dimanche après-midi, au Forum, dans le Groupe Sénior; telle est maintenant la décision des autorités du club de la capitale, bien que ces derniers soient encore sous l'impression que les Verdun ont été victimes de l'incompétence des arbitres.

"Nous sommes contre le principe des protêts, a-t-on déclaré, mais nous sommes encore convaincus que les Verdun avaient six joueurs sur la glace quand leur point décisif fut compté, bien que Kilby fut alors au banc."

L'Ottawa demandera cependant qu'on change les officiels en charge de leur prochaine partie avec tout club montréalais.

HOCKEY

FORUM CE SOIR

A 8.30

St Louis vs Montréal

Entrée générale 50c
(Rue St-Louis)

3,000 sièges, 75c, \$1.00, \$1.25
1,000 places, 1.50, 1.75, 2.00

Sièges de loge et de promenade
\$2.50, tous les prix avec taxe
comprisée. Commandes par téléphone
acceptées.

Billets maintenant en vente. On
peut obtenir les billets à tous les
magasins de cigares Symon.

Conacher toujours premier pointeur

Bien que ne comptant pas du tout, Conacher reste en tête

Trois jeunes joueurs appartenant au club Saint-Louis, devant jouer ce soir au Forum contre les Maroons, figurent maintenant au premier rang des compteurs de la N.H.L., après avoir obtenu un gain considérable au cours de la semaine dernière. Ce sont: Carl Voss, Syd. Howe et Glen Brydson, ce dernier appartenant anciennement aux Maroons.

Howe et Voss à eux seuls ont compté 22 points, soit plus que la moitié du total du club. Ces deux joueurs sont égaux en 3e place de la section canadienne alors que Brydson est 7e de la même division.

Conacher et Jackson détiennent encore cependant les deux premières positions mais n'ont pas compté au cours de la semaine dernière.

Un accident à Harvey Jackson qui se brisa des côtes, a temporairement retardé l'as des Leafs, mais l'avance de Conacher et de Jackson était si considérable que bien qu'ils n'aient rien fait depuis quelque temps, ils n'ont pu être encore rejoints.

Conacher occupe encore le premier rang avec 19 points et 17 assistances pour totaliser 36.

Earl Robinson des Maroons et "Sweeney" Schriner des Américains, sont égaux en 4e place avec un total de 23, suivis de près par Brydson du Saint-Louis, et Chapman des Américains, qui totalisent 22.

Joliat est le premier compteur de son club à date avec un total de 14 points, Mondou venant ensuite avec 13, de même que Lépine et Larochelle, Goldsworthy accumulant 10 points depuis son arrivée sur le club, Riley venant ensuite avec 9, S. Mantha 8, G. Mantha 7, McGill et Jenkins 5, Crutchfield 3 et Carson 2.

"Red" Horner est bon premier dans la section canadienne avec 73 minutes passées au pénitencier, soit plus que la valeur d'une partie avec période supplémentaire... Bowman du Saint-Louis, qui est bon second, vient pourtant fort loin derrière avec 47 minutes.

Dans la section américaine, "Cooney" Weiland et Larry Aurie se partagent encore la première place avec 26 comme total, Boucher des Rangers avec 25 et Barry du Boston avec 24 prenant les places suivantes, ce dernier étant sur un pied d'égalité avec Lewis du Détroit.

Gottselig du Chicago, Clapper et Nelson Stewart du Boston totalisent chacun 22, suivis par Morenz avec 21 et les trois Cook; W. Cook des Rangers à son crédit 20 comme total, Tommy Cook des Hawks 19 et F. Cook des Rangers 18.

L'ascension de Gottselig, Clapper et Stewart a fait perdre considérablement de terrain à Sorrell et Goodfellow du Détroit. Il est à remarquer que la section américaine a maintenant plus de joueurs ayant plus de 20 points que la section canadienne.

Coulter du Chicago est bon premier de sa section avec 47 minutes au banc, soit le même temps que Bowman du Saint-Louis, 2e de sa section.



TROIS MERVEILLES DE LA GLACE. Voici plus haut les trois patineurs qui ont obtenu les premières places sur l'équipe olympique du patin pour la saison 1936, aux Etats-Unis. On remarque, de gauche à droite: Eddie Schroeder, de Chicago; Delbert Lamb et Bob Paterson, de Détroit. Allan Potts, de New-York, a été classé quatrième.

ELIMINATOIRES DE LA LIGUE MT-ROYAL JUNIOR, CE SOIR

Les séries éliminatoires pour le championnat de la ligue Mont-Royal Junior commenceront ce soir à l'Aréna alors que les Cranes feront face au Valois et que les Native Sons de Lachine auront comme adversaires les Woodland Rangers. Les gagnants de la première ronde se rencontreront plus tard dans une série de deux parties pour le titre.

Les Cranes et le Valois ont terminé la saison égaux en première place. Il fallut alors tirer au sort pour déterminer la position de chacun. Les Cranes ont gagné et ont été choisis pour jouer contre le 4e club du circuit le Valois, en première ronde, les Rangers, qui ont obtenu la 3e position, se trouvant à l'opposé, les Lachine.

La liste des compteurs se termine également avec une égalité pour la première place que se partagent Brian des Cranes et Bastien du même club.

Les Cranes et le Valois ont eu les deux lignes d'avants qui ont le plus compté de points, les Cranes ayant un léger avantage de 3 points.

Voici la liste des compteurs:

	P.	A.	Tot.	Min.
Brian, Cranes	9	3	12	6
Bastien, Cranes	2	10	12	0
Ratchiff, Lachine	5	5	10	4
Jennings, Valois	5	5	10	2
Decoste, Lachine	19	0	19	2
Fitzgibbon, Valois	5	5	10	12
Arbuckle, Valois	7	2	9	2
Roubeau, Lachine	3	6	9	0
Armand, Cranes	5	3	8	2
Jones, Rangers	5	3	8	2
Coleman, Rangers	6	2	8	0
Dufresne, Villersay	4	3	7	2
Webber, Cranes	3	4	7	2
Coughlin, Rangers	6	1	7	6
F. Ward, Cranes	5	1	6	2
Boucher, Rangers	2	4	6	6
Bergeron, Cranes	2	3	5	2
Holmes, St. Lambert	2	3	5	0
McDonald, Villersay	2	3	5	4
K. Ward, Lachine	4	1	5	0
S. Norman, St-Lamb	2	2	4	9
A. Norman, St-Lamb	4	0	4	7
MacNicholl, Cranes	2	2	4	4
Mailley, Lachine	4	0	4	2
Edmond, Rangers	2	2	4	0
Neal, Villersay	2	2	4	15
Turovic, Lachine	1	3	4	17
Glencross, Valois	1	3	4	10
A. Moore, Lachine	2	2	4	4
Leroux, Lachine	0	3	3	0
Burton, St-Lambert	3	0	3	8
Gosselin, Villersay	1	2	3	0
Hamilton, Cranes	1	1	2	2
Séguin, Villersay	1	1	2	12
Scott, Valois	1	1	2	0
Duval, Villersay	2	0	2	4
Bonin, Villersay	2	0	2	2
D. Bennett, St-Lamb	2	0	2	0
Marsh, Rangers	2	0	2	0
Shields, Cranes	1	1	2	6
Ingram, Rangers	1	1	2	14
Monsell, St-Lambert	1	1	2	6
Weir, Lachine	1	1	2	0
Burabash, Lachine	1	0	1	2
White, Valois	0	1	1	8
Leavitt, Rangers	1	0	1	6
Oneson, Valois	0	1	1	0
Ruby, Valois	1	0	1	12
Spence, Rangers	0	1	1	12
Billott, St-Lambert	0	1	1	8
Hamel, Villersay	1	0	1	6
Gilmore, Valois	1	0	1	2
G. Ward, Lachine	1	0	1	8
Kerwin, St-Lambert	0	1	1	0
Laforce, Cranes	1	0	1	2
Hill, Valois	0	0	0	10
Campbell, Lachine	0	0	0	18
Palmquist, Villersay	0	0	0	8
Brunet, Cranes	0	0	0	16
Feltows, St-Lambert	0	0	0	15
Schwob, Valois	0	0	0	2
Carpenter, Rangers	0	0	0	4
Currie, Valois	0	0	0	2
Lambert, Rang.	0	0	0	2
Harber, St-Lambert	0	0	0	4
Shore, Lachine	0	0	0	14
Lacroix, Valois	0	0	0	6
Bowles, Cranes	0	0	0	2
Doran, Villersay	0	0	0	2

Balle au mur au National

Ces jours derniers, les porte-coueurs de la Palestre, section de la balle au mur rendaient visite au N. Y. M. C. A. dans une partie régulière de la ligue. Le National remportait les honneurs par le score de 4 à 3. Dans la première partie, M. L. Soucy, l'as de la Palestre, remportait la victoire sur M. F. Marcell par les scores de 21-8 et 21-11. M. Bergeron, de la Palestre, eut un peu de difficultés à battre M. Richman, 21-5, 10-21 et 21-4. Dans le double, M. McIver et Massicotte, du Y.M.C.A., remportaient, avec beaucoup de misère, une victoire sur MM. St-Martin et J. P. Latour. Vendredi, le 1er février, à 8 hrs, aura lieu, à la Palestre, une partie de ligue entre le Central Y.M.C.A. et la Palestre. Entrée gratuite.

Balle à la volée au National

Le comité de la balle à la volée (section féminine), a décidé de former une ligue intérieure, comprenant deux classes, pour le championnat de l'année 1935. Cette ligue commencera ses activités le 4 février et promet d'être très intéressante, vu l'entraîneur qui règne dans cette section. Plus de cinquante dames et demoiselles pratiquent assidûment, sous la direction de M. Jean Paul Latour. Toutes celles, membres de la Palestre, qui sont intéressées à cette ligue, sont priées de s'inscrire avant le 31 janvier.

CHICAGO, 29.—Everett (Young) Rightmire, 127 3-4, Sioux City, l'habitant aux points Frankie Wolfram, 125 1-2, Winnipeg, Man., (10).

SECTION CANADIENNE

Nom	T.	A.	Tot.	Min.
Conacher, Toronto	19	17	36	19
Jackson, Toronto	19	11	30	23
Howe, St-Louis	13	12	25	21
Voss, St-Louis	9	16	25	8
Robinson, Montréal	13	10	23	14
Schriner, Am.	9	14	23	4
Brydson, St-Louis	7	15	22	32
Chapman, Am.	6	16	22	4
Cotton, Toronto	8	11	19	27
Lamb, Cans-St-L.	9	9	17	19
Primeau, Toronto	1	13	17	14
Bilico, Montréal	10	6	16	2
Trotter, Montréal	9	7	16	18
Carr, Américain	7	9	16	6
Smith, Montréal	2	14	16	22
Joliat, Canadien	9	5	14	8
Burke, Américain	4	10	14	15
Cain, Montréal	9	4	13	11
Mondou, Canadien	7	6	13	0
Lépine, Canadien	7	6	13	8
Kilrea, Toronto	5	8	13	10
Larochelle, Canad.	3	10	13	4
Hollett, Toronto	4	8	12	26
Thoms, Toronto	5	6	11	11
Conn, Américain	3	8	11	8
Bair, Toronto	3	8	11	20
Klein, Américain	7	3	10	9
Goldsworthy, Can.	7	3	10	9
Ward, Montréal	6	4	10	15
Clancy, Toronto	5	5	10	32
Northcott, Montréal	4	6	10	32
Marker, Montréal	6	3	9	10
Boll, Toronto	6	2	8	31
Finnigan, St-Louis	5	4	9	6
McVeigh, Am.	5	4	9	4
Kelly, Toronto	5	4	9	10
Oliver, Américain	4	5	9	2
Gracie, Am-Mont.	4	5	9	4
Himes, Américain	1	8	9	2
Riley, Canadien	2	7	9	2
Evans, Montréal	5	3	8	34
S. Mantha, Can.	7	7	14	24
G. Mantha, Can.	5	2	7	14
Shields, Montréal	2	5	7	30
Horner, Toronto	2	5	7	73
Smith, Américain	2	5	7	30
Dutton, Américain	1	5	6	24
McGill, Canadien	5	0	5	15
Emms, Bost.-Amer.	3	2	5	14
Cowley, St-Louis	3	2	5	8
Jenkins, Canadien	2	3	5	36
Day, Toronto	2	3	5	22
Brydge, Amer.	0	5	5	16
Conacher, Montréal	0	5	5	26
Metz, Toronto	2	2	4	4
Shannon, St-Louis	2	2	4	31
A. Jackson, Toronto	1	3	4	4
Crutchfield, Can.	2	1	3	10
Murray, Amer.	2	1	3	28
Gagnon, Bost.-Can.	1	2	3	9
Bowman, St-Louis	1	2	3	47
Wentworth, Mont.	6	3	5	15
Ganor, Montréal	0	3	3	2
Kelly, St-Louis	0	3	3	4
Ripley, Rang.-St-L.	0	3	3	10
Ayres, St-Louis	1	1	2	31
Raymond, Can.	1	1	2	0
Carson, Canadien	5	3	2	32
Purpur, St-Louis	1	0	1	6
Blake, St-Louis	1	0	1	0
Carrigan, St-Louis	0	1	1	0
Savage, Bost.-Can.	0	0	0	2

SECTION AMERICAINE

Nom	P.	A.	Tot.	Min.
Weiland, Détroit	11	15	26	8
Aurie, Détroit	9	17	26	20
Boucher, Rangers	9	16	25	2
Barry, Boston	11	13	24	33
Lewis, Détroit	8	16	24	12
Gottselig, Chicago	14	8	22	10
Clapper, Boston	13	9	22	14
Stewart, Boston	11	11	22	21
Morenz, Chicago	5	16	21	19
W. Cook, Rangers	10	10	20	14
T. Cook, Chicago	6	13	19	25
F. Cook, Rangers	9	9	18	16
Thompson, Chicago	8	10	18	18
March, Chicago	7	11	18	21
Goodfellow, Détroit	7	11	18	25
Sorrell, Détroit	8	9	17	6
Beattie, Boston	5	12	17	8
Dillon, Rangers	11	5	16	0
Sands, Boston	6	9	15	9
Shore, Boston	2	13	15	22
Trudel, Chicago	8	6	14	22
Murdoch, Rangers	7	6	13	12
Connelly, Rangers	6	7	13	17
Seibert, Rangers	3	10	13	17
Kaminsky, Boston	6	6	12	1
Siebert, Boston	5	7	12	11
Wiseman, Détroit	4	5	9	11
E. Roche, St-L.-Dét.	5	6	11	12
Romnes, Chicago	4	7	11	4
Keelling, Rangers	8	2	10	8
Patrick, Rangers	4	6	10	25
Mason, Rangers	4	4	8	10
Coulter, Chicago	3	5	8	17
Anderson, Détroit	3	2	7	16
Couture, Chicago	5	2	7	6
Hesler, Rangers	2	5	7	15
Kendall, Chicago	5	1	6	16
Duguid, Détroit	3	3	6	0
Shel, Boston	3	3	6	10
Pettinger, Détroit	2	3	5	3
Johnson, Rangers	2	3	5	26
McFadyen, Chicago	1	4	5	4
O'Neill, Boston	1	4	5	23
Locking, Chicago	1	4	5	15
Young, Détroit	3	1	4	18
Haynes, Mont-Bost.	1	3	4	1
Levinsky, Rang.-Ch.	0	4	4	3
Somers, Rangers	0	4	4	3
D. Roche, St-L.-Dét.	2	1	3	6
Burke, Chicago	1	2	3	29
Boyd, Détroit	1	2	3	20
Starr, Détroit	1	1	2	2
Graham, Détroit	0	2	2	22
McInenley, Boston	1	0	1	13
Foster, Détroit	1	0	1	6
Giroux, Boston	1	0	1	1
Buswell, Détroit	1	0	1	24
Wiebe, Chicago	1	0	1	13
Davie, Boston	0	0	0	1
Moffatt, Détroit	0	0	0	4

Acad. S.-F.-X. 3; Charbonneau 1

Le club de hockey Académie St-François-Xavier a défait le club Charbonneau par le score de 3 à 1. L'Académie Saint-François-Xavier a remporté 16 victoires consécutives. Ce soir, le club Saint-François-Xavier recevra la visite du club Érikka dans une partie de la ligue, au Parc Lafontaine. Voici les noms des joueurs du club Saint-François-Xavier: Chaussé, Leclair, Trotter, Lespérance, Armand, Bertrand, Demeule, Truchon, Lachapelle, Marchildon, Leblond, B. Armand et Hudson, capitaine.

Le club de hockey Saint-François-Xavier joue aussi au hockey sur patins à roulettes. Voici les noms des noms des joueurs sur patins à roulettes: Leclair, Chaussé, Lespérance, Hudon, Lemerise, Légaré, Demeule, St-Jean, Leblond, Morin, Armand et Jodoin, capitaine. Informations, M. Raoul Jobin, 2159 Rachel Est, P.R. 0367.

Que feront les "Eagles"?

ST-LOUIS, 29.—La suggestion faite par des actionnaires du club St-Louis et demeurant à Ottawa, de faire jouer quelques-unes des parties des Eagles dans la capitale canadienne, est une nouvelle qui a semblé surprendre les officiels en charge de cette équipe de la N.H.L. M. Clarence Brunton, gérant directeur du club, déclare que c'est la première fois qu'il entend parler de la chose.



\$135 FLACON DE 13 ONCES \$250 25 ONCES

Robbie Burns

FAMEUX VIEUX WHISKY

Embouteillé et contrôlé sous la surveillance directe des propriétaires, R. H. Thomson & Co., Limited, Lachine, Québec, par Distillers Corporation, Limited, Montréal

A qui ira le trophée Byng de Vimy?

A qui décernera-t-on le trophée Byng de Vimy?

Frank Boucher, joueur de centre des Rangers de New York, rencontre une vive opposition de plusieurs autres joueurs de la N.H.L. qui convoitent le trophée Lady Byng décerné au joueur le moins rude chez les professionnels et le vétéran new yorkais se voit menacé de céder la récompense qu'il s'attribua six fois dans sa carrière.

Joe Primeau remporta cet honneur en 1931-32.

L'une des sensations de la ligue comme compteur et comme joueur sans rudesse est "Sweeney" Schriner des Américains. Schriner, qui totalise actuellement 23 points, n'a passé que 4 minutes au banc. Un autre joueur des Américains, Art. Chapman, totalise 22 points et passa également 4 minutes au pénitencier.

Boucher rencontre de la compétition dans son propre club en la personne de Cecil Dillon qui n'a pas été puni une seule fois et a compté 16 points. Il en est de même pour Charlie Sands du Boston qui n'a pas encore reçu une seule mineure et a compté 15 fois. Johnny Sorrell du Détroit a 17 points à son actif mais a reçu 3 mineures. Carl Voss du St-Louis a 25 points à son crédit et a été puni 8 minutes.

Deux montréalais sont dans la course aux honneurs pour le trophée Byng. Blinco des Maroons a 16 points et Mondou des Canadiens 13. Mondou n'a pas encore été puni et Blinco ne l'a été qu'une fois.

Boucher gagna cette récompense l'an dernier avec seulement deux minutes au banc dans toute la saison. Jusqu'à date cette année, il n'a été puni qu'une fois et a compté 25 points depuis le début des hostilités.



Deux champions dans l'arène de la salle Montcalm, ce soir

Il y aura de l'animation, ce soir, en la salle Montcalm, coin Saint-Zotique et Delcormier, lorsque le C.P. Saint-Barthélemy présentera, au profit des oeuvres paroissiales, sa séance de lutte hebdomadaire. Le programme, en effet, est tel qu'il devrait faire salle comble, puisqu'il affiche des athlètes de premier ordre dont l'un porte même un titre mondial. C'est de Chief War Eagle, le brve Indien de Caughnawaga, dont nous voulons parler, et il entrera dans l'arène, ce soir, pour défendre son championnat contre Carl Van Wurden, ce redoutable lutteur d'Ottawa, qui est devenu une figure familière aux amateurs de la métropole. Limitée à 30 minutes, cette finale sera de deux dans trois.

Dans la semi-finale, les promoteurs réservent une autre attraction superbe puisque René Augrignon, champion provincial à son poids, et reconnu comme un des lutteurs les plus scientifiques, fera face à Sam Chuck, l'athlète le plus amusant, qui soit probablement jamais monté dans l'arène.

Dans le trente minutes, ou une chute, on verra Jacques Trudeau et Remi Fontaine, tous deux fort aimés du public, pendant que le "spécial" opposera Alex Tesluck et le major Sterling, de New-York, venu ici cueillir des lauriers. La préliminaire, qui servira de lever de rideau, sera de 20 minutes, et elle opposera Roland Beaudry à Roger Cadieux. Voilà donc une courte analyse du programme de ce soir, à la salle Montcalm, et les organisateurs ont prévu une assistance monstre, à laquelle il réserve le confort le plus parfait.

WAR EAGLE VS HARRY MADISON

Si le match de deux dans trois entre Paul Gaudette et Paul Lortie, jeudi soir au marché S.-Jacques, constitue pour une foule d'amateurs de lutte l'attraction par excellence de la semaine, cet autre entre War Eagle et Harry Madison en semi-finale au même programme n'en est pas moins intéressant quant à son résultat possible. Harry Madison n'a pas lutté au marché St-Jacques depuis l'hiver dernier; il se prépare à faire une belle rentrée. Chief War Eagle semble le plus dur et le plus solide de tous les poids-moyens locaux à l'heure actuelle. Ses trucs indiens dont il se sert victorieusement dans la lutte libre en font un adversaire imbattable jusqu'ici. Madison doit s'attendre à une lutte serrée.

Courses en raquettes à Lachine

Un excellent programme de courses en raquettes sera offert au public samedi, le 3 février prochain, par les organisateurs J. Roy, A. Denaud et L. Aquin. Le programme comprendra des épreuves de 100 et 200 verges, dont une pour jeunes filles, ainsi qu'un 10 milles.

Il y aura de plus course en skis sur 100 verges de distance. Nombre de trophées seront offerts. Mlle Juliette Major, reine des sports de la province, se rendra à Lachine à cette occasion, accompagnant la reine des sports de Lachine, Mlle Jeanette Dabois.

Avaries à Albert Leduc

ST-JEAN, 28.—Les Castors de Québec ont été les premiers professionnels à jouer à St-Jean et ont battu hier soir, une équipe d'étoiles sur une patinoire ouverte, par le score de 7-3. Pour ce deuxième point, Parrot et Berger ont été les étoiles du club de St-Jean.

Albert Leduc, joueur et gérant des Castors, s'est fait rendre une lèvre et a eu deux dents brisées par un coup accidentel de hockey.

Am rattement interscolaire de skieurs à Shawbridge, samedi dernier. — P. Christie, du Westmount High School, vainqueur de la course du "slalom".—(Photo C.P.R.)

Concours de la reine de l'Aréna

Les préparatifs du grand concours de la reine de l'Aréna Mont-Royal vont leur train. Ce concours, unique dans son genre, organisé par les promoteurs sportifs Arthur Perreault et Paul Laporte, sera une sensation dans les attractions de ce genre. Il se déroulera le 17 février prochain, à la salle de danse du Stadium, c'est-à-dire, un dimanche soir. Perreault et Laporte, aidés dans leur entreprise par les directeurs Georges Gariépy, Emile Labelle et Lucien Giguère et autres, ont déjà même reçu plusieurs inscriptions de candidates.

Mlle Lucille Lussier a même été acceptée candidate du club de hockey Gariépy Frères dont Georges Gariépy est le propriétaire. A date, les promoteurs ont sur les rangs 11 candidates, supportées par plusieurs associations sportives de la métropole.

Mlle Nadeau sera aussi une participante de ce concours. Elle s'est classée troisième récemment au théâtre St-Denis. Le concours sera certes un franc succès; chaque jour apporte du nouveau, pour le complet succès de la fête.

Inf.: CR. 9193; PR. 8829 ou PR. 0254.

LE MCGILL ET ROYAL GAGNENT

Les Royals, champions de la Junior Amateur Hockey Association, ont obtenu, hier soir, leur septième victoire consécutive en comptant six points dans la dernière période de leur rencontre avec le Verdun pour gagner par 8-2, dans la seconde partie du double programme présenté au Forum.

En premier engagement, le McGill a défit le Lafontaine par 4-3 pour se classer sur un pied d'égalité en 2e position du classement avec le Victoria qui était inactif hier.

Le Lafontaine n'a pu garder une avance de deux points, constatée dès le début de la rencontre par Bellie et Tremblay. McDonald et Pidcock égalant le score pour les étudiants qui revinrent à la charge dans la 3e reprise pour compter deux autres fois alors que le Lafontaine ne pouvait trouver qu'une seule fois le fond du filet de Tennant, McQuarrie et Kerrigan ont été les deux autres compteurs du McGill, alors que Marchildon ajoutait la 3e unité du Lafontaine.

Après avoir tenu tête durant deux périodes aux Royals, les Leafs de Verdun ont soudainement vu leur système défensif crouler pour laisser compter six points consécutifs dans les 15 dernières minutes de jeu de la rencontre.

Lorimer a dû prendre le chemin de l'hôpital où on lui fit quelques points de suture alors que Lorimer des Royals eut la lèvre fendue.

Une courte bataille aux poings entre Tracey du Verdun et Griffiths des Royals termina la rencontre qui fut disputée à vive allure.

Alignements et sommaires:

Verdun	but	Royal
McKinnon	but	Patterson
Halbert	défense	Brennan
Croghan	"	Galley
Majeau	centre	Mullins
Bourcier	alle	Abrams
Tracey	"	Bélaïr

Substituts du Verdun: Robillard, Ranco, McCormack, Pennee, Booth, Stangle.

Substituts du Royal: Larochelle, Griffiths, Lorimer, Hefferman, Landry, O'Connor, Kendrick, Mahaffey.

Première période

1—Verdun: Stangle (Booth).....	5.00
2—Royal: Mullins.....	8.50
3—Verdun: Majeau (Bourcier).....	16.40
Punition: Galley.	

Deuxième période

4—Royal: Hefferman (Mahaffey-Lorimer).....	8.57
Punition: Halbert.	

Troisième période

5—Royal: Brennan (Landry).....	6.00
6—Royal: Mullins.....	8.30
7—Royal: Abrams (Bélaïr).....	9.25
8—Royal: Mullins.....	12.01
9—Royal: Kendrick (O'Connor).....	19.10
10—Royal: Kendrick (O'Connor).....	19.59
Punition: Croghan, Mullins.	

McGill

but	Lafontaine
Newman	Leblond
Kenny	Smith
McQuarrie	"
McDonald	Bélaïr
Pidcock	Marchildon
Kennedy	Lachapelle

Substituts du McGill: Kerrigan, Tracey, McQuinnon, Grier, Walker, Bailie, Doherty.

Substituts du Lafontaine: Forget, MacDonald, Héroux, Bourgie, Sheehan, Tremblay.

Première période

1—Lafontaine: Bélaïr.....	3.59
2—Lafontaine: Tremblay (Bertie-Rivet).....	7.50
3—McGill: McDonald (Pidcock-Kenny).....	11.25
4—McGill: Pidcock (Kennedy-Kerrigan).....	13.00
Punition: Tremblay.	

Deuxième période

Pas de point.

Punition: Kenny, Lachapelle.

Troisième période

5—McGill: McQuarrie (Kennedy-Doherty).....	1.00
6—McGill: Kerrigan (Grier-Kenny).....	5.20
7—Lafontaine: Marchildon (Bélaïr).....	10.34
Punition: Royal, Grier, Smith, Bélaïr.	

Rolland Labrie ne cache pas qu'il lui faudra sortir de ses habitudes pacifiques pour faire face à John Marchand dans une préliminaire. Labrie n'est pas partisan des coups de pieds ou de la bataille de rue dans le rond. Marchand s'emporte et n'y va jamais de main morte et Labrie en acceptant ce match de vingt minutes ou d'une chute avec le rude John savait très bien ce qui s'annonçait pour lui. Il sera prêt à toute éventualité.

POOL AU CENTRAL

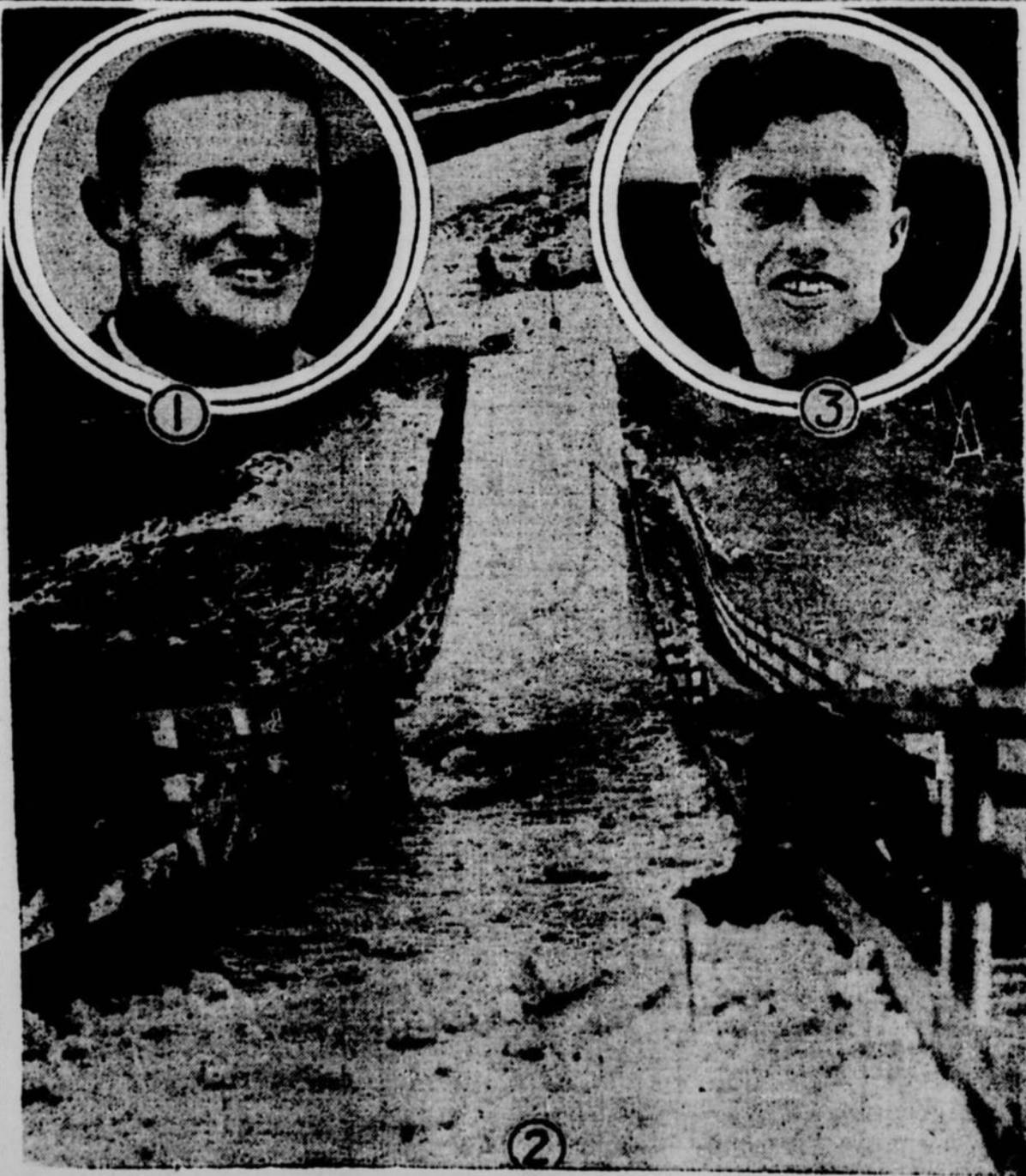
Foule d'amateurs enthousiasmés ont vu Michel Leblanc s'affirmer comme le futur champion de la province au jeu de pool-équilibré, hier soir, au Central Billiard & Bowling Academy, 406 est, rue Sainte-Catherine, coin Saint-Denis.

Michel Leblanc a joué une partie magistrale en exécutant des séries de vingt-trois, trente-trois et trente-huit et finalement vaincre son adversaire, Eugène Guimet, par un total de 125 à 47.

Aucun doute que P. Martin et Al. Brown ne s'en laisseront pas imposer et qu'ils s'efforceront de gagner leurs parties, cette semaine, car une défaite de l'un ou de l'autre suffirait pour donner à Leblanc l'avantage de la première position. Le tournoi étant presque terminé, les amateurs qui seront présents seront assurés de voir des joutes intéressantes au possible. Ce soir, Michel Leblanc rencontrera F. Bruneau et ce dernier se dit prêt à lui faire une dure lutte.

L'entrée est toujours libre et les amateurs sont bienvenus. Les parties commencent à 8 heures et demi. Suit le classement actuel des joueurs:

G. P. A. J.	Scr.	Moy.	
P. Martin	8	1	25.6
Al. Brown	7	1	25.3
M. Leblanc	7	1	40.6
F. Hand	5	2	38.4
H. Hébert	4	4	28.5
J. Pournier	4	4	28.4
G. Lacasse	4	4	26.3
S. Dufresne	3	6	22.4
E. Guimet	2	6	17.4
F. Bruneau	2	6	17.4



Deux anciens athlètes olympiques, pour le Canada, Ross Wilson (No 1), et Merritt Putman, (No 3), ont pris part au deuxième carnaval de sauts en skis du club Toronto, à Leaside, Ont. On voit aussi une photo de la descente. L'an passé, Teddie Zinkin, âgé de 17 ans, sauta 110 pieds et cette année il s'attend de briser cette marque.

Barney Ross conserve son titre

EN GALOPANT...

SANTA ANITA

PREMIERE COURSE, 3 furlongs:
1er, Rich Strike, 120, Simmons, 4.20, 2.80; 2e, Baranca, 111, Manro, 4.80, 2.80; 3e, Charming Miss, 117, Coucel, 2.60; Temps: 1.25. Woolly West, Guiding Light, Eddy Lee, Coacher, Chief A. Owen, Stallman, Blaghorn, Urechin ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Greenleaf, 104, R. Workman, 2.60, 2.60; 2e, Prince Heather, Simmons, 3.20, 3.20; 3e, Mariton, 105, Dabson, 10.10; Temps: 1.12 1-5. Mary Mine, Leonie, Chelasha, Louis Dear, Two Tracks, Adios Amigo, Swiftly ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Gene D., 115, Burns, 15.40, 6.60, 1.00; 2e, Bright Bubble, 110, L. Haas, 10.80, 6.20; 3e, Gerlie, 110, Coucel, 1.20; Temps: 1.11 4-5. Happy Knoll, Miss Purray, Pabulous, Moreanmore, Strait Jacket, Bedo ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Funder, 112, Robertson, 4.20, 3.60; 2e, Ann O'Riley, M. Peters, 4.60, 4.40; 3e, Happy Hunter, 112, Saunders, 4.60; Temps: 1.11 4-5. Veronica C. Carmanchita, Demonstration, Gillis, The Mauler, Marson ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Semaphore, 111, Richards, 11.60, 4.00, 2.60; 2e, Bonny Grafton, 110, Burns, 3.10, 2.20; 3e, Moonson, 103, Dabson, 2.40; Temps: 1.11 1-5. Royal Blunder, Blessagon, Blessed, Event ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille:
1er, Salam, 195, Westrope, 28.20, 14.00, 8.80; 2e, Mumsie, 160, Saunders, 32.20, 9.00; 3e, Onrush, 167, Thornton, 3.40; Temps: 1.38 1-5. Cantine Lass, Cohort Miss, Velociter, Hetty, Hied ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille:
1er, Rockpoint, 116, Luther, 8.80, 4.20, 4.60; 2e, Gramarye, 192, Peters, 8.20, 4.60; 3e, Sand Baby, 111, Ray, 1.20; Temps: 1.45 2-5. Chief Gerontino, Anncras, Sœur Blanche, Golden Knight, Bahner ont aussi couru.

A HIALEAH PARK

PREMIERE COURSE, Nursery:
1er, Squawker, 112, Gilbert, 11.10, 14.10, 6.10; 2e, Zowle, 113, E. Steffen, 11.40, 4.50; 3e, Camden, 116, Pascuma, 2.40; Temps: 1.34 4-5. Berry Patch, Madame Tussaud, Missouri Girl, Joan W. Spanish Title, Puff, Free Spirit, Holdem Brown, Baby Talk, Sarry, Jolly Faye ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Epien, 195, Litzberger, 4.40, 3.80, 2.80; 2e, Justa Jane, 199, Watson, 2.60, 5.20; 3e, Dan Skilling, 103, H. Porter, 5.30; Temps: 1.12 1-5. Danno, Braydon, True Charm, Maple Queen, Shot Gun, Footwork, Mall-

well, Lucky Turn, Chile Ship ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 7 furlongs:
1er, Merovech, 107, J. Lynch, 30.60, 12.70, 6.50; 2e, Squeeze Out, 109, Lindberg, 6.20, 4.30; 3e, Erebus, 112, D. Meade, 5.50; Temps: 1.25. Woolly West, Guiding Light, Eddy Lee, Coacher, Chief A. Owen, Stallman, Blaghorn, Urechin ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs:
1er, Up and Up, G. Watson, 3.90, 3.80, 2.80; 2e, Purple Knight, Litzberger, 3.40, 3.60; 3e, Sand Frog, 112, D. Meade, 2.70; Temps: 1.24. Hymarque, Merry Go Round, Legionary, Tutti Curio, Rebel Yell, Right Rank, Stick Handle ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille:
1er, Hardware, 114, G. Haines, 8.30, 2.70, 2.90; 2e, Col. Greene, G. Watson, 2.70, 2.30; 3e, Beaver Dam, Parvin, 3.10; Temps: 1.28 2-5. Kavito, Bill Bleiwies, Bounding Court, The Aeneas ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille:
1er, Brindle, 104, J. Bryson, 10.50, 4.20, 2.20; 2e, Diverting, 104, Stout, 4.20, 2.90; 3e, Snow Boy, Critchfield, 3.90; Temps: 1.38 1-5. Sun Chance, Mario, Flying Wood, Fizzaz, Newell ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille:
1er, Tempo, 106, G. Haines, 11.30, 5.90, 3.70; 2e, Sun Teatime, 104, C. Smith, 3.90, 2.30; 3e, Flowery Lady, 107, C. Rainey, 3.90; Temps: 1.52. Ingles, Deedle, Don't Blush, Ukraina, Steppaway, Lady Macaw, Durka, Yellow Metal, Musing ont aussi couru.

ALAMO DOWNS

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs:
1er, Billy Onca, 108, P. Keester, 6.50, 4.20, 3.90; 2e, Betty Ann, 110, Gruber, 5.30, 3.60; 3e, Jessie P., 195, L. Pikor, 3.90; Temps: 1.06 2-5. Broadmoor, Thirty Days, Sylvan, Slimaway Skipper, Patsy H., Doctor Happy, Irish Wake ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Texas Moon, 110, F. Smith, 7.90, 3.10, 2.50; 2e, Coal 110, R. Mozer, 3.20, 3.20; 3e, Mr. Con 194, Deperini, 3.20; Temps: 1.12 4-5. Judelle, Urta, Army Girl, Kieva Girl, Wild Iris, Blind Guardian, Ole Pal, Chigger Chaser, Jerry W. ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, He Devil, 105, P. Keester, 12.90, 5.10, 3.10; 2e, Gracious Gift, 102, Montgomery, 3.40, 2.70; 3e, Starkist, 102, Ritz, 2.90; Temps: 1.12. Martelle, Hermis Ld. Emmie Grace, Olive Sabbath, Googie, Northvale, Chinese Custom, Brilliant Baby ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Single Ragan, 111, A. Back, 32.70, 20.70, 7.00; 2e, Lovito, 111, G. Rose, 37.40, 12.00; 3e, Synopsis, 111, Montgomery, 3.00; Temps: 1.12 1-5. Countess Ann, American Emblem, Plucky Baby, Haps Boy,

Voici ce que le double a payé hier après-midi:

A Hialeah Park—Squawker \$31.10 et Berovech \$10.00—\$321.70.
A Alamo Downs—Texas Moon \$7.00 et He Devil \$12.00—\$12.00.
A Fair Grounds—Figuriste—\$8.60 et Golden Throne \$9.60.

Haps Blue, Odd Blue ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Snaplock, 115, R. Mozer, 7.40, 4.00, 3.30; 2e, Almark, 110, P. Keester, 4.30, 2.90; 3e, Fast Move, J. C. Allen, Temps: 1.10 1-5. Rapid Prince, Araline, Grimace, Galahad Maid ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille:
1er, Norman, D. F. Grill, 7.50, 5.40, 3.20; 2e, Sad Knight, 104, E. Deperini, 9.60, 5.80; 3e, Woodlander, 115, F. Smith, 3.20; Temps: 1.37 2-5. Eudes, Luigen, Luggage, Maple Rieca, Technocracy, By Product, Maple Husy ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 70 verges:
1er, Leonard Lee, F. Smith, 6.20, 3.60, 3.10; 2e, Great Chance, F. Grill, 4.50, 3.70; 3e, Sure Gamble, 105, Machado, 3.60; Temps: 1.14. Italia, Edith W., Henry Dew, Brilliant Pal, Misa Certificate, Terrazzo ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 mille 70 verges:
1er, My Ideal, 105, Machado, 8.10, 4.00, 3.20; 2e, Mint De Mie, 103, Pikor, 3.30, 2.90; 3e, Wild Reigh, 105, McCune, 16-8; Temps: 1.43 2-5. Fire Flash, Baby Wrack, Pomparagon, Light News, Big Moment, Brigand, Moorish Amulet, Privately ont aussi couru.

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE, 1 mille:
1er, Jolly Rambler, Jacobs, 8.20, 4.90, 2.90; 2e, Clark, 106, Stuller, 7.20, 4.90; 3e, Southland Post, 106, Belaski, 3.20; Temps: 1.41 2-5. Logentine, My Paa, Masked Duchess, David S. Fair Peter, My Aga, Pio Along, Douless, Hazel B. ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Figuriste, 110, Dyer, 8.60, 4.40, 2.90; 2e, Last Stand, 115, Belaski, 4.00, 2.60; 3e, Hallard, 115, Martin, 5.20; Temps: 1.13 4-5. Lucky Carter, May McDonough, Drastic Lass, Little Toots, Play Shoot, Lothario, Symbol Star, Middess, Al Green ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Golden Throne, Turner, 9.60, 4.40, 3.40; 2e, Donna Deep, 109, Young, 4.20, 3.20; 3e, Edith Walker, 109, Gross, 3.90; Temps: 1.14 3-5. Little Ida, Busy Mack, Viper, Jacqueline D., Black Ann, Saxon Queen, Chambermaid, Bad Penny, Miss Cog ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, H.P. Boots, 109, Edwards, 21.60, 14.80, 5.00; 2e, Justice B., 113, Gross, 21.00, 10.80; 3e, Ben Cloi, 113, Jacobs, 4.00; Temps: 1.13 2-5. Morvin, Polas Flag, Commandant, Polly Diskin, Golden Oriole, Royal Rock, White Cloud, Spoiled Boy, Forceful ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille:
1er, News Hawk, 106, Terry, 26.40, 9.00, 5.40; 2e, Arctic Star, 108, Turner, 4.10, 3.20; 3e, Wild Transit, 101, Cortalety, 3.40; Temps: 1.47 3-5. Miss Upset, Upon, Bright Melody, Lord Dean, Deunster, Joe Geary, More Power, Donte Abstain ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs:
1er, Right 107, Wgner, 21.40, 11.20, 7.60; 2e, Full Tilt, 111, Terry, 7.60, 4.60; 3e, Chiefs, 106, Basile, 3.40; Temps: 1.13. Fortunate Youth, Inflated, French Knight, Fresh Air, Heavy Sagar, Marie Jean, Nights End ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille:
1er, Pompatie, 102, Reno, 30.40, 13.20, 11.00; 2e, Muff, 102, Kurenic, 7.20, 4.40; 3e, Blind Hills, 113, Robbins, 2.80; Temps: 1.51 1-5. Traumagme, Jerry S., Jolia Irene, Mingsun, Don Pablo, Backstep, Skid, Prater King to Day ont aussi couru.

Séance de lutte dans St-Denis

La Section St-Denis de la Fédération Populaire Enregistrée, 4250 rue Mont-Royal Est, aura lieu mercredi le 30 janvier, une autre séance de lutte pour laquelle a été préparé le programme suivant:

20 minutes.
Von Hauptmann vs Young LeBel.

30 minutes.
Art. Tabah vs Cyclone LeCavaller.

Combat mixte.
Homer Chevrier, boxeur vs John Roy, lutteur.

45 minutes.
Albert Mayer vs Fred Levesque.

Finale.
Joe de Valto vs Le Fantôme Rouge.

Ne manquez pas de voir le combat mixte entre un lutteur et un boxeur. Ce combat seul vaut le prix d'entrée. Le Fantôme Rouge dont tout le monde se demande l'identité fera l'impossible pour tenir tête à De Valto.

Londos gagne toujours

NEW-YORK, 28.—Jim Londos a mis fin à la longue suite de victoires du Dr Harry Fields, étudiant en médecine de l'université de Pennsylvanie, couchant le gros lutteur en 35.37 minutes de lutte monotone à l'aide d'un half-nelson et d'un essai de corps.



Au ralliement intercolaire de skieurs à Shawbridge, samedi. A gauche, P. Knott, vainqueur de la course en descente, à droite Punch Bott, du Montreal High School, gagnant du concours de saut. — (Photo C. P. R.)

Barney Ross défait aisément Frankie Klick en 10 rondes

MIAMI, 29. — C'est sans la moindre difficulté que Barney Ross a retenu son titre de champion mi-moyen junior du monde, au stade municipal de Miami, hier soir, lorsqu'il a décroché une victoire unanime sur Frankie Klick, de San Francisco.

L'assaut, limité à dix rondes, alla à sa limite, et le champion domina du commencement à la fin, sauf peut-être dans la sixième ronde, au cours de laquelle l'aspirant surexcita l'assistance en obtenant un certain avantage sur le titulaire.



L'assistance était d'environ 13,000 personnes et la recette fut de \$35,000. Les juges ont accordé huit rondes à Ross, une à Klick et l'autre fut déclarée nulle par eux.

La seule ronde qui ait été accordée à Klick a été la sixième alors qu'il a malmené le champion de façon tangible. La foule, excitée par le courage de Klick, s'est levée d'un bond et a fortement applaudi l'aspirant.

A part cet effort et l'attaque de Ross à la 2e ronde, le combat a été l'histoire de bien d'autres d'un courageux prétendant qui se heurte à un mur de pierre.

Klick, qui a déjà fait match nul avec Ross à San Francisco en mars dernier, a été victime de sa trop grande anxiété au second engagement.

Débutant avec succès, Klick a voulu continuer à une allure trop vive. Alors Ross s'est mis à exécuter des feintes habiles, a fait tourner son adversaire autour de lui puis lui a placé un solide coup à la mâchoire. Klick est tombé sur un genou et a attendu que le compte soit rendu à huit. La cloche sonnait pen après.

Ross pesait 136 livres et Klick 137.

Buddy Baer, le frère du champion du monde des poids-lourds et encore envoyé en un autre adversaire au pays des rêves au premier round. Cette fois la victime était Tommy Davenport de Little Rock, Ark., qui pesait 192 1/2 lbs.

Max Bear et Jimmy Maloney de Boston, maintenant agent de circulation à Miami, ont donné une exhibition de quatre rondes durant lesquelles les deux adversaires se sont appliqués à faire rire l'assistance, Levinsky, une récente victime de Max, a assisté à la soirée.

BAER PROJETTE ALLER EN EUROPE

MIAMI, Fla., 28.—Ancil Hoffman a déclaré hier qu'il avait envoyé une lettre à Adolf Hitler lui demandant s'il avait quelque objection à ce que Max Baer défende son titre de champion du monde des boxeurs poids lourds en Allemagne.

"Je n'ai pas reçu de réponse encore", a ajouté Hoffman. "Qu'Hitler soit hospitalier ou non, le petit géant du champion, un combattant dans toute la force du mot, a annoncé que Baer s'embarquerait bientôt pour aller de l'autre côté.

"Nous nous embarquerons probablement dans deux mois, soit-il dit.

"Nous ferons une tournée en Angleterre. La seule chose qui nous arrête c'est la conclusion d'une couple d'arrangements pour Buddy, le jeune frère du champion.

"Je ne serais pas surpris si Buddy revient au pays avec le championnat poids lourd d'Angleterre, considéré le matériel qu'il y a là-bas."

Ballon au panier à la Palestre Nationale

L'équipe féminine internationale de ballon au panier National, remportant une belle victoire contre celle du Y.W.H.A. International, dans une partie d'exhibition jouée au National, par le score de 25 à 22.

M. René Gagnon arbitrait la partie et M. Paul E. Lebel agissait comme chronométrateur.

National: Mlles Jacqueline Beaujeu 9; Marie Gagnon 6; Martha Lacasse 5; Suzanne Lacasse 3; Cécile Leduc 2; François Lacasse 0; Laurette Dansereau 0; Isabel Oughtred 0.

Y.W.H.A. Int.: I. Oppe 8; S. Leitman 3; A. Cohen 3; F. Newman 2; S. Brendhouse 2; S. Blodier 2; S. Katz 1; L. Eisenberg 1; E. Fetowosky 0.

BILLARD RUSSE A SALLE LAVAL

H. Lépine, qui battait la semaine dernière le redoutable Georges Chénier, dans un match de billard russe, dont le tournoi se déroule avec tant de succès à la salle Laval, 251 Sainte-Catherine Est, près Saint-Denis, s'est distingué de nouveau, hier, lorsqu'il a battu E. Pelletier par le score de 250 à 175. Ce fut une joute intéressante, dominée par le jeu magistral du vainqueur. Ce soir, Déformier rencontrera Lefebvre, détenteur de la haute série à date, soit 165.

Le tournoi de snooker amateur se continue avec beaucoup d'animation. H. Vézina a défait Laperrière par 150 à 108 dans un récent match. Ce soir, mardi, C. Hill rencontrera Mercier, dans un match promettant d'être fort et testé. L'entrée est toujours libre à la salle Laval.

Actes dans une partie de figure très importante, rue Sébastopol, Polytechnique, à 8.30 p.m.

Ces jours derniers, avait lieu la dernière partie de figure inférieure de ballon au panier, au gymnase de la Palestre Nationale, les JAUNE ont tenu aux prises avec les BLANC.

Les JAUNE remportèrent la victoire par le score de 8 à 2. Chronométrateur: Paul E. Lebel.

JAUNE: Marcel Georsetti 4; Annette Lefebvre 2; Mme Bruck 0; Florida Gauthier 0; Rhoda Daly 0; Nini Archambault 0; Gilberte Godmer 0.

BLANC: Mlles Germaine Botte 2; Lorette Gagnon 0; Claire Lortie 0; Charlotte Gagnon 0; Laurelle Lachapelle 0.



Lors du tournoi de boxe entre les porte-couleurs de l'université de Syracuse et ceux de l'université de Pittsburg, ces jours-ci, la contestation fut acerbe, et cette photo montre Tony Balash, de Syracuse, en voyant Gongloff, de Pittsburg, au travers des câbles.

L'ACADEMIE ROUSSIN ET LES CHEVALIERS DE COLOMB GAGNENT A PTE-AUX-TREMBLES

Les parties d'hier soir dans la Ligue de Hockey Amateur de l'Est à l'Aréna de l'Académie Roussin, Pointe aux Trembles furent marquées par une avalanche de points de part et d'autre. Un record fut établi lorsque 19 points furent enregistrés au cours des deux joutes au programme.

Dans la première partie, les Collégiens de l'Académie Roussin eurent raison du George V par le score de 4 à 3. Les Collégiens prirent un avantage marqué dans la deuxième période alors qu'ils comptèrent trois points. Malgré un beau ralliement du George V à la troisième période, ce dernier ne put réussir à reprendre le terrain perdu et la victoire resta aux Collégiens. Gravel se distingua pour l'Académie en comptant deux points et un assist, tandis que Martel du George V ajoutait deux autres points à son crédit.

Le maire Wilfrid St-Pierre de Pointe aux Trembles, récemment élu par acclamation pour un troisième mandat, rehaussa l'éclat de cette soirée en mettant la rondelle au jeu dans la rencontre finale entre les Chevaliers de Colomb et le Dupéré Frères. Après une lutte sans relâche, les Chevaliers remportèrent la victoire par le score de 7 à 5. Tapin fut le héros de cette victoire, comptant deux points et deux assistes en plaçant sur un pied d'égalité avec Martel du George V en tête des compteurs de la Ligue de l'Est avec chacun 8 points à leur crédit.

PREMIERE PARTIE

George V		Académie Roussin	
Lalonde	but	Sénécal	but
Lefebvre	défense	Wilson	défense
Benard		Leclair	
Kilby	centre	Vallais	centre
Meloche	alle	Gravel	alle
Martel		Martel	
Substituts du George V: Dumais, Unsworth, Hudon, Couillard, Glin-Gras.			
Substituts de l'Académie Roussin: Aubouchon, Lusignan, Marin, Perron, Proulx, Archambault.			

Première période
1—George V: Martel 11:37
Punition: Aucune.

Deuxième période
2—Acad. Roussin Gravel (Marin) 19:31

3—Acad. Roussin Martin (Gravel) 15:42
4—Acad. Roussin Gravel (Martin) 15:50
Punition: Leclair.

Troisième période
5—Acad. Roussin Perron (Proulx-Archambault) 8:57
6—George V: Meloche 12:09
7—George V: Martel (Couillard) 14:20
Punitions: Gravel, Couillard, Wilson.

DEUXIEME PARTIE

Chev. de Colomb		Dupéré Fr.	
Bouvette	but	Allard	but
Raymond	défense	J.-P. Ranger	défense
Tapin		Deschamps	
Poirier	centre	Clément	centre
Belzil	alle	F. Ranger	alle
Beauchamp		Gallipeault	
Substituts des Chevaliers: Caron, Duval, Vinet.			
Substituts du Dupéré: G. Oulmet, Michaud, Larochelle, Curran.			

Première période
1—Dupéré: Gallipeault 1:30
2—Chevaliers: Duval (Caron) 8:54
3—Chevaliers: Poirier (Beauchamp) 13:17
4—Dupéré: J.-P. Ranger (F. Ranger) 19:16
Punition: Aucune.

Deuxième période
5—Chevaliers: Tapin 3:4
6—Chevaliers: Raymond 3:37
7—Dupéré: G. Oulmet (Deschamps-Larochelle) 13:03
8—Chevaliers: Tapin 13:42
9—Dupéré: F. Ranger 17:12
Punitions: J.-P. Ranger, Raymond.

Troisième période
10—Chevaliers: Poirier (Tapin) 3:45
11—Chevaliers: Beauchamp (Tapin) 18:23
12—Dupéré: F. Ranger (Gallipeault) 19:04
Punitions: Beauchamp, Vinet, Deschamps (5 minutes).
Arbitres: Prince et Peat.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

Club	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Chev. de Colomb	5	9	9	23	14	19
Académie Roussin	2	2	4	19	15	5
George V	1	3	1	12	13	3
Dupéré Frères	1	2	1	12	13	3

COCHET VIENDRA EN AMERIQUE

PARIS, 29. (P.C.-Havas.) — Le champion de tennis Henri Cochet, chargé d'une mission par le gouvernement français, part jeudi de Paris pour un voyage autour du monde.



Henri COCHET

«Le but de ma mission? dit celui qui a gagné six fois la coupe Davis: pour la plus grande gloire du tennis. Je veux célébrer dans le monde entier les vertus éducatives du point de vue physique et moral du premier des sports. En démontrant le goût, en expliquant la technique. En un mot, faire de la propagande pour le tennis. Voilà mon but.

Mon programme? Des conférences en français et en anglais, avec des projections de films décomposant au ralenti les coups les plus difficiles. Puis, je démontrerai le jeu en jouant des matches d'exhibition contre les meilleurs champions.

Certainement, je visiterai le Canada et y arriverai vers la fin de l'été. Je commencerai mon voyage par l'Égypte, puis les Indes, l'Indochine, la Chine, le Japon, l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Mexique, le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine et le Chili.

Je me réjouis tout particulièrement de revoir cette magnifique ville de Montréal dont le souvenir m'est doublement cher, puisque c'est là que j'ai eu le bonheur, en février dernier, de battre Tilden. Oui, c'est la première fois que le gouvernement organise une tournée de ce genre et je suis particulièrement fier d'avoir été choisi pour cette mission. J'en profiterai pour faire connaître le jeu français de tennis. Ce qui la distingue des écoles américaines et d'autres. Le «tempérament», conclut Cochet.

Le grand champion, qui a aujourd'hui 32 ans, sera accompagné dans son voyage par Mme Cochet et Dela lue de Trévères qui déclare: «Cochet est dans sa forme des grands jours. Je regrette vivement que ce voyage l'empêche de participer, cette année, à la coupe Davis.

Cependant, je veillerai à ce qu'il poursuive son entraînement pendant notre tour du monde et j'espère que, l'année prochaine, il pourra de nouveau disputer cette grande épreuve».

WILLIE LOGAN EST EXCELLENT PATINEUR

St-Jean, 29. — Willie Logan, champion patineur canadien sur pistes d'intérieur, a remporté les principaux honneurs dans les épreuves pour le championnat des provinces d'aristimes hier soir.

Logan s'est classé premier sans difficulté dans trois courses et fut disqualifié dans la demi-mille, prenant la 2e place dans les deux milles. Logan a accumulé 119 points, gagnant le sprint de 220 verges en 22 secondes, le 440 verges en 42 3/4 secondes et le mille en 3:10 4/5.

Mlle Fleming a gagné 89 points chez les femmes, gagnant le 440 verges en 58 4/5 secondes et le demi mille en 1:59 minute, prenant la seconde place derrière Dorothy Logan, dans le 220 verges. Mlle Logan a parcouru cette distance en 27 2/5. Clement O'Connor, qui gagna le titre senior l'an dernier, n'a pas concouru cette année.

Au Club de Publicité

Le conférencier au lunch hebdomadaire du Club de Publicité qui aura lieu demain, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal, salon "D" sera M. Hugh Anderson, gérant de la publicité du "North-west Farmer".



TOMMY GIBBONS A L'OEUVRE. — Quand Cecil Schenk, ancien forçat, tenta de libérer un de ses amis du pénitencier de Saint-Paul, Minnesota, le shérif Tommy Gibbons, l'ancien pugiliste poids-lourd, l'en empêcha. On se rappelle que Gibbons rencontra Dempsey à Shelby, dans le Montana. On le voit ici (à droite) avec le forçat Schenk (à gauche).

Bagguley saute bien au club Seignory

CLUB DE LA SEIGNEURIE, 28. — Howard Bagguley du club de ski Ottawa et qui a établi un record de 217 pieds ici, a fait des sauts de 212 et 195 pieds pour un total de 140,6 points ici hier lors du 11ème tournoi annuel intra-cité de ski pour remporter la palme dans les sauts en hauteur. Les représentants du club de ski Montréal ont remporté les honneurs dans les épreuves pour saute.

La glissade était en parfait état et les skieurs d'Ottawa et de Montréal qui ont eu, quoique sorte introduit le ski ici, ont fait des sauts magnifiques malgré un froid de 10 en dessous de zéro.

"Punch" Boit champion du Dominion seulement âgé de 17 ans, a fait le meilleur saut de la journée pour style libre avec 215 pieds à son premier essai. Il a perdu plusieurs points à son second saut cependant quand après avoir sauté 212 pieds, il tomba.

Ligue de quilles féminine Régale

Voici les rapports des parties de jeudi, 24 janvier, dans la ligue de quilles féminine Régale:

Gatineau Coopérative
Milles:
D. Hutchison 112 125 129 — 374
M. Barrett 118 113 89 — 320
L. Saumur 121 131 109 — 361
E. Robidoux 94 94
J. Dorman 129 91 106 — 326
A. Gallo 97 104 — 201
Total 565 567 521 — 1653

Frontenac Dairy
Milles:
L. Vaudreuil 80 85 94 — 259
A. St-Laurent 109 105 91 — 305
R. Melançon 88 112 91 — 331
G. Côté 117 121 135 — 373
P. Gervais 118 113 115 — 346
Total 517 536 526 — 1579
Garage Coopérative gagne 3 parties.

Produits Reina
Milles:
G. Turcotte 97 94 95 — 286
M. de Gagné 90 79 68 — 237
L. Karam 84 91 81 — 256
M. Thibodeau 88 79 64 — 231
Mme S. De Gagné 106 78 81 — 265
Total 474 427 392 — 1278

Corona Cola
Milles:
S. Labelle 89 108 103 — 300
M. Gagné 89 38 71 — 197
L. Ménard 72 119 89 — 281
V. Corbeil 72 78 98 — 248
B. Therrien 104 84 100 — 288
Total 422 427 461 — 1314
Corona Cola gagne 2 parties.

New System Cleaning
Milles:
A. Provencal 76 70 87 — 233
V. Beaupré 107 102 95 — 304
G. Beauchamp 70 112 85 — 267
A. Legault 119 85 — 195
G. Tremblay 111 77 92 — 280
B. Provencal 74 — 74
Total 474 417 431 — 1326

Tablettes Ce-pho-nol
Mlle J. Portefrance 94 66 55 — 215
Saureault 104 96 88 — 288
Dacenis 81 119 54 — 254
L. Beauvolet 107 73 119 — 299
B. Pelletier 78 89 95 — 262
Total 464 425 449 — 1338
New System Cleaning gagne 2 parties.

Classement des équipes

Club	G.	P.
Garage Coopérative	11	1
New System Cleaning	8	4
Frontenac Dairy	5	7
Tablettes Ce-pho-nol	5	7
Corona Cola	4	8
Produits Reina	3	9

St. James Literary Society

Le révérend Lawrence Clare, de l'Église du Messie, parlera de la "Fonction de la Comédie", au cours d'une causerie qui sera donnée aux membres de la St. James Literary Society, ce soir. La réunion aura lieu à l'Institut des Ingénieurs, 2050 rue Mansfield et commencera à 8 heures 15.

Ligue des Amis Sportifs

La Ligue des Amis Sportifs a donné, dimanche dernier, ses trois rencontres régulières devant un bel auditoire. R. Pelletier du Rest. Gauthier remporta les honneurs de la journée roulant 182, 135 et 157 pour un total de 475. P. Guérin des Impériaux et R. Dumas des Perdants roulaient respectivement 192 et 175 pour partie simple.

Voici maintenant le détail des rencontres disputées dimanche:

IMPERIAUX			
Gravel, M.	82	122	159 — 363
Piette	91	103	91 — 291
Guérin, P.	116	99	192 — 407
Jetté, E.	116	162	119 — 397
Lebrun	109	120	116 — 345
508 546 630 — 1784			

BANDE A BOUBOLE			
Beland, E.	107	95	129 — 331
Salvis, B.	75	60	77 — 212
Pollin, E.	68	109	160 — 277
Bédard	89	148	126 — 363
Forget, Rod.	141	109	89 — 339
480 521 531 — 1532			

IMPERIAUX gagnent 3 parties.

JAMBONS			
Bland, E.	98	99	106 — 303
Lévesque	87	123	131 — 341
De Vecchio	109	126	98 — 333
Lauthier	104	107	92 — 303
Gaudreault	129	121	121 — 371
518 586 561 — 1665			

REST GAUTHIER

Gagnon	68	112	96 — 276
Cournoyer, R.	77	95	92 — 264
Pilon, A.	99	100	112 — 311
Gariépy, D.	133	116	116 — 365
Pelletier, R.	182	135	157 — 475
580 558 575 — 1713			

REST GAUTHIER gagnent deux parties.

REST LACOSTE			
Lapalme, R.	100	128	111 — 339
Girard, P.	94	115	106 — 315
Gilbert, J.	124	109	96 — 329
Giffard, R.	88	139	100 — 327
Forget, Rod.	65	92	115 — 272
481 580 528 — 1589			

PERDANTS

Dumas, R.	113	175	128 — 416
Léonard, E.	102	111	123 — 336
Lavigne, E.	116	89	117 — 322
Noël, S.	119	110	80 — 309
Pilon, A.	108	149	118 — 375
558 634 565 — 1757			

PERDANTS gagnent 3 parties.

TARZANS			
Leclerc, R.	139	103	97 — 339
Brissette, P.	104	120	98 — 322
Noël, S.	120	—	— 120
Savaria, R.	72	72	114 — 258
Safrance, L.	96	137	131 — 364
Laberge, R.	88	110	116 — 314
547 542 514 — 1603			

GIRARD JR.

Girard, P.	126	149	125 — 400
Girard, M.	160	118	106 — 384
Pilon, A.	104	106	111 — 321
Deslauriers	82	96	102 — 280
Girard, R.	123	85	127 — 335
597 554 572 — 1623			

GIRARD JR. gagnent 2 parties.

CLASSEMENT			
Section Canadienne			
Rest. Lacoste	G.	P.	
Impériaux	17	51	
Girard, Jr.	13	24	
Tarzans	8	23	
Section Américaine			
Perdants	28	11	
Jambons	19	38	
Bande Boubole	19	17	
Rest. Gauthier	13	24	

BERLIN. — L'Allemagne est à la tête de tous les pays d'Europe pour le nombre de mariages durant le premier trimestre de 1934.

Club haltérophile Dorion

Le tournoi d'hommes forts organisé par Emile Dorion, mercredi soir dernier, a été un succès complet. Les quelques centaines de fervents haltérophiles réunis dans la salle du club Dorion pour cette circonstance ont été témoins d'une rencontre fertile en records.

L. Lefebvre, poids lourd, membre du club Dorion a surpassé son propre record du développé à deux bras par 8 livres, en faisant un magnifique développé de 205 1/2 livres. Emile Dorion, représentant son club a aussi brisé son propre record du dévisser en réussissant à dévisser en 12 secondes, chargé à deux bras à la barre de 166 1/2 livres, battant son record par un livre. Un autre record dans le lever à la Kennedy a été établi par André Hamel, poids moyen, du club Dorion. Ce dernier a soulevé une pesanteur de 884 livres, à mains nues, doigts non barés.

Lucien Lefebvre et André Hamel furent les seuls à remporter une coupe au cours du tournoi en dépassant les pesanteurs établies à l'avance. Dans le lever de terre, les pesanteurs établies furent dépassées par Roland Lépine et André Hamel, deux poids moyens, mais comme ces derniers résistèrent égaux avec 471 1/2 livres, ils se reprendront plus tard pour la coupe.

Dans l'assistance, on remarqua plusieurs figures bien connues dans le monde des hommes forts. Entre autres, mentionnons: MM. Wilfrid Latour, Brabant, ainsi qu'Adolphe Gratton qui fit quelques cours d'exhibitions entre autres, un jeter à deux bras, de 250 livres, chargé d'un temps, quatre fois consécutives.

M. E. Lortie, secrétaire archiviste agissant comme arbitre et MM. Antonio Jacques et Roland Lépine, comme jurés.

M. Emile Dorion, le président de son club, lance une autre invitation aux personnes intéressées de se joindre aux membres de son club et des renseignements peuvent être donnés en appelant à DUpont 1819.



DONAT SAUVE, de Sauvé Frère, qui sera l'un des invités d'honneur à la soirée de gala donnée annuellement par le club de tennis Jarry et qui aura lieu vendredi, le 1er février prochain, à la Salle des Chevaliers de Colomb, 1101, rue de Lamontagne. La reine des sports de la province, Mlle Juliette Major, et la reine du club, Mlle Val Dubé, seront également présentes. Parmi les invités, la direction compte sur la présence de MM. Roland Longtin, Edgar Charbonneau, Paul Corbell et plusieurs autres personnalités. Pour renseignements ou réservations: DOLLard 6102 ou DUpont 6964.



DES JEUNES FILLES QUI AIMENT LE GRAND AIR. — Ces jeunes filles du Marymount College, de Tarrytown, N.Y., aiment le grand air. Elles passent d'agréables heures en toboggan durant les heures de récréation.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'étude des amendements qui doivent être apportés à la loi des contrats collectifs de travail. — Les impressions des listes électorales doivent être faites à l'Imprimerie Nationale. — Grande activité de l'union nationale des débardeurs de l'île de Montréal. — Chez les dames du quartier Saint-Denis.

AUTRES ACTIVITES OUVRIERES

M. Joseph Pelletier, secrétaire correspondant du conseil des métiers et du travail de Montréal, nous prie de convoquer pour jeudi soir, toutes les unions internationales qui ont des suggestions à faire au sujet d'amendements à apporter à la loi des contrats col-



M. JOS PELLETIER

lectifs de travail à une assemblée spéciale du comité exécutif du conseil des métiers et du travail, qui sera présidée par M. Alphéus Mathieu. On s'attend à ce qu'un grand nombre de personnes assistent à cette assemblée. Il s'agit de préparer le travail, car les divers groupements doivent rencontrer le ministre du travail le 4 février afin de lui soumettre les amendements qui devraient être apportés à la loi en vue du respect plus stricte de la loi.

CHEZ LES PRESSIERS

Le syndicat des pressiers de travaux de ville, à son assemblée d'hier soir, à l'édifice des syndicats catholiques, a été saisi à la lecture d'une lettre de l'hon. M. C. H. Cahan, secrétaire d'état, dans laquelle M. Cahan déclarait que les listes électorales devaient s'imprimer à l'Imprimerie du Roi, et non dans les diverses villes du pays.

A une récente assemblée, ce syndicat avaient demandé au gouvernement fédéral que les listes électorales soient imprimées dans les diverses villes du pays afin de remédier à la situation du chômage de façon égale dans les diverses parties du pays.

L'hon. M. Cahan a fait réponse à ces ouvriers que les listes devaient être imprimées à l'Imprimerie du Roi. M. Cahan déclare que les 500 employés de l'Imprimerie Nationale sont grandement affectés par la diminution dans les impressions, et que la confection de ces listes permettra à ces ouvriers de regagner quelque peu de temps perdu.

CHEZ LES DEBARDEURS

Une dizaine de nouveaux membres ont été enrôlés, dans les rangs de l'union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal au cours de l'assemblée qui avait lieu hier soir à 2155 Amherst, sous la présidence de M. J. B. Labelle. Les membres ont choisi les personnes qui devront faire partie du comité de négociation avec la fédération des amateurs en vue de la signature d'un contrat de travail pour la prochaine saison.

M. J. A. Saint-Pierre, le secrétaire de l'union, nous informait ce matin que ce groupement marche de succès en succès, et ce particulièrement à cause du fait qu'il n'accepte aucun membre dans ses rangs à moins que la personne en question ne soit résidente à Montréal depuis au moins deux ans.

DAMES DE SAINT-DENIS

L'association des dames de Saint-Denis, affiliée à la F.P.E. tiennent son assemblée ce soir à 1250 Mont-Royal est, sous la présiden-

ce de Mme L. Chartier. L'assemblée commencera à 8 heures précises, les officières devant assister à une autre assemblée après la lecture des minutes.

On nous prie d'annoncer que personne n'est autorisé à solliciter au nom de cette association sans être muni d'une lettre signée de la présidente.

EUCHRE

A la Section Ville St-Michel de la Fédération Populaire Enregistrée, 7074 rue Rossard, aura lieu demain soir, une grande partie de euchre organisée par le comité des Dames de Charité de cette section. Vous êtes cordialement invités à donner à cette oeuvre votre encouragement.

LES BOULANGERS

Demain soir aura lieu une assemblée de la section des distributeurs de pain du syndicat des boulangers, à l'édifice des syndicats catholiques.

A LA SALLE CORBEIL

Ce soir, assemblée de l'association ouvrière sociale progressive de la province de Québec, à la salle Corbell, 1967 Mont-Royal est, sous la présidence de M. Hector Hamelin. Demain soir, au même endroit, grande soirée de famille organisée par un des directeurs de l'association.

DANS LAURIER

Ce soir, grande soirée de famille sous les auspices de la filiale Laurier de la F.O.C., à 4627 Clarke, sous la présidence de M. A. Sabourin.

REUNION SPECIALE

Jeudi soir aura lieu une assemblée spéciale du comité exécutif du conseil des métiers et du travail, à 7 Craig est, sous la présidence de M. Alphéus Mathieu.

LES CORDONNIERS

Vendredi soir aura lieu la première réunion de la section des jeunes filles et des femmes du syndicat des cordonniers, à l'édifice des syndicats catholiques, angle de Beaudry et Demontigny. Déjà une cinquantaine de dames et jeunes filles ont donné leurs noms.

A VILLERAY

Demain soir, grande assemblée ouverte à tous les citoyens du nord, sous les auspices de la filiale Villeray de la F.O.C., à 7344 Saint-Hubert, sous la présidence de M. Camille Lapointe. Plusieurs officiers du conseil central y adresseront la parole.

ROSEMONT

Demain soir, grand ralliement des ouvriers du quartier Rosemont sous les auspices de la filiale de ce quartier de la F.O.C. à 5401 4e avenue, Rosemont, sous la présidence de M. A. Handfield.

PAS DE PRESIDENT

Les membres de l'association ouvrière de Verdun sont pour l'égalité dans le monde. Ils veulent que tous le monde soit autant que possible sur un même pied. Ils nous en fournissent une preuve par la récente décision qu'ils ont prise. Cette association n'aura plus de président. Elle aura neuf officiers, et à chacune des assemblées, l'un des neuf officiers sera choisi pour présider les délibérations. Son rôle finira avec la fin de l'assemblée.

L'association a adopté cette ligne de conduite par crainte de trahison chez les hauts officiers, à cause de l'approche de plusieurs élections. M. R. Bélanger a été élu sur le bureau de direction. Un grand concert-boucan aura lieu dans la salle de l'association prochainement.

Une minute de silence a été observée en la mémoire de M. J. Snider, membre dévoué, décédé à l'hôpital de Verdun.

L'ELECTRICITE

M. Odilas Demers, organisateur en chef du Cercle d'Etude Communal de Sainte-Anne de Bellevue, au cours d'une causerie qu'il prononçait vendredi soir au conseil central de la F.C.O.P.Q., parla longuement de l'exploitation du peuple par le trust de l'électricité. Les membres ont décidé de fonder un cercle d'étude semblable dans le quartier Villeray, et immédiatement une cinquantaine de personnes se sont enrôlées dans ce nouveau cercle.

M. J.-A. Chailfoux avait présenté le conférencier qui fut remercié par M. Henri Cadieux. L'assemblée s'est terminée par quelques remarques de M. Chailfoux sur les monopoles.

LES COLLETS-BLANCS

Le président de l'association des collets blancs de la cité de Montréal, M. Alphonse Cool, nous informe que cette association aura désormais ses bureaux à 29 Saint-Jacques est, chambre 22. Les bureaux seront ouverts tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Le numéro de téléphone est LA 9311. Toutes les personnes qui désirent un emploi ou qui désirent des renseignements au sujet de l'association y obtiendront toutes les informations désirées.

REMERCIEMENTS A

M. J.-A. FRANCOEUR

L'association des collets-blancs de Montréal, qui a combattu depuis deux ans pour le retour de la femme au foyer, vient d'adresser une lettre de chaleureuses félicitations à M. J.-A. Francoeur, député de Dorion à la Législature, le remerciant pour son geste en présentant en chambre une mesure à l'effet de restreindre le travail de la femme. M. Cool, le président de l'association, assure M. Francoeur qu'au moins les sept-huitièmes des jeunes filles et des femmes sont en faveur de la mesure et qu'un jour elle sera enfin adoptée.

LES CONTRATS COLLECTIFS

Les membres des divers comités paritaires dans les métiers bénéficiant de la loi de l'extension juridique des contrats collectifs rencontreront l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, le 4 février prochain, pour discuter les moyens à prendre pour obtenir un meilleur fonctionnement de la loi. Le principal objet de cette séance consistera à choisir les moyens de procurer des fonds aux divers comités paritaires et leur permettre de poursuivre les patrons réfractaires à la loi.

LA GREVE EST REGLEE

TORONTO, 29. — 1,800 travailleurs en confection viennent de retourner au travail à la suite de la signature d'un contrat de travail de l'union internationale des travailleurs en confection avec les patrons. Le nouveau contrat pourvoit à des heures de travail plus courtes, à l'élimination du travail supplémentaire tant que tous les ouvriers n'auront pas obtenu de l'emploi et à une distribution plus adéquate du travail.

CONGRES OUVRIER

C'est cet après-midi qu'a lieu le congrès ouvrier des diverses associations ouvrières de la ville sous les auspices de la ligue des patriotes, dont le président est M. Pierre Desrosiers. Ce congrès aura lieu à 2126 Mont-Royal est. Pour toutes informations s'adresser à FR 9801.

CHEZ LES BARBIERS

Une assemblée de propagande a lieu ce soir dans la ville de Saint-Hyacinthe. M. W. Beauvais, du syndicat de Montréal sera l'un des principaux orateurs de la soirée. Il y sera question de la limitation des heures de travail, de la fermeture des boutiques, de la licence obligatoire, du tarif à exiger du client et du contrat collectif.

A ROSEMONT

Une grande soirée de famille aura lieu ce soir à 5401, 4e avenue, Rosemont, sous les auspices de la filiale Rosemont de la fédération des ouvriers du Canada. M. Handfield présidera la réunion. Cette soirée sera sous la direction de M. Léo Lacas. Bienvenue à tous. Un superbe programme a été préparé pour la circonstance.

REUNIONS DE CE SOIR

CHEZ LES INTERNATIONAUX

Union internationale des pei-

tres, local 359, à 1331 Sainte-Catherine est.

Union internationale des modeleurs, au Monument National.

Chez les Syndicats:

Section anglaise du syndicat des cordonniers.

A la F.O.C.:

Section Saint-Jean-St-Edouard, à 312 Beaubien est. M. O. Renaud, président.

Section Notre-Dame des Victoires, à 2883 Lacordaire. M. Lucien Beauchemin, président.

Section Saint-Charles, à 2434 Centre. M. R. Lefebvre, président.

A la F. P. E.:

Section Saint-Eusèbe, à 2116 Frontenac. M. A. Marcotte, président.

Section Delorimier, à 2207 Mont-Royal est. M. A. Girard, président.

Section Saint-Denis, comité féminin, à 1289 Mont-Royal est. Mme L. Chartier, présidente.

Section Sainte-Marie, à 2436 Sainte-Catherine est. M. D. Polier, président.

Section française de Saint-Jean, à 166 Dante. M. H. Provencher, président.

Section Préfontaine, à 2194 Nicolet. M. R. Rajotte, président.

A la C.F.O.P.Q.:

Section Saint-Roch, à 474 Jean-Talon ouest. M. C. R. Paquette, président.

Section (femine) de Saint-Edouard, à 213 Saint-Zotique. Mme D. Cardinal, présidente.

Section Sainte-Thérèse, A. La-chapelle, président.

Section féminine de Maison-neuve, angle de Sainte-Catherine et Aird. Mme F. D'Allaire, présidente.

Section féminine d'Achamps, à 6772 Saint-Laurent. Mme O. Taillefer, présidente.

Liste d'officiers rapporteurs pour toute la province

La Gazette Officielle du Canada, dans sa dernière édition publie au complet la liste des officiers-rapporteurs, qui seront en fonctions lors de la prochaine élection générale, telle qu'annoncée par M. Jules Castonguay, directeur-général des élections.

Nous publions ci-après les noms des officiers-rapporteurs nommés pour le secteur de Montréal et la province de Québec en général:

Île de Montréal

Cartier—Harry Gordon, marchand, 4067, avenue Vendôme, Montréal, Qué.

Hochelaga—Edouard Fiamand, avocat, 31, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Qué.

Jacques-Cartier—Louis Joseph Boileau, notaire, Sainte-Anne de Bellevue, Qué.

Laurier — Percy Villeneuve, voyageur de commerce, 5696, rue Jeanne Mance, Montréal, Qué.

Maison-Neuve-Rosemont—Joseph Napoléon Drapeau, courtier, 5480 5e Avenue, Rosemont, Qué.

Mercier—Avila Beauchamp, notaire, Tétraultville, Qué.

Mont-Royal — William Mason Couper, Conseiller du Roi, 486, rue Saint-Jean, Montréal, Qué.

Outremont — Joseph Eugène Lafontaine, avocat, 5283, rue De-Celles, Côte-des-Neiges, Montréal, Qué.

Sainte-Anne — William Patrick McDonnell, marchand, 163 rue McCord, Montréal, Qué.

Saint-Antoine - Westmount — Henri Lucien LaMothe, agent, 2235, rue Dorchester-Ouest, Montréal, Qué.

Saint-Denis—Ludovic Duquette, marchand, 6865, rue Saint-Hubert, Montréal, Qué.

Saint-Henri — Henri Gougeon, quincaillier 400, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

Saint-Jacques — Albert Louis Gareau, journaliste, 3826, rue Berri, Montréal, Qué.

Saint-Laurent-Saint-Georges — Albert William Stuart, avocat, 1170, rue de la Montagne, Montréal, Qué.

Sainte-Marie—Antonio Brien, notaire, 1235, rue Panet, Montréal, Qué.

Verdun—William James Bell, comptable, 703, avenue Gordon, Verdun, Qué.

Province de Québec

Argenteuil—Gaétan Valois, notaire, Lachute, Qué.

Beauce—Gédéon Roy, notaire, East Broughton, Qué.

Beauharnois-Laprairie—Joseph

Donat Salomon Tremblay, notaire, Valleyfield, Qué.

Bellechasse — Alfred Goulet, marchand, Sainte-Gervais, Qué.

Berthier-Maskinongé — Joseph Adrien Coudu, notaire, Louiseville, Qué.

Bonaventure — Fénelon Arsenault, restaurateur Bonaventur, Qué.

Brome-Missisquoi — Joseph Arthur Lefebvre, sous-régistrateur, Knowlton, Qué.

Chambly-Rouville — George Etienne Côté, traducteur, Longueuil, Qué.

Champlain—Joseph Jean Cloutier, notaire, Saint-Tite, Qué.

Chapleau — Olympe Plante, agent, Amos, Qué.

Charlevoix-Saguenay — Eugène Warren, secrétaire municipal, Pointe-au-Pic, Qué.

Châteauguay - Huntingdon — Louis Maheu, rentier, Sainte-Martine, Qué.

Chicoutimi—Louis Philippe Girard, avocat, Chicoutimi, Qué.

Compton—Anselme Tourigny, notaire, East Angus, Qué.

Dorchester—Joseph A. Lacasse, marchand, Saint-Malachie, Qué.

Drummond-Arthabaska — Peter Anthony Bennett Feeney, notaire, Princeville, Qué.

Gaspé—Frank Flynn, cultivateur, Petite-Rivière, Qué.

Hull—J. Sylvio Deschamps, contremaître, Hull, Qué.

Joliette-L'Assomption-Montcalm J. Wilfrid Beaudoin, notaire, Saint-Henri de Mascouche, Qué.

Kamouraska — Jean Charles Dionne, cultivateur, Saint-Philippe de Néri, Qué.

Labelle—Albert Boulais, notaire, Papineauville, Qué.

Lac Saint-Jean-Roberval—Errol Lindsay, notaire, Roberval, Qué.

Laval - Deux-Montagnes — Edmond Bigras, agriculteur, Saint-Martin, Qué.

Lévis—Joseph Lagueux, notaire, Lauzon, Qué.

Lotbinière—Eugène Bernard, notaire, Lotbinière, Qué.

Matapédia-Matane—Donat Lionel Prévile, professeur, Matane, Qué.

Mégantic-Frontenac — Joseph Maurice Boissonneault, comptable, Thetford-Mines, Qué.

Montmagny-L'Islet—J. Adolphe Bernier, gérant, Montmagny, Qué.

Nicolet-Yamaska—Joseph Ovide Courchesne, notaire, Nicolet, Qué.

Pontiac—Georges Landon, cultivateur, Chichester, Qué.

Portneuf—Lucien Rivard Dufresne, dentiste, Saint-Raymond, Qué.

Québec-Est—Louis Joseph Alphons Noël, manufacturier, 251, rue St-Cyrille, Québec, Qué.

Québec-Sud—Harry Quart, imprimeur, 65, Côte d'Abraham, Québec, Qué.

Québec-Ouest et Sud—Rodolphe DeBlois, Conseiller du Roi, 831, rue Saint-Vaïer, Québec, Qué.

Québec-Montmorency—Joseph Rosario Charest, agent Charlesbourg, Qué.

Richelieu-Verchères — Paschal Horace Lindsay, bourgeois, Verchères, Qué.

Richmond-Wolfe—Joseph Hilaire Côté, notaire, Asbestos, Qué.

Rimouski—Jean-Baptiste Desgardins, avocat, Rimouski, Qué.

Saint-Hyacinthe-Baxot — Rosario Gauthier, cultivateur, Upton, Qué.

Saint-Jean-Iberville-Napierville —Grégoire Guillette, notaire, Iberville, Qué.

Saint-Maurice-Lafleche — J. P. Emile Desseureault, commis, Grand'Mère, Qué.

Shefford—Armand Boulay, notaire, Waterloo, Qué.

Sherbrooke — Eugène Saint-Pierre, avocat, casier postal 603, Sherbrooke, Qué.

Stanstead — Olivier Tourigny, notaire, Magog, Qué.

Témiscouata — Joseph Oscar Levesque, notaire, Rivière-du-Loup, Qué.

Terrebonne — Arthur L. Michaud, huissier, Saint-Jérôme, Qué.

Trois - Rivières — J. Cyprien Sawyer, notaire, Trois-Rivières, Qué.

Vaudreuil - Soulanges — J. Edouard Jeannotte, notaire, Coiteau Landing, Qué.

Wright—Palma Joanis, greffier de municipalités, Maniwaki, Qué.

L'Allemagne s'arme

BERLIN, 29. — Les rumeurs au sujet du réarmement clandestin de l'Allemagne cessent de circuler, soit à l'étranger, soit en Allemagne même.

Montréal est plus ferme et Wall St. irrégulier

BOURSE DE MONTREAL

Le marché local est un peu plus actif qu'hier et les cours s'améliorent fractionnairement. — Canadien Pacifique remonte à 13. — Le Curb est dans le calme.

Le marché de Montréal est toujours assez calme, mais il y a eu ce matin un léger regain d'activité, les échanges à 11 heures portant sur 7.180 actions, ce qui est à peu de chose près le double du volume d'hier à la même heure.

On constate aussi une légère amélioration des cours sauf dans de très rares cas. Canadien Pacifique s'est apprécié de 1-8 de point à 13 de même que Canadian Car à 7 5-8.

Alcool "A" a fait un gain identique pour toucher 9 1-8 tandis que le titre "B" fléchissait de 1-4 de point pour coter 8 1-4.

Alcool "A" a fait un gain identique également et cote 30 1-2 tandis que National Breweries à 30 3-4 perd 1-8 de point.

Hollinger à 17.60, Nickel à 22 1-2 et McCall-Frontenac à 15 sont sans changement aucun.

Sur le Curb, Ford of Canada perd 3-8 de point pour coter 30 et Imperial Oil est inchangé à 16 1-2. Le marché est pratiquement inactif.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame Ouest, Membre de la Bourse de Montréal.

Table of market prices for various commodities and stocks, including Bell Telephone, Canadian Pacific, and various oils.

Sur la Bourse de l'argent

Le métal-argent pour livraison future débuta ferme ce matin sur le Canadian Commodity Exchange; il afficha une hausse variant de 2 à 10 points. Voici quelques étaient les offres à l'ouverture: janvier, 54.45; février, 54.45; mars, 54.55; avril, 54.80; mai, 55.10; juin, 55.50; juillet, 55.85; août, 56.10; septembre, 56.40; octobre, 56.70; novembre, 57.; décembre, 57.30.

Le marché des grains

CHICAGO, 29. — L'abrogation de la clause de l'or par le gouvernement est-elle valide? Voilà le facteur qui primait tous les autres à l'ouverture du marché des grains ce matin. Les prix glissèrent fractionnairement. La faiblesse des marchés étrangers détermina aussi un mouvement de liquidation. L'ouverture se fit de 1-4 à 5-8 en recul; mai, 95 1-8-1-4. Le maïs débuta avec un recul de 1-8 à 3-8; mai cotait de \$2 3-4 à \$2 7-8.

WINNIPEG, 29. — Toutes les céréales régèrent ce matin. Le blé de mai à \$1 7-8-82 fléchit de 1-4-3-8; celui de juillet et recula de 1-8 à 3-8 et se vendait 81 3-8-81 5-8. L'avoine recula de 1-8 à 11; l'avoine de mai).

LES PROFITS NETS DE CANADIEN PACIFIQUE EN GAIN DE 16.8 P.C.

Ils s'établissent à \$24,384,023 pour 1934 sur une avance de \$3,521,917 sur 1933.

Les directeurs de Canadien Pacifique annoncent que les recettes pour l'année 1934 se sont élevées à \$24,384,023 et affichent une augmentation de \$3,521,917 sur celles de 1933 qui s'élevaient à \$20,862,105, soit dans la proportion de 16.8 pour cent. Les recettes brutes de l'année 1934 se chiffrent par \$125,542,954 avec une augmentation de \$11,273,266 et les frais d'exploitation par \$101,158,931 avec une augmentation de \$7,751,349.

Pour le mois de décembre, le rapport qui vient d'être publié dit que les recettes brutes se sont inscrites à \$10,705,780 avec une augmentation de \$793,042 sur le mois correspondant de 1933. Les frais d'exploitation pour décembre se chiffrent par \$7,534,371 étaient de \$68,031 supérieurs à ceux du mois correspondant avec le résultat que les recettes nettes furent inférieures à celles de décembre 1933 par \$74,989.

Le tableau ci-dessous indique que les recettes brutes, les frais et les recettes nettes pour décembre 1934 de même que pour les douze mois terminés avec décembre et les comparaisons:

Table comparing December 1934 and 1933 figures for revenues and expenses.

SUR LE CURB

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame Ouest, Membre de la Bourse de Montréal.

Table of Curb market prices for various commodities like Melchers A, Lake Shore, and Imperial Oil.

Moyenne des cours à Montréal

Table showing average market prices for various goods in Montreal.

Moyenne des cours à New-York

Table showing average market prices for various goods in New York.

Moyenne des cours à New-York

Table showing average market prices for various goods in New York.

PARIS, 29. — Les rentes 3 p.c. cotèrent 83 francs 42 centimes; les rentes 4 1-2 p.c. 92.50. Le change sur Londres s'établissait à 74.48. Le dollar faisait 15.99.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est irrégulier et sans allure définie. — Les reculs sont contrebalancés par un nombre égal d'avances. — Ce qu'on dit des chemins de fer.

NEW-YORK, 29. — (P.C.) Le marché était légèrement irrégulier et modérément actif à l'ouverture de la Bourse, ce matin. U.S. Steel et Liggett & Myers étaient plus faibles tandis que American Telephone, North American et Westinghouse étaient réguliers.

En dépit des performances peu attrayantes des chemins de fer depuis de nombreux mois, certains observateurs prétendent qu'ils ont vu leurs plus mauvais jours.

L'accumulation de fonds inactifs dans les banques s'affiche à nouveau dans le rapport hebdomadaire du Federal Reserve Board. Au 25 janvier, on constatait une augmentation de \$125,000,000.

À la fin de la première heure, sur la Bourse, les gains et les reculs se balançaient pratiquement. Le marché est tombé dans le calme dès la première heure.

LES PRODUITS DE LA FERME

Les marchés du beurre et des oeufs avaient meilleure allure hier, à Montréal, tandis que le fromage, les patates et la volaille se maintenaient aux mêmes niveaux.

Le beurre No 1 au wagon ou en fractions de lots se vendait généralement 24 1-4 à 24 1-2 le livre pour une hausse de 1-4 sur la fermeture de la semaine dernière. Arrivages: 577 boîtes. Les petits lots destinés aux détaillants se vendaient aux mêmes niveaux et cotaient 25c pour le beurre en tôle et 26c pour le beurre moulu.

Sur le marché des oeufs, les catégories "A" se haussèrent généralement de 1 cent; les envois de classés se vendant 26c pour les A-gros, 23c pour les A-moyens, 22c pour les A-poulettes tandis que les B demeuraient stationnaires à 18, 18 1-2 et les C à 17, 17 1-2. Arrivages: 603 caisses. Les demi-grossistes haussèrent de 2 cents la douzaine les catégories A-1 vendues par petits lots aux détaillants; les autres catégories demeurèrent stationnaires. Voici la liste des prix:

Table listing prices for various farm products like A-1 gros, A-1 moyens, etc.

Le fromage conserva sa récente avance et se vendait de 10 3-4 à 11c pour le fromage de fin d'automne et pour les arrivages courants; le fromage d'été cotait de 11 3-4 à 12c. Arrivages: 12 boîtes.

Le marché des patates demeura stationnaire; celles de Québec se vendaient de 45 à 47c, celles du Nouveau-Brunswick de 48 à 50c et celles de l'île du Prince-Édouard de 50 à 55c le sac de 80 livres.

Les volailles préparées de catégorie A se vendaient comme suit aux détaillants: (déduire 2 cents pour la catégorie B.)

Table listing prices for various farm products like Dindons, Poulets au lait, etc.

Les cours du café

NEW-YORK, 29. — Le café de Rio pour livraison future débuta calme inchangé. Mars, 6.50 offert, mai, pas coté; juillet, 6.85 demandé; septembre, pas coté; décembre, pas coté.

L'or se replace à Londres

LONDRES, 29. (P.C.) — Le prix de l'or en lingot était à 141 chelins 8 1-2 deniers, aujourd'hui, à la suite d'une avance de 2 1-2 deniers.

COMPTE-RENDU ANNUEL DE BEAUHARNOIS CORP.

L'année se solde par un déficit de \$8,175 contre \$848,645 en 1933. — Léger accroissement de l'actif total.

Le compte-rendu financier de Beauharnois Power Corporation et de ses tributaires vient de paraître. Il révèle qu'en 1934, les revenus bruts provenant de l'exploitation de cette société se sont chiffrés par \$2,227,654 en comparaison de \$1,185,756 en 1933. Soustraction faite de \$466,632 pour les dépenses, il restait un solde de \$1,760,872 qui excédait les charges fixes par \$123,685. À cette somme on a ajouté \$21,475 provenant de revenus divers, ce qui donna un total de \$145,161. Déduction faite de \$153,336 au titre de l'amortissement, l'année s'est soldée par un déficit de \$8,175, en regard d'un déficit de \$848,645 en 1933.

Le compte propriétés s'est accru de \$65,573,265 à \$69,876,575. Le capital d'exploitation s'éleva à \$5,920,273. L'actif total s'éleva à \$77,184,868 comparativement à \$77,916,735 il y a un an.

Voici comment se comparent les bilans de 1933 et 1934:

Table comparing 1934 and 1933 financial statements for assets and liabilities.

PAS DE SUCCESSION SI PETITE QUE NOUS NE SOYONS PRÊTS À L'ADMINISTRER

Personne ne peut vous obliger à faire un Testament

Mais si vous ne le faites pas, votre succession sera réglée d'après les dispositions de la loi et pas nécessairement de la façon que vous auriez pu désirer.

Allez chez votre Notaire ou votre Avocat, faites-lui faire votre Testament tel que vous le désirez et nommez The Royal Trust Company votre Exécutrice Testamentaire et Fiduciaire.

L'expérience acquise durant plus de trente années d'un service de fiduciaire basé sur des principes conservateurs rend notre Compagnie apte à l'administration de successions.

Demandez par lettre nos brochures.

THE ROYAL TRUST CO. EXECUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES. Président: Sir Charles Gordon, G.B.E. Vice-Prés: Huntly R. Drummond. Gérant Général: R. P. Jellist. Siège social: 105, rue St-Jacques, Montréal. Succursales par tout le Canada, à Terre-Neuve et à Londres, Angleterre. Agence à CHARLOTTETOWN, P.E.I. Les BIRS ACTUELLEMENT SOUS ADMINISTRATION DÉPASSANT \$657,000,000

Les cours du blé ont faibli sur les 2 marchés

Transactions de la matinée à la BOURSE DE MONTREAL

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
A.B. Grain priv.	20 1/2			
Bruck S.I.	16 1/2			
Bo. Telephone	164 1/2			
Brazillan	9 1/2			
Bathurst	6 1/2			
Can. Cement	22 1/2	21 1/2		
do priv.	7 1/2			
Can. Bronze	29 1/2			
Can. Car	7 1/2			
Cocksfoot	13 1/2			
Can. Hydro priv.	82 1/2	82 1/2	82 1/2	
Dom. Bridge	28 1/2			
Dom. G. ass.	11 1/2			
Dom. Stee. B.	5 1/2			
Dom. Textile	80 1/2			
Dryden	4 1/2	4 1/2		
Gard. Chas.	5 1/2			
How. Smith	12 1/2			
do priv.	8 1/2			
Ho. Inger	17 1/2	17 1/2		
Int. Nickel	22 1/2			
Metco Front	15 1/2			
Mont. Power	30 1/2	30 1/2	30 1/2	
do Debs	49 1/2	49 1/2	49 1/2	
Nat. Breweries	32 1/2			
Power Corp.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Quebec Power	16 1/2			
Shawinigan	19 1/2	19 1/2		
Sh. Wm. priv.	100			
Stee. of Can. pr.	42 1/2			
West. Kootenay	120			
Banques				
Commerce	167			
Canada	5			

NOUVEAU GERANT DE L'EXCELSIOR LIFE

TORONTO, 29. — L'Excelsior Life Insurance Company annonce l'ouverture de sa troisième succursale à Montréal. Elle en a confié la gérance à M. Charles-C. Hershon reconnu comme un des plus brillants assureurs au Canada. Cette succursale portera le nom d'Agence Charles-H. Hershon.

M. Hershon apporte à l'Excelsior Life Insurance Company une excellente réputation. Son honnê-



M. CHARLES-C. HERSHON

teté, son intégrité l'ont placé au premier plan dans le monde de l'assurance au Canada.

M. Charles-C. Hershon est bien connu des Canadiens-français de la métropole à cause du rôle qu'il a joué dans les oeuvres de charité et les organisations sportives. Il y a quelques années, il présentait une jolie coupe à Léo "Kid Roy", ancien champion du Canada. En outre, l'an dernier, il avait l'honneur de porter la parole devant l'Association des Assureurs de Montréal. Son discours prononcé en l'hôtel Queen's mérita les éloges des journaux.

Il convient de féliciter l'Excelsior Life Insurance du bon choix qu'elle a fait. Tous les amis de M. Hershon lui souhaitent plein succès dans sa nouvelle entreprise.

SOUS-GOUVERNEUR A LA BANQUE DU CANADA

OTTAWA, 29. — (Service spécial à la "Patrie"). — Les directeurs nouvellement élus de la Banque du Canada se réuniront en cette ville demain, 30 janvier. Ils s'entendront tout d'abord sur le choix d'un directeur qui les représentera aux réunions hebdomadaires du gouvernement et des sous-gouverneurs. Le conseil plénier se réunira que cinq ou six fois par année.

On croit que le choix des directeurs se portera sur M. Thomas Bradshaw de Toronto.

Les maisons Clarkson de Toronto et Larue de Québec sont chargées de la vérification.

La rumeur ici veut que le poste d'assistant du sous-gouverneur aille à M. Louis Trottier, trésorier du Trust Général du Canada, entreprise financière de la métropole. M. Trottier est un diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal avec le titre de C.A.

Les obligations de la ville de Vancouver suspensives à Londres

LONDRES, 29. (P.C.)—La cote des obligations municipales de Vancouver a été suspendue aujourd'hui, à la Bourse de Londres. Cette mesure que l'on dit simplement temporaire, est attribuée, dit le "Financial Times", au fait que la ville menace de se déclarer partiellement en défaut.

La démarche a affecté le mouvement des actions de certaines corporations canadiennes, mais les valeurs des grandes villes ont clôturé sans changement. En commentant la possibilité d'une réduction du taux d'intérêt des obligations de Vancouver, le Financial Times dit que pareille décision tendrait à affecter le crédit général du Canada. La rumeur veut que la ville offre de payer 2 pour cent d'intérêt au lieu de 4 pour cent actuellement en cours.

Transactions de la matinée à la BOURSE DE NEW YORK

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Am. C. A. Co.	28 1/2			
Am. Sme. ting	34 1/2	3	34 1/2	34 1/2
Am. T. & T.	103 1/2			
Am. Water B.	82			
Am. Water	10 1/2	12 1/2		
Amoco	10 1/2			
Atchafalpa	46 1/2			
At. Refining	24 1/2			
Baldwin Loco.	7 1/2			
Bendix Aviation	1 1/2			
Beth. Steel	29 1/2			
Boeing Airplane	9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Br. Man. Tran.	41	41 1/2	41 1/2	
Can. Pacific	13			
Canadian Corp.	29 1/2			
Chas. & Onto.	43 1/2	43 1/2	43 1/2	
Crysler	36 1/2	36 1/2	36 1/2	
Columbia Gas	6 1/2			
Com. Southern	11 1/2			
Cons. Gas	20	19 1/2		
Cons. Oil	7 1/2			
Cons. Oil	17 1/2			
Corn Products	64 1/2	64 1/2	64 1/2	
D. & Hudson	3			
Dome Mines	34 1/2			
DuPont	94			
El. Auto Lte.	24 1/2			
El. P. & Lt.	2 1/2			
Fox Film	10 1/2			
Foxpot Texas	20 1/2			
Gen. Electric	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
Gen. Moto s.	31 1/2	31 1/2	31 1/2	
Hudson Moto s.	10			
Int. Ha. yote	39 1/2	39 1/2	39 1/2	
Int. Nickel	22 1/2	22 1/2	22 1/2	
Int. T. & T.	9			
Johns Manville	49 1/2			
Kelvinato	16 1/2			
Kenn. Copper	16 1/2			
K. & M. B.	10 1/2			
Lo. Ill. & Co.	0			
Mont. W. d.	0 1/2	0 1/2	0 1/2	
Nash Moto s.	1 1/2			
Nat. Dai y.	16			
Nat. Dist.	7 1/2			
Nat. P. & M.	0 1/2			
New Haven	6 1/2			
N. Y. C. Natl.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	
No. Ind. Mines	1 1/2			
No. In. Am. lean	1 1/2			
Packard	4 1/2			
Penn. RR.	21 1/2			
Pub. Ser. N. J.	26	26 1/2	26 1/2	
Radio Corp.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	
R. Ion. Band.	9			
Schenley Dist.	25 1/2			
Seas. Roebuck	33 1/2	33 1/2	33 1/2	
Socoxy	14	13 1/2		
Southern Pac.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	
Southern Ry.	12 1/2			
Stand. Brands	17 1/2			
St. Oil N. J.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	
Stewart Warner	1 1/2			
Studebaker	1 1/2	1 1/2	1 1/2	
Texas Gulf.	3 1/2			
Union Pacific	102	102 1/2	102 1/2	
United Aircraft	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
United Corp.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	
United Gas Imp.	11 1/2			
U. S. Rubber	14 1/2			
U. S. Smelters	108 1/2			
U. S. Steel	36 1/2	36 1/2	36 1/2	
Western Union	30			
Westinghouse	37 1/2	37 1/2	37 1/2	
Woolworth	53	53 1/2	53 1/2	

Transactions de la matinée à la BOURSE DES MINES

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Asst. by	20			
Braz. mine	9 50			
Barry H.	66			
Base Meta s.	58			
B.C. Pioneer	9 00			
C. Patricia	1 15			
Fa. conbridge	3 25			
Granada	12			
Ho. Inger	17 50			
Int. Nickel	22 1/2			
Metintyre	37 25			
Reno Ind. d.	1 25			
Sherritt C.	52			
Sisco	2 57			
Stadacona	21 1/2			
Sy vanite	2 26			
Teck High.	3 79			
Towamogee	32			
Hors. lte.				
Big Missouri	35			
E.orado	1 15			
Boya. lte.	22 00			

L'argent est ferme

LONDRES, 29. — (P.C.) Le prix de l'argent en lingot est ferme et inchangé à la cote de 24 3/4 deniers.

Transactions de la matinée sur les MARCHES DES GRAINS

WINNIPEG		CHICAGO	
Blé - F.A.	Ouv.	Haut	Bas
Mai	82 1/2	82	81 1/2
Juillet	81 1/2	81 1/2	81 1/2
Avoine			
Mai	41 1/2	41	41
Juillet	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Orges			
Mai	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Juillet	49 1/2	49 1/2	49
Seigle			
Mai	54	53 1/2	53 1/2
Juillet	54 1/2	54	54
Lin			
Mai	143 1/2	143 1/2	143 1/2
Juillet	143	142	142

Valeurs Minières Hors-Listes

Cours fournis par Racine & Cie Edif. Aldred, Place d'Armes

Valeurs	Offre	Dem.
Arno		01 1/2
Arden	07	09
Bankfield	68	72
B. C. Nickel		08
Can. Pandora	07	08
El Bonanza	10 1/2	12 1/2
Forty Four	9 00	10 00
Gabriele	49	54
Gold Eagle	28	31
Hard Rock		51
Hard Rock Units	42 00	46 00
La. Leon Patricia	09 1/2	11 1/2
St. Leonard Gold Belt	69	71
Lavoie	1 24	1 28
Macdonald		56
Macleod-Cocksfoot	05	06
Montgomery Ackerman		03
Metals Development	05	06
Montgomery Ackerman		03
Sakooose		05
Sigma	07	09
Smelter Gold		1 40
Tashota Gold	05	06 1/2
Tibbelsmont Island	55	60
Wendigo		35
Young Davidson	32	34

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, 201 ouest rue Notre-Dame, Montréal.

Gouvernement	Offre	Dem.
C.N.R. 4 1/2 1945	100	100 1/2
C.N.R. 4 1/2 1951	111 1/2	112
C.N.R. 4 1/2 1957	103 1/2	103 1/2
C.N.R. 4 1/2 1963	111 1/2	113
C.N.R. 4 1/2 1969	111 1/2	112 1/2
C.N.R. 4 1/2 1975	104 1/2	104 1/2
C.N.R. 4 1/2 1981	115 1/2	115 1/2
C.N.R. 4 1/2 1987	115 1/2	115 1/2
C.N.R. A-0-1 1/2 1909	117 1/2	118
C.N.R. 5 1/2 1970	117 1/2	118
C.N.R. 4 1/2 1946	122	122
C.N.R. 7 1/2 1940	107	107 1/2
Grand Tronc 6 1/2 1935	106 1/2	107 1/2
Grand Tronc 7 1/2 1940	105 1/2	106 1/2
Dom. Canada 4 1/2 1936	103 1/2	103 1/2
Dom. Canada 4 1/2 1952	111 1/2	111 1/2
Dom. Canada 4 1/2 1960	104 1/2	105
Dom. Canada 4 1/2 1977	117 1/2	118 1/2

H. Simon paye \$10.50 en dividendes au priv.

Les directeurs de H. Simon & Sons, Limited, viennent de liquider du coup les dividendes arragés au titre privilégié de leur compagnie. Ils viennent d'autoriser le versement de six dividendes trimestriels au taux de 1 3/4 pour cent chacun, soit \$10.50 par action. Les dividendes se trouvent par le fait entièrement liquidés au 30 novembre et ils seront payables le 11 février aux actionnaires inscrits au 5 février.

PLUS DE PUBLICITE DANS LES JOURNAUX

On conçoit maintenant que le volume de publicité est un indice suffisamment précis de l'activité commerciale et de l'allure des affaires. Pour cette raison, une augmentation de 10.3 p.c. en 1934 dans le nombre de lignes de publicité faite dans les journaux — ces chiffres ont été établis par Advertising Age — indique bien quel a été l'accroissement des affaires l'année dernière. Le total pour 1934 s'est établi à 1,665,860,000 lignes en regard de 1,510,830,000 lignes durant l'année précédente. C'est l'industrie automobile qui a accusé le plus fort gain avec un total de près de 100,000,000 de lignes, en comparaison de 71,545,000 lignes en 1933, soit une hausse de 40 p.c.

La publicité des détaillants s'est accrue de 12 p.c. à 953,967,000 lignes. Les petites affiches avec 247,599,000 de lignes ont gagné 4 p.c. La publicité financière a fléchi de 2.4 p.c. à 29,638,000 lignes.

Réorganisation de Studebaker

FORT WAYNE, 29. — La réorganisation de Studebaker Corporation, l'une des plus importantes firmes dans la fabrication des automobiles, a été sanctionnée par le juge Thomas-W. Slick. La compagnie qui était en tutelle depuis le 18 mars 1933, sera dirigée à l'avenir par Harold-S. Vance président du conseil d'administration et par Paul-G. Hoffman président de la corporation.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
DIVIDENDE NO 287

A VIS est par les présentes donné qu'un 4^e DIVIDENDE de DEUX DOLLARS par action sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre en cours; ce dividende sera payable le et après le VENDREDI, le PREMIER jour de MARS prochain, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de fermeture, le 31 janvier, 1935.

Par ordre du Conseil,
W. A. BOG JACKSON DODDS
Directeur-Général Directeur-Général
Montréal, le 18 janvier, 1935.

1934

Assurances en vigueur **\$192,019,612**
Augmentation de \$3,385,593

Actif **\$48,613,307**
Augmentation de \$1,855,275 — un record dans l'histoire de la Compagnie.

Nouvelles assurances **\$28,302,553**
Augmentation de \$4,057,300

Revenu total **\$10,030,685**
Augmentation de \$628,384 — un record dans l'histoire de la Compagnie.

Palements aux détenteurs de polices **\$5,641,184**

Fonds en surplus **\$4,977,980**

SEAU D'APPROBATION DU PUBLIC

UNE AUGMENTATION DE 17% dans le chiffre des nouvelles assurances durant 1934, ainsi que les autres résultats remarquables obtenus dans le cours de l'année dernière, constituent un éloquent témoignage d'approbation de la part du public canadien en faveur de cette compagnie d'assurance-vie mutuelle. Devant l'évaluation modérée de l'actif, l'important surplus en disponibilité et une substantielle puissance de gain, tel qu'indiqué par le bilan de l'année, les détenteurs peuvent avoir entière confiance dans l'absolue sécurité et le maintien de généreux dividendes — TOUS LES PROFITS VONT AUX ASSURES.

Renseignez-vous sur les avantages de s'assurer mutuellement dans la North American Life.

NORTH AMERICAN LIFE

Bureau-Chef: Toronto, Canada.

Transactions à la Bourse de Montréal

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par L. G. Beaudin & Co 84 rue Notre-Dame, Ouest.

Table of stock transactions at the Montreal Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Table of bank transactions (BANQUES) and obligations (OBLIGATIONS) at the Montreal Stock Exchange.

au Marché Bonsecours Voici une liste des prix des denrées alimentaires sur le marché Bonsecours ce matin

Table of food prices at the Bonsecours market, categorized by fruits, vegetables, and meats.

Investment Trusts

Cours fournis par Jenks, Gwynne & Co. 256 Notre-Dame, Ouest.

Table of investment trusts and their performance metrics.

Rendement des Valeurs

Cours fournis par Forget & Forget 51 St-Jacques, Ouest.

Table showing the yield of various securities and stocks.

Accroissement des profits de Hollinger Gold Mines

Article detailing the profit increase of Hollinger Gold Mines in 1934.

Le tarif sur les boutons

Article regarding the tariff on buttons imposed by the Canadian Button Company.

Prix des produits alimentaires

Table of food prices, including items like butter, cheese, and various meats.

Transactions à la Bourse de New-York

COURS COMPLETS DE LA VEILLE

Fournis par Jenks, Gwynne & Co. 256 rue Notre-Dame, Ouest.

Large table of stock transactions at the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

AVIS LEGAUX

Legal notices and court proceedings, including a notice from HARRY GOLDEN, I.L.C.S.

ZANNA



Lorsque Taran aperçut Tantor l'éléphant, il demorra l'étreinte de ses jambes et se laissa rouler à côté du ruisseau. Ce dernier se levant aussitôt sortit son revolver, mais Taran chuchota à Tantor: — "Tue-tue!" L'éléphant comprit.

Ses petits yeux flamboyèrent un instant. Il harrt avec force et sa trompe s'abaissant, encercla le ruisseau fou de peur. Soulevant le corps au-dessus de sa tête, il serra de toute sa force et lança Dorsky de toutes ses forces vers la jungle.

Puis, il chargea. Sa masse oscilla et prenant sa course, il se dirigea vers Dorsky, glissant sur le sol, l'écrasant de ses lourdes pattes, réduisant en bouillie sanglante le cadavre sans écouter Taran qui voulait maintenant faire cesser cette véritable boueherie.

Mais Tantor n'écoutait plus les ordres. Il voulait détruire à tout jamais l'ennemi de son ami. Lorsqu'il eut épuisé sa rage, il revint tranquillement vers Taran. Le soulevant doucement, il le soutint de sa trompe et l'emporta dans la forêt.

OX-STAR



Est-ce vous Steve?

Oui, voilà ce que j'ai pris.



Tais-toi. Très bien, amis, prenez son revolver et ballonnez-le.

Comment, traître, vous n'êtes pas Steve.

JOE-BOE



Ainsi, c'est Gwen qui a acheté toutes ces choses. Cela me paraît être un trousseau.



Je me demande si elle va se marier, et avec qui? Je vais me rendre compte de ce qui en est.



Comment d'autres paquets? Envoyez-les à mon appartement. Non le tout est payé.



Envoyez le compte à M. Bouillanger.

Elle l'a dit bien clairement.

TRAVAILLE TROP



Bonjour Pluche.

Une dame est venue chercher une position. Je lui ai dit d'aller vous attendre dans votre bureau. Son nom est Corn Trempe et elle est atène.



M. Pluche m'a dit que vous vouliez une position Mlle Trempe?

Oh est-ce là son nom? Il est gentil, très gentil, et appelez moi Cora.



Pluche a du succès avec elle, mais est-ce que Pluche — eh — peut-être — ce serait merveilleux. Qui peut dire, puis Rodolphe et moi — oui.

LEZ-LEZ



Oui ma belle. Une fois bléso, la guerre se terminera. Une fois à réel, je travaillerai sur le domaine des Dumouchel.

Vous avez travaillé pour Mme Robert Dumouchel?



Le grand'père n-t-il tout bléso le domaine à son fils Robert?

Non, ses deux fils en avaient chacun une part. Après la mort de Robert, la veuve réclama le tout et expulsa les enfants.



Jamais dans mon opinion. Dumouchel n-t-il vendu sa part. J'ai dit cela à ses enfants. Ils me croient de mauvaise foi parce que je n'ai jamais pris leur belle-mère.

J'espère que ce que vous dites est la vérité.

La Patrie

Emplois demandés, 1 contin par mot avec minimum de 15 mots.

Annexes classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus... 20 p.c. pour 6 insertions...

Les avis de naissance, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam...

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m. seront publiées dans toutes les éditions...

Appelles Lancaster 3121 Service des Petites Annonces

AVIS SPECIAUX

PERSONNELS

ON PAIERA jusqu'à \$50 pour des sous avec "été d'indian". Nous les achetons de toutes dates sans regard à leur état...

PERDU

PERDU PORTE-MUSIQUE

AVEC initiales, contenant assortiment de morceaux, coins des rues Lasalle et Ontario...

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CORDONNIERS

TAILLEURS, monteuses, tireurs de bout, couseurs de trépointe, couseurs de semelles...

DEUX hommes honnêtes 30 à 35 ans, ayant déjà été bien placés avec bonnes recommandations...

VEITERS vendez Calendriers "Lest We Forget". Payez 5 c. vendez 25c. Mandats poste acceptés.

FEMMES, FILLES DEMANDES

OPERATRICES expérimentées dans les vestes d'hommes, S'ad. 710 Notre-Dame ouest.

OPERATRICES expérimentées dans mitaines et gants de travail en cuir, pour hommes, 1142 Bellechasse.

SERVICES DOMESTIQUES

FEMME demandée pour prendre charge du ménage, bonne maison d'enfant, 1247 Bleury.

FILLE pour ouvrage général, devra parler un peu anglais, 1664 Ave du Parc.

FILLE demandée, ouvrage de maison, parlant anglais, pas de cuisine, bonne maison, 1838 Clarke.

JEUNE femme demandée comme ménagère dans un plain-pied. Ecrite ou se présenter à 1646 Hôtel de Ville.

JEUNE fille comme cuisinière, 16.00 par mois, 4041 avenue Harvard, DEXTER 7123.

JEUNE fille robuste pour petite famille anglaise d'Outremont, expérience pas nécessaire, coucher sur 165 lieux ou chez elle, bonnes gens, Athlantic 7747.

SERVANTE parlant anglais et un peu de références et expérience, bon salaire, pas de cuisine, 40 Elmwood, angle Bloomfield.

SERVANTE 20 à 25 ans, références, devra parler les deux langues, coucher chez elle, dimanche libre, 732 Mt-Royal Est.

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

CHAUFFEUR-mécanicien cherche position sur char privé ou dans garage; bonnes références, 1205 Saint-Denis.

GARÇON 17 ans travaillant, sérieux, désire position, Henri, Parkirk 2569.

GARÇON, 18 ans, bilingue, connaissant comptabilité, désire position, ouvrage général, FRONT 8868.

HOMME licencé pour avoir soin du sprinkler et faire autre ouvrage, références, AMHERST 4836.

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE personne de confiance, avec expérience comme ménagère pour couple âgé ou femme de chambre, CLAIRVAL 5634M.

COUTURIERE expérimentée, robes, fourrure; ira à domicile, Références, HARBOR 7092.

COUTURIERE désire position dans salon de modes, HARBOR 7449.

COUTURIERE très habile, à domicile, TEL. DO. 3210.

DAME moyen âge, veuve, demande position dans maison privée, références, 6725 Alma.

DEMOISELLE de campagne, sérieuse, instruite et distinguée, avec références, travail général, désire position dans un presbytère, de préférence en campagne, 166 Laurier Est.

FEMME désire ouvrage, 1.50 par jour, FRONTENAC 9958.

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

GARDE graduée, libre immédiatement, prix réduit, FRONTENAC 6831, 868 Ontario Est.

JEUNE femme demande position chez veuf, avec ou sans enfants, 1870 St-Clément.

JEUNE femme avec références désire ouvrage à la journée, FRONTENAC 9579.

JEUNE fille bilingue désire position chez personne seule, FITZROY 3998.

JEUNE fille de campagne, honnête, bonnes références, 12.00 par mois, ORSCOTT 4542, 7056 Drolet.

STENOGRAPHE bilingue, expérimentée, désire position, salaire modéré, DUPONT 3333.

STENOGRAPHE bilingue, expérimentée, bureau légal, accepterait salaire moyen, EL 3272.

STENOGRAPHE bilingue, rapide, dactylo, expérimentée, références, salaire raisonnable, FRONT 9867.

VOUS trouvez femme recommandée pour entretien bureau ou maison privée, 5331 Marquette.

JEUNE fille pour bureau de médecin ou dentiste, expérience, références, TEL. AM. 8967.

MODISTE chapeaux, 10 ans expérience, désire possession magasin, vendeuse extra, références épantées, 857 Dorchester Est, Harbour 3855.

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A PRIX REDUIT chambre avec plancher bois dur, eau chaude, électricité, téléphone, 964 St-Denis, carré Vigor.

AURAIN: grande chambre ensoleillée, boudoir double, famille privée, système eau chaude, confort, 3438 St-Hubert.

A 1259-1461 ST-ANDRE, chambres 1.00, 2.00, meubles ou non, gaz, téléphone. Aussi logement 6.00 284-3.

BEAU boudoir chez dame distinguée, confort moderne, S'ad. 3744 Parc Lafontaine.

BELLES chambres, garde-robe, gaz, eau chaude, téléphone, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.25 Ontario est.

BELLE grande chambre bien meublée, chaude, étage du bain, téléphone, maison tranquille, 2059 St-André.

BELLE chambre, famille privée, beaucoup de confort, près autobus, chars, église, dame seulement, DE. 9994.

BELLE grande chambre moderne, genre appartement, avec gaz, pièce bien tranquille et distinguée, FR. 7353.

BELLE chambre, tout confort, vrai chez-soi, téléphone, belle localité, bon marché, 1009 Marie-Anne.

BELLE 1023 chambre en avant, étage entrée, téléphone, gaz, lavabo, confort désiré.

BONNE dame désire louer chambre à monsieur seulement, 1405 Visitation, apt. 6, P.R. 5002.

BON chez-soi, moderne, chaud, prix raisonnable, AM. 8859, 1405 Visitation, 3, coin St-Catherine.

BOUDOIR et chambre, bon chez-soi, famille sans enfant, bon marché, 1440 Beaudry.

BLVD. ST-JOSEPH, 463, chambre chaude, chez couple sans enfants, seul chambreur, piano, PL. 8975.

CARTIER, 4480, près Mont Royal, grande chambre bien éclairée, avec petit poêle.

CHAMBRE donnant sur la rue, famille privée, pour personne distinguée, 4230 Delormier, apt. 3.

CHAMBRE, aussi boudoir sur devant, bon chez-soi, 2 personnes, 1470 Marie-Anne, près Garnier.

CHAMBRE sur devant bien meublée, tranquille, bon chez-soi pour messieurs respectables, 1713 Saint-Hubert.

2 CHAMBRES, usage téléphone, pour personne honnête, S'adresser à 261 Levis, tél. WI. 5787.

CHAMBRE, garde-robe, propre, eau chaude, téléphone, 2.00, famille distinguée, pension si désirée, 4061 Mentana.

2 OU 3 CHAMBRES meublées partiellement, maison chauffée, résidentielle, chez-soi, confortable, gens distingués, 3812 St-André 3e.

CHAMBRE meublée ou non, maison chaude et tranquille, gaz, électricité, téléphone, 506 Delinelle, WE. 1480.

CHAMBRE bon marché, avec privilège de faire cuisine, étage du bain, 1207 St-Christophe.

CHAMBRE avec gaz, 1.50, 2.00, 2.00, comme chez-soi, 1799 St-Hubert, P.R. 2887.

CHAMBRE pour homme, pension et repas si désiré, bonne famille, 135 Boulevard St-Joseph ouest.

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

GRANDE et petite chambres en avant, ensoleillée, propre, chaude, 1411 St-Timothée, PL. 5630.

JOLIE chambre très propre, ensoleillée, seul chambreur, gaz si désiré, vrai chez-soi, HA. 7476.

JOLIE chambre monsieur, confort, beau quartier Villeray, seul chambreur 584 Guizot, près Saint-Denis, DU. 1763.

LAVAL, 4070, grande chambre, pas de fumée, propre, cuisine, pas d'enfants, conviendrait à personne âgée, bon chez-soi, téléphone.

MAISONNEUVE, 1613, belle petite chambre sur le devant, dans famille distinguée, CH. 7621.

A BAS PRIX, 1 et 5, pièces modernes, vacants, 5591, 1ère Avenue, Rosemont, près Beaubien.

A BORDEAUX, duplex détaché, 7 appartements, chauffé, 25.00, 12201 Bois de Boulogne, BYwater 0156.

A 8156 BLVD ST-MICHEL, de Laval, maisons seules et autres, 5 pièces, propres, cour, jardin, bâtiments, bon marché, personne soivable.

ADAM, 4319, 2ème, 3 appts, chambre de bain, ménage fait, prêt pour février, avec références.

AHUNTSIC 10160, Christophe Colomb, 2ème, ménage fait, 5 appartements, visible le dimanche, près Fleury.

ANDERSON 1100, haut de 8 pièces, inspection sur rendez-vous, MA. 5272.

4 ET 5 APPTS modernes, 12.00 en montant, ville et St-Ave., Verdun, FRONT. 3308.

4 APPTS chauds, bien éclairés, possession immédiate, ménage fait, prix réduit, 7616 St-Denis.

AVE LAVAL, 3448, près Sherbrooke, maison 4 étages, 13 pièces, 2 garages, LANC. 1782.

AVE LAVAL, 3699, haut, bas, 6 pièces éclairées, HARBOR: 4547.

AVENUE DU PARC, près St-Viateur, un bas, cave, beau ménage, Wellington 2741.

BEAU logement moderne, 6 grandes pièces, prix modéré, situé rue Vianney, 10728 Saut-au-Récotlet, DUPONT 4162.

BEAU 3 pièces moderne, ménage neuf, près église, tramway, 2415 Rozen, près Chaplaine, DEXTER 9094.

BEAUX logements, 4 appartements modernes, propres et éclairés, prix modérés, CALUMET 2117, 7607 Berri.

BENNETT, 548, Beau logement neuf, 4 appartements, propre, chambre de bain tuile; louera bon marché.

BORDEAUX 3416, 5 pièces, fenêtre chaque pièce, chaud, parois immaculées, Conception, \$17.00, Valois 2979, 8 grandes pièces, cave, chaud, planchers bois franc, 23.00, Bernard, AMHERST 6399.

BLVD ST-JOSEPH Est, 462, magnifique bas, 8 pièces, salle de pool, garage, chance 76.00.

BOULEVARD Pie IX, 2601, magnifique logement moderne chauffé, 10 pièces, Entrée marbre, salle bain tuile, frigidaire, incinérateur, coffre-cadre, solarium, garage, tennis, OLIVRAI 2042.

BLVD ST-JOSEPH Ouest, No 7, 3ème, 7 pièces, balcon, fournaise, chaud, ménage fait, libre, Dollard 9736.

BOULEVARD Gouin Ouest, 420, beau flat, parterre, garage, cave, site idéal été, hiver, DUPONT 5581.

BOURBONNIERE, 8941-8943, logis neufs, coin ruille, 6 pièces, finis modernes, système chauffage, bain, Pembrooke, garde-robe cadre, cave, cimentée, divisé en deux, garage, 1360 Sherbrooke Est, AMHERST 0665.

BRÉBEEUF 3265A, 4 pièces fermées, frigidaire, incinérateur, AMHERST 5218.

CARTIER 4628, 2ème, bas avec cave, 5 pièces, très clair, bien chaud, heater et réservoir.

CHRISTOPHE COLOMB, coin Marie-Anne, bas, 7 appts, chauffage automatique à l'eau chaude, garage, 1351 Christophe Colomb.

CLARKE 7068-6 et 4 appartements, ménage fait, bien éclairés, \$18.00 et \$14.00, CLARE. 3311.

2ème COIN correspondance, plancher bois franc, chauffé, ménage fini, conviendrait professionnel, AM. 4571.

DELANAUDIERE 4659, occupation immédiate, 5 belles pièces, planchers durs, propre, prix raisonnable, à bon locataire.

DELANAUDIERE, 6213, près Laurier, 5 grands appartements, propre, bien chaud, possession immédiate si désiré, Garage.

DELOIRIMBER 3238, 4 appts, moderne, libre, chef, 1229 St-Zotique, DO. 3436.

DES ERABLES 5936, 3 et 4 pièces, bain, 3e, possession immédiate, 12.00 et 14.00, Cherrier 9555.

MANUFACTURE A LOUER

SANGUINET 1550, quatre étages, 7.999 piés chacun, emmagasinage, garage louera séparément épreuve feu, élévateur, ELWOOD 1292.

APPARTS MEUBLES A LOUER

CHAMP DE MARS, 361, 1 pièce bien meublée et cuisinette, excellent service, loyer raisonnable, voir concierge, 279-26.

CRESCENT, 1206, 1 à 3 pièces, confort moderne, plein centre de la ville, frigidaire, lumière, gaz payés, 379-26.

STANLEY, 2046, 1-2 pièces près Sherbrooke, frigidaire, gaz et lumière payés, Voir concierge, 279-26.

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer pour le premier mai, logement chauffé, deuxième, quatre appartements, site St-Denis à Maisonneuve, Ontario à Dorchester, bon marché, pouvant fournir bonnes références, Carter "La Patrie".

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE, chessterfield, 3 morceaux, très bon marché un piano et un sac, 5 x 33, S'ad. 9242 Château-briand.

CABINET argenté combiné, chène doré solide, visible soir seulement après 8 heures, 1815 St-André.

CHESSTERFIELD neuf, rugs, tapis d'escalier, bureau de 3 miroirs, autres articles, 4439 Marquette.

CHESSTERFIELD et set boudoir pris pour dette sacrifiera moitié prix, 1340 St-Zotique.

CHESSTERFIELD, radio, divan de studio, piano, lit simple complet lampes, chiffonnier, prix raisonnables, 1125 Bernard, app. 10, CK. 9581.

CHESSTERFIELD, tapis, piano, radio frigidaire, divan studio, sets chambre, sautoir, boudoir, poêle combiné gaz, fournaise brûleur, divanette laveuses, balayeuse, Singer, 565 Guizot, DU. 0682.

COUCHETTES avec sommiers, glacière Fabien, tables en chène, bibliothèque à rayons, 755 Québecs, CRES. 9738.

HORLOGE à vendre, plus 100 ans mouvement bois, CRES. 2244.

2 LITS de plume, en vrai duvet, en bon ordre, S'ad. 5815 Delormier, près rue Des Carrières.

MACHINE à coudre, tête basculante 12.00, garantie, radio combiné, bon marché, 4673 Christophe Colomb.

MACHINE Singer basculante 14.00 Singer électrique 35.00, radio 35.00, laveuse électrique 28.00, 1203 Papi-neau, apt. 2.

MACHINE Singer tête basculante, 5 tiroirs, chène doré, bon marché, 1566 Ontario Est, coin Maisonneuve.

MAGNIFIQUE chessterfield, tapis et nettoyage Hoover, Marquette 2946.

MENAGE bon matériel abandonné tenir maison, faut vendre dans 8 jours, chance spéciale, 6297 Denormandie.

MACHINES Singer, William, Raymond, etc, garanties, 6.00 à 25.00, famille tailleur, Crédit: échangeons, réparations, Robitaille, 2679 Notre-Dame Ouest, 1816 Amherst.

MACHINE à laver électrique, cuve en porcelaine avec une garantie d'un an, sacrifiera pour du comptant FR. 8811.

POELE à gaz, fournaise cabinet, peu usage, émaillé, 4 ronds, sacrifiera bargain, 4376 St-Denis.

POELE-fournaise, table ronde noyer tapis, chessterfield, lits, bureau chène, cabinet chène, Sacrifiera, CRES. 5561.

SET de chambre, rug prêtart, 6459 Casgrain.

SET de chambre, rug, prêtart, 6480 Casgrain.

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, scotch bitumineux ou stove américain 9.90, domestique split, pas pierre ni machefe, sautoir, set, 3.50, anthracite Welch, stove, cheanut, cobble 14.50, garantis purs, aucun mélange, Jour, soir, qualité, poids garantis, CHERRIER 9548.

ATTENTION, étable montage, 8.90 scé cordon 2.50, 8 poches 1.90, allouage 12, 1.00, spécial bois cheni-liné charbon assorti, satisfaction assurée, C. Lanthier, Dollard 6843.

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

PHARMACIE établie depuis 26 ans, centre ouvrier, bon marché pour comptant, cause départ pour campagne, CH. 9013.

RESTAURANT épicerie à vendre avec logement, 1 appts, coin de rue, CRES. 9016.

RESTAURANT à vendre, près de l'église 6621 St-Laurent, CH. 0263.

RESTAURANT à vendre, 4 appts, coin de rue, tél. Plateau 9699, 282 Rachel Est.

RESTAURANT avec 2 appts, taxes payées, 1633 Champlain.

RESTAURANT tabacconier, faut vendre, aucune offre raisonnable refusée, près église, 596 Beaubien Est, DO. 0270.

RESTAURANT à vendre, bon poste, avec logement, bon matériel, 7616, téléphone AMHERST 9542.

RESTAURANT avec logement, fixturs, stock 125.00 pour prompt acheteur sérieux, loyer bas, 5261 Delormier.

RESTAURANT bon marché en face église et manufacture, loyer 14.00, WH. 0279, 1954 S-Antoine.

RESTAURANT, beau centre, coin rue, hotdogs, patates frites, repas, grosse clientèle, annoncé partout, cause autre commerce, S'adresser 2027 Cartier, de 7 à 9 le soir.

RESTAURANT à vendre, bon poste, avec logement, 232 Bourget.

RESTAURANT épicerie à vendre bon marché pour cause mortalité avec logement 5 appartements, 8905 Drolet.

RESTAURANT avec logement arrière, 7 appartements bonne localité, prix modéré, HARBOR 4516.

RESTAURANT à vendre, 3 appts, en arrière, cause maladie, Adresse 8256 St-Denis.

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT à vendre, cause autre occupation 1512 Nicollet.

RESTAURANT chauffé avec loyer bas, fixturs neufs, ménage fait, aubaine, 2198 Marie-Anne, coin Delormier.

ROXY INN, Plage Laval, propriété, restaurant, salle de danse, S'adresser Plateau 7031.

ST-HUBERT 1238, 8 appts, meublés, 6 loués, loyer 25.00, garage, rapportent 15.50 par semaine, 300.00.

SALON barbier à vendre, 150.00, Aubaine, 2006 Hogan.

SALON de barbier, installation moderne, 2 appts, meublés, loyer bas, 2436 Logan, FRONTENAC 4058.

SALON DE MODE à vendre, dans maison privée, continuation du bail si désirée, 8136 St-Denis.

SALON de barbier avec un appartement, belle place, loyer 15.00, 4455 Chambord coin Mt-Royal.

STATION de gazoline avec garage, maison bonne condition, 3720 Boul. Gouin Est, DUP. 2216.

RESTAURANT à vendre loyer bas, cause autre occupation, 210 Bourget.

STOCK de restaurant à vendre, show-cases, bonbons, casses, etc, S'adresser à 5183 rue St-Ambroise, à M. A. Fauvelle.

PROFESSIONNELS

MEDECIN SPECIALISTE

ACOCILLA, 60 Ste-Catherine Est., Traitement spécial et sûr des maladies secrètes et contagieuses, même les plus chroniques des organes sexuelles, 22 ans de spécialité.

FINANCE

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, l'épargne Familiale Incorporée, consent des petits prêts à toute personne honnête, propriétaire, marchands, salariés, remboursable mensuellement, il n'est exigé aucune garantie, la signature des honorés gens suffit. Prêts aussi sur hypothèques, 263 Sainte-Catherine est, suite 2, TEL. A. 3428.

ARGENT prêt sur diamants, montres, bijoux, vêtements, fouritures, carabines, fusils, argentier, valises, sacs de voyage ou tout autre objet de valeur. Références de tout genre de banque. Ross Company licencé par le gouvernement, prêteur sur gages, 82, rue Craig Ouest.

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

3ème AVENUE, 6109-11-13, près rue Beauharnois, Rosemont, 3 logements, chauffage central, plancher bois franc, garde-robe pour fournaise, etc, moderne, garage double chauffé, près église, écoles, parc, autobus, tramways, place avantageuse, très bon marché, peu de comptant, S'ad. tél. CRES. 9988.

DES CARRIÈRES, 3217-19-21, près Des Erables, 3 étages, 3 logements, plancher bois franc, moderne, très chaud, terrain, 25 x 120, très beau site, tranquille, près tramways, très bon marché, peu de comptant, S'ad. tél. CRES. 9886.

On enlève la somme de \$10 à un garçon de pharmacie



LOUIS BARTHOU

2 admirables portraits de Victor Hugo

PARIS, 29. (P. C. Havas). — Louis Barthou légua par testament à la maison Victor Hugo plusieurs des fameux chefs d'œuvre de la collection.

Parmi eux se trouvent deux admirables portraits de l'écrivain: l'un à l'âge de 15 ans, attribué à mademoiselle Montferrier; l'autre à vingt-cinq ans par Achille Deveria. Il y a en plus neuf dessins parmi les plus remarquables qui aient été tracés à la plume du grand poète.

Ces œuvres, ainsi que douze autres dessins récemment acquis par la ville de Paris, feront l'objet d'une présentation au public lors de l'exposition en l'honneur des séjours à Paris du poète, qui se déroulera en mai à l'occasion du cinquantième de sa mort.

LORD LAMINGTON DE PASSAGE AU CANADA

Au nombre des passagers attendus samedi à Halifax, à bord du paquebot "Montclare" du Pacifique Canadien, on remarque le très honorable Lord Lamington, ancien gouverneur du Queensland, Australie, et de Bombay, Inde, qui s'en vient rendre visite à sa fille, l'hon. Mme Hastings, d'Ottawa; le major-général Sir Newton Moore, président de la Dominion Steel and Coal Company et lady Moore; le chanoine J. Hinchcliffe, de Victoria, ancien ministre de l'Éducation en Colombie Britannique; Mme E. Mirabaud et Mlle J. Mirabaud, parentes de la comtesse de Beasborough, à laquelle elles viennent rendre visite à Ottawa.

Touristes canadiens en Grèce

ATHENES, 29. — A sept heures ce matin, le paquebot canadien "Empress of Britain" a jeté l'ancre dans le port du Pirée et a immédiatement débarqué ses passagers qui se sont ensuite dirigés vers Athènes. Toute la journée, ceux-ci ont visité les merveilles de la Grèce antique: le Parthéon, l'Acropole, l'Erechthéon, le temple de Jupiter et autres ruines millénaires, vestiges de la splendeur de l'époque de Périclès. L'"Empress of Britain" doit repartir ce soir pour continuer son voyage autour du monde; sa prochaine escale est Haïfa, le port de la Palestine.

Hommes d'affaires du Nord

L'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord tiendra son assemblée générale annuelle dans la grande salle de l'école Morin, 6521 rue St-Denis, le jeudi soir, 31 janvier courant, à 8 h. 30 précises. L'ordre du jour comportera l'élection de l'Exécutif et des conseillers. Seuls pourront assister à cette assemblée et prendre part au vote, les membres de l'Association porteurs de leur carte.

Un jeune messenger, qui allait, hier soir, livrer une commande a été brutalement attaqué et dévalisé par deux lâches individus qui le ligotèrent et le jetèrent dans la neige où ils l'abandonnèrent.

La jeune victime, à demi-gelée, fut secourue peu après par trois jeunes gens qui passaient et entendirent ses cris. L'un des citoyens, M. Henri Paquette, de Pont-Viau, détacha les liens du messenger et prévint la police.

Il était 11 heures 30 quand la victime, Emery Garand, 7563 rue Drolet, messenger pour la pharmacie Fillon, 7499 rue St-Denis, fut attaqué. Il passait en bicyclette en face du numéro 7170 rue Saint-André quand deux individus se jetèrent sur lui et le ligotèrent.

L'un des escarpés s'empara de la somme de \$10.71 qu'il avait dans ses goussets, puis tous deux le jetèrent dans la neige, l'abandonnant et prenant la fuite sur la bicyclette du jeune messenger. Le sergent-détective Desjardins et l'agent Lavoie, de la radio police firent enquête.

J.-H. Leclerc élu maire de Granby

GRANBY, 29. — Le maire J. H. Leclerc a été réélu, hier avec une majorité de 153 votes sur son adversaire le Dr Wilfrid Lord. Le maire Leclerc fut élu



M. J.-H. LECLERC

par acclamation il y a deux ans. C'est la première fois qu'il y a des élections à la mairie à Granby; tous les autres maires furent élus par acclamation.

La J. O. C.

Des lettres patentes viennent d'être accordées, constituant en corporation sans capital-actions, Henri Séguin, chapelier, Julien White, corbonnier et Yvette Sarault, fille majeure et usant de ses droits, téléphoniste tous trois de Montréal, dans les buts suivants:

1. Grouper en une association fédérative, les jeunes ouvriers et les jeunes ouvrières de la Province de Québec et spécialement, mais cette énumération n'étant aucunement restrictive, les catégories de personnes suivantes:
 - a) Les jeunes gens et jeunes filles sur le point de quitter l'école primaire;
 - b) Les jeunes ouvriers et jeunes ouvrières dès leur entrée au travail, jusqu'à l'âge de 39 ans inclusivement;
2. Constituer une association à caractère essentiellement confessionnel et catholique, sous la direction spirituelle, religieuse et morale de l'autorité ecclésiastique diocésaine, par le ministère d'un aumônier général unique, la dite association ayant tous droits et pouvoirs d'accepter, à titre de membres seulement des jeunes gens et des jeunes filles d'une confession religieuse différente.

M. Hushion sera-t-il candidat?

La candidature libérale a été unanimement offerte hier soir, lors d'une assemblée tenue dans la division Sainte-Anne, à M. W. H. Hushion, ancien échevin et ancien député. Ce dernier a demandé quelques jours pour réfléchir et s'il se décide, il se présentera à la convention libérale en vue des prochaines élections fédérales.



LE ROI ET LA REINE FONT DU SKI. — Mettant de côté les soins de l'Etat, on voit ici, le roi Léopold et la reine Astrid, de Belgique, à St-Moritz, en Suisse. Les deux personnages royaux aiment les sports extérieurs.

Les noms de fondateurs de villes américaines, évoqués

Les noms de Canadiens-français qui ont jeté un lustre sur la race canadienne-française aux Etats-Unis et furent les pionniers de grandes villes américaines, seront gravés de façon impérissable sur des écriteaux posés à l'entrée des villes et villages québécois où ils naquirent et vécurent. Cette initiative a été prise par l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, pour l'édification des touristes américains qui nous visitent chaque année. Si ces écriteaux peuvent avoir l'avantage de renseigner nos visiteurs sur certains personnages illustres de notre province, il est probablement nombre de Canadiens qui ne seront pas fâchés de l'être.

C'est en effet à Montréal que naquit Pierre Lemoyne d'Iberville, qui découvrit la Louisiane; son frère de Bienville, fonda la Nouvelle-Orléans; le père Marquette vécut à Québec; de la Verendrye, découvreur des Rocheuses, naquit aux Trois-Rivières, etc., etc.

Voici la liste des écriteaux dont le ministre de la voirie a projeté l'érection.

- L'Assomption:** Ici naquit Salomon Juneau, fondateur et premier maire de Milwaukee, Wis.
- Saint-Pierre-les-Becquets:** Ici naquit Julien Dubuque, fondateur de Dubuque, Iowa.
- Saint-Rémi de Napierville:** Ici naquit Vital Guérin, fondateur de Saint-Paul, Minn.
- Québec:** Ici naquit Pierre Ménard, fondateur de Keokuk, Iowa.
- Saint-Michel d'Yamaska:** Ici naquit Noël Levasseur, fondateur de Bourbonnais, Ill.
- Saint-Michel d'Yamaska:** Ici naquit J.-B. Lefebvre, fondateur de Superior City, Wis.
- Laprairie:** Ici naquit Michel Ménard, fondateur de Galveston, Texas.
- Maskinongé:** Ici naquit F.-X. Aubry, l'un des plus fameux explorateurs de l'Ouest des Etats-Unis.
- Lachine:** Ici vécut Orvalier de la Salle, fondateur de Niagara, N.-Y., Joliet, Ill., Peoria, Ill., Memphis, Tenn., et l'un des découvreurs du Mississippi.
- Sainte-Anne-des-Plaines:** Ici naquit Prudent Beaudry, maire de Los Angeles et l'un de ses plus illustres pionniers.
- Montréal:** Ici vécut Lamothe-Cadillac, fondateur de Détroit, Mich.
- Contrecoeur:** Ici vécut De Contrecoeur, fondateur de Pittsburg, Pa.
- Montréal:** Ici vécut Duluth, fondateur de Duluth, Minn.
- Mascouche:** Ici vécut De Repentigny, fondateur de Sault Sainte-Marie, Mich.
- Québec:** Ici vécut La Gallie,

sonnière, fondateur de Erie, Pa., et Ogdensburg, N.-Y.

Québec: Ici vécut Marquette et Joliet, fondateurs de Chicago, Ill.

Beaumont: Ici vécut De Vincennes, fondateur de Vincennes, Ind.

Montréal: Ici naquit De Bienville, fondateur de Biloxi, Miss., Mobile, Ala., et la Nouvelle-Orléans, La.

Berthier: Ici naquit J.-B. Faribault, fondateur de Kankakee, Ill.

Montréal: Ici naquit D'Iberville, fondateur de la Louisiane et Natchez, Miss.

Trois-Rivières: Ici naquit De La Verendrye, découvreur des Montagnes Rocheuses.

Bécancour: Ici vécut Nicolas Perrot, découvreur du Wisconsin.

Montréal: Ici naquit Ogden, fondateur de Ogden, Utah.

Rivière-du-Loup. Ici naquit John McLaughlin, fondateur de Portland, Ore., et de Fort Vancouver, Ore.

Cours de médecine

Jeudi, le 31 janvier, à 10 h. 30 a.m., à l'amphithéâtre de l'hôpital Notre-Dame, le professeur Laquerrière donnera la quatorzième conférence de son programme. Les sujets suivants seront traités: "Lésions traumatiques des os et des articulations, Causes d'erreur dans l'interprétation, Anomalie, os surnuméraire et résamoide — maladies des os — cancer des os."

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de—
DAVID DUBÉ, contracteur, No 3819 Drolet, Montréal.
L'EDANT AUTORISÉ
DAVID DUBÉ de Montréal, le 25ème jour de janvier 1935, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ème jour de février 1935, à 2.30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, à Montréal.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.
Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devront les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.
Daté à Montréal, ce 25ème jour de janvier 1935.
ALBERT LAMARRE, Gardien.
Bureaux de LAMARRE, LAMARRE & INNS, 19 St-Jacques Est, Montréal.

Gorge de caoutchouc

BAITIMORE, 29. — Il y a 16 jours naissait un bébé atteint d'un vice congénital: l'enfant avait une gorge comme tous les autres humains, mais elle ne lui était d'aucune utilité pour la respiration, car elle était fermée. Les médecins, pour corriger cette infirmité ont donné à l'enfant une gorge de caoutchouc (sorte de tube inséré dans une ouverture pratiquée dans l'estomac). L'enfant vient de mourir après 16 jours de vie.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Wong Yuen, No 4518 St-Denis, pour permission d'établir une buanderie publique, sur les lots Nos 161-p-4-a, p-3-b, et 165-63-d, Quartier Laurier, No 327, Mont-Royal est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 29 janvier 1935.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Montreal Day Nursery, No 865, Richmond square, pour permission de maintenir un moteur électrique de 7 c.v., sur le lot No 453, subdivision p-16, Quartier St-Joseph, No 865, Richmond square.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 29 janvier 1935.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Cunningham & Wells Ltd., No 1340, Oiler, pour permission d'installer deux réservoirs à gazoline pour usage personnel, sur le lot No 1412, Quartier Ste-Anne, No 1340, Oiler.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 29 janvier 1935.



AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Silent Glow Oil Burner Corp., No 5860, St-Laurent, pour permission de maintenir un moteur électrique de 5 c.v., sur le lot No 11, subdivisions p-319, p-320, p-321 et p-322, Quartier St-Michel, No 5860, St-Laurent.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 29 janvier 1935.



Cité de Montréal

PROJET DE REGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'un projet de règlement amendant le règlement No 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel qu'amendé par le règlement No 1309, a été soumis au Conseil municipal le 14 janvier courant. Les intéressés pourront obtenir du sousigné tous renseignements relatifs au projet de règlement ci-dessus.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 29 janvier, 1935.



Une session de la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

VENDREDI, PREMIER JOUR DE FEVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif, OMER LAPIERRE.

Bureau du Shérif, Montréal, 10 janvier 1935. Jan. 15-16-17-18-19-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31

TEMPÉRATURE

BEAU ET PLUS FROID

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: vents du nord, beau et beaucoup plus froid, ce soir et demain.
Vallée du Bas St-Laurent: beau et froid ce soir et demain.

NAISSANCE

PLANTE—A Montréal, le 26 janvier 1935, à M. et Mme C.-E. Plante, née Bernadette Morrissette, 6899 rue Fabre, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Morrissette.

DECES

BELEC—A Southzone Park, N.-Y., le 21 courant, à l'âge de 72 ans, 5 mois et 3 jours, est décédé subitement Jean-Benjamin Bélec, époux bien-aimé d'Albina Mantha. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, 2 fils et 4 filles.

CORBELL—A Montréal, le 25 janvier 1935, à l'âge de 62 ans et 9 mois, est décédée Mme Phyllis Corbell, née Corinne Philteau.
La dépouille est exposée à la Société Coopérative, rue Ste-Catherine Est, 302. Départ à 7.30 hrs pour l'église St-Stanislas, de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULÉE—A Montréal, le 29 janvier 1935, à l'âge de 81 ans, 19 mois, est décédée Mme J.-L. Coullée, épouse de feu le notaire Coullée.
La dépouille mortelle est exposée à l'Anspice Morin, 6265 De Saint-Vallier, Avis des funérailles plus tard.

DELORME—A Montréal, le 27 janvier 1935, à l'âge de 59 ans, 19 mois, est décédée Mme veuve David Delorme, née Anna Christian.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Joseph Fortier, No 511 rue Guy, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS—Dame Vve A. Demers née Azilda Beaudoin, décédée à Acou-Vale.
Les funérailles auront lieu mercredi à l'église paroissiale. La dépouille mortuaire arrivera à la gare Bonaventure à 11 h. 30 a.m. pour être inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DUSSAULT—A l'Hôtel-Clay, le 29 janvier 1935, à l'âge de 68 ans, 9 mois, est décédé M. Léon Dussault, époux de Rose S.-Jacques, 1904 Dorion.
Avis des funérailles plus tard.

DECES

FRANCOEUR—A Rosemont, le 27 janvier 1935, à l'âge de 63 ans, 7 mois, est décédé accidentellement, Frédéric Francoeur, époux de Déla Desrochers.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 2313 rue Holt, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Sainte-Philomène, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY—A Montréal, le 23 janvier 1935, est décédée Mme Henri Gariepy, née Albina Guibault.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 janvier. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire de Magnus Poirier, 1874 Blvd Rosemont, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service aura lieu.

LACHAPPELLE—A St-Paul l'Ermitte, le 27 janvier 1935, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Cyrille Lachapelle, née Georgiana Archambault.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant, à St-Paul l'Ermitte, à 8 hrs, de là le corps sera transporté à St-Lin, lieu de la sépulture, où un second service sera chanté jeudi, à 8 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN—A St-Clet, le 28 courant à l'âge de 71 ans, est décédé Oscar Langevin, époux de Donalda Cyr.

Les funérailles auront lieu jeudi le 31, après l'arrivée du train partant de la gare Windsor à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 284-2

LAPIERRE—A Montréal, le 27 janvier 1935, est décédé Thomas Lapierre, époux d'Éva Laramee.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 8849 rue Chateaubriand, à 9.15 hrs pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND—A Montréal, le 28 janvier 1935, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Dorina Boyer, épouse de Charles Marchand.

Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 5207, rue Marquette, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était tertulaire de la Confrérie Saint-Antoine et Dame de l'Aucl. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

MAJOR—A Ste-Rose, le 28 janvier, à l'âge de 81 ans et 6 mois est décédée Mme Vve Alfred Major, née Adéline Champagne.

Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant, à 9.30 hrs, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE—A Warren, Ontario, est décédé le docteur Le-Valmore Masse, né à Joliette. Les funérailles ont eu lieu le 28 janvier, à Warren.

MICHAUD—A Montréal, le 27 janvier 1935, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Vve William Michaud née Hélène Cantin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 3465 Ste-Catherine Est, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était dame de Sainte-Anne.

DECES

PONTBRIAND—A Saint-Sauveur-des-Monts, le 29 janvier 1935, à l'âge de 69 ans, 5 mois, est décédé Dr Joseph Pontbriand.
Avis des funérailles plus tard.

TREMBLAY—A Montréal, le 26 janvier 1935, à l'âge de 57 ans, 7 mois et 18 jours, est décédée Virginie Simard, épouse de feu Charles-Richard Tremblay.

Les funérailles auront lieu le 29 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Mortuaire B. Lapointe, No 4156 rue Adam, à 8 h. 16 pour se rendre à l'église Saint-Louis de France où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

BLANCHARD—Les membres de la famille A. Blanchard, de Ste-Thérèse, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Dame Eugénie Lambert, soit par offrandes de messes, télégrammes, tributs spirituels, floraux ou assistance aux funérailles. 284-1

DUBUC—La famille Dubuc de Longueuil, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Arthur Dubuc, soit par offrandes de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

Les funérailles de Mme P.-A. Gaudet

Samedi matin, à 10 hrs a.m., avaient lieu, à Ste-Sophie-de-Lacorne, les funérailles de Mme Vve P.-A. Gaudet, née Philomène Leblanc.
Le deuil était conduit par ses fils: M. Victor Gaudet, directeur du district postal de Montréal; Adélard, de Ste-Sophie et Aurèle, de Montréal; ses petits-fils, le Dr Roger Gaudet, Gérard et Roland Gaudet; ses neveux, François-Xavier, Eugène, Édouard, Albert, Dunois et Ant. Gaudet et Adrien Forget.

Le curé J. H. Bélanger officiait, assisté de l'abbé B. Vézéau, diacre et du Fr. Gabriel, sous-diacre.
Le chœur des employés des Postes, composé de MM. Germain Lefebvre, Emile Gour, O. Bourret, J. Lebeau, J. E. A. Legault, A. D. Gagnon, C. Boité, D. Lachapelle, S. Cadot, M. Bouchard avec le concours de la chorale de Ste-Anne des Plaines, sous la direction du Dr Lamoignon et des chœurs de la paroisse de Ste-Sophie, sous la direction de M. Joseph McKeena, a chanté la messe de Pèro et Yon. Le Dr J.-P. Thibault touchait l'orgue.

A l'issue du service funèbre, MM. Emile Gour et Germain Lefebvre chantèrent le "Crucifix" de Faure.
Un train spécial du C.N.R. permit à un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires de la Poste ainsi qu'à plusieurs amis de la famille, d'assister aux funérailles.

Dans l'assistance, on remarquait: M. le juge A. Robillard, M. le notaire Séguin, M. P., MM. Jos Corbell, Jos et John McKeena, le Dr Lamoignon, le Dr J.-P. Thibault, MM. Alf. Carey, Albert Pausé, J.-H. Denjars, Alfred Ménard, Capt. J.-F. Verjé, Alfred Gauthier, Capt. H. Maurault, Jérôme et Pascal Clavel, Jules Plamondon, Lt-Col. Eugène Nantel, H. Beaulieu, Paul de Coet, N. Degulac, L. Brodeur, W. Brophy, Alfred Jacques, Japhet Trudeau, Omer Briard, Archie Hamilton, Richard Lacasse, Edmond Papineau, R. Sylvain, L. Forest, S. Major, R. Laurin, V. Rivest, L. Maisonneuve, A. Masson, R. Taillefer, J.-C. Martin, E. Gingras, M. Bouchard, W. Daoust, Ven. Laberge, G. Jamin,



ELLE OBTIENT SON PARDON.—En 1929, John J. Vay Jr., de Cleveland, était condamné à passer de 3 à 30 ans au pénitencier pour avoir défiguré sa femme en lui lançant de l'acide à la figure après leur divorce. Mme Vay a récemment obtenu le pardon de celui qui avait commis ce crime. On les voit, lisant le document rendant la liberté à John Vay.

Le total du miel exporté cette année a quadruplé

L'exportation du miel par l'intermédiaire de la Société Coopérative des producteurs de miel de la province de Québec atteint 600,000 livres pour l'année 1934, soit une quantité quatre fois plus considérable que celle qui fut exportée l'an dernier.
C'est un des faits les plus saillants qui ressortent du rapport annuel de cette société, qui a rendu compte de ses activités durant l'année, au cours de sa réunion annuelle, qui a eu lieu ce matin à l'Hôtel Queen's, sous la présidence de M. F. J. Prud'homme, président de la Société.
Commentant le rapport annuel

M. Prud'homme s'est déclaré satisfait des résultats obtenus dans la vente du miel dont le total a atteint un montant de \$34,215.60, permettant à la Société de conclure ses opérations pour l'année avec un surplus de \$315.53.

Parmi les privilèges accordés aux membres de la société durant l'année, M. Prud'homme a signalé l'assurance qu'elle leur a fournie contre les accidents que les abeilles peuvent causer à la personne ou à la propriété.

POUR L'ANGLETERRE

M. J. F. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée et vice-président de la Société des producteurs de miel, a aussi adressé la parole, exposant les procédés du marché du miel pour en assurer la vente normale et ordonnée dans le pays d'exportation. Il a déclaré que le montant des exportations faites en Angleterre, qui atteint 600,000 livres, est un résultat des plus satisfaisants et illustre la production très forte du miel durant l'année écoulée; ce total est en effet quatre fois celui de la production de l'année précédente.

La Société des producteurs de miel compte plus de 300 membres qui prendront part au Congrès des apiculteurs qui s'ouvre cet après-midi. Son secrétaire est M. Georges Prud'homme et le vérificateur M. J.-Ovide Lefebvre.

Nous faisons une spécialité des

VETEMENTS DE DEUIL

Vous trouverez ici un service sympathique et prompt. Si vous ne pouvez venir au magasin appelez

PL. 5151 — Local 202

Depuis Frères

MONTREAL

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

"Tu souffriras"

Par René Vincy

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

—La Roche-Thulon n'est pas si loin et les murs n'ont pas certainement si hauts que cela puisse vous empêcher d'aller confier votre grand malheur à Henriette. Allez, monsieur Astier!

Mais il secoua mélancoliquement la tête.

—Je vois bien que vous ne m'avez pas compris, mademoiselle, fit-il avec une mélancolie communicative. Mlle Henriette n'avait pas mes préférences et ce n'est pas vous offenser que d'être affligé de sa perte. Dans mon souvenir, je vous voyais inséparables, et c'est de vous savoir aujourd'hui séparées que je me déssole...

Jaboune la jalouse se détendit. Silvère poursuivit, plus doucement encore:

—Vous ne savez pas mademoiselle, ce qu'on a été mon enfance et mon adolescence. J'ai toujours été seul, toujours. J'adore ma mère, mais ma mère a éprouvé de grands chagrins et je ne sais guère ce que c'est qu'un sourire de femme... Autour de ma jeunesse, il n'y a jamais rien eu de jeune, et c'est pour cela que le jour où je vous ai rencontrées toutes les deux, si vivantes, si vraiment jeunes filles, j'ai eu l'intuition de tout un côté nouveau de la vie à découvrir si... et vous consentiez

à devenir mes amies... C'était un charmant rêve que j'avais fait. Mais, comme beaucoup de rêves, voici qu'il n'en reste déjà rien. Mlle Henriette est partie pour ne pas revenir, dites-vous, et de vous, je n'ai plus que colère et mépris... Et je ne pourrais pas vous dire que je suis très malheureux?...

Silvère était sincère.

Mais un comédien n'eût pas mieux filé sa scène.

Attitude, geste, accent, tout avait été parfait.

Et Jaboune, émue, sentit se dissiper ce courroux qui, pendant un moment, l'avait soulevée jusqu'à la déraison.

De sorte que le jeune homme lui ayant repris la main elle la lui laissa, cette fois, et que, comme il lui demandait:

—Vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas?

Ce fut très gentiment qu'elle lui répondit:

—Non. Et nous serons de bons camarades, si vous le voulez...

—Si je le veux!...

—Par exemple, vous devez comprendre que pour aujourd'hui, je ne saurais en entendre davantage.

—Cela veut dire qu'il faut que je m'en aille?

—Vous reviendrez dimanche.

—Oh! oui!

—Et peut-être une surprise vous attendra-t-elle...

—Une surprise?

—Chut! Si je vous disais ce que c'est, il n'y aurait plus surprise.

—C'est juste! Eh bien! je n'insiste pas.

—Je vous reconduis, monsieur Astier, il faut que j'aille retrouver mon père.

—Dites bien à monsieur votre père, je vous en prie, mademoiselle, quel regret j'ai eu.

—Oui... oui...

La réaction opérant, après cette explication pénible qu'ils venaient d'avoir, ce fut comme deux écorchés qu'ils bondirent jusqu'à la grille, où ils s'attardèrent encore une bon moment.

Ils se quittèrent enfin.

Jaboune regarda le jeune homme disparaître et s'en revint à pas lents, le front plissé d'un pli dur.

—Il a beau dire, songeait-elle dans un retour de rancune, c'est Henriette qu'il préfère... Mais s'il la préfère aujourd'hui, c'est moi qu'il préfèrera demain...

VII

MARIAGE DE RAISON

Les jours qui suivirent furent fort tristes.

De tout temps, Henriette s'était efforcée de tenir le moins de place possible dans la maison de ceux qui l'avaient recueillie, s'effaçant en toutes circonstances, laissant Denise remplir les affres du mouvement qui l'agitait sans repos, jouant, sans aucune affectation ni aucune amertume d'ailleurs, le rôle un peu d'une parente pauvre.

Or, elle partie, il sembla que la Mésangère avait perdu sa lumière et sa joie.

gonner contre tout et contre tous, de l'"Angéus" du matin à l'"Angéus" du soir; Claudius devint plus sombre qu'un croquemort qui ne fait pas son métier; les valets et servantes ne firent plus leur besogne qu'à contre-cœur trois jours durant, la petite Charlotte fut dans les larmes.

Mais le quatrième, un domestique arriva, de la Roche-Thulon, chercher le bagage d'Henriette; il était en même temps porteur d'un billet de la jeune fille qui demandait qu'on lui envoyât la petite camériste, M. de Laval Grandlieu ayant consenti à ce qu'elle entrât à son service.

—Eh bien! allez, Charlotte, lui dit Denise de son ton pointu. Et ne me regrettez pas, là-bas, comme vous avez regretté Henriette ici.

—Oh! mademoiselle, mon grand devoir eût été de continuer à vous servir toutes les deux...

—Oui... oui... C'est un désir, qui ne vous est, du reste, pas particulier... envoya Jaboune, qui pensait à Silvère.

Et la fin de la semaine s'écoula dans une grande désolation pour tout le monde.

Vincent Lequesnel, qui n'était retourné à Paris que le mercredi, s'en revint cependant le vendredi, selon son habitude.

—Pas de nouvelles d'Henriette? demanda-t-il tout d'abord.

—Rien que ce billet où elle nous embrasse, nous demande Charlotte et nous dit à dimanche, renseigna Denise.

Vincent se frotta joyeusement les mains.

—Dimanche, c'est après-demain! Superlittérature! Jamais la semaine ne m'a paru aussi longue!

Denise ne réondit rien: la perte de celle qui avait été si long-

fait en la jalouse Jaboune le vide qu'il avait fait chez les autres? C'est un sentiment bien destructeur que la jalousie. Et Jaboune était demeurée, quoiqu'elle eût tenté depuis, sous le coup de l'irritation où l'avait jetée, le jour de la mort de la petite-fille du duc de Laval-Grandlieu, cette attitude si singulièrement révélatrice de Silvère.

—Si! préféra Henriette aujourd'hui, c'est moi qu'il préférera demain, s'était-elle affirmé alors.

Affirmation toute gratuite, en somme, mais, à voir le jeune homme entre elles deux, ce dimanche qui venait, elle serait fixée sur ce point qui était devenu, pour elle d'une importance capitale, encore qu'il lui eût été bien difficile d'expliquer pourquoi, car, en vérité, Silvère l'avait peu troublée.

Mais, avec ce besoin qui était en elle de primer, de dominer, d'être partout l'enfant gâtée, l'idée lui était insupportable que ce premier flirt qu'elle rencontrait pût ne pas être à elle et rien qu'à elle, toute prête d'ailleurs à rire au nez de Silvère le jour où elle serait assurée de son triomphe.

Il arriva enfin ce dimanche tant attendu, par tant de braves coeurs, et, comme on le voit, ce fut comme un air de fête qui se mit à circuler par toute la Mésangère.

Plus de visages soucieux et renfrognés.

(à suivre demain)

MOSCOU. — Le gouvernement de Moscou a condamné 12 autres Russes à des termes de prison variant de 3 et 10 ans. Les condamnés sont accusés de n'avoir pas protégé Serge Kiroff avec assez de vigilance le jour de son assas-

Vente ECLIPSE chez DUPUIS

Parents! Profitez de cette vente "Eclipse"



"PULL-OVERS"
Pour garçons. Tailles: 26 à 32. Tricot de laine par côtes fines et serrées. Fond bleu, vert, brun, beige, gris.
Spécial, chacun **.59**



JERSEYS
Chandail jersey en tricot de laine. Tons chinés de brun, bleu ou beige. Diverses rayures contrastantes. Tailles 24 à 32.
Chacun **.59**

SPÉCIAL DU MATIN
Casques aviateur
casquettes d'hiver

En cuir ou en étoffe. Prix ord. .59 à 1.95.

1/2 prix .29 à .98

Pas de commandes téléphoniques s.v.p. pour ce spécial

SPÉCIAL DU MATIN
Solde de foulards

Pas de commandes téléphoniques s.v.p. pour ce spécial
Tous nos foulards en soie ou en laine à solder. Prix ord. .59 à 1.50.

1/2 prix .29 à .75

Rez-de-chaussée (De Montigny)



COMPLETS

Tricot de laine par côtes fines et serrées. Bleu marine, sable, rouge, bleu horizon. 2 à 6 ans. Chacun **.79**



CHANDAILS

Pull-overs à dessins JACQUARD épais tricot laine et coton. Tons de beige, brun ou gris. Pour garçons de tailles: 26 à 32. Chacun **.39**



Combinaisons Penmans 71

pour garçons
tailles 20 à 32

199 en vente mercredi et à ce bas prix, pour la vente ECLIPSE seulement. Combinaisons fraîches et parfaites à manches et jambes longues. Chacune

.79

Rez-de-chaussée (De Montigny)

Solde de très beaux gants doublés

pour hommes et jeunes gens

Gants de peau souple et de qualité supérieure avec doublure ouatinée chaude et confortable. C'est un solde de nos meilleurs gants marqués à 1.95 la paire. Choix de gris, tan ou brun. Pointures 7 à 10 dans le lot mais pas dans chaque nuance.

la
paire **.98**

Venez de bonne heure ou téléphonez à
PLateau 5151 — Local 202

Rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Blouses de broadcloth

pour garçons
de 6 à 14 ans

Broadcloth durable uni ou à rayures de toutes sortes. Coupe ample, coutures solides et confection parfaite. Pointes inaltérables. Une bonne valeur de la vente ECLIPSE, chacune

.29

Rez-de-chaussée (De Montigny)



BELLES SERVIETTES DE BAIN

1200 robes d'intérieur

en vente à un prix inusité
mercredi

Mesdames, mesdemoiselles c'est une occasion tout à fait intéressante pour vous — Heez en qui suit:



Beau coton imprimé

Les nuances sont inaltérables. Garniture de coton blanc. Tailles petites, moyennes et grandes dans le lot. Très spécial, mercredi, chacune

.49

Donnez (contre)
Pas de commandes postales p.s. ni téléphoniques pour cet item.

RATINE à jolis dessins jacquard
4 bonnes serviettes telles qu'illustrées

plusieurs autres motifs au choix
environ 20" x 40"

Quelle réaction, après la douche ou le bain, qu'une friction avec l'une de ces serviettes de bain en ratine épaisse, absorbante à surface douce!... Absolument parfaite, chaque serviette est finie avec soin. Les dessins JACQUARD SONT VARIÉS. Ils se répandent sur toute la serviette ou forme une sobre bordure aux extrémités. Gaies nuances rose, vert, jaune, bleu, mauve, sur fond blanc.

DEBARBOUILLETES pour appareiller 2 pour **.15**
Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202
Deuxième (Ste-Catherine)

29¢
CHACUNE
4 POUR 1.10

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v. p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, coc. très.

PLateau 5151 — Local 202

VICTIME DE STAVISKY

Enquête sur la mort de Pressard



TIMBRE-POSTE DE LA SARRE. — Le résultat du plébiscite sarrois qui exprime le désir des habitants de cette région d'être gouvernés par l'Allemagne vient d'être commémoré par l'apparition d'un nouveau timbre-poste portant l'inscription suivante: "La Sarre de retour". On y voit une mère (l'Allemagne) embrassant son enfant.

PARIS, 29. (P.C. via Havas.) — Mme Georges Pressard a causé une nouvelle sensation en marge de l'affaire Stavisky, ce matin, en demandant que l'on fasse l'autopsie de son mari. Pressard était le beau-frère de M. Camille Chautemps.

PARIS, 29. — M. Georges Pressard, ancien procureur de la République pour le département de la Seine, est décédé subitement aujourd'hui, à l'âge de 69 ans. M. Pressard démissionna l'an dernier après avoir été soupçonné de participation à la fameuse affaire Stavisky.

Élu maire de Saint-Michel

ST-MICHEL, 29. — (D. N. C.) — M. Fridolin Blouin vient d'être élu maire de Saint-Michel au cours des élections municipales. Il a obtenu une forte majorité sur son adversaire, M. Marcell. C'est le deuxième terme du maire Blouin.

La marge entre les salaires à Montréal et dans les centres ruraux serait de 12 à 13 p.c.

La marge entre les échelles des salaires fixées pour les ouvriers de la confection dans Montréal et les centres ruraux dépasserait 10 pour cent, d'après le témoignage général des ouvriers. La semaine de travail, d'autre part dans les centres ruraux, serait de 48 heures, alors qu'elle serait de 44 heures dans la métropole 19 milles à la ronde.

On sait qu'à la fin de la conférence d'hier entre les représentants des patrons et des ouvriers de Montréal et des autres centres de la province, on s'est entendu pour remettre entièrement au ministre du travail le soin de régler à sa guise la question en litige entre les intérêts locaux et ceux des centres ruraux.

L'hon. M. C. J. Arcand a accepté de régler les questions en litige et de déterminer les conditions de travail du prochain contrat auquel on accordera l'extension juridique.

Selon le projet initial, l'échelle de salaires était uniforme pour toute la province, ce à quoi les manufacturiers de la confection pour hommes et garçons s'opposèrent fortement. Pour mettre fin à la discussion, on a chargé le ministre de régler la question à sa guise.

De l'avis général, la différence entre l'échelle des salaires à Montréal et dans les centres ruraux serait de 12 à 14 pour cent, mais n'atteindrait pas 15 p.c., comme le souhaitent les patrons de la campagne.

Il est probable que la question soit définitivement réglée lundi prochain.

Le procès Rahard

Le procès de Victor Rahard, commencé ce matin, se continuera cet après-midi à 2 heures 30.

En vacances

LONDRES, 29 — Le Prince de Galles quittera l'Angleterre la semaine prochaine pour aller passer trois semaines de vacances dans le Tyrol autrichien.

UTICA, New-York. — Trois autres personnes sont mortes pour avoir bu de l'alcool frelaté. Le nombre des victimes est maintenant de 16. On a arrêté un individu contre qui une accusation d'homicide involontaire a été portée.

Gagnants d'un prix



Les docteurs Wesley Bourne et Bernard-B. Raginsky, tous deux de l'université McGill, ont reçu conjointement le prix accordé par le "Journal of Anaesthesia", de Londres, Angleterre, pour les meilleures recherches faites dans le domaine de l'anesthésie. Le concours était ouvert à l'Empire Britannique tout entier.



LES RESULTATS D'UN VOYAGE A ROME. — M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères de France, se rendait récemment à Rome, en Italie, pour entamer des pourparlers touchant certains accords dont il était depuis longtemps question mais qui étaient restés en plan à la suite de la mort tragique de M. Louis Barthou. Les conversations diplomatiques entre le premier ministre d'Italie et M. Laval ont abouti à des accords. Dans la vignette du haut, on voit M. Pierre Laval apposant sa signature aux accords. Dans celle du bas, le Duce, Benito Mussolini, signant lui aussi le document.

5 ans de pénitencier

Le juge Desmarais a condamné à 5 ans de pénitencier, Albert Racicot pour vol avec effraction. Racicot qui était un récidiviste avait déjà purgé une condamnation de 5 ans pour la même offense et depuis était sorti sur "ticket of leave", ce qui aggravait son cas.

Une autre sentence de 2 ans de pénitencier a également été imposée à Camille Dinelle, par le juge Desmarais. La sentence était d'abord de 1 an mais à la demande du coupable, le juge changea la peine en 2 ans.

Joseph Charron, accusé de vol sur la personne, a été trouvé coupable par le juge Enright et recevra sa sentence le 5 février.

RUTH RUDDNIKOFF

Jugement sera rendu le 4 mars par le juge en chef Gustave Perrault dans la cause devenue célèbre de Ruth Ruddnikoff (Mme Hyman Stotland) accusée de parjure. Cette affaire est pendante devant les tribunaux depuis près

Feu M. Bernard Seigler

On nous prie d'annoncer la mort survenue hier, de M. Bernard Seigler, frère de l'échafaud du quartier Laurier, M. Max Seigler. Le défunt était âgé de 45 ans. Il était résident de Montréal depuis 1900 et était malade depuis 1929.

Les funérailles ont lieu cet après-midi à 2 heures. Le convoi funèbre part de sa résidence, à 4069 rue Hutchison.

OTTAWA. — Le ministre de l'Intérieur, M. Thomas-G. Murphy annonce une réduction des taxes sur l'exportation des fourrures du Nord-Ouest.

La révolte en Uruguay

MONTEVIDEO, Uruguay, 29. — (P.A.) — Cinq personnes ont été tuées aujourd'hui et un grand nombre d'autres ont été blessées au cours de combats entre les troupes du gouvernement et les rebelles.

Ovidio Alonso, nationaliste indépendant, qui commandait un régiment d'environ 500 révoltés, a été blessé lorsque ses hommes se sont battus avec un détachement de l'armée régulière commandée par le colonel Asquez.

Cent arrestations ont été effectuées à Montevideo sur les ordres du président-dictateur Gabriel Terra. Ce dernier a reçu l'appui du parti nationaliste.

M. Hepburn veut abolir le poste de Lt-gouverneur

TORONTO, 29. — Le gouvernement ontarien n'a pas son mot à dire dans la nomination d'un lieutenant-gouverneur, mais lorsqu'il sera temps de trouver un successeur au lieutenant-gouverneur actuel, M. Mitchell Hepburn, premier-ministre, demandera à Ottawa de n'en point nommer, car il considère que la charge pourrait être très bien remplie par le juge en chef de la province. C'est Ottawa qui paie les \$19,000 d'émoluments que comporte le poste, mais c'est la province qui défraye le coût du maintien de la résidence du lieutenant-gouverneur, et M. Hepburn pas plus tard que durant la prochaine session veut refuser tous les crédits à cette fin.

Des traités de commerce

LONDON, Ont., 29. — Le ministre du Commerce, l'honorable R. B. Hanson, a déclaré, hier soir, que le gouvernement actuel était prêt à conclure tout pacte commercial avantageux avec une nation étrangère, pourvu que l'essor ainsi fourni au commerce ne fût pas préjudiciable à l'industrie nationale.

ASSOMPTION, Paraguay.

Les troupes paraguayennes ont capturé la ville bolivienne de Boyube, dans le département bolivien de Santa-Cruz.

DEMAIN chez **DUPUIS**

pour les ménagères

Commandez par téléphone
PLateau 5151 — Local 202

Série de 3 bols

En pierre blanche à jolies rayures vert et jaune. Diamètre 4, 5 et 6 pouces.

Très spécial à ce prix
les 3 bols pour .39
— troisième (De Montigny)

Dupuis Frères
PLateau 5151

voyez nos spéciaux au verso